هكذا من الأصل

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9629 | 28 PAGES | — MERCREDI 7 JANVIER 1976

Une rançon de 15 millions est exigée pour la libération du P.-D. G. de Phonogram

LIRE PAGE 16

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE CONTENTIEUX AVEC L'AUTRE ALLEMAGNE

M. Sauvagnargues et le ministre est-allemand des affaires étrangères, M. Oskar Fischer, qu'il reçoit ce mardi auront fort à faire pour rendre moins moroses les relations entre la France et la République démocratique allemande.

En retard sur l'histoire, il a fallu plus d'une génération pour que le gouvernement français reconnaisse l'« autre Allemagne » ; un an de plus pour que Paris et Berlin-Est échangent des ambassadeurs, et près de deux années encore pour que les deux ministres des affaires étrangères se rencontrent. Alors que la France a joué un rôle de pionnier dans le rapprochement entre l'Occident et les autres démocraties populaires, avec lesquelles elle entretient des relations « exemplaires », M. Fischer est déjà allé, avant de prendre le chemin de Paris, au Danemark, en Norvège (deux pays membres de l'OTAN) et en Suède. Il a reçu à Berlin-Est le ministre belge des affaires étrangères, M. Van Elslande.

Les ventes françaises à la R.D.A., qui est devenue la dixième puissance industrielle du monde, sont stagnantes. Avec 509 millions de francs pour les dix premiers mois de 1975, elles ne dépasseront pas pour cet exercice leur niveau de 1972 (703 millions de francs) et continuent de porter sur des produits peu élaborés (des wagons de chemin de fer essentiellement). Les échanges *franco-est-allemands* représentent 0,3 % du commerce extérieur français et la douzième partie des échanges de la R.D.A. avec l'Allemagne fédérale. Le français, choisi par 10 à 12 % des élèves est-allemands, se place, dans l'enseignement de la R.D.A., loin derrière le russe (obligatoire) et l'anglais.

Berlin-Est élude la conclusion de l'accord culturel que Paris lui propose, tandis que, invoquant des raisons de droit ou de définition, Paris se dérobe devant l'accord consulaire demandé par Berlin-Est. Enfin, un certain nombre de cas humanitaires (des conjoints de ressortissants français qui n'obtiennent pas de visas de sortie, notamment) restent sans solution. Il existe donc un contentieux entre Paris et Berlin-Est.

Certes, les relations entre la France et les Allemagnes sont beaucoup simplifiées, sinon assainies, depuis trois ans. La France, comme l'ensemble de l'Occident, reconnaît aujourd'hui les deux Etats allemands ; les relations intimes qu'elle entretient avec le plus proche ne devraient pas, en théorie, lui interdire de nouer de bons rapports avec le plus lointain. Dans la pratique, pourtant, la France a été et reste trop présente au-delà du Rhin (elle est toujours une des puissances occupantes à Berlin-Ouest) pour ne pas se trouver impliquée dans l'éternelle vendetta inter-allemande. *Ainsi*, en insistant pour la conclusion d'un accord consulaire, la R.D.A. cherche surtout à faire avaliser par la France une définition très élastique de la « nationalité » est-allemande : une définition que le gouvernement de Bonn n'a pas voulu voir figurer dans le traité fondamental inter-allemand de 1972.

A cet égard, on peut aussi se demander si Paris ne pousse pas à l'excès le souci de ménager Bonn en considérant la visite de M. Fischer comme une visite « de travail » et non une visite « officielle » ; ce qui a eu pour effet d'écarter du programme un entretien avec M. Giscard d'Estaing ! Est-ce là une preuve de réalisme ?

Sans doute l'Allemagne de l'Est, enfermée dans son mur, reste-t-elle l'un des Etats de l'Est les plus rébarbatifs, surtout à l'« heure d'Helsinki ». Mais c'est avec les Etats « tels qu'ils sont », que le gouvernement français entend traiter. Une explication s'impose entre Paris et Berlin-Est pour parvenir à une pleine normalisation des relations.

(Lire nos informations page 2.)

Le M.P.L.A. prend deux villes au nord de l'Angola

Le F.N.L.A. « lance un appel angoissé »

A quatre jours du « sommet » de l'O.U.A. convoqué le 10 janvier à Addis-Abéba pour débattre de l'affaire d'Angola, l'offensive que mène la République populaire pour se présenter en position de force vient de marquer des points importants. Le premier ministre du « gouvernement de coalition » formé par le F.N.L.A. et l'UNITA, M. Johny Eduardo Pinnock, a confirmé le 6 janvier à l'A.F.P. que le M.P.L.A. s'était emparé des villes de Uige (ex-Carmona) et Negage, dans le nord du pays. Le F.N.L.A., visiblement en mauvaise posture, « lance un appel angoissé à tous les peuples épris de liberté et toutes les forces opposées à l'expansionnisme soviétique en Afrique ». Il en attend une aide dans « sa lutte implacable contre les fauteurs de guerre soviétiques et cubains ».

Les difficultés de ses protégés n'entament pas l'optimisme du président Ford. Menaçant le lundi 5 janvier, à Saint-Louis, de prendre des « mesures limitées qui conviendront pour entraver des actions soviétiques que nous jugeons inacceptables », le président américain a ajouté : « Je ne crois pas que l'Union soviétique va continuer à envoyer des crédits et du matériel militaire en Angola. » Et de conclure : « La situation est meilleure aujourd'hui qu'hier. »

Le M.P.L.A. annonce, dans un communiqué, que le quartier général du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) à Uige (anciennement Carmona), à plus de 200 kilomètres au nord-est de Luanda, est tombé entre ses mains.

Radio-Luanda ajoute que plusieurs autres positions importantes du F.N.L.A. ont été prises, les 4 et 5 janvier, dont la base aérienne de Negage, point d'aboutissement d'un pont aérien renforçant le F.N.L.A. en armes et en effectifs (*le Monde* du 6 janvier).

Enfin, le M.P.L.A. affirme avoir détruit au sol deux avions américains sur l'aéroport de Uige et s'être emparé de « centaines de tonnes de matériel militaire » (véhicules blindés, *véhicules de transport et équipement* lourd).

Le succès du M.P.L.A., qui pourrait *avoir* de très graves conséquences pour le F.N.L.A., est en partie reconnu par *le mouvement* de M. Holden Roberto. L'un de ses porte-parole a annoncé lundi 5 janvier à Kinshasa que la base de Negage « *pourrait être investie* ».

Le F.N.L.A., faisant état de « *plusieurs milliers de morts parmi la population civile* », ajoutait : « *Nous résistons, mais la situation est difficile, le M.P.L.A. mettant ses moyens les plus puissants* en action (...). » Le combat, selon le F.N.L.A., serait mené par « *le corps expéditionnaire cubain appuyé par des blindés soviétiques T 34 ainsi que des hélicoptères et des chasseurs bombardiers à réaction. La présence d'éléments cubains armés par l'Union soviétique a définitivement internationalisé le conflit* », a conclu le F.N.L.A.

Confirmant la chute des villes de Uige et de Negage, les services de renseignements américains estiment que les forces du M.P.L.A. marquent le pas à l'Est. Les troupes de l'UNITA, conduites par des mercenaires sud-africains, poursuivent leur offensive sur Texeira-de-Sousa et Henrique-de-Carvalho, qui, contrairement à ce qu'avait annoncé l'UNITA il y a quelques jours, ne serait pas tombé.

Ces combats acharnés aggravent encore les conditions de vie d'une population *très éprouvée. Alors que* nourriture et médicaments font pratiquement défaut, selon l'agence sud-africaine SAPA, qui cite des représentants de la Croix-Rouge internationale, il n'y aurait plus en Angola qu'une trentaine de médecins pour six *millions* d'habitants. *Plus* de cent mille personnes seraient déjà mortes au cours de la guerre civile, et des dizaines de milliers d'Angolais tenteraient de rejoindre des camps de réfugiés.

(Lire la suite page 3.)

Vague d'atrocités en Ulster

Dix-huit personnes ont été tuées depuis le 1er janvier

Lundi soir 5 janvier, dans le comté d'Armagh, en Irlande du Nord, un groupe d'ouvriers protestants sont tombés dans une embuscade. Le minibus qui les ramenait de l'usine a été arrêté par des hommes armés de mitraillettes. Dix ouvriers ont été tués, un autre a été grièvement blessé.

Bien qu'en principe la trêve n'ait pas été dénoncée, dix-huit personnes ont trouvé la mort en Ulster depuis le début de l'année. Dans la nuit de la Saint-Sylvestre, deux personnes avaient été tuées et une vingtaine blessées lors de l'explosion d'un pub fréquenté par les protestants et un policier a été assassiné. En fin de semaine, deux pubs — un catholique et un protestant — ont été détruits par des attentats qui ont fait quarante blessés. Samedi, des terroristes ont cerné des maisons isolées dans le comté d'Armagh et tué cinq hommes appartenant au parti catholique modéré. M. Rees, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, a annoncé l'envoi de renforts militaires dans ce comté.

(Lire page 2 l'article de JOE MULHOLLAND.)

M. J.-J. Servan-Schreiber est élu président du conseil régional de Lorraine

La division de la majorité lui a permis de battre M. Vilmain soutenu par l'U.D.R.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député réformateur de Meurthe-et-Moselle, a été élu, mardi 6 janvier, en fin de matinée, président du conseil régional de Lorraine, dont tous les membres étaient réunis à Metz. Il a recueilli 33 voix sur 65 votants au deuxième tour de scrutin. M. Jean Vilmain, président sortant, président du conseil général des Vosges, modéré soutenu par l'U.D.R., a obtenu 26 voix, 6 sont allées à M. Jean Bernard (P.S.).

Après la longue et vigoureuse campagne menée en Lorraine par M. Servan-Schreiber, qui bénéficiait du soutien de la plupart des élus républicains indépendants et centristes de la région contre M. Vilmain, que les gaullistes, en majorité, appuyaient, la victoire de l'auteur du Pouvoir régional *risque d'être ressentie par une partie, au moins, de l'U.D.R. sur le plan local, mais aussi au niveau national, comme l'esquisse d'un « rééquilibrage » de la majorité à son détriment.*

Le nouveau président, élu pour un an, obtient un succès non négligeable, qui pourrait compenser, au moins partiellement, les déconvenues qu'il a connues depuis un an et demi avec son très bref passage au ministère des réformes (28 mai-9 juin 1974), l'échec de ses amis pour conserver la direction du parti radical (30 novembre 1975), et l'évolution de moins en moins « régionaliste » de M. Giscard d'Estaing, auquel il avait apporté son soutien avant le second tour de l'élection présidentielle de mai 1974.

Vive réaction des élus gaullistes

De notre correspondant

Metz. — La victoire de M. Servan-Schreiber a provoqué, comme on pouvait s'y attendre, de vives réactions au sein de l'U.D.R. Les gaullistes, en effet, avaient tout mis en œuvre pour faire échec au député de Meurthe-et-Moselle, en appelant à voter massivement pour M. Jean Vilmain (*le Monde* du 6 janvier). M. Julien Schvartz, député U.D.R. de la Moselle, a déclaré : « *Ce scrutin ne reflète pas, tant s'en faut, la majorité présidentielle de la région. Elle a rassemblé autour du nom de J.-J. S.-S. les revanchards centristes, surtout mosellans, qui veulent éliminer l'U.D.R. Il est regrettable que la majorité présidentielle ne se soit pas regroupée sur un homme qui aurait respecté l'idée du président de la République.* »

J.-C. BOURDIER.

(Lire la suite page 5.)

Les grosses caisses

par PIERRE DROUIN

L'Etat s'estime bon prince lorsqu'il fait des mécontents des deux côtés de la barrière sociale. Il indispose les patrons et les salariés pour financer le déficit de la Sécurité sociale. Il rogne les intérêts des petits épargnants qui avaient fait confiance à l'« Ecureuil », et demain il frappera les plus-values, au détriment des « possédants ».

Cette philosophie politique est peut-être une façon de « gouverner au centre ». Elle se donne les apparences d'une justice de Salomon et paraît se grandir des oppositions contrastées qu'elle suscite, affichant un air souverain de liberté par rapport aux forces de pression.

Si l'année 1976, qui devrait être plus qu'une autre une année de *réformes*, se nourrit de ces principes-là, il est à craindre qu'elle ne fasse guère avancer la société française sur les chemins d'une « nouvelle croissance ».

Ce ne sont pas les sacrifices demandés aux citoyens qui font mal, mais le sentiment qu'ils sont peu justifiés : soit que le gouvernement explique insuffisamment leurs raisons, soit qu'une gestion plus courageuse aurait pu les éviter. Examinons de plus près les thèmes qui nous ont servi d'ouverture.

Les caisses d'Assurances sociales sont vides. Les caisses d'épargne n'ont jamais été aussi pleines. Aucun rapport, semble-t-il, entre ces phénomènes. Et pourtant... Un besoin de plus en plus ressenti tisse un lien entre eux : celui de la sécurité. D'un côté, la prise en compte collective de la maladie, de l'accident du travail, de la retraite, les charges supplémentaires d'une famille ; de l'autre, la prévoyance privée, l'épargne liquide, toujours disponible pour les coups durs, grossissant à mesure que le risque augmente, celui du chômage notamment.

Le coût de la sécurité est de plus en plus élevé. En France, le budget social, plus lourd que le budget de l'Etat, représente à peu près 25 % de toute la production *nationale*.

Si l'on raisonne globalement, il est oiseux de se battre, comme on le fait aujourd'hui, sur le chiffre des « charges indues » supportées par le régime général de la Sécurité sociale. Sans doute peut-on discuter à perte de vue sur la meilleure manière de traduire la solidarité dans les faits, par l'impôt ou par les cotisations ; sans doute les agriculteurs ne paient-ils pas assez, relativement aux autres catégories sociales — ce qui est vrai aussi bien pour l'impôt que pour les cotisations.

Cela dit, *d'une façon ou d'une outre*, il faut financer les charges des mineurs, des marins, des cheminots, catégories pour lesquelles le rapport entre actifs et inactifs est défavorable, aussi bien que les allocations aux handicapés ; l'amortissement des investissements hospitaliers, certaines recherches médicales, etc.

La fiscalisation de la Sécurité sociale serait sûrement un pas vers plus de justice... si une réforme fiscale digne de ce nom avait elle-même éliminé les sources d'injustices.

La plupart des grands pays industriels connaissent le même processus inquiétant. La Bundesbank a publié récemment sur les charges sociales des chiffres qui donnent le vertige. En 1974, la République fédérale a dépensé pour la sécurité sociale trois fois plus qu'il y a dix ans. Depuis 1969, la note s'accroît en moyenne de 14 % par an, alors que le taux d'inflation *n*'atteint pas même la moitié aujourd'hui chez notre voisin d'outre-Rhin.

L'avancement de l'âge de la retraite conjugué avec la baisse de la natalité pourrait conduire nos pays à des situations explosives : plus de charges et moins de cotisants pour la Sécurité sociale. Sans doute, pour ne parler que de la France, le gouvernement est-il prudent dans l'octroi des possibilités des réductions du temps de la vie active.

(Lire la suite page 24.)

AU JOUR LE JOUR

LE FROC

Faire en sorte que les gens qui parlent une langue tirent tout le parti possible de ses ressources est une chose. Interdire par décret à cette langue l'inépuisable enrichissement du métissage et de la bâtardise en est une autre, qui flatte un secret racisme.

Donc, nous allons chasser les étrangers de notre domaine linguistique. Mais qui est étranger ? Ne serait-il bon bec que d'oïl ? Un mot basque, un mot breton, un mot de langue d'oc, sont-ils des étrangers en France ? Je veux bien, à la rigueur, surveiller mon franglais et limiter mon fragnol, mais ce n'est pas de sitôt que je jetterai mon froc aux orties.

ROBERT ESCARPIT.

AU PUPITRE DE L'ORCHESTRE DE PARIS

Le retour de Boulez

Le Tout-Paris artistique s'écrasait *lundi soir* au Palais des congrès, pour le premier concert que Pierre Boulez avait accepté de diriger à l'Orchestre de Paris : le président de la République, le secrétaire d'Etat à la culture, toute l'armée des hauts fonctionnaires, étaient là, comme pour ratifier solennellement, dans une rencontre « au sommet », les retrouvailles officielles de la Ve République avec celui qui fut longtemps l'enfant terrible de la France musicale, qui, il y a neuf ans et demi, disait « non à *Malraux* » et à « tous ceux qui de près ou de loin, en France ou à l'étranger, dépendent de l'organisation officielle de la musique ».

Boulez revient donc à Paris, comme toujours, en triomphateur ; gageons qu'*il ne s'est en rien affadi — même* s'il a un peu rogné ses *griffes*, — ce qui serait dommage, *car* il est pour la vie *musicale* un ferment nécessaire ; *réjouissons-nous* que la hache de guerre soit enterrée et que ce concert ait *pu avoir lieu au moment* où le nom de Marcel Landowski apparaît en toute justice au générique de cet Orchestre de Paris dont il fut, avec Charles Munch, le fondateur.

Ceux qui attendaient un choc *particulier de cette première* rencontre entre l'Orchestre de Paris et Boulez (qui l'avait parfois âprement critiqué) en ont été pour leurs frais. Il ne fut fort heureusement question que de musique.

Dans le « Ve Concerto pour piano » de Beethoven, le soliste *n'était* autre que Daniel Barenboïm, le chef actuel de l'Orchestre de Paris ; après la cadence initiale, limpide et scintillante de ce dernier, Boulez attaquait dans un « tempo » vif, conquérant, nerveux, un modèle d'énergie beethovénienne dépourvue de lourdeur et de ton oratoire. Les « soli » de Barenboïm, plus lents et rêveurs, ressortaient avec une grande clarté dans un autre registre. Pour l'« Adagio » Boulez adoptait un ton confidentiel, légendaire, de « *Belle au bois dormant* », auquel il manquait peut-être un certain caractère, celui d'une puissance latente au repos, mais toujours présente en ces longs soupirs de bonheur tandis que Barenboïm développait sagement l'admirable chant, avec plus d'ingénuité que de concentration intérieure.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 11.)

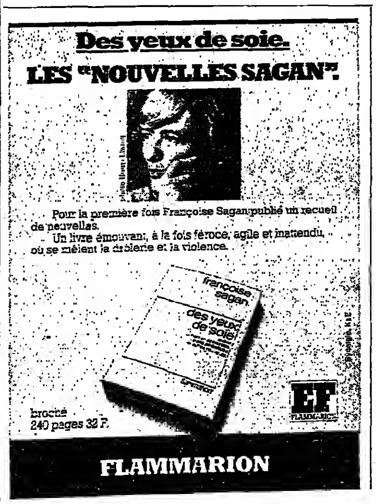

L'accident du Boeing libanais

AUCUN SURVIVANT PARMI LES 82 PASSAGERS OU MEMBRES DE L'ÉQUIPAGE

Au Plessis-Robinson

LE CORPS DE LAURENCE LECOMTE EST RETROUVÉ AU DOMICILE DE SES PARENTS

Premier tiercé à 5 F

LA BAISSE DES ENJEUX A ÉTÉ DE 21 %

EUROPE

Espagne

Tribune internationale

L'AVENIR DU SOCIALISME

par GREGORIO PECES-BARBA (*)

L'ESPAGNE des années 70, avec son entrée timide dans la société de consommation et d'abondance, mais dominée par le capitalisme et dépendante des sociétés multinationales, affronte comme les autres sociétés d'Europe et du monde le problème du futur du socialisme. Le socialisme en Espagne a-t-il un avenir ? Dans quelle direction cet avenir doit-il se développer ? Ce problème se pose avec une particularité due au caractère autoritaire du régime. La lutte pour le socialisme doit comprendre prioritairement la lutte pour la restitution de la souveraineté au peuple et pour la disparition des structures autoritaires.

Le but du socialisme espagnol n'est autre que la prise du pouvoir politique et économique par la classe ouvrière et la propriété sociale des moyens de production. Ces revendications contenues dans le programme du P.S.O.E. depuis sa fondation en 1879 sont encore en vigueur et constituent toujours un programme maximum. L'analyse de la réalité actuelle n'a pas modifié cette aspiration — bien au contraire. Pour la libération de la classe ouvrière et pour le développement de tous les hommes il est nécessaire que le pouvoir soit aux mains de cette classe qui comprend chaque jour un plus grand nombre de citoyens, ce nouveau « bloc historique » dont parle Garaudy. Pablo Iglesias, un des fondateurs du socialisme, résumait ainsi en 1887 le programme socialiste : « La conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière, la création d'un pouvoir révolutionnaire qui puisse exproprier le capitalisme, politiquement d'abord, économiquement après » (1).

Le socialisme espagnol ne peut pas renoncer au marxisme comme méthode d'analyse historique qui a démontré son efficacité et sa valeur. Depuis sa fondation, le socialisme espagnol est un socialisme marxiste. Mais il ne peut être en aucun cas une scolastique ; le socialisme espagnol doit être critique, démocratique et assumer toutes les forces révolutionnaires qui soient disposées à la lutte pour la transformation radicale des structures et la libération des travailleurs. C'est là la seule façon d'éviter la bureaucratisation et l'appauvrissement. Le socialisme, s'il veut transformer la structure sociale espagnole, doit être créateur, imaginatif, et former des hommes libres qui participent eux-mêmes aux changements du monde, de la société et du rythme de vie. Seul ce socialisme créateur peut affronter aujourd'hui le triple défi qui l'attend en Espagne.

***

Le problème n'est pas facile, il exige une stratégie simultanée sur trois fronts : face au capitalisme, face au « terrorisme » de la société de consommation, face à l'oppression autoritaire.

Mais comme programme minimum, il est nécessaire d'en finir avec les structures autoritaires de pouvoir en luttant pour la conquête de libertés et le règne du droit. Les socialistes espagnols savent que les libertés, et concrètement celles de réunion et d'association, peuvent renforcer les mouvements de la classe ouvrière pour continuer la lutte. C'est pour cela que le socialisme ne peut pas tomber dans un gauchisme à la poursuite d'une révolution impossible ici et maintenant, puisque les conditions objectives qui la permettraient n'existent pas. Comme disait Jaime Vera, contemporain de Guesde, et qui fut aussi l'un des fondateurs du socialisme espagnol : « Nous savons que toute révolution est précédée d'une évolution plus ou moins rapide, mais toujours longue ; nous nous garderons de vous laisser résoudre par la force ce que vous ne pouvez obtenir par la raison. Nous vous attendrons pour la bataille finale » (2). Objectivement, un gauchisme éthique animé de bonnes intentions, mais imprudent, peut être une arme de la répression et de la contre-révolution.

En Espagne, il existe depuis 1879 un mouvement socialiste : le parti socialiste ouvrier espagnol, déclaré illégal par le mouvement militaire vainqueur de la guerre civile. Le parti socialiste fut, avec les anarchistes et les communistes, l'objet de la répression des vainqueurs. Ses pertes se chiffrent par dizaines de milliers. Les hommes de l'exil ont maintenu pendant de longues années son drapeau, et de cela les véritables socialistes doivent être reconnaissants. La structure interne du P.S.O.E., démocratique, qui rend impossible la manipulation autoritaire des militants, lui a permis de traverser des crises et des situations très difficiles sans disparaître. Ni la scission communiste des années 20, ni la terrible crise de la République et de la guerre civile, ni l'incommunication entre une partie de l'exil et l'intérieur ne l'ont détruit.

AUJOURD'HUI, après le XIIe congrès célébré à Toulouse en 1974, reconnu par l'Internationale socialiste, il apparaît plus vivant, en plein essor, et comme l'instrument capable de prendre la tête de cette lutte pour le socialisme. Sa démocratie interne, sa flexibilité critique, son imagination, lui permettront de diriger en collaboration avec les autres secteurs (socialistes) la stratégie décrite dans cet article.

Si le parti socialiste est capable de maintenir sa lutte malgré la clandestinité et la répression qui est devenue plus efficace, et s'il sait intégrer tous les socialistes en évitant les éparpillements d'une social-démocratie néocapitaliste et d'un gauchisme dogmatique, il est hors de doute qu'il sera, comme il l'a déjà été, l'instrument-clé pour la construction du socialisme.

(*) Avocat, membre du parti socialiste ouvrier espagnol.

(1) Pablo Iglesias : *Réformisme social et luttes de classes*, œuvres complètes, tome I. Ed. Leviatan, p. 189.

(2) Dans le rapport à l'Institut de réformes sociales élaboré par le groupement socialiste madrilène et dont il fut l'auteur (1884).

Le ministre de l'intérieur condamne vigoureusement le terrorisme d'extrême droite

DEUX ARRESTATIONS

Madrid (*A.F.P.*). — M. Manuel Fraga Iribarne, ministre de l'intérieur, a condamné publiquement l'attentat, attribué à des éléments d'extrême droite, perpétré ces derniers jours contre le siège d'une association de quartier à Barcelone. Il a promis de faire la lumière sur cette affaire. Mais le ministre avait déjà annoncé des mesures contre l'extrême droite. C'est la première fois, depuis la fin de la guerre civile, qu'une personnalité officielle dénonce en terme aussi vigoureux « *ceux qui se considèrent comme les gardiens de l'ordre* ».

Outre le cocktail Molotov lancé contre le siège de l'association du quartier de San Andrès — qui regroupe des militants ouvriers et syndicalistes. — plusieurs attentats avaient eu lieu ces derniers mois contre des librairies de Barcelone. Le 5 janvier, la police de la métropole catalane a arrêté deux extrémistes de droite accusés d'avoir participé à plusieurs de ces attentats. Jusqu'alors, les plaintes des libraires étaient demeurées sans effet.

D'autre part, la journée du 5 janvier a été marquée en Espagne par plusieurs manifestations en faveur de l'amnistie et pour une amélioration des salaires, notamment à Madrid, Bilbao et Pampelune. La police est intervenue à plusieurs reprises pour disperser les manifestants, mais on ne signale pas d'incidents graves ni d'arrestations. A Madrid, en particulier, mille deux cents employés du métro ont occupé, une partie de la journée, un dépôt de wagons pour protester contre le refus de la direction d'accéder à leur demande d'augmentation des salaires. La police est intervenue pour faire évacuer le dépôt.

Environ dix mille manifestants ont, d'autre part, défilé le 5 janvier dans les rues de Pampelune aux cris d' « *amnistie* » et « *liberté* ». Ils se sont rendus à la prison de la ville où sont enfermés plusieurs prisonniers politiques. Les manifestants ont entonné des hymnes basques. Ils se sont dispersés avant l'intervention des forces de l'ordre.

● *Des élections municipales et provinciales* auront lieu avant la fin de 1976 en Espagne, déclare le ministre espagnol des affaires étrangères, dans une interview au quotidien ouest-allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, publiée le 5 janvier. « *Tous les Espagnols âgés de plus de dix-huit ans pourront élire leurs représentants aux conseils municipaux et provinciaux. Après quoi, je crois que nous aurons un Parlement dont les députés seront élus par le peuple espagnol* », précise le comte de Motrico. — (*A.F.P.*)

[La déclaration du comte de Motrico concernant les prochaines élections municipales et provinciales recoupe l'interview accordée par M. Carlos Arias Navarro à « Newsweek », dans laquelle le chef du gouvernement espagnol annonçait des élections au niveau régional avant la fin de 1976 (« le Monde » du 6 janvier).]

République démocratique allemande

M. Oskar Fischer aura deux entretiens avec M. Sauvagnargues

Arrivé ce mardi matin 6 janvier à Paris, M. Oskar Fischer, ministre des affaires étrangères de la R.D.A., a, dans l'après-midi, un entretien avec M. Sauvagnargues, qui le recevra à dîner. Mercredi, M. Fischer visitera le château de Versailles, puis il offrira un déjeuner en l'honneur du ministre français des affaires étrangères avec qui il aura un second entretien. Il tiendra, mercredi, une conférence de presse qui sera suivie d'une réception. Le ministre est-allemand repartira jeudi matin pour Berlin.

Cette visite est la première à ce niveau depuis que les deux pays ont établi, le 9 février 1973, des relations diplomatiques. Au cours de l'été 1973, M. Scholle, ministre est-allemand du commerce extérieur, était venu à Paris. En mars 1974, M. Guéna, ministre français de l'industrie, est allé à la Foire de Leipzig. En avril 1975, M. Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et, en juillet 1975, M. Ségard, ministre du commerce extérieur, ont été reçus à Berlin-Est. Le contact le plus élevé au niveau politique a été pris lors de la visite à Paris, en mai dernier, du vice-président des affaires étrangères de la R.D.A., M. Neir.

PORTRAIT

Un petit tailleur des Sudètes

M. Oskar Fischer est un Allemand des Sudètes, né en 1923 à Asch, en Tchécoslovaquie, dans une famille ouvrière. Apprenti tailleur, il est mobilisé pendant la guerre mondiale et envoyé sur le front de l'Est. De sa captivité en U.R.S.S., il revient communiste en 1946 et fait alors carrière dans la F.D.J., l'organisation des jeunesses communistes d'Allemagne de l'Est. Il en gravit tous les échelons dans le Land de Brandebourg, avant d'être admis, en 1971, au comité central du parti socialiste unifié (parti communiste).

En 1955, il entre aux affaires étrangères et passe notamment quatre ans comme ambassadeur à Sofia. En 1965, il est vice-ministre, puis, en 1973, premier vice-ministre des affaires étrangères. En fait, il exerce les fonctions de ministre pendant la longue maladie dont devait mourir son prédécesseur, M. Winzer, auquel il a succédé il y a juste un an.

Grande-Bretagne

M. Enoch Powell relance sa campagne contre l'« immigration de gens de couleur »

De notre correspondant

Londres. — M. Enoch Powell, autrefois l'idole de la droite conservatrice et aujourd'hui député unioniste de l'Ulster, vient, dans un discours devant les Rotariens du Surrey, de relancer sa campagne contre l'immigration des gens de couleur en Grande-Bretagne. Il a non seulement nié que le Royaume-Uni ait la moindre obligation de recevoir les citoyens de ce qu'il est convenu d'appeler le « *nouveau Commonwealth* », mais a soutenu que le Parlement de Westminster avait le devoir de prévenir un accroissement de la population de couleur.

Il y a huit ans que M. Powell, qui faisait alors partie du cabinet fantôme de M. Heath, avait soulevé une tempête en annonçant que si l'immigration des familles de race étrangère devait continuer, le jour viendrait inévitablement où les villes de Grande-Bretagne verraient couler « *une rivière de sang dans leurs rues* ».

Après cet éclat, il perdit sa place au sein de la direction du parti conservateur. Il n'en continua pas moins sa campagne de façon intermittente. L'un de ses arguments a été que les autorités dissimulent la vérité en falsifiant les statistiques. Sur ce point, il vient de remporter un succès tout à fait inattendu. Le ministère de l'intérieur a, en effet, été contraint d'admettre que, par suite d'une « erreur matérielle », les statistiques auraient sous-évalué sérieusement le nombre des immigrants. Les calculs rectifiés du Home Office précisent donc que le nombre réel des immigrants de couleur en 1973, évalué tout d'abord à dix-sept mille, était en réalité de quatre-vingt-neuf mille et, durant les vante, le chiffre réel a dépassé quatre-vingt-neuf mille et durant les neuf premiers mois de 1975, il a atteint soixante-quinze mille.

Les autorités de Whitehall avaient fait de leur mieux pour dissimuler cette erreur de calcul. Il a fallu toute la perspicacité de M. Powell pour en découvrir l'aveu dans la réponse écrite donnée à une question parlementaire au mois de novembre. Rien ne pouvait mieux servir la cause du champion de l'extrême droite nationaliste dénonçant une « immigration sans fin » qui aura pour résultat, selon lui, de submerger la population d'origine britannique. Il est significatif que même dans des milieux modérés beaucoup de voix s'élèvent aujourd'hui pour exiger du ministre de l'intérieur qu'il explique la légèreté ou l'incompétence surprenante de ses services, qui ont minimisé à tel point le nombre des immigrants en Grande-Bretagne. — J. W.

COINCIDANT AVEC CELUI DE KONRAD ADENAUER

Le centenaire de Wilhelm Pieck met en relief la division de l'Allemagne

De notre correspondant

Vienne. — Alors que l'Allemagne de l'Ouest évoque ces jours-ci le souvenir de Konrad Adenauer, premier chancelier de la République fédérale (*le Monde* du 7 janvier 1976), à l'est, le parti communiste célèbre avec solennité le centième anniversaire de la naissance de Wilhelm Pieck, premier président de la République démocratique allemande. Le nom du second est assurément moins connu de nos jours que celui du premier, mais le hasard de l'histoire les a fait naître à deux jours d'intervalle, les 3 et 6 janvier 1876 ; ce fait explique qu'ils reçoivent en même temps, l'un à Bonn, l'autre à Berlin-Est, l'hommage du peuple allemand divisé.

Les discours prononcés à cette occasion montrent combien, à l'est comme à l'ouest, le regard jeté vers le passé est sélectif. L'histoire des deux Etats allemands donne lieu à deux interprétations radicalement opposées et qui s'ignorent. Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'Opéra de Berlin-Est à la mémoire de Wilhelm Pieck, « *révolutionnaire, patriote et internationaliste passionné* », M. Erich Honecker, premier secrétaire du parti socialiste unifié est-allemand, n'a pas fait allusion une seule fois au chancelier rhénan amateur de roses.

A travers la vie de l'ancien président de la R.D.A., c'est l'histoire de l'Allemagne telle qu'elle fut vécue par le mouvement ouvrier de ce pays depuis le début du siècle qu'a retracée M. Honecker. Entré « *dans les rangs des combattants du socialisme* » du vivant de Friedrich Engels, spartakiste puis co-fondateur, « *avec Karl et Rosa* » (Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg), du parti communiste allemand (K.P.D.) en 1918-1919, Wilhelm Pieck, qui connut personnellement Lénine, survécut à la montée du fascisme, puis à l'exil à Moscou, avant le retour dans Berlin en ruine en 1945.

Cette biographie rapidement brossée de « fils du peuple » a été l'occasion pour le chef du P.C. est-allemand de laisser transparaître quelques-unes des préoccupations actuelles du mouvement communiste. Ainsi M. Honecker a salué l'engagement de W. Pieck avant la première guerre mondiale contre les « opportunistes de droite » au sein du parti social-démocrate. « *Wilhelm Pieck*, a-t-il dit, *appartenait aux héros révolutionnaires du mouvement ouvrier allemand, à ceux qui tenaient haut la bannière de l'internationalisme prolétarien.* »

Plus tard, toutefois, en 1935, lors du septième congrès du Komintern, le dirigeant communiste se révéla être un partisan de la ligne de « front populaire » ; la même année, à la conférence de Bruxelles, il devenait président d'un K.P.D. qui rompait enfin avec son sectarisme passé. En même temps, W. Pieck était parfaitement conscient, en léniniste convaincu, qu' « *une claire définition politique des objectifs du parti, une organisation stricte et un comportement discipliné de ses membres sont décisifs pour que la classe ouvrière puisse remplir sa mission historique* ». Comme la plupart des chefs communistes de cette période, il ne concevait l'unité que comme l'absorption de ceux qui s'alliaient au P.C.

C'est ce qui advint dans l'Allemagne démocratique d'après-guerre. La poignée de mains d'avril 1946 entre W. Pieck et le chef social-démocrate Otto Grotewohl marquait la naissance du parti socialiste unifié (S.E.D.), « *triomphe de la cause du prolétariat révolutionnaire* », selon M. Honecker. Elle scellait surtout l'engloutissement au sein de la masse communiste des quelques socialistes ayant choisi la voie de l'unité.

Tandis que l'ancrage de l'Allemagne fédérale dans le monde occidental demeure l'un des éléments durables de l'héritage d'Adenauer, Wilhelm Pieck fut pour sa part, très tôt, un ami de l'U.R.S.S. Il était convaincu, a déclaré M. Honecker, « *qu'une politique d'amitié à toute épreuve avec l'Union soviétique garantissait l'essor économique et culturel de notre peuple et son existence pacifique* ».

Le récent traité signé avec Moscou, a fait remarquer le premier secrétaire, correspond à cet esprit, qui était aussi celui d'Otto Grotewohl et de Walter Ulbricht. Ce fut la seule mention de ce dernier dans le discours de M. Honecker. Véritable rival et bête noire pendant une vingtaine d'années de Konrad Adenauer, le « maître d'école saxon » n'incarna-t-il pas pourtant mieux la République démocratique allemande d'après-guerre que la figure patriarcale mais finalement sans grand relief politique de Wilhelm Pieck ? Le centième anniversaire de Walter Ulbricht ne sera célébré il est vrai qu'en 1993, presque en même temps, si on y songe encore à l'Ouest, que celui de Heinrich Luebke, qui fut pendant quelques années un président de la République fédérale bien falot.

MANUEL LUCBERT.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article concernant la rencontre du chancelier Bruno Kreisky et du président Tito (*le Monde* du 31 décembre 1975), c'est par erreur que nous avons indiqué qu'un projet de loi concernant les « *groupes nationaux non germaniques vivant en Autriche* » *se serait heurté au désaccord des partis d'opposition lorsque le chancelier leur en a soumis le contenu vers la mi-décembre* ».

VAGUE D'ATROCITÉS EN ULSTER

Dublin. — La tragique embuscade qui a coûté, lundi 5 janvier, la vie à dix ouvriers protestants alors qu'ils rentraient de leur travail en minibus, est l'une des pires atrocités commises en Ulster depuis le début des troubles, il y a six ans. On suppose que l'aile provisoire de l'IRA est à l'origine de cet acte barbare qui a provoqué une vive émotion dans toute l'île. Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, a déclaré que cet attentat était « *du gangstérisme pur et simple* », tandis que le premier ministre de la République d'Irlande, M. Cosgrave, affirmait qu'aucun adjectif n'était assez fort pour qualifier les meurtres de protestants et de catholiques.

La recrudescence de la violence ne fait que confirmer les craintes exprimées depuis l'échec apparent de la Convention constitutionnelle, alors que n'apparaît aucune initiative politique. On compte au total plus de mille trois cents victimes depuis que les troubles ont commencé. Les hommes politiques modérés des deux communautés, unionistes et nationalistes, ainsi que le gouvernement de Dublin accusent les partis de la coalition loyaliste d'être, en grande partie, responsables de cette situation.

En refusant de confier l'administration de la province à des représentants des deux communautés, ils ont fait le jeu du mouvement républicain extrémiste de l'IRA provisoire, dont la philosophie nationaliste et plutôt naïve risque maintenant d'avoir des conséquences tragiques, non seulement en Ulster, mais aussi dans la République d'Irlande.

Le président du parti catholique, le S.P.L.P., M. Seamus Mallon, qui représente la circonscription de South Armagh, où se sont produits la plupart des événements tragiques de ces derniers jours, a déclaré lundi que les activités de l'IRA « *mettent la communauté entière en sang* ». Pour sa part, le gouvernement de la République a non seulement condamné les terroristes loyalistes qui ont revendiqué les attentats à la bombe dans le Sud, le mois dernier, mais aussi les terroristes républicains qui, par leurs activités en Ulster et en Angleterre, continuent de provoquer les protestants.

Malgré toutes les condamnations qu'elle s'est attirées, et en dépit du fait que sa campagne militaire n'a le soutien moral que d'une faible partie de la population nationaliste de l'Ulster et d'un pourcentage plus minime encore des habitants du Sud, l'Organisation républicaine, dont les membres se plient à une discipline rigide, refuse obstinément d'abandonner son objectif principal : le départ de l'administration britannique.

Longtemps, elle ne s'est attaquée qu'à l'armée britannique en Ulster, ou encore, pour gêner économiquement la Grande-Bretagne, à des propriétés dans la province. Mais la communauté protestante a toujours considéré, non sans raison semble-t-il, que la campagne de l'IRA provisoire était dirigée contre elle-même.

Accusée d'être étroitement nationaliste, de ne présenter que des formules sans contenu réel, telle que la réunification de l'Irlande, l'IRA provisoire a diffusé un document *Eire Nua* (Irlande Nouvelle) dans lequel elle propose un système fédéral. L'île comprendrait quatre Parlements régionaux représentant les quatre provinces. Au sein du Parlement de l'Ulster, les protestants seraient majoritaires et pourraient ainsi défendre leurs propres intérêts. Sur le plan idéologique, les « provos » rejettent « *le capitalisme de l'Europe de l'Ouest et le socialisme de l'Europe de l'Est* », optant pour « une *République socialiste et démocratique* ».

Nés à la suite d'une scission, en 1969, au sein du Mouvement républicain, les « provos » ont été, à plusieurs reprises, en conflit avec *leurs anciens collègues de l'aile officielle* de l'IRA. Les « *officiels* » s'intéressant moins à la question « *nationale* » qu'aux questions sociales et économiques dans les deux parties de l'île. Depuis 1972, ils ont conservé un cessez-le-feu et ont condamné la campagne des « provos ».

Le gouvernement britannique a négocié avec les leaders de l'IRA provisoire qui étaient décidés à poursuivre leur campagne militaire non seulement en Ulster, mais dans tout le Royaume-Uni. L'ancien secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. William Whitelaw, avait réussi, à la suite de pourparlers secrets qu'il avait eus avec eux, en juin 1972, à organiser une trêve qui n'a duré que douze jours. Son successeur, M. Merlyn Rees, a suivi cette voie dans l'espoir d'un apaisement politique.

Au début de l'an dernier, les « provos » ont proclamé un cessez-le-feu qui, en principe, dure encore, mais qui, dans la pratique, n'a plus aucun sens. Au fur et à mesure qu'ils se sont rendu compte que le gouvernement britannique ne voulait pas déclarer qu'il quitterait l'Ulster, les républicains extrémistes se sont désintéressés du rétablissement de la paix. Les nombreux incidents qu'ils ont provoqués depuis six mois en Grande-Bretagne et en Ulster le prouvent à l'évidence. Insensibles à l'hostilité de la presse anglaise et irlandaise, qui les traite non pas de « *révolutionnaires* » mais de « *gangsters* », les hommes de la brigade de l'Organisation à Belfast ont déclaré ouvertement cette semaine qu'ils comptaient relancer à la fin du *mois une campagne de violence* si le gouvernement britannique ne cédait pas à leurs demandes. Il est donc difficile de prévoir une issue à cette crise.

JOE MULHOLLAND.

Grèce

REMANIEMENT MINISTÉRIEL LIMITÉ

Athènes (*A.F.P.*). — Le premier ministre grec, M. Caramanlis, a procédé, lundi 5 janvier, à un léger remaniement ministériel.

Le premier ministre a accepté la démission des ministres de l'ordre public, M. Solon Ghikas, et de l'éducation nationale, M. Panayotis Zepos. Ils seront respectivement remplacés par M. Stamatis, soixante et un ans, actuel vice-président du Parlement et député du parti de M. Caramanlis depuis 1956, et M. Georges Rallis, qui continuera à assumer, à titre provisoire, ses fonctions de ministre délégué à la présidence du conseil.

En acceptant les démissions de MM. Ghikas et Zepos, M. Caramanlis les a chaleureusement remerciés des services rendus dans une période et durant des circonstances « critiques ». Le général Ghikas avait été accusé d'avoir des liens étroits avec des officiers d'extrême droite, dont certains auraient appartenu à la junte qui prit le pouvoir en 1967.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

La crise du Sahara occidental

Le rôle de Paris est loin d'être neutre

écrit « El Moudjahid »

« *Le rôle de Paris est loin d'être neutre dans l'agression maroco-mauritanienne contre l'intégrité du Sahara occidental* », affirme le quotidien algérois *El Moudjahid* dans son édition du lundi 5 janvier. L'auteur de l'article déclare que « *les dirigeants du Front Polisario ont, à maintes reprises, informé l'opinion publique mondiale que, parmi le matériel militaire saisi sur les soldats monarchistes mis hors de combat, l'armement français figurait en bonne place* ». Il ajoute qu' « *un nombre considérable de rations alimentaires utilisées par l'armée française ont été envoyées à l'armée royale pour être distribuées durant la « marche verte »* ».

Pour *El Moudjahid*, la France est sans conteste le pays européen à qui revient de plus en plus « *la palme de l'intervention contre les peuples opprimés* ». Evoquant les livraisons au Zaïre de chars, d'auto-mitrailleuses et d'avions Mirage, il n'hésite pas à écrire qu' « *en Angola la politique française est franchement subversive* ». Après avoir rappelé le voyage à Madrid de M. Giscard d'Estaing lors de l'intronisation de Juan Carlos, le journal conclut : « *La volonté française d'indépendance s'est quelque peu émoussée, bien qu'à Paris on affirme formellement que rien n'est changé. Entre une Espagne qui veut s'intégrer dans l'OTAN et une France qui ne peut pas vouloir en sortir sans rémission, il semble bien qu'il y ait plus qu'une large sympathie, une complicité et une volonté de créer une Europe politique et militaire dont on peut dès maintenant concevoir qu'elle sera à la remorque de l'impérialisme américain.* »

● AU MAROC, M. Mohamed Boudiaf, l'un des chefs « historiques » du F.L.N. algérien qui déclenchèrent la lutte de libération le 1er novembre 1954, a pris position, dans une déclaration datée du 31 décembre, en faveur des thèses marocaines sur le Sahara occidental. M. Boudiaf, qui est dans l'opposition depuis 1962, et qui vit en exil au Maroc, estime que « *l'acharnement des dirigeants algériens à vouloir à tout prix la naissance d'un nouvel Etat souverain au Sahara cache mal des arrière-pensées hégémoniques* ».

Les autorités marocaines ont arraisonné un chalutier soviétique qui croisait au large des côtes du Sahara occidental, et qui a été conduit à Agadir pour « *vérification* ». Selon des informations en provenance de Madrid, ce bâtiment serait chargé d'armes et de munitions.

Enfin, deux coopérants français en poste à Agadir, qui étaient partis en excursion dans le Sud à l'occasion des congés de Noël, n'ont pas reparu, et une certaine inquiétude se fait jour à leur sujet.

● A ALGER, le Front Polisario a annoncé qu'il avait mis hors de combat, lors d'un affrontement, le 31 décembre, cinquante soldats mauritaniens.

● A BEYROUTH, le bulletin hebdomadaire *Al Nahar Arab Report* a affirmé, lundi, que la Libye avait mis à la disposition de l'Algérie des chasseurs bombardiers Mirage et certains types d'armes dont l'Algérie pourrait avoir besoin, dans le cas d'une confrontation avec le Maroc. — *(Reuter, A.F.P.)*

Tunisie

Huit responsables de l'U.G.T.T. sont exclus de la centrale syndicale

De notre correspondante

Tunis. — Le conseil national de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), réuni les 3 et 4 janvier, a décidé l'« *exclusion définitive* » de huit de ses membres. Le communiqué, publié le 5 janvier et signé par le secrétaire général, M. Habib Achour, donne la liste des exclus : en tête figure le nom de M. Farhat Dachraoui, ministre des affaires sociales de 1971 à 1974, accusé voici quelques semaines d'avoir été entraîné dans un « complot » visant à écarter M. Achour (*le Monde* daté 23-24 novembre 1975). Celui-ci avait dénoncé en termes vigoureux les « manœuvres » dirigées contre lui. Il avait été largement soutenu au cours de nombreux meetings organisés par les fédérations régionales. Certains responsables avaient même proposé de l'élire « secrétaire général à vie ». M. Achour s'en était pris aux « *ennemis de l'U.G.T.T., patrons ou vilains politiciens qui grossissent démesurément l'importance des grèves (...). Ces gens essaient d'effrayer le gouvernement et de présenter un tableau très sombre de la situation sociale afin de l'amener à prendre position contre les syndicats* ». Le journal de la centrale, *Ech Chaab*, avait aussi mis en cause l'action des cellules professionnelles du Néo-Destour (parti unique) et leur rôle dans le déclenchement de certaines grèves.

M. P.

[Le « contrat de progrès » que le premier ministre, M. Nouira, a proposé au pays lors du neuvième congrès du Néo-Destour à Monastir, en septembre 1974, implique que les conflits entre partenaires sociaux doivent être réglés par la négociation, afin que le développement économique du pays ne soit pas entravé. Toutes les organisations nationales, et notamment l'U.G.T.T., doivent appuyer cette politique, qui s'est traduite notamment par la signature de plusieurs conventions collectives. Elle est compromise cependant par des grèves « sauvages », d'où les critiques adressées à la centrale, accusée par certains de mal contrôler les travailleurs, et par d'autres de freiner les luttes.]

A la conférence sur « la Namibie et les droits de l'homme »

Le président Senghor appelle la communauté internationale à « prendre ses responsabilités »

Dakar *(A.F.P.)*. — M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, a demandé lundi 5 janvier, à Dakar, à la communauté internationale de « *prendre ses responsabilités* » à l'égard de l'Afrique du Sud qui, a-t-il dit, contredit tous les jours les buts et les principes de l'Organisation des Nations unies.

Dans son discours d'ouverture de la conférence internationale sur « la Namibie et les droits de l'homme » (*le Monde* du 6 janvier), M. Senghor a notamment rappelé que, le 20 mai 1975, l'Afrique du Sud avait catégoriquement refusé de changer de politique en Namibie et de quitter ce pays le 30 mai, malgré l'intervention des Etats-Unis et de la France.

De son côté, M. Sam Nujoma, président de la South West African People's Organization (SWAPO), a déclaré que « *l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud constitue une menace pour la paix mondiale* », et que Pretoria utilise ce pays comme « *camp d'entraînement* » des éléments « *réactionnaires africains* » et portugais.

M. Sean Mac Bride, commissaire des Nations unies pour la Namibie, a révélé, au cours d'une conférence de presse tenue le 4 janvier, que la SWAPO envisage de donner des garanties aux 87 000 Blancs qui vivent actuellement en Namibie parmi une population totale de 1 200 000 habitants.

Selon M. Mac Bride, le seul problème qui risque de se poser en Namibie est celui des 35 000 ressortissants allemands qui occupent 67 % des terres cultivables. « *Il est évident*, a-t-il déclaré, *qu'ils ne pourront pas conserver ce privilège.* » Le commissaire des Nations unies pense, à ce propos, que la République fédérale d'Allemagne pourrait aider à leur rapatriement.

Parmi les trois cents participants à la conférence de Dakar se trouvent des juristes sud-africains et des membres de l'Eglise luthérienne d'Afrique du Sud, personnalités libérales opposées au régime de l'« apartheid ».

● UNE DELEGATION DE PARLEMENTAIRES FRANÇAIS, membres de l'Association Europe-Afrique, est arrivée, lundi 5 janvier, à Yaoundé pour une visite de huit jours au Cameroun. La délégation, composée de six parlementaires, est présidée par M. Xavier Deniau, député du Loiret (apparenté U.D.R.).

D'autre part, M. Jacques Foccart, ancien secrétaire général pour les affaires africaines et malgaches, est arrivé lundi soir à Yaoundé en visite privée. — *(A.F.P.)*.

● M. ABDOULAYE WADE, secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (P.D.S.), mouvement autorisé d'opposition, a invité le président Senghor à assister au premier congrès national de son parti, qui aura lieu fin janvier à Kaolack. — *(Reuter.)*

Angola

Le M.P.L.A. prend deux villes au nord

(Suite de la première page.)

● A ADDIS-ABEBA, où s'ouvre le 10 janvier la réunion « au sommet » de l'O.U.A., les premiers membres des délégations de la Zambie, du Cameroun et de la Tanzanie sont déjà arrivés. Parlant de cette réunion, lundi 5 janvier, à Conakry, M. Sekou Touré, président de la République de Guinée, a assuré que « *la seule façon d'éviter un éclatement de l'O.U.A. consiste, pour les Etats africains, à reconnaître la République populaire de l'Angola* ».

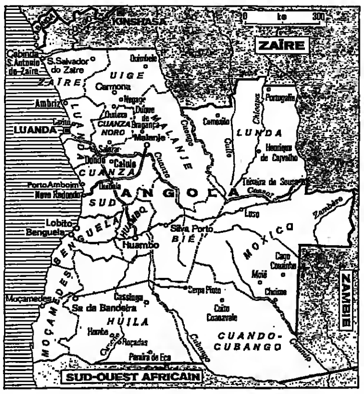

● A LONDRES, le Foreign Office a répliqué, lundi 5 janvier, à une « révélation » faite l'avant-veille par M. Jeremy Thorpe. Le chef du parti libéral britannique s'était dit convaincu par « *un informateur absolument sûr* », que l'U.R.S.S. avait versé cinquante millions de dollars sur un compte en Suisse à « *un ou plusieurs chefs d'Etat africains* » pour en obtenir la reconnaissance du régime de Luanda. Le Foreign Office assure « *n'accorder aucune créance à ces allégations* ».

Une autre « information » diffusée lundi dans la capitale britannique faisait état d'un « *débarquement des marines en Angola* ». Aussitôt démentie par le département d'Etat américain, elle a eu du moins l'effet — peut-être souhaité — de faire monter de dix livres le cours de la tonne de cuivre à la bourse des métaux.

Enfin, alors que La Barbade avait refusé l'autorisation d'escale aux avions cubains à destination de l'Angola, de nombreux appareils de type « Britannia » en provenance de La Havane utiliseraient depuis plusieurs jours, selon l'agence France-Presse, l'aéroport international de Santa-Maria, aux Açores.

L'OR DE MOSCOU ?

Selon M. Jeremy Thorpe, chef du parti libéral britannique, que citent plusieurs quotidiens de Londres dans leurs éditions du 3 janvier, l'Union soviétique aurait versé « de l'or » à certains Etats africains pour qu'ils reconnaissent la République populaire d'Angola (M.P.L.A.).

S'il a refusé de donner les noms des pays en cause, M. Thorpe n'en a pas moins précisé : « Je n'ai aucun doute sur l'authenticité de cette information. Ma source est sûre. » L'Union soviétique aurait versé 50 millions de dollars, sous forme d'or, en Suisse, pour obtenir cette reconnaissance « d'un ou de plusieurs chefs d'Etat ».

Un membre du haut commissariat du Nigéria à Londres a qualifié les propos de M. Thorpe d'« absurdes ». « Pourquoi ne cite-t-il pas les pays en question plutôt que de calomnier tous les pays d'Afrique ? », a-t-il demandé. Le Nigéria a reconnu récemment la R.P.A. Le représentant du Ghana à Londres a estimé que M. Thorpe ne « devrait pas faire des déclarations aussi graves sans les étayer ».

Dans la presse hebdomadaire

Entre la poire et le fromage

Trois mouvements de libération se disputent le contrôle de l'Angola, dégagé de la tutelle portugaise depuis le 11 novembre. Soutenu par l'Union soviétique, le M.P.L.A. combat le F.N.L.A., qui reçoit les appuis du Zaïre, des Etats-Unis et de la Chine, et l'UNITA, qui bénéficie du soutien de la Tanzanie et de la Zambie. La guerre civile en Angola est ainsi devenue un conflit international qui conduit les commentateurs à s'interroger sur les relations Est-Ouest.

A l'occasion du bilan qu'il dresse de l'année écoulée, l'éditorialiste de *RIVAROL* écrit : « *1975, l'année d'Helsinki* », aura notamment vu « *l'Angola, délivrée de l'« oppression capitaliste », devenir — au centre de l'Afrique — une proie de choix pour l'impérialisme communiste : Moscou et La Havane ne se donnent même pas la peine de camoufler leur intervention massive, l'estimant normale et légitime (sous le signe sans doute de l'« esprit d'Helsinki »)* *tandis que le Congrès américain, redoutant comme la peste un nouveau Vietnam (surtout en une année électorale), refuse les crédits demandés par la Maison Blanche et condamne M. Kissinger à ne pouvoir élever qu'une protestation platonique* ».

C. Gabriel, dans *ROUGE*, trotskiste, réfute l'expression d'« Angola, nouveau Vietnam ». Affirmant qu'« *il s'agit pour la bureaucratie soviétique de préserver, voire de satisfaire, sa clientèle diplomatique africaine parmi laquelle il faut placer le Congo, la Tanzanie, la Guinée, l'Algérie, et maintenant la Guinée-Bissau* », et qu'« *une partie de la bourgeoisie américaine choisit une solution plus souple envers l'Angola que le soutien bovin à l'Afrique du Sud* », il assure qu'« *un consensus recouvrant plus ou moins un nouveau projet de gouvernement de coalition à Luanda est envisageable. Outre le caractère totalement différent des forces politiques en présence*, poursuit-il, *ceci détruit un peu plus la formule tape à l'œil du « nouveau Vietnam » en Angola. Il ne s'agit pas d'une bataille contre l'établissement d'un Etat ouvrier (le premier) en Afrique noire, et même si le conflit s'avérait de longue durée, il n'impliquerait nullement les risques de la révolution indochinoise pour l'impérialisme américain* ».

Pour Pierre Salinger, qui évoque dans *L'EXPRESS* « *la fièvre présidentielle* » aux Etats-Unis, « *il sera bien difficile pour le gouvernement américain* [pendant toute cette année électorale] *de pratiquer une diplomatie cohérente* ». Il en veut pour exemple « *la décision du Sénat de refuser tout crédit au gouvernement pour l'aide à l'Angola vis-à-vis de l'Union soviétique*, explique-t-il, *le président Ford et son secrétaire d'Etat Henri Kissinger sont d'accord pour penser qu'il faut à la fois poursuivre la détente et contrer fermement toute tentative de Moscou d'étendre son influence, comme en Angola. Mais ils sont attaqués sur deux fronts : la droite leur reproche la détente; la gauche, l'intervention en Angola. La campagne électorale ne va pas arranger les choses.* »

Claude Bonjean, dans *LE POINT*, rappelle : « *Nul n'ignorait que depuis un an l'Union soviétique et les Etats-Unis équipaient en armes leur client respectif (...). Mais le monde en avait vu d'autres, et on savait les Soviétiques et les Américains décidés à maîtriser ces conflits « secondaires »*. Il note que « *les événements prennent une allure étrange. Tout se passe*, ajoute-t-il, *comme si soudain l'arrangement conclu entre Moscou et Washington avait cessé de fonctionner* ». Comme si l'U.R.S.S. « *avait dupé* » les Etats-Unis. Pour Claude Bonjean, la politique soviétique s'explique par la situation américaine où « *l'exécutif* [est] *affaibli*, [la] *diplomatie empêtrée*, [la] *C.I.A. sens dessus dessous* ». Selon lui, les dirigeants soviétiques prévoient « *la paralysie complète en cette année électorale; alors ils avancent* ».

Sous le titre « *La fin des sourires* », François Schlosser écrit, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, qu' « *il y a deux ans, Kissinger et Gromyko se seraient fort bien accommodés* » du conflit congolais. « *Ils se seraient simplement fixé*, ajoute-t-il, *à l'occasion d'une rencontre, entre la poire et le fromage, quelques règles de conduite réciproque sans dramatiser. Aujourd'hui, pour ce conflit périphérique, Washington et Moscou ont failli ressusciter le vocabulaire des défis d'autrefois.* »

Pierre Vernant affirme, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, qu'il n'est pas possible, « *aussi bien pour l'impérialisme américain que pour l'U.R.S.S. de laisser le champ libre. Et c'est pour asseoir leur influence auprès du futur Etat angolais qu'aujourd'hui les Etats-Unis d'un côté, et l'U.R.S.S. de l'autre, ont été amenés à soutenir chacun « leur » mouvement nationaliste, (...) au risque de voir leurs rapports s'envenimer, au risque de mettre le doigt dans l'engrenage et de déclencher une escalade qu'ils n'auront pas voulue et qu'ils seront incapables de contrôler. Cette situation*, conclut-il, *illustre à sa manière l'hostilité de fond qui, quelle que soit la volonté des deux camps, oppose l'impérialisme et l'U.R.S.S.* ».

Dans *PARIS-MATCH*, Victor Zorza affirme que « *le Kremlin a désormais choisi une ligne dure* ». Pour lui, « *aucun leader soviétique ne peut croire que les révolutions de type communiste peuvent être couronnées de succès dans les pays les plus évolués de l'Ouest. Il est évident, en revanche*, poursuit-il, *qu'on ne doute pas au Kremlin du succès d'une politique activiste révolutionnaire au moment où le capitalisme est en crise. La poussée soviétique en Angola est en partie le résultat de cette analyse. On considère, au Kremlin, que les « combats de libération nationaux » dans les anciennes colonies de l'Occident sont l'un des éléments les plus importants d'un mouvement de révolution mondiale que favorise la crise actuelle du capitalisme* ».

Georges Girard, dans *FRANCE-NOUVELLE*, hebdomadaire du P.C.F., se penche sur la place de la France dans le monde et, plus précisément, envisage ce qu'elle serait dans le cas d'une victoire de la gauche. Il relève que « *les forces impérialistes ne resteront pas sans réagir à l'avènement du socialisme en France* ». Il évoque alors l'hypothèse d'une intervention militaire et écrit : « *Même à Cuba, sous le nez de l'oncle Sam, l'impérialisme américain ne s'y hasarde pas après l'humiliante défaite de la baie des Cochons. Même en Angola, il lui est désormais difficile de soutenir ouvertement ses fantoches. En affirmant leur complicité avec l'Afrique du Sud, les Etats-Unis prennent le risque de se couper de tous les pays africains, y compris de ceux qu'ils influencent encore sensiblement, alors que l'Union soviétique sort grandie de la solidarité qu'elle accorde à une cause juste ; qu'elle peut ouvertement s'en réclamer.* »

Pour Gilles Vavange, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, cette « solidarité » n'est pas exempte d'arrière-pensées. S'il admet que « *les richesses du sous-sol angolais ne sont pas seules en cause* », il indique que « *l'instauration d'un régime marxiste en Afrique australe permettrait aux Soviétiques de disposer d'une base sûre à proximité de l'Afrique du Sud, qui constitue l'un des bastions de l'Occident au croisement des grandes routes maritimes internationales* ». Il conclut : « *L'Angola devient, chaque jour un peu plus, un champ de rivalités internationales et un lieu d'affrontement entre idéologies. Voilà quelques années encore, les observateurs prédisaient à cette province portugaise un avenir fabuleux qui devait lui permettre de devenir un « petit Brésil » sur les côtes de l'Afrique. Mais, en politique, toutes les fautes se paient. Pour l'Angola, les œillets de la « révolution du 25 avril » n'auront jamais eu que la couleur du sang...* »

JEAN-HERVÉ LORENZI
LE MARCHÉ DANS LA PLANIFICATION
Un modèle [illegible] le marché
pré[illegible]sé et limité, n'est plus
un cheval de Troie
[illegible] dans l'enceinte planifiée...
376 pages [illegible]
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

OUTRE-MER

Comores

L'AGENCE TASS ACCUSE LA FRANCE DE CHERCHER A DÉTACHER MAYOTTE DE L'ARCHIPEL

Moscou *(A.F.P.)*. — L'agence Tass a critiqué une nouvelle fois la France, le lundi 5 janvier, pour vouloir réaliser « *ses buts égoïstes* » dans l'île de Mayotte, qu'elle « *cherche à détacher du reste des Comores* ».

L'agence officielle soviétique souligne en particulier que les autorités françaises ont prévu d'organiser un référendum dont elles « *cherchent à s'assurer un résultat favorable en lançant une large campagne de déportation dans les autres îles des partisans mahorais de l'indépendance* ». Selon Tass, cette mesure aurait déjà frappé deux mille trois cents personnes.

L'agence soviétique cite également un communiqué du comité exécutif des Comores, qui appelle à « *dénoncer les actes agressifs, des autorités françaises à l'encontre des habitants de Mayotte et à rétablir l'intégrité territoriale du jeune Etat indépendant* ».

[Le 15 décembre 1975, l'agence Tass avait déjà accusé la France de préparer « un simulacre de référendum » à Mayotte (« le Monde » du 17 décembre).]

Territoire français des Afars et des Issas

M. ALI AREF A PARIS

M. Ali Aref, président du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.), est arrivé mardi 6 janvier à Paris à la tête d'une délégation comprenant quatre membres de son gouvernement : MM. Mohamed Djama Elabe (travaux publics) Hassan Mohamed Moyale (économie rurale), Ali Arreh Khaire (travail), Chehem Daoud (santé publique), ainsi que cinq députés. M. Aref rencontrera mercredi M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer. Cette visite intervient une semaine après que le gouvernement français a reconnu solennellement la « *vocation à l'indépendance du T.F.A.I.* ».

● *Le Collectif des chrétiens pour l'autodétermination des DOM-TOM* déclare, dans un communiqué, apporter son soutien à la Ligue populaire africaine pour l'indépendance de Djibouti. Le collectif regroupe divers mouvements catholiques et protestants tels que Vie nouvelle, Témoignage chrétien, Lettre, la JEC, la CIMADE et le Mouvement chrétien pour la paix.

PROCHE-ORIENT

L'Égypte se déclare opposée à toute modification des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité

Après Israël, l'Égypte s'est déclarée le lundi 5 janvier opposée à toute modification des résolutions 242 et 338 lors du débat au Conseil de sécurité qui s'ouvrira le 12 janvier à New-York. Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi, qui faisait un exposé politique devant les commissions des affaires étrangères et des affaires arabes de l'Assemblée du peuple, a affirmé que les autres pays arabes et les Palestiniens risquaient de « paralyser » l'action du Conseil de sécurité s'ils insistaient pour une modification des résolutions 242 et 338.

Le chef de la diplomatie égyptienne a exprimé le souhait que le débat du Conseil de sécurité prenne « une tournure raisonnable » afin qu'aucun des membres permanents du Conseil ne soit contraint de faire usage de son droit de veto. Il a d'autre part estimé — tout comme les Israéliens — que le débat du Conseil de sécurité ne devait pas se substituer à la conférence de Genève sur le Proche-Orient, qui, a-t-il toutefois souligné, « *doit être convoquée avant la fin* du *premier semestre 1976, une fois le climat devenu favorable pour une participation de l'O.L.P. sur un pied d'égalité avec les autres parties* ».

Les déclarations de M. Ismaïl Fahmi ont été accueillies avec une vive satisfaction à Jérusalem, où le commentateur de la télévision israélienne a déclaré qu'elles constituaient une véritable « *invitation aux États-Unis à opposer leur veto à toute tentative de modifier les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité* ». Le commentateur, qui reflète d'habitude l'opinion des milieux autorisés israéliens, a ajouté que « *les Égyptiens semblaient vivement préoccupés par le rapprochement syro-jordanien, qui bénéficie du patronage actif de l'U.R.S.S.* », et « *qu'ils craignaient la création d'un gouvernement palestinien en exil qui inclurait des éléments de l'O.L.P. et des personnalités palestiniennes établies en Jordanie et fidèles au roi Hussein* ».

A Beyrouth, le F.P.L.P. (Front populaire pour la libération de la Palestine) du docteur Georges Habache, a estimé que l'objectif du débat du 12 janvier pourrait être d'entraîner les Palestiniens à la conférence de Genève. Selon le porte-parole du Front populaire, M. Bassam Abou Cherif, les Palestiniens devraient boycotter cette conférence, qui est appelée à rechercher un règlement au Proche-Orient « *fondé sur une entente préalable prévoyant qu'Israël sera reconnu dans des frontières sûres et qu'il sera mis fin à l'état de guerre entre ce pays et les régimes arabes* ».

M. Bassam Abou Cherif a ajouté : « *Nous sommes contre une telle solution qui ne réglera pas le problème du peuple palestinien, consacrera la présence de l'impérialisme dans notre région, et perpétuera le racisme en Palestine. Il ne faut pas oublier que la lutte contre Israël ne vise pas seulement à résoudre le problème du peuple palestinien, mais fait partie du combat du peuple arabe et des peuples du monde contre l'impérialisme et le sionisme.* » Le porte-parole palestinien a enfin affirmé que la participation palestinienne favoriserait le plan de règlement des États-Unis qui « *ont constaté qu'il n'était pas possible d'aller plus loin sans aborder le problème palestinien* ». « *Du point de vue américain,* a-t-il dit, *la solution* du *problème palestinien consiste donc à avoir une représentation palestinienne aux négociations qui conduiront à la reconnaissance d'Israël et à la consécration des forces réactionnaires au Proche-Orient.* »

Une nouvelle colonie israélienne sur le Golan

En Syrie occupée, des colons israéliens ont commencé lundi l'installation d'une nouvelle colonie de peuplement — la dix-neuvième — sur les hauteurs du Golan, à proximité de la ligne de cessez-le-feu israélo-syrienne, en dépit de l'avertissement lancé en décembre dernier par M. Kissinger, qui avait affirmé que de nouvelles colonies en territoire syrien ne feraient que « compliquer » le règlement pacifique de la crise du Proche-Orient. Selon l'agence juive, qui supervise ces opérations, trois nouvelles agglomérations seront construites sur les hauteurs du Golan « *dans les prochains jours* ». — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

● *M. Ibrahim Souse muté au bureau de l'O.L.P. à Genève.* — Le représentant de l'O.L.P. auprès de l'UNESCO sera muté au bureau de l'O.L.P. à Genève, a-t-on appris, le lundi 5 janvier, à Beyrouth de source palestinienne généralement bien informée. Le poste qu'il occupait à Paris demeurerait momentanément vacant.

M. Souss avait regagné Beyrouth la semaine dernière, après avoir été convoqué par le département politique de l'O.L.P. pour fournir des « explications » sur des déclarations qu'il avait faites au *Monde* (du 25 décembre). — *(A.F.P.)*

Liban

M. Rachid Karamé laisse entendre que le mandat de l'Assemblée pourrait être prorogé

La situation était à nouveau tendue, mardi matin 6 janvier à Beyrouth, en raison de la multiplication des enlèvements — une trentaine lundi — et des échanges de tirs sporadiques dans le centre-ville et la banlieue.

Une affaire qui risque de remettre le feu aux poudres n'était toujours pas réglée dans la soirée de lundi : celle du blocus imposé par les milices phalangistes au camp de réfugiés palestiniens de Tell-Zaatar, au nord-est de Beyrouth. Les camions de ravitaillement destinés au camp, qui abrite quelque cinquante mille personnes, selon l'agence palestinienne d'informations Wafa, n'ont pu atteindre Tell-Zaatar lundi. Le bureau d'information du parti phalangiste annonçait de son côté que le blocus du camp « se poursuivrait jusqu'à la réouverture à la circulation normale de la route de Mkalles (qui conduit vers la montagne libanaise, mais demeure dans la ligne du tir du camp de Tell-Zaatar) et jusqu'au retrait de tous les éléments armés et à la disparition des barrages établis dans ce secteur ».

Sur le plan politique, M. Rachid Karamé, premier ministre, a estimé, lundi, que le mandat de la Chambre — qui vient à expiration en avril prochain — devait être prorogé, « personne ne pouvant garantir des élections libres dans la situation actuelle ».

De notre correspondant

Beyrouth. — Tenue par la plupart pour « suicidaire », « monstrueuse », « scandaleuse », la partition du Liban ne se confirme pas moins de jour en jour dans les faits. Il n'est jusqu'aux plus fanatiques et aux plus isolationnistes des chrétiens qui ne la condamnent publiquement, même quand ils en brandissent la menace à des fins tactiques ; cependant, l'éclatement du pays se précise, notamment dans la vie courante, dans l'administration, dans les domaines économique et culturel.

Les trois principaux leaders maronites qui ont fait état récemment des périls de la partition se sont appliqués à la présenter comme un « moindre mal ». A quoi les formations islamo-progressistes, ainsi que la résistance palestinienne, ont répondu dans leur presse datée du lundi 5 et mardi 6 janvier que « *cette casuistique ne vise en réalité qu'à camoufler le complot impérialo-sioniste destiné à créer dans la région un second Israël* ». Ces mêmes milieux estiment que l'impératif de la souveraineté nationale invoqué par les phalanges et leurs alliés *n'est qu'un prétexte* dont se prévaut l'extrême droite pour s'opposer aux réformes institutionnelles, économiques et sociales.

A trois mois de l'expiration du mandat de la Chambre des députés, les responsables s'inquiètent du vide constitutionnel qui se produirait si une nouvelle consultation n'avait pas lieu. Dans une déclaration à la presse, le président du conseil, M. Rachid Karamé, a rappelé qu'aux termes de la Constitution le Parlement *peut* proroger son mandat si le pouvoir exécutif n'est pas en mesure d'organiser des élections impartiales. Cependant, une telle éventualité ne serait retenue que si toutes les parties au conflit se mettaient d'accord sur les grandes lignes d'une solution qui interviendrait après le nouveau délai que se serait donné l'Assemblée.

A supposer que les leaders politiques parviennent à un tel compromis, il est douteux que les pouvoirs publics soient capables d'assurer la protection des citoyens au cours d'une consultation. Les forces de sécurité sont paralysées. Aucune mesure n'a été prise pour mettre un terme aux pillages, de plus en plus fréquents, ou pour sévir contre les escrocs professionnels qui rançonnent les habitants des quartiers résidentiels. Les fonctionnaires refusent de reprendre le travail. Les banques s'abstiennent d'ouvrir leurs guichets. Il ne se trouve personne pour réparer la chaussée, une conduite d'eau ou une ligne de téléphone détruite. L'État, enfin, ne perçoit plus de taxes ni d'impôts, et l'on se demande si le Trésor dispose encore de liquidités pour payer les fonctionnaires.

ÉDOUARD SAAB.

AMÉRIQUES

Chili

UN QUOTIDIEN PRO-GOUVERNEMENTAL TROUVE « RÉPUGNANTE » L'ANALYSE DU « SUNDAY TIMES »

Santiago (A.F.P., A.P.). — Les autorités chiliennes n'avaient toujours pas réagi publiquement, le 5 janvier, aux affirmations du « Sunday Times » de Londres, selon lesquelles dix généraux ont exigé la démission du général Augusto Pinochet, chef de l'État. Les porte-parole de la présidence comme de l'armée se refusaient à tout commentaire.

Les informations du « Sunday Times » ont d'ailleurs été censurées au Chili. Toutefois, on indique de bonne source qu'une déclaration officielle pourrait être faite à ce sujet prochainement, une fois que le gouvernement aura pris connaissance des textes publiés par le journal britannique.

Sans dévoiler à ses lecteurs la teneur des révélations du « Sunday Times », le journal du soir « La Segunda » (pro-gouvernemental) a publié le commentaire suivant à la une : « La presse anglaise, avec une inquiétante synchronisation, a publié, au cours du week-end, toute une série d'informations et d'éditoriaux qui ont pour fondement des péripéties tout à fait routinières au sein de nos forces armées. Elle leur a donné une interprétation... franchement répugnante. »

D'autre part, Santiago a officiellement rejeté, le lundi 5 janvier, les allégations de Mme Sheila Cassidy, la doctoresse britannique qui avait déclaré avoir été torturée par la police chilienne au début de novembre.

Dans une note remise au Foreign Office par l'ambassadeur du Chili, le contre-amiral Kaare Olsen, le gouvernement chilien affirme qu'à la suite d'une enquête qui vient d'être effectuée sur cette affaire les allégations de Mme Cassidy ont été trouvées « dénuées de tout fondement et mal intentionnées ».

Les autorités britanniques, qui avaient protesté auprès du Chili, le 30 décembre dernier, contre le traitement infligé à Mme Cassidy et avaient rappelé leur ambassadeur à Santiago, ont déclaré que cette note « n'apportait pas de réponse satisfaisante ».

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● PLUSIEURS MEMBRES DES FORCES ARMÉES ont été tués dans la première semaine de janvier. La dernière victime est un sous-officier, dont le corps, criblé de balles, a été découvert le 4 janvier près de Bogota. Une série d'attentats contre des militaires avaient déjà eu lieu en 1975. L'un d'eux avait coûté la vie au général José Arturo Rinco Quinones, dont les assassins sont jugés ces jours-ci à Bogota. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● « *NOTRE PAYS va se doter de l'équipement militaire le plus moderne de la région centre-américaine* », a déclaré le général Lucas Garcia, ministre de la défense du Guatemala. Le ministre, qui a notamment visité la France, la République fédérale d'Allemagne et Israël, n'a pas précisé quel pays armerait le Guatemala. Les États-Unis ont récemment refusé de vendre du matériel militaire à ce pays, de crainte, semble-t-il, qu'il ne s'en serve pour attaquer Belize, territoire britannique qui doit devenir indépendant en 1976. — *(A.F.P.)*

Libye

● LA LIBYE ET LE TOGO ont signé un traité de défense et d'assistance mutuelle, annonce-t-on officiellement, lundi 5 janvier, à Lomé. L'accord a été annoncé par le ministère de l'information, qui n'a fourni aucune précision sur les dispositions et la durée du traité. — *(Reuter.)*

Pérou

● L'ANCIEN PRÉSIDENT FERNANDO BELAUNDE TERRY est rentré au Pérou le dimanche 4 janvier, après plus de sept ans d'exil. Acclamé par deux mille de ses partisans, il a déclaré qu'il était revenu pour « *défendre les traditions républicaines* » et a réclamé une consultation électorale, éventualité que le président Morales Bermudez a récemment écartée. M. Belaunde, qui avait été renversé par les militaires le 3 octobre 1968, avait à plusieurs reprises depuis lors vainement tenté de rentrer au Pérou. Son retour a été rendu possible par l'amnistie proclamée après la chute du général Velasco Alvarado, le 29 août dernier. — *(Reuter.)*

Philippines

● LES DEUX PIRATES DE L'AIR qui, lundi 5 janvier, avaient pris le contrôle d'un appareil de la Japan Air Lines sur l'aéroport de Manille, se sont rendus onze heures après le début de leur opération. Il s'agissait de deux musiciens philippins. Ils ont affirmé ne vouloir « rien de plus » que d'aller gratuitement à Tokyo. Selon une hôtesse, ils auraient ajouté qu'ils voulaient se rendre « *dans un endroit libre* ». — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

● M. JOHN COSTELLO, ancien premier ministre irlandais, qui fit quitter le Commonwealth à son pays en 1949, est mort à Dublin le lundi 5 janvier, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Procureur général en 1926, il élabora la loi anti-IRA. Il dirigea deux gouvernements de coalition (travailliste et Fine Gael) de 1948 à 1951, et de 1954 à 1957. — *(A.F.P., A.P.)*

République du Yémen

● UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL a été annoncé à Aden le 5 janvier. M. Haidar El Atass, auparavant ministre des travaux publics, a été nommé ministre des communications, M. Ali Babid devient ministre de la culture et du tourisme, et succède à ce poste à M. Aballah Badib. M. Nasser Yafei a été nommé ministre *chargé du secrétariat du premier ministre*. Enfin, M. Ali Salem El Beidh devient ministre pour les affaires locales, service rattaché auparavant à la présidence du conseil. MM. Haidar El Atass et Ali Salem El Beidh sont membres du Front national de libération, M. Ali Badib est communiste, et M. Nasser Yafei membre du Baas.

Thaïlande

● DIX MILLE GRÉVISTES environ ont défilé sans incidents lundi 5 janvier à Bangkok, pour protester contre le projet d'augmentation des prix du riz et du sucre annoncé par le gouvernement. Les dirigeants syndicalistes indiquent que la grève générale commencée vendredi se poursuit. — *(A.P.)*

● LES ÉTATS-UNIS AURONT RETIRÉ AVANT MARS 1976 les seize mille soldats qui se trouvent encore en Thaïlande, mais y conserveront « *un groupe d'assistance militaire* » qui continuera à fournir « *une aide sous la forme de matériel militaire, de conseils, pour permettre aux Thaïlandais de mettre sur pied leurs réserves d'armes et de s'entraîner, et ceci aussi longtemps que les gouvernements américain et thaïlandais continueront d'estimer que cet effort est nécessaire et désirable* », a déclaré récemment l'ambassadeur des États-Unis à Bangkok. — *(A.P.)*

Union soviétique

● LES AUTORITÉS SOVIÉTIQUES ont définitivement refusé aux enfants de Victor Nekrassov, l'écrivain soviétique qui s'est installé en France, l'autorisation d'émigrer, annonce l'hebdomadaire *la Pensée russe*, édité à Paris. Ce journal publie aussi un appel signé notamment par les écrivains Maximov, Siniavski et Galitch, demandant aux intellectuels de tous les pays de faire tout ce qui dépend d'eux pour aider Victor Kondyrev (beau-fils de Victor Nekrassov). Celui-ci, licencié de son poste d'ingénieur des mines en septembre 1974, après le départ de ses parents pour Paris, avait déposé, en février 1975 une demande d'émigration pour Israël, où vit la famille de sa femme.

ISTH
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE DEPUIS 23 ANS
ENA
SC PO
Session Janvier à Juin
- Conférence de méthode par groupe de 15 étudiants
- Encadrement strict
- Pour SC PO enseignement par correspondance (province)

ASIE

Vietnam

Les ministres doivent travailler mieux

M. Pham Van Dong a prononcé, le 27 décembre 1975, devant l'Assemblée nationale nord-vietnamienne un discours *relativement bref, mais dont la* moitié était consacrée aux responsabilités du gouvernement. Cette déclaration du premier ministre du Nord (en fait, de l'ensemble du pays) ne manque pas d'intérêt et pourrait annoncer quelques changements au sein du cabinet, alors que le parti doit, en principe, tenir son congrès au printemps.

Après avoir affirmé qu'il sera tenu compte des critiques de nombreux députés concernant la politique des prix, de la santé, de l'éducation, concernant aussi l'autoritarisme de l'administration, M. Pham Van Dong a abordé la question de la responsabilité collective et individuelle des ministres. Le cabinet est responsable devant les élus — « c'est-à-dire devant le peuple » — ainsi que le proclame l'article 71 de la Constitution, et devant le comité central du parti des travailleurs.

M. Pham Van Dong ajoute : « Je pense que, dans les jours à venir, nous devrons songer aux moyens d'appliquer ce système de la responsabilité de façon plus satisfaisante, afin que l'Assemblée nationale puisse contrôler de plus près le travail gouvernemental, juger de plus près ce travail, commenter les résultats obtenus de façon appropriée et, en même temps, critiquer échecs et points faibles, déterminer qui a tort et ce qui ne va pas, et demander des corrections et des sanctions. »

Ce texte peut, certes, être interprété comme une simple réaffirmation, sous une forme développée, de l'article 71 et comme un hommage rendu à la fonction de député. Mais ne peut-il pas aussi être considéré comme un avertissement adressé à tel ou tel ministre ? M. Pham Van Dong affirme également que le gouvernement, collectivement, et les ministres, individuellement, doivent « progresser dans tous les domaines », en particulier acquérir un nouveau savoir-faire dans les secteurs de « l'organisation et de la gestion ».

Les *exemples de mauvaise* gestion étant nombreux et étant dénoncés très souvent dans la presse, les talents d'organisation faisant souvent défaut chez les cadres, faut-il penser que ces cadres supérieurs que sont les ministres commettent parfois des erreurs et que certains seront bientôt sanctionnés ?

JACQUES DECORNOY.

Cambodge

L'Assemblée populaire comprend 150 paysans, 50 ouvriers et 50 combattants

Bangkok *(A.F.P.)*. — La Constitution proclamant l'État démocratique du Cambodge a été ratifiée par un conseil des ministres tenu le 3 janvier sous la présidence du prince Sihanouk (*le Monde* du 6 janvier). Elle comporte seize chapitres et vingt et un articles. Elle précise en son article premier que l'État du Cambodge est un État indépendant, uni, pacifique, neutre, non aligné, démocratique. Le Cambodge est l'État des ouvriers et des paysans.

L'article 2 indique que les moyens de production appartiennent à l'État et au peuple. Les biens de consommation courante restent propriété de chacun. L'article 3 souligne que la culture est populaire et nationale et est au service de la défense et de la construction du pays.

L'article 5 précise que l'Assemblée populaire du peuple rédige les lois ; elle comprend 250 députés élus au suffrage universel direct, soit 150 paysans, 50 ouvriers, 50 combattants. L'Assemblée est élue pour cinq ans (art. 6). Les articles 7 et 8 affirment la souveraineté de l'Assemblée en matière de politique intérieure et extérieure. C'est elle qui nomme les membres du gouvernement ainsi que le président (le prince Sihanouk), le premier vice-président (M. Kieu Samphan) et le second vice-président (M. Ieng Sary) — qui demeurent pendant cinq ans en fonctions. L'article 9 indique que la justice relève d'un tribunal populaire dont les membres sont élus par l'Assemblée.

Concernant les *droits* et *les* devoirs des Cambodgiens, la Constitution affirme ensuite que les hommes et les femmes ont les mêmes droits, le niveau de vie du peuple est garanti, les ouvriers sont les maîtres des usines, le chômage n'existe plus.

L'hymne national est intitulé : *17 avril, la grande victoire* (date de la prise de Phnom-Penh par les révolutionnaires). L'article 20 précise que la liberté de conscience est reconnue, mais les « religions » qui ont contribué à la destruction du Cambodge sont interdites (1). L'article 21 rappelle que le Cambodge est un pays non aligné ; il est interdit d'installer des bases étrangères sur le territoire, il faut protéger le pays contre les immixtions étrangères, et il faut lutter contre toutes les formes d'agressions (intellectuelle, économique, militaire, sociale, diplomatique).

Selon Radio Phnom-Penh, le prince Sihanouk a déclaré à l'issue du conseil des ministres : « *Je suis satisfait de la nouvelle Constitution approuvée par le peuple. Elle est claire, nette, facile à comprendre et suit la voie révolutionnaire démocratique.* »

(1) Il ne peut s'agir du bouddhisme, pratiqué par la majorité de la population, ni de l'islam, religion d'une petite minorité (environ cent cinquante mille personnes), dont les révolutionnaires font trop de cas dans leurs écrits pour la contraindre à renoncer à son culte. Les religions interdites sont donc vraisemblablement les religions chrétiennes, assimilées au colonialisme. Dans leur immense majorité, les catholiques (environ cinquante-cinq mille personnes) étaient des Vietnamiens, qui ont quitté le pays. Le premier prêtre cambodgien a été ordonné en 1957. — (N.D.L.R.)

Inde

L'état d'urgence a eu un effet extraordinaire sur la santé du pays, déclare le président de l'Union

En l'absence des membres de l'opposition, qui boycottaient la séance de rentrée du Parlement, le président de l'Union indienne, M. Ahmed, a présenté, lundi 5 janvier, devant les deux Chambres réunies, le programme de Mme Gandhi. Cette session, la seconde depuis la proclamation de l'état d'urgence, durera quatre semaines. Les parlementaires devront donner force de loi à plus d'une vingtaine d'ordonnances. Ils seront ainsi appelés à approuver les décisions du Congrès, le parti gouvernemental (qui dispose de la majorité des deux tiers dans les deux Assemblées), portant sur le report d'au moins un an des élections générales, la prorogation de l'état d'urgence, le renforcement des dispositions sur la sécurité interne et la censure.

« *La proclamation de l'état d'urgence, le nouveau programme économique et les mesures visant à renforcer l'efficacité dans tous les domaines de la vie nationale ont eu un effet extraordinaire sur la santé* du *pays. La majorité écrasante de notre peuple a apporté son soutien aux mesures prises par le gouvernement* », a déclaré le président. Le gouvernement, a-t-il précisé, présentera bientôt un projet de loi visant à contrôler l'extension de la propriété foncière urbaine, à relancer les exportations et à réduire la croissance démographique. Il a annoncé un « *plan national en faveur des femmes* ».

Il a aussi déploré la « *fausse propagande* » dirigée contre l'Inde par certains milieux du Bangladesh et l'« *assassinat brutal* » de Mujibur Rahman et de sa famille. Les relations avec Islamabad, a-t-il dit, ne se sont guère améliorées, « *en raison de la réaction décevante du Pakistan qui a poursuivi une campagne pour donner de l'Inde une image erronée* ». Les relations de l'Inde avec l'Union soviétique et les pays socialistes d'Europe sont caractérisées par « *un esprit de grande amitié, de compréhension et de coopération mutuellement bénéfique dans un nombre grandissant de domaines* ». « *Nous souhaitons établir des relations adultes et constructives avec les États-Unis* », a poursuivi M. Ahmed.

Les membres de l'opposition ont repris leurs places lors de l'élection du nouveau président de la Chambre basse, M. Bali Ram Bhagat, ancien ministre et ancien président de la commission des droits de l'homme aux Nations unies. Plusieurs opposants ont condamné l'état d'urgence qui « *pervertit la démocratie* ». Ils ont dénoncé le maintien en prison sans jugement de plus de vingt de leurs collègues.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Libres opinions

Pour une véritable démocratie régionale

par CLAUDE POPEREN (*)

LA crise du capitalisme frappe directement la grande masse de la population. Aucun secteur de la vie nationale, aucune parcelle du territoire ne lui échappe. Toutes les régions sont gravement touchées avec des variantes qui tiennent à leur situation propre. En Bretagne, en Lorraine, en Corse, en Limousin, dans la région parisienne, partout la crise régionale s'approfondit. Les régions rurales sont en proie à une crise agraire aiguë. Le revenu des agriculteurs fond d'année en année, et l'élimination des exploitants familiaux s'accélère. La crise rurale se répercute sur l'artisanat et les P.M.E.

Dans les villes, la misère progresse, le chômage s'étend : la hausse des prix incessante et l'austérité imposée par le pouvoir créent des difficultés insurmontables pour les familles des travailleurs. Des milliers de foyers sont menacés par les saisies et les expulsions.

Tel est le bilan de la politique giscardienne.

Cette crise globale et de caractère structurel trouve son origine dans l'accaparement des ressources du pays et du produit du travail par quelques groupes industriels et financiers qui dominent toute l'économie française.

Elle est durement ressentie, aussi, au niveau régional.

Depuis 1972, le pouvoir dispose d'une loi profondément antidémocratique, qui donne tous les pouvoirs aux préfets de région, véritables gouverneurs délégués de l'Elysée.

L'objectif essentiel est d'assurer une tutelle économique étroite sur les collectivités locales pour canaliser leurs actions dans l'intérêt des monopoles. Le paravent de cette concentration du pouvoir est fourni par le conseil régional caricature de démocratie, puisque le mode de représentation est tel qu'il permet à la droite d'être majoritaire dans les régions à majorité de gauche. Il en sera de même en juillet 1976 dans la région parisienne. La représentation du parti communiste y sera gravement réduite du fait des charcutages électoraux de M. Poniatowski.

Ces conseils régionaux-croupions ne détiennent que deux compétences : lever des impôts supplémentaires et approuver les transferts de charges sur les collectivités locales au profit de l'Etat. En la matière, le comble de l'escroquerie vient d'être atteint par M. Poniatowski, qui a réussi l'exploit de conclure un accord avec la région Centre pour régionaliser les « contrats de pays ». L'Etat s'engage, ainsi, pour une somme initiale infime, mais il contraint, en retour, la région et les communes à financer des sommes considérables qui seront, en fin de compte, prélevées sur la population.

Cette politique de transferts de charges se heurte de plus en plus à l'opposition des élus.

Certains hommes de la majorité n'hésitent d'ailleurs pas, dans le sillage de la démagogie présidentielle, à se présenter en défenseurs des intérêts communaux, alors qu'ils sont responsables de cette politique de transferts des charges. Il est cependant évident que la décrispation régionale a fait long feu. La loi de 1972 craque de toute part. Elle n'est même plus défendue par ses propres auteurs. Il faut en changer.

Mis au pied du mur, MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Poniatowski, Olivier Guichard et Jean-Jacques Servan-Schreiber sont tous d'accord pour refuser une véritable réforme régionale.

Pourtant, M. Giscard d'Estaing, lorsqu'il avait appelé à voter « non » au référendum de 1969 sur la régionalisation, avait pris position en faveur de l'élection de l'assemblée régionale au suffrage universel *avec un scrutin proportionnel. Ce revirement souligne* à la fois la duplicité du président de la République et sa crainte de toute démocratie.

Ces hommes au pouvoir prétendent maintenant que l'assemblée régionale menacerait les prérogatives des collectivités locales. Chacun sait bien que si les collectivités locales sont effectivement menacées, mises en tutelle et écrasées, c'est par la politique du pouvoir.

Ils prétendent aussi que la région menacerait l'unité nationale. Cet argument utilisé par des hommes de droite est scandaleux. Oui, il y a des menaces graves pour l'unité nationale, mais ces menaces, bien réelles, proviennent des atteintes à la souveraineté nationale portées par le pouvoir lui-même. Avec le Fonds européen de développement régional, le pouvoir s'est engagé dans un processus qui transfère à la petite Europe la définition des politiques régionales alors que cela constitue un attribut essentiel de la souveraineté nationale. C'est ce *pouvoir-là qui remet* les destinées du peuple français entre les mains des compagnies pétrolières, des sociétés multinationales américaines et européennes en sacrifiant les forces vives du pays, qui ose parler d'unité nationale alors qu'il est le principal maître d'œuvre de son démantèlement au profit des trusts apatrides.

Giscard d'Estaing considère que l'échelon régional est de trop et qu'il suffit de la commune, du département et de l'Etat. Mais, au même moment, il n'hésite pas à soutenir l'institution d'un Parlement européen supranational qui met en cause l'indépendance nationale.

Les tentations sont multiples de faire de la région un terrain de collaboration de classe.

Le problème de fond, c'est la crise du système capitaliste. Les crises régionales sont les produits régionalisés de la crise globale et de la politique du pouvoir. La condition fondamentale à la solution des problèmes *régionaux*, c'est le changement de politique nationale et le développement de la démocratie régionale.

Le parti communiste est le premier parti à avoir inscrit dans son programme national, dès 1968, l'élection d'une assemblée régionale au suffrage universel direct et à la proportionnelle. Ces propositions ont été ensuite incluses dans le programme commun de gouvernement.

La région telle que nous la concevons ne saurait en rien menacer les prérogatives des collectivités locales. Elle sera un échelon de décentralisation démocratique.

Les *pouvoirs* et les *moyens* actuels des *préfets* de *région* seront transférés à l'assemblée élue et à son exécutif élu. Partant de là, les compétences régionales seront étendues à l'ensemble des opérations de niveau régional.

En même temps, la tutelle de l'Etat sur les collectivités locales sera supprimée au profit de leur propre autonomie et de l'action coordinatrice des départements et des régions.

Parallèlement, les comités économiques et sociaux seront profondément *transformés pour devenir une instance importante de la démo*cratisation et de l'intervention des travailleurs. Avec une représentation authentique des travailleurs, ces conseils économiques, sociaux et culturels pourraient intervenir utilement sur les questions de l'emploi, des licenciements, du développement régional et sur les questions relatives à la culture nationale et régionale dans l'intérêt des larges masses actuellement exclues de la vie culturelle.

Enfin, et c'est sans doute la perspective la plus importante, la région aura, dans le cadre du plan national, une double tâche : d'une part, harmoniser les besoins sociaux exprimés par les collectivités ; d'autre part, mettre en œuvre le plan régional.

Bien entendu, la commune constituera un échelon fondamental du système démocratique. Elle disposera, dans le cadre de compétences étendues, de sa pleine autonomie administrative et financière. Ses moyens financiers accrus proviendront de l'impôt local et d'une aide complémentaire de l'Etat visant à établir un juste *équilibre entre* toutes les communes. L'Etat dégagera les communes des charges indues qu'elles supportent aujourd'hui. Il n'exercera plus sur elles une tutelle, mais s'efforcera de les aider à une gestion efficace par le moyen d'une planification incitative, non obligatoire et souple. La population sera largement associée, sous les formes les plus diverses à la gestion, à la détermination des choix et des moyens. Les municipalités, en particulier dans les grandes villes, pourront s'appuyer sur des structures de participation des habitants mises en place dans les quartiers et les grands ensembles.

Telles sont les propositions du parti communiste français en matière de démocratie régionale. Elles vont beaucoup plus loin en matière de réforme démocratique de l'Etat et de régionalisation que les discours confus sur l'autogestion régionale et que les propositions *timorées* des régionalistes réactionnaires.

Ces propositions démocratiques tournent le dos à la politique autoritaire du régime.

(*) Membre du bureau politique du parti communiste français.

L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE DE M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER

(Suite de la première page.)

Cette violente réaction traduit assez bien la grogne des milieux gaullistes, qui craignent des affrontements au sein de la majorité présidentielle. *En effet*, bien que le vote soit secret, il apparaît clairement que M. Servan-Schreiber doit, pour l'essentiel, sa victoire aux voix des Meurthe-et-Mosellans, notamment R.I. et centristes, regroupés derrière M. Claude Coulais, député, et d'autre part aux voix des centristes mosellans menés par M. Jean-Marie Rausch, sénateur centriste et maire de Metz.

Ce vote des Mosellans et Meurthe-et-Mosellans, au-delà des clivages départementaux traditionnels, marque un tournant dans la vie politique de la région, dont il pourrait modifier l'équilibre politique à brève échéance.

« *La Lorraine s'est exprimée. Elle l'a fait avec fermeté, marquant, me semble-t-il, sa volonté d'unité et sa volonté d'exister* », a déclaré notamment le nouveau président du conseil général. Il a ajouté : « *Le pouvoir régional devient par moi, ici et aujourd'hui, le devoir régional. Pour le président de la Lorraine, il n'y a plus de cloisonnements géographiques ni partisans...* »

J.-C. BOURDIER.

● *M. Roland Favaro*, membre du comité central du P.C., a qualifié lundi 5 janvier la campagne pour l'élection du président du conseil régional de Lorraine (*le Monde* du 6 janvier) de « *foire politicienne méprisante pour les Lorrains* ». Il a ajouté : « *Après le trucage électoral qui a sous-représenté le P.C. et la gauche c'est maintenant le magouillage et le spectacle indécent* des *ambitions personnelles.* »

● *Dans les déclarations de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, publiées dans *le Monde* du 6 janvier, il fallait lire :

« *C'est ainsi que le débat se présente en Lorraine. Je n'y vois pas le problème politique au sens traditionnel. Mais plutôt le dépassement ou non des anciens clivages, aussi bien partisans que départementaux. C'est cette innovation possible qui crée ici, me semble-t-il, l'intérêt majeur de la confrontation.* » [Et non de la confédération.]

LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX INTÉRESSÉS SONT HOSTILES A LA CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT BASQUE

L'Association pour la constitution d'un département basque, créée en septembre dernier (*le Monde* du 23 septembre), a soumis le texte de son projet, qui doit être examiné lors d'une prochaine session, au conseil général des Pyrénées-Atlantiques, département dont le Pays basque français constitue actuellement une partie. Les seize conseillers généraux élus par des cantons basques ont, de leur côté, publié, lundi 5 janvier, une motion qui affirme que ce projet « *est, dans sa formulation actuelle, inopportun et irréaliste* ». Les conseillers généraux, dont l'appartenance politique va du P.C. au C.N.I.P., regrettent, d'autre part, « *la tendance actuelle d'une certaine presse à privilégier, dans ses analyses sur le Pays basque, le seul point de vue des mouvements marginaux, autonomistes ou indépendantistes* ».

● *MM. Claudius Granger et Régis Martin-Binachon*, respectivement président et secrétaire général de la fédération de la Loire du Mouvement des radicaux de gauche, appuyés par trois vice-présidents, ont annoncé que les responsables de la convocation d'une assemblée générale de la fédération, au cours de laquelle a été élu un nouveau bureau (*le Monde du 6 janvier*), sont « *dès aujourd'hui définitivement exclus de la fédération de la Loire du M.R.G.* ». Cette mesure vise notamment M. Michel Grossmann, ancien premier secrétaire de la fédération de la Loire du P.S., déjà exclu de cette formation. — *(Corresp. part.)*

réussite professionnelle

parlez en public avec aisance

Méthodes Maurice Ogier Audace & Parole

Stage Agréé Formation Continue

contacts faciles

Vous acquerrez confiance en vous et aisance parfaite. Votre Personnalité s'épanouira : vous Réussirez mieux. Technique moderne ; entraînement hebdomadaire en petits groupes amicaux à Paris. Sessions au choix : journée - soirée - ou samedi matin. Dem. Notice · Institut de Perfectionnement Personnel - P. 85 - 6, rue Mermoz (94160) St-Mandé - 328.89.19.

Sessions accélérées pour dirigeants.

LA PRÉPARATION DU XXII[e] CONGRÈS DU P.C.F.

Des militants critiquent les concepts moraux du projet de résolution et certains aspects de la polémique avec le P.S.

Les organes du P.C.F. ont repris lundi 5 janvier la publication des « tribunes de discussion » en vue du XXII[e] Congrès du parti, qui siégera du 4 au 8 février à Saint-Ouen. Dans *l'Humanité*, MM. Gérard Letang (Villeneuve-Saint-Georges) et Jean-Claude Roujeau (Châtenay-Malabry) réclament qu'une référence à la « *dictature du prolétariat* » soit introduite dans la résolution du congrès. M. Letang s'étonne à ce propos que M. Pierre Juquin, membre du comité central, député de l'Essonne, ait laissé entendre *le* 27 novembre dernier, lors d'une assemblée publique à Epinay-sous-Sénart, que « *la dictature du prolétariat est dépassée* ». M. Michel Tinelli (Chambéry) se réjouit en revanche de l'abandon de cette notion.

Dans *l'Humanité* du 6 janvier, deux tribunes abordent les problèmes de la morale. M. Jean-Pierre Januel (Paris) s'étonne que le parti condamne la pornographie « *sur la base de son immoralité* » et reprenne à son compte « *cette vieille morale pudibonde, obscurantiste, médiévale, qui condamne toute sexualité qui sort de la norme et interdit que soit montré l'acte sexuel, même « normal »*. Il y voit une forme de « *démagogie* » destinée à rassurer les chrétiens et réclame un retour à « *une analyse matérialiste et dialectique sur les problèmes des mœurs* ». M. Joël Jung (Paris) se réfère pour sa part à une « *morale prolétarienne* » qui, précise-t-il, n'est pas une science, et qu'il distingue de la « *théorie marxiste de la morale* ». Il s'étonne, en conséquence, que le projet de résolution propose, « *sans autre précision* », de combattre l'immoralité.

Dans *France nouvelle*, enfin, M. Guy Bois (Besançon) revient sur la controverse entre le P.C.F. et le P.S. et sur les reculs électoraux enregistrés par le parti communiste. Il met en garde contre la tentation d'attribuer cette stagnation à la seule propagande anticommuniste : « *Quand deux boxeurs s'affrontent, comment séparer l'efficacité des coups portés par l'un de l'aptitude de l'autre à y répondre ?* », note-t-il, et il insiste sur le fait que le P.C.F. subit surtout « *le contrecoup du renouveau de la social-démocratie* ». A ce propos, il estime que, dans sa critique du P.S., le P.C.F. n'a pas toujours su éviter les procès d'intention, ce qui a eu notamment pour conséquence de réveiller parfois chez les communistes « *un certain sectarisme* ». Mettant en garde le parti contre le double danger de se transformer en secte ou de s'enliser « *dans les marais du réformisme* » il critique le ton trop général du projet de résolution et note : « *Parler avec les mots de tous, n'est-ce pas ouvrir la voie à l'abandon des concepts fondamentaux du marxisme ? N'est-ce pas diluer notre identité de communistes au moment où la pression extérieure du réformisme est forte ?* »

● *M. Claude Poperen*, membre du bureau politique du P.C.F., a affirmé, lundi 5 janvier, à Nantes : « *De plus en plus nombreux sont les jeunes chrétiens qui refusent une société fondée sur l'exploitation de l'homme par l'homme et soumise à la loi du profit.* » Il a exprimé le souhait que « *les jeunes chrétiens s'engagent dans le combat pour une France socialiste et s'y retrouvent aux côtés des communistes. Tout montre*, a-t-il ajouté, *que les différences philosophiques entre marxistes et chrétiens n'interdisent pas l'action commune, dans le respect des convictions de chacun, pour préparer et édifier ensemble une société plus humaine...* »

Affaires exceptionnelles pour hommes jeunes

Mocassins et Boots tout cuir 110 F et 179 F.

orphée 17 bd st-michel tél : 033.18.18

orange 47 bd st-michel tél : 633.79.00

≈ 2 000 PAIRES SANS SUITE

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

(non vendu dans les kiosques)

Offre un dossier complet sur :

LE CADRE DE VIE

Articles de J. DELORS, G. MARTINET, etc...,

Envoyez 8 francs (timbres ou chèque) à APRÈS-DEMAIN 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 30 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

LA BOUTIQUE DANOISE

VENTE SPECIALE les 7 et 8 Janvier

42 AVENUE DE FRIEDLAND 75008 PARIS

227.02.92 - 267.54.91

RÉF. V 4 E

Socle à 4 roulettes, supplément 120 F. T.T.C.

CHALMETTE

CADEAUX

présente

LE MEUBLE ÉVOLUTIF à cartonniers mobiles gainés havane, rouge ou vert ancien avec boutons bronze et décor aux fers à l'or fin

LE MEUBLE ÉVOLUTIF

sur socle et 4 pieds bois - 4 cartonniers

Hauteur : 66 cm - Largeur : 36 cm - Profondeur : 34 cm

1 cartonnier, Hauteur : 14,5 cm

pour dossiers, disques, annuaires, etc.

Prix départ magasin : 598 F. T.T.C.

Le cartonnier supplémentaire : 120 F. T.T.C.

PARIS : 17, Bd. Malesherbes, 265.10-88 55, Bd. Raspail, 548.45-23 24, Cours de Vincennes, 307.99-21

BRUXELLES : 247, Galerie Porte Louise, 11.44.23

A Cannes, en front de mer, s'édifie Solhôtel.

la formule solhôtel

ou comment devenir copropriétaire d'un hôtel*** et en profiter plusieurs semaines par an, pour toujours.

Investissement total et définitif à prévoir : 7.700 F à 38.700 F suivant durée et période.

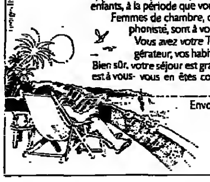

Chaque année, offrez-vous quelques semaines de vraies vacances à l'hôtel, sans souci, sans corvées, dans la chambre que vous aimez puisqu'elle vous appartient et vous appartiendra pour toujours ainsi qu'à vos enfants, à la période que vous avez choisie.

Femmes de chambre, concierge, téléphoniste, sont à votre disposition.

Vous avez votre T.V., votre réfrigérateur, vos habitudes.

Bien sûr, votre séjour est gratuit car l'hôtel est à vous - vous en êtes copropriétaire - vous ne paierez au plus juste prix que les prestations de votre période.

C'est ça, la formule Solhôtel, une formule de vacances et de placement moderne pour ceux qui ne veulent plus payer une résidence secondaire et ses charges toute l'année... pour ne s'en servir que quelques semaines par an.

Solhôtel. La multi-copropriété hôtelière.

65, avenue du Dr. Picaud — 06400 Cannes

Tél. : (93) 47.15.85.

Envoyez-moi la documentation sur la formule Solhôtel M 2

Nom ....

Adresse ....

(à découper ou à recopier).

Pour l'armée de métier

II. — La lutte, la souffrance et la mort

par SANVAL

Dans un premier article (« le Monde » du 6 janvier), l'auteur, un officier d'active qui a demandé à conserver l'anonymat, a exposé les raisons du service militaire et le problème politique qu'il pose.

Dans le numéro de juillet 1975 de la revue *Défense nationale*, page 30, le général de Boissieu constatait : « ... *si bien que, avec le prêt à 10 F par jour et les transports gratuits, la différence de coût entre l'armée de métier et l'armée de conscription diminue considérablement* »...

A partir de *Military Balance 1975-1976* (1), j'ai tenté de dégager un certain nombre de rapports, de ratios, qui permettraient d'évaluer les coûts relatifs des forces professionnelles et de celles où l'on utilise largement l'appelé. *Military Balance* signale d'ailleurs qu'il est très difficile de comparer des pays qui, entre autres, ne font pas le même effort de recherche, ou bien qui gèrent de façons très diverses leurs armées. *Military Balance* constate aussi que l'on devrait, pour tenir compte de tout, ajouter au budget des pays qui utilisent la conscription la subvention consentie à la défense par l'appelé et sa famille : on peut l'évaluer à la différence entre le coût permettant de recruter sans difficulté sur le marché du travail et ce dont le conscrit doit se contenter. Notons au passage qu'il s'agit là d'un véritable impôt, et particulièrement inégalitaire puisque seuls ceux qui effectuent un service national, et surtout un service militaire, le paient !

L'appelé revient en gros à l'Etat à 1 200 francs par mois (prêt et entretien, d'après des calculs effectués sur le titre III) du budget, soit les dépenses de fonctionnement). La Brigade des sapeurs pompiers recrute autant d'engagés qu'elle veut : la Ville de Paris leur verse environ 2 200 F par mois ; on peut évaluer les charges sociales à 770 F par mois. Le coût d'un engagé recruté sur le marché du travail serait d'environ 2 970 F par mois. Donc chaque appelé verse à la Défense une somme égale à :

2 970 F — 1 200 F = 1 770 F par mois.

Pour le total des appelés sous les drapeaux, cette subvention s'élève par mois à : 1 770 F × 320 000 × 12 = 6 796 800 000 F, soit 13,6 % du budget de la défense. C'est considérable, mais les ratios établis à partir de *Military Balance* montrent qu'il ne suffit pas de recourir à la conscription pour dépenser moins que ceux qui se paient une armée de métier.

Les nations que je compare sont la France, les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale, pour celles qui utilisent le contingent ; les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, pour celles qui ont recours à l'armée de métier. Le premier ratio est le quotient du budget de la défense par le nombre d'habitants. Les chiffres sont exprimés en dollars américains. Le deuxième ratio est le rapport du budget de la défense au nombre de militaires payés. Il indique très grossièrement le prix de revient annuel d'un militaire et de son environnement. Là encore, le soldat ouest-allemand coûte plus cher que le soldat anglais...

Nations	Effectifs militaires	Budget militaire	Ratio I	Ratio II
France	503 000	12 250	233	24 354
R.F.A.	495 000	16 260	260	32 848
Pays-Bas	112 500	2 938	215	26 098
Etats-Unis	2 130 000	92 800	430	42 568
Gr.-Bretagne	345 000	10 380	184	30 078
Canada	77 000	2 960	129	38 441

On constate que le Canadien et l'Anglais paient moins que les citoyens des trois pays de l'Europe de l'Ouest qui ont choisi le service militaire obligatoire.

La qualité de la vie

Le troisième ratio compare les effectifs de l'armée de terre des six pays étudiés au nombre de régiments de combat : c'est-à-dire de régiments de l'infanterie, de l'arme blindée, de l'artillerie. Ce ratio tente d'évaluer la rigueur de la gestion des personnels et de mesurer le potentiel dissuasif ou opérationnel obtenu à partir des effectifs sous les drapeaux.

Nations	Effectifs Terre	Nbre de régiments de combat	Ratio III
France	331 598	153	2 167
R.F.A.	345 000	159	2 170
Pays-Bas	75 000	26	2 885
Etats-Unis	775 000	256	2 824
Gr.-Bretagne	174 900	101	1 732
Canada	28 000	16	1 750

Manifestement, les règles de gestion des personnels aux Etats-Unis et aux Pays-Bas sont différentes de celles des autres pays : on y a choisi la qualité de la vie pour le soldat, et le souhaitable plus que l'indispensable... Les quatre autres nations ont adopté pour leurs armées des normes de vie et de gestion assez analogues. Il est caractéristique que les chiffres soient très proches en France et en Allemagne, d'une part, au Canada et en Grande-Bretagne, d'autre part : à gestion équivalente pour obtenir un « pion » opérationnel, il faut quatre cents hommes de plus dans une armée de conscription que dans une force professionnelle. Ce ratio permet d'estimer que l'on conserverait un même potentiel d'action ou de dissuasion avec une armée de métier n'ayant que 80 % des effectifs actuels, en France ou en Allemagne fédérale. Mais — au risque de nous répéter — le coût d'une armée de métier est moins élevé que certains ne l'affirment. Notons au passage que l'appelé français est absent de son unité pendant trois week-ends, soit neuf jours, tous les mois, et qu'en fait la durée du service militaire est pour l'homme du rang pratiquement égale en France et en Suisse...

C'est, je crois, l'évolution sociologique qui contraindra les hommes politiques et les responsables militaires à reconsidérer la nécessité de la conscription, et à revenir à la solution de l'armée de métier. En effet, depuis une dizaine d'années, les mœurs des pays catholiques et latins se sont énormément rapprochées de celles des nations protestantes. L'éthique de la Réforme, c'est d'abord la primauté du libre arbitre individuel contre l'autorité du groupe, donc le volontariat contre l'obligation, la spécialisation contre l'uniformité.

Dans sa préface du *Meilleur des mondes*, Aldous Huxley écrivait : « ... *Les plus importants projets Manhattan de l'avenir seront de gigantesques enquêtes sur ce que les hommes politiques baptiseront le problème du bonheur.* » Pour une majorité de nos concitoyens, le paradis, c'est aujourd'hui, sur terre, qu'il faut l'obtenir. Quand un lecteur, soldat du contingent, écrit dans *le Monde* du 27 juin 1975, page 15 : « *Face à ce pouvoir totalitaire de l'armée sur l'individu, il n'est pas étonnant que le jeune appelé éprouve un dépaysement brutal, lui qui, dans le civil, participait au contraire à l'effort de libération nécessaire pour améliorer la condition humaine.* » Il ne pouvait mieux évoquer le décalage, le fossé même qui sépare, par essence, l'armée du reste du pays dans une démocratie pluraliste — où les maîtres mots sont bonheur, épanouissement, libération.

Depuis 1968, en effet, la jeunesse, ou au moins sa « *fraction spectaculaire* », réagit beaucoup plus en fonction des idées et des schémas de Marcuse que de Marx.

Certains étudiants, certains appelés se sentent en marge, ou en opposition, avec la société des adultes — dont ils ne saisissent ni la finalité ni les charges qu'elle leur impose. Le service militaire leur semble la plus spectaculaire et la plus injustifiée des contraintes matérielles et psychologiques supportées par les jeunes. A terme, cette situation, qui pour eux justifie toutes les « *évasions* » du service national, et renforce l'inégalité, ne peut que mettre en danger la défense tout entière. C'est que, en effet, l'armée ce sont d'abord des hommes liés à la nation qui, par un contrat implicite ou explicite leur confie des armes, des munitions, et le droit de tuer dans certaines circonstances. Si la sexualité ne fait plus l'objet du moindre interdit dans nos sociétés, la mort et la souffrance sont encore plus incompréhensibles à l'homme d'aujourd'hui qu'aux contemporains de Job. Il y a quarante ans, on luttait, souffrait, mourait parmi les siens qui vous ramenaient à l'argile première. Aujourd'hui, l'on est évacué sur l'hôpital, l'on souffre, l'on meurt entouré par des professionnels.

Le caractère anachronique, archaïque même, du soldat — comme le disait fort bien le général écrivant sous le transparent pseudonyme de Claude Voidun, dans *Forces armées* de mars 1975, — « *c'est de rappeler à nos concitoyens ce qu'ils veulent oublier à tout prix : la lutte, la souffrance, la mort...* ». Mais aujourd'hui, il s'agit là d'un métier qui ne peut plus être assumé et exercé par n'importe qui. Comme l'a fort justement remarqué le docteur Moreigne (« Officiers, pour quel office ? », revue *Défense nationale*, mai 1971). « ... *Supportable, le sacrifice de sa vie, s'il se réfère à une valeur transcendante, patriotique ou idéologique. Insoutenable, s'il ne doit être consommé que dans l'échec de la mission à laquelle on s'était voué.* » Or c'est bien de cela qu'il s'agit. La mise en œuvre d'une force de dissuasion consacre l'échec du projet dissuasif. Comment articuler le raisonnable du projet et l'absurdité de sa réalisation ?

Le sacrifice demandé se situe donc dans un registre philosophique. Il va jusqu'au renoncement de son existence. Qui prononcerait ce serment : « *J'accepte d'avance de mourir un jour en sanctionnant ainsi l'absurdité rétroactive de ce à quoi je me serai consacré, mais j'accepte également l'amertume de voir ma vie se terminer sans qu'aucune action véritable ait fait la preuve de l'opportunité de mon choix.* » Or le problème est au moins aussi crucial pour le conscrit que pour l'homme du métier des armes. Paul Thibaud (*Esprit*, oct. 75, p. 403) remarque avec raison que l'effort dissuasif « *réclame des citoyens des attitudes contradictoires : une vertu romaine est exigée de tous (chacun doit être prêt à sacrifier sa vie à l'indépendance de la patrie), mais en même temps, chacun est réduit à la soumission la plus complète* ». C'est qu'en effet, l'âge nucléaire et son épée de Damoclès comportent trop de risques pour que le pouvoir politique ne s'efforce pas de contrôler de façon absolue le « *potentiel de catastrophe* » constitué par les dépôts d'armes et de munitions fixes ou mobiles, que sont les unités militaires. Il ne semble pas possible d'exiger du citoyen en uniforme les réflexes ou l'absence de réflexes qu'impose la dissuasion. La constitution de la police et de la gendarmerie professionnelles montre d'ailleurs que ce raisonnement est parfaitement accepté pour tout ce qui a trait au maintien de l'ordre.

Faut-il admettre que le citoyen perdrait le sens et le souci de la défense s'il n'était plus tenu à servir sous les drapeaux ? Il ne semble pas que les Français se désintéressent de leur réseau routier parce que l'Etat ne les requiert plus pour la corvée. Les problèmes de santé, ceux de l'incendie, ne les laissent pas indifférents. Pourtant, ils ne sont pas tenus d'être garçons ou filles de salle dans les hôpitaux, ou pompiers municipaux pendant un an de leur vie.

Il y a manifestement, dans l'esprit des citoyens, incompatibilité entre armement nucléaire et conscription. Et si la jeunesse actuelle accepte l'instruction et l'entraînement militaires, elle refuse la veille sur le rempart moderne que constitue la dissuasion.

Préparer le changement

Que l'armée de métier soit presque inéluctable, les sondages le prouvent, et je crois l'avoir montré. Encore faudrait-il préparer sa venue. Les deux premières démarches consistent à vérifier quels sont les effectifs nécessaires pour nos stratégies de dissuasion et d'action extérieure : je ne connais aucune étude rationnelle, précise, chiffrée, sur ce sujet. Il faudrait ensuite vérifier que l'on puisse recruter les effectifs voulus, parmi les jeunes hommes et femmes de notre pays. Je n'ai jamais clairement saisi pourquoi les servants de missiles stratégiques, les transmetteurs, les personnels des services devraient être essentiellement de sexe masculin. L'armée d'Israël montre que des jeunes femmes pourraient occuper une proportion sensible des postes de défense. Pour cela, une véritable étude du marché du travail, en fonction des besoins réels de la défense, paraît nécessaire.

Il semble enfin indispensable de rassurer ceux qui craignent l'avènement d'une classe ou d'une caste militaire. Une proportion des effectifs militaires ne devrait servir que pour un contrat assez court, de deux à trois ans, de façon à assurer une osmose entre le pays et son armée. On pourrait imaginer que tout fonctionnaire soit tenu de servir pendant une période de deux ans dans un poste de défense. De nombreux emplois de cadres pourraient être remplis par des personnels n'effectuant qu'une carrière courte, mais auxquels une garantie de reclassement ou de recyclage serait offerte.

Les officiers pourraient être recrutés au niveau du DEUG par un concours comportant essentiellement des épreuves physiques, et un entretien avec une commission. Ensuite, une formation commune et courte — sensiblement celle dispensée aujourd'hui dans les pelotons d'élèves-officiers de réserve en quatre ou six mois — permettrait de les nommer aspirants. Ils serviraient alors dix-huit mois en corps de troupe. A l'issue de cette période probatoire, ils pourraient soit rejoindre Saint-Cyr, qui deviendrait donc une école de second niveau, soit revenir dans la vie civile.

Le service militaire n'a de sens qu'en conjonction avec un système de mobilisation humaine et industrielle. Or une mobilisation industrielle, tous les calculs et estimations le montrent, exigerait aujourd'hui de quatre à cinq ans. L'âge moderne, industriel et nucléaire, n'est pas celui des décisions soudaines et improvisées. Les tensions sont lentes à se développer en crises. Même si une situation exigeait une « *levée en masse* », celle-ci resterait toujours possible. *L'on oublie trop souvent* qu'en 1914 et en 1939, l'armée britannique, comme l'armée américaine en 1917 et en 1940, ont mis un an environ pour engerber des effectifs cent ou quatre cents fois supérieurs au volume du noyau professionnel initial.

En 1870-1871, les cadres de l'armée impériale ont pu mobiliser et instruire un million neuf cent *mille hommes en un an seulement*, pour prendre un exemple chez nous. Celui de l'armée royale de 1789 à 1793 est aussi éloquent.

Si nous refusons l'armée de métier, nous aboutirons au mieux à l'armée néerlandaise : une sorte de club Méditerranée — qui coûterait fort cher sans rendre beaucoup de services. Que l'armée néerlandaise n'ait qu'une valeur relative, cela n'a d'ailleurs aucune importance, puisque les Néerlandais croient qu'ils seront défendus par les Etats-Unis. Mais, apparemment, les Français ne le croient pas et ne le veulent pas. Alors ?

FIN

(1) *Military Balance 1975-1976*, The International Institute for Strategic Studies, 18 Adam Street, Londres WC 2 N 6 AL.

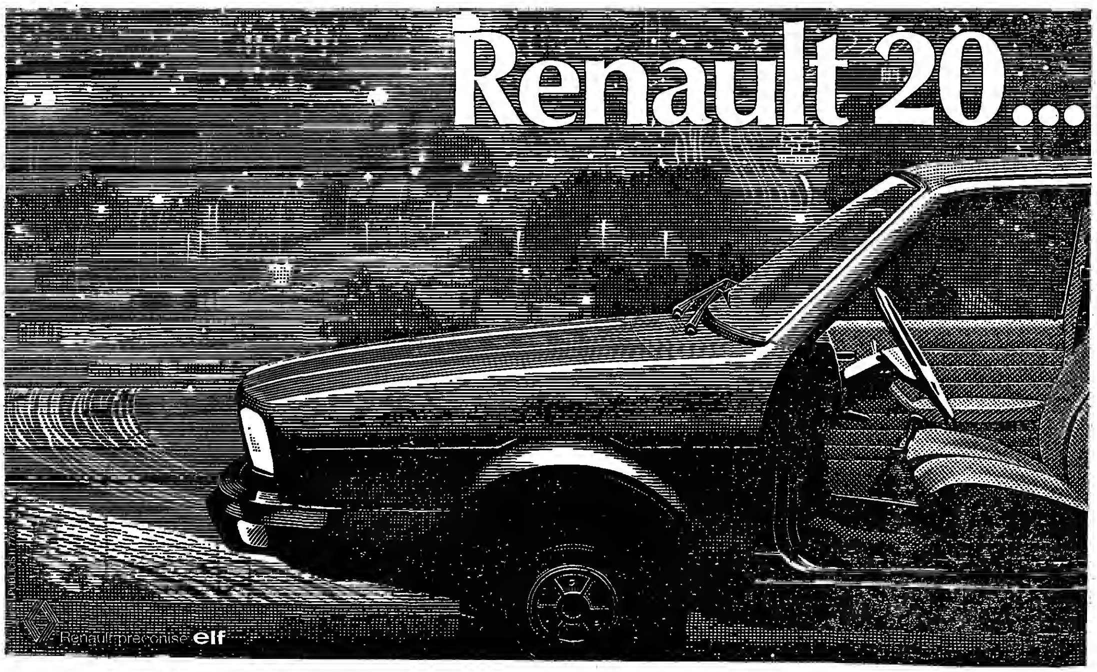

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ARMÉE

Avec 245 000 hectares

LES ARMÉES OCCUPENT 0,45 % DU TERRITOIRE NATIONAL

Les armées occupent 245 000 hectares, soit 0,45 % de la superficie du territoire national. C'est ce qu'a révélé M. Yvon Bourges, ministre de la défense, en réponse à une question écrite de M. Longequeue, député socialiste de la Haute-Vienne, sur les superficies occupées par les installations militaires.

« *Il convient de souligner*, observe M. Bourges, *que, parmi les immeubles du domaine militaire, il s'en trouve de fort nombreux qui ne seraient utiles qu'en temps de crise et d'autres dont les armées n'ont pas un usage permanent. Beaucoup de ces immeubles sont mis, à des titres divers et pour des durées plus ou moins longues, à la disposition de collectivités en vue d'être ouvertes au public, ou de particuliers pour une utilisation privative. En outre, plusieurs aérodromes militaires servent également au trafic aéronautique civil et disposent d'installations propres à ce trafic.* »

***

Voici la statistique — en pourcentage — des terrains militaires dans chacun des départements français :

Ain, 0,38 ; Aisne, 1,05 ; Allier, 0,03 ; Alpes-de-Haute-Provence, 0,01 ; Alpes (Hautes-), 0,05 ; Alpes-Maritimes, 0,09 ; Ardèche, 0,10 ; Ardennes, 0,23 ; Ariège (a) ; Aube, 1,44 ; Aude, 0,17 ; Aveyron, 0,34 ;

Bouches-du-Rhône, 1,25 ; Calvados (a) ; Cantal (a) ; Charente, 0,16 ; Charente-Maritime, 0,23 ; Cher, 1,53 ; Corrèze, 0,03 ; Corse, 0,21 ; Côte-d'Or, 0,09 ; Côtes-du-Nord, 0,04 ; Creuse, 1,14 ; Dordogne, 0,08 ; Doubs, 0,66 ; Drôme, 0,11 ; Eure, 0,32 ; Eure-et-Loir, 0,38 ; Finistère, 0,21 ;

Gard, 1,04 ; Garonne (Haute-), 0,17 ; Gers (a) ; Gironde, 1,14 ; Hérault, 0,31 ; Ille-et-Vilaine, 0,09 ; Indre, 0,23 ; Indre-et-Loire, 0,11 ; Isère, 0,20 ; Jura, 0,09 ; Landes, 1,11 ; Loir-et-Cher, 0,09 ; Loire, 0,05 ; Loire (Haute-) (a) ; Loire-Atlantique, 0,12 ; Loiret, 0,28 ; Lot, 0,38 ; Lot-et-Garonne, 0,01 ; Lozère (a) ;

Maine-et-Loire, 0,29 ; Manche, 0,20 ; Marne, 3,88 ; Marne (Haute-), 0,22 ; Mayenne (a) ; Meurthe-et-Moselle, 0,78 ; Meuse, 0,80 ; Morbihan, 1,00 ; Moselle, 1,75 ; Nièvre, 0,02 ; Nord, 0,43 ; Oise, 0,14 ; Orne, 0,01 ; Pas-de-Calais, 0,08 ; Puy-de-Dôme, 0,14 ; Pyrénées-Atlantiques, 0,05 ; Pyrénées (Hautes-), 0,07 ; Pyrénées-Orientales, 0,32 ; Rhin (Bas-), 0,50 ; Rhin (Haut-), 0,29 ; Rhône, 0,20 ;

Saône (Haute-), 0,25 ; Saône-et-Loire, 0,01 ; Sarthe, 0,31 ; Savoie, 0,07 ; Savoie (Haute-) (a) ; Ville de Paris, 1,18 ; Seine-Maritime, 0,06 ; Seine-et-Marne, 0,36 ; Yvelines, 0,63 ; Sèvres (Deux-), 0,17 ; Somme, 0,02 ;

Tarn, 0,13 ; Tarn-et-Garonne, 1,11 ; Var, 5,68 ; Vaucluse, 0,33 ; Vendée, 0,01 ; Vienne, 0,47 ; Vienne (Haute-), 0,02 ; Vosges, 0,21 ; Yonne, 0,06 ; Territoire de Belfort, 2,45 ; Essonne, 0,81 ; Hauts-de-Seine, 0,95 ; Seine-Saint-Denis, 1,31 ; Val-de-Marne, 0,54 ; Val-d'Oise, 0,10.

(a) Pourcentage inférieur à 0,01 %.

RELIGION

Lendemains de fête

Pour un temps, les fêtes écoulées, leur saveur de promesse et de renouveau, leur rupture avec la grisaille quotidienne font illusion : peut-être la fatalité n'est-elle pas sûre, peut-être l'avachissement est-il évitable ; peut-être l'amour et sa sœur cadette l'amitié ne sont-ils pas vains ; peut-être le salut n'est-il pas un rêve et la mort un trou...

Mais, très vite, inexorablement, le coin du rideau soulevé retombe et le mécanisme, un instant suspendu, reprend ses droits. Chacun revient à son travail, à ses pesanteurs, à sa médiocrité, à ses difficiles solidarités. Et c'est là précisément qu'intervient — ou plutôt n'intervient plus — la puissance rénovatrice de l'Eglise et de la foi qu'elle est censée alimenter. Car si le christianisme devenait une religion des seuls jours fériés, à quoi bon ?

Ce qui arrive, aujourd'hui, à l'Eglise romaine offre peu de correspondants historiques. Essoufflée à tous les sens du mot, la société ecclésiale se trouve projetée — de l'intérieur — dans un monde bouleversé dont c'est peu de dire qu'il est areligieux. Les premiers à le proclamer sont des évêques, des prêtres, des théologiens écartelés entre leurs racines et les tâches qu'ils doivent assumer. Tout y passe, depuis les commandements de la morale traditionnelle jusqu'aux impératifs politiques et sociaux. Si bien que l'on se demande parfois où situer le spécifique chrétien, et même s'il en existe un.

C'est là que quelque chose est cassé. On place Dieu dans les intervalles, aux frontières de la vie. Le courant ne passe plus entre les forces vives de la société et le spirituel. C'est à cela que l'on reconnaît la décadence d'une civilisation.

Car il est toujours possible de créer des ersatz de religion. La Chine par exemple nous le prouve, où chaque matin le plus modeste des habitants fait sa prière au « soleil levant » en jouant avec son corps le grand ballet de la jeunesse et de l'harmonie universelle.

Rien de comparable dans notre Occident blasé. Et pour cause. N'avons-nous pas, d'autre part, encore en tête le pas de l'oie germanique et ses démoniaques résonances : le nazisme fut en même temps une gigantesque, maldonne, comme si les grands idéaux collectifs ne pouvaient être que duperie et aliénation.

Aujourd'hui, l'âme occidentale est à vendre. Elle ne manque pas d'acquéreurs, mais plutôt de clients résolus : l'argent et certaines formes de « liberté » ne facilitent guère la disponibilité et le saut dans l'inconnu.

Tel l'âne de Buridan, ne risquons-nous pas de mourir d'inanition spirituelle ? A moins que les valeurs judéo-chrétiennes reléguées avant d'avoir été vraiment essayées ne se remettent à briller d'un nouvel éclat. Quelques indices, encore sporadiques, le donneraient à penser. Comment faire le relevé exact de tant d'initiatives prises un peu partout et dans tous les secteurs, le plus souvent hors des frontières ecclésiales ? Dans quelle balance peser leur vrai poids ?

Fragiles, ces tentatives ? Certes, mais tous les réveils évangéliques le furent. « Il faut laisser le temps au temps », disait ce vieillard, Jean XXIII, qui ne savait pas encore, voici douze ans, que le contre-courant serait si fort...

HENRI FESQUET.

La Pompadour
SOLDE
ses beaux
MANTEAUX
tweed, camel, cashmere
MANTEAUX DE FOURRURES
PELISSES, PEAUX LAINEES
Egalement
robes, ensembles, tailleurs
JERSEY
FEMMES FORTES
du 40 au 52
32 bis, Bd HAUSSMANN
M° Chaussée d'Antin

CÉLINE
MEN
aujourd'hui
et demain
fins de séries
au
7, Av. Victor-Hugo (Men)
58, Rue de Rennes
(département Men)

POLICE

M. Marcel Chalet est nommé directeur de la surveillance du territoire

Un important mouvement de personnel attendu depuis plusieurs semaines affecte plusieurs services de la police nationale. La nomination la plus importante concerne la direction de la surveillance du territoire, où M. Marcel Chalet succède à M. Jacques Chartron, après que le nom de M. Alain Montarras, chef du service des voyages officiels et de la sécurité des hautes personnalités depuis le 18 juillet 1971, eut été avancé avec insistance. Un policier accède pour la première fois à la tête de la D.S.T.

M. MARCEL CHALET directeur de la surveillance du territoire

M. Marcel Chalet, directeur adjoint de la surveillance du territoire, est nommé directeur de ce service, en remplacement de M. Jacques Chartron, nommé préfet de l'Aisne, le 2 octobre 1975.

[Né le 7 novembre 1922 à Biesle (Haute-Loire), licencié ès lettres, M. Marcel Chalet entre dans la police le 1er septembre 1944 en qualité de commissaire. Il est affecté à la direction de la surveillance du territoire — placée à l'époque sous l'autorité de M. Roger Wybot — où il accomplira toute sa carrière. Nommé commissaire principal le 1er janvier 1957, puis divisionnaire le 1er janvier 1963, il devient le 1er janvier 1970 directeur adjoint du service.]

M. GUY DENIS directeur de l'Inspection générale

M. Guy Denis, inspecteur général de la police nationale, devient directeur, chef du service d'inspection générale et de contrôle de la police nationale, en remplacement de M. Georges Delamour, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 20 février 1918 à Flers-de-l'Orne (Orne), M. Guy Denis est commissaire de police le 18 juin 1944, principal le 1er janvier 1954, divisionnaire le 1er janvier 1962. Dernier chef du service régional de police judiciaire d'Alger, il devient, après l'indépendance algérienne, successivement chef des S.R.P.J. de Limoges, Reims et Marseille, où il arrête, le 2 août 1967, « Mémé Guérini ». Directeur adjoint de la police judiciaire à la préfecture de police de Paris en février 1970, il est nommé inspecteur général de la police nationale le 20 février 1974.]

M. ANDRÉ DIERICKX chef du service de la police de l'air et des frontières

M. André Dierickx, conseiller au cabinet du directeur général de la police nationale, devient chef du service de la police de l'air et des frontières en remplacement de M. Gabriel Cham, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 14 novembre 1922 à Lille (Nord), M. André Dierickx entre dans la police en 1945 en qualité de commissaire. Principal en 1955, divisionnaire en 1965, contrôleur général en 1973, il quitte en mars 1974 la direction départementale des polices urbaines du Val-de-Marne pour le cabinet de M. Louis Verger, directeur général de la police nationale.]

M. JEAN CAPIOD chef du service de coopération technique internationale

M. Jean Capiod, chef du service des polices urbaines à la direction centrale de la sécurité publique, est nommé chef du service de coopération technique internationale de police, en remplacement de M. André Diefenbacher. Comme pour la surveillance du territoire, c'est la première fois qu'un policier accède à ce poste réservé jusque là à un préfet.

[Né le 21 octobre 1910 à Lons-le-Saulnier (Jura), M. Jean Capiod a fait toute sa carrière dans la sécurité publique. Commissaire le 1er août 1942, principal le 1er janvier 1954, divisionnaire le 25 mai 1965, il devient contrôleur général le 1er septembre 1972.]

M. GASTON BARBE chef du service des polices urbaines

M. Gaston Barbe, directeur départemental des polices urbaines du Rhône, est nommé chef du service des polices urbaines à la direction centrale de la sécurité publique, en remplacement de M. Jean Capiod.

[Né le 12 octobre 1917, à Belfort (Territoire de Belfort), M. Gaston Barbe est commissaire de police le 16 décembre 1940, principal le 1er octobre 1951, divisionnaire le 21 janvier 1964, puis contrôleur général le 14 octobre 1972.]

MM. MAURICE PAOLI et ANDRÉ BEGUÉ inspecteurs généraux de la police nationale

M. Maurice Paoli quitte la direction du cabinet de M. Robert Pandraud, directeur général de la police nationale, et est nommé inspecteur général de la police nationale.

[Contrôleur général depuis le 1er janvier 1973, M. Maurice Paoli était sous-directeur à la direction centrale des renseignements généraux lorsqu'il fut nommé, en septembre 1975, directeur du cabinet de M. Robert Pandraud.]

De son côté, M. André Bégué, coordonnateur des services de police en Corse depuis le 27 août 1975, a été nommé inspecteur général.

[Né le 6 avril 1923, M. André Bégué, licencié en droit et en lettres, entre dans la police en 1946. Il accomplit l'essentiel de sa carrière à la préfecture de police de Paris avant de devenir, en 1971, directeur départemental des polices urbaines de la Seine-Saint-Denis, où il lance de nombreuses expériences de lutte contre la criminalité et de préventions : police de protection des mineurs, école « anti-hold-up » pour le personnel des banques, création d'un « bureau de relations humaines », etc. Le 27 août 1975, après les événements d'Aléria et de Bastia, en Corse, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, le charge d'une mission de coordination des services de police auprès de M. Jean Riolacci, préfet de la région Corse.]

M. RAYMOND CHAM directeur des R.G. à la préfecture de police

M. Raymond Cham, directeur adjoint des renseignements généraux à la préfecture de police, devient directeur de ce service en remplacement de M. Roger Chaix, nommé préfet délégué pour la police à Lyon, le 23 octobre 1975.

[Né le 6 mars 1920 à Croissances (Haute-Loire), M. Raymond Cham entre dans la police comme commissaire le 8 juillet 1942. Principal le 1er janvier 1954, divisionnaire le 30 décembre 1964, il est sous-directeur à la direction centrale des renseignements généraux le 1er septembre 1971, puis directeur adjoint des renseignements généraux à la préfecture de police le 1er janvier 1974.]

M. ROGER DEGRANGE adjoint au directeur de la police municipale

M. Roger Degrange, sous-directeur de la police municipale à la préfecture de police, est nommé adjoint au directeur de ce même service.

[Né le 1er mars 1920 à Paris, M. Roger Degrange entre à la préfecture de police en 1943 en qualité de commissaire. Principal en 1954, divisionnaire en 1961, il demande, le 1er octobre 1969, sa mise en disponibilité pour entrer à la régie nationale des usines Renault. Il réintègre la police parisienne le 20 août 1970. Chef du septième district, il commande le samedi 5 juin 1971 le maintien de l'ordre au quartier Latin, où éclatent des manifestations qui dégénèrent en pillages. Relevé de son commandement, retiré des services actifs, il est affecté à l'administration centrale de la préfecture de police, chargé de la sous-direction des services généraux et de gestion opérationnelle de la police municipale, mais l'année suivante il est nommé sous-directeur des services actifs de la police nationale.]

Les Renault 20 L : 31.000 F, TL : 32.100 F, GTL : 35.100 F. Prix clés en main au 5-1-76.

POLICE

EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er JANVIER

Le nouveau règlement intérieur des C.R.S. va permettre d'améliorer la situation matérielle du personnel

Un nouveau règlement intérieur est en vigueur depuis le 1er janvier dans les compagnies républicaines de sécurité ; en fait, le texte vient d'être signé par le directenr général de la police nationale avant d'être présenté, le jeudi 8 janvier, au comité technique paritaire. Il se substitue à un régime appliqué depuis le 8 novembre 1948 et qui, élaboré dans une période de grande tension politiqne quelques mois après une vaste épuration des unités, se préoccupait davantage d'efficacité dn service que de situation dn personnel.

Le nouveau règlement, au contraire, concerne plus largement les conditions de vie et de travail des fonctionnaires. Il vient compléter le processus de revalorisation de la fonction entamé depnis quelques mois. Le 1er octobre dernier, le principe des beures supplémentaires était acquis pour les C.R.S. en déplacement ; il restait à préciser les clés d'attribntion des crédits ou des récupérations correspondants. C'est chose faite avec le nnuveau règlement intérieur qui va très vite se traduire, notamment pour les hommes du rang, par une amélioration sensible des revenus.

Certains responsables syndicaux ont, en effet, calculé que, compte tenu de la fréquence et de la longueur des déplacements (jusqu'à sept mois par an pour certaines unités) et de l'importance des sujétions (des horaires hebdomadaires de soixante-douze heures sont courants), un jeune gardien comptant quelques années de *formation pourrait, toutes* primes comprises, gagner environ 4 500 francs par mois.

Jusqu'ici, le fonctionnaire en déplacement percevait une indemnité journalière d'absence temporaire — variant actuellement de 35 à 45 francs par jour selon la durée du séjour et le grade considéré — qui le rendait, au dire des syndicats, « *taillable et corvéable à merci* ». le commandement pouvant mobiliser le personnel aussi longtemps qu'il le désirait. Non seulement l'IJAT est maintenue dans le nouveau règlement, mais il va désormais s'y ajouter des heures supplémentaires — à 16,84 francs l'heure — attribuées dès que l'horaire normal de travail (huit heures onze par jour) sera dépassé, selon des modalités dépendant de la nature de la mission demandée.

En donnant une « définition du travail », l'article 97 du nouveau règlement précise ces diverses situations. Il prévoit deux cas de consigne lorsque l'unité est à sa base, et deux cas d'astreinte lorsqu'elle est en déplacement. La consigne n° 1 (à domicile) est considérée comme un travail dans la limite d'un sixième du temps de consigne si le fonctionnaire n'est pas logé par l'administration, et d'un douzième du temps dans le cas contraire. La consigne n° 2 (au casernement) est intégralement assimilée à un travail.

L'astreinte n° 1 (temps obligatoirement passé à la disposition de l'administration dans les cantonnements) est comptée comme temps de travail pour le quart de sa durée. L'astreinte n° 2 (présence en tenue au cantonnement pour être prêt à exécoter une mission inopinée et à rejoindre le lieu de rassemblement et d'embarquement dans un délai de dix minutes) est intégralement comptée comme temps de travail.

Le volume d'heures supplémentaires administrativement reconnues va donc être très important. Le principal syndicat de gardiens et gradés de C.R.S., le Syndicat national indépendant et professionnel (SNIP), souhaite qu'elles soient dans la mesure du possible payées plutôt que compensées. Elles se traduiraient ainsi chaque mois par une augmentation moyenne de revenus de 800 à 900 F.

Cette nouvelle disposition va susciter bien des convoitises. Chez les gendarmes mobiles, tout d'abord, qui font le même travail que les C.R.S. dans des conditions qu'ils estiment déjà moins favorables. Dans d'autres services de la police, d'autre part, notam*ment chez* les *inspecteurs*, où les heures supplémentaires n'ont jamais été rétribuées. Dans l'ensemble de la fonction publique enfin, le principe admis pour la police — décompte quotidien des heures — étant dérogatoire du statut général en vigueur dans les autres administrations — où le calcul est hebdomadaire.

L'amélioration des traitements devrait ainsi permettre d'enrayer la vague de mutations qui affecte les C.R.S. depuis plusieurs années : les jeunes fonctionnaires préfèrent se diriger vers des postes de corps urbains plus tranquilles et à peine moins rémunérateurs. « *On ne veut plus entrer dans les C.R.S., et quand on y est, on ne veut pas y rester,* explique M. Roger Cousin, secrétaire général du SNIP. *Si l'on veut conserver, voire renforcer, la valeur potentielle des C.R.S., il importe d'abord de donner aux fonctionnaires qui les composent, des conditions de vie familiale et matérielle convenables. Le prix de revient « homme-journée » ne doit pas être la seule préoccupation de ceux qui nous emploient. Cette politique nous a conduits à quelle situation ? La plupart des fonctionnaires n'ont d'autre désir que de quitter nos formations. Par corollaire, la moyenne d'âge a baissé de façon inquiétante. La qualité du recrutement est* au-*dessous d'une moyenne convenable et on ne dispense pas — ou peu — d'instruction professionnelle. Si l'on n'y prend garde, dans quelques années les C.R.S. ne seront plus fiables.* »

Mais favoriser les C.R.S. comporte aussi un risque : celui de la « prétorianisation » du corps suivant une inclination déjà manifestée à plusieurs reprises dans le passé par l'administration. Le paiement des heures supplémentaires donnera au ministère de l'intérieur — dans les limites de l'enveloppe budgétaire — toute latitude dans l'emploi des compagnies, et risque de susciter auprès des hommes un enthousiasme générateur de stakhanovisme. M. Cousin estime, pour sa part, au contraire, que des fonctionnaires mieux formés, plus conscients, et un encadrement plus aguerri mettront les compagnies à l'abri de toute manipulation. — J. Sn.

BONN EST FAVORABLE A UN PACTE EUROPÉEN ANTI-TERRORISME

La suggestion faite par le premier ministre britannique M. Harold Wilson, au conseil européen de Rome (*le Monde* du 30 dé*cembre 1975*), *de réunir* une conférence européenne contre le terrorisme est approuvée par la République fédérale, M. Maihofer,

Le ministre de l'intérieur de la République fédérale M. Maihofer, s'est prononcé, dimanche 4 janvier, pour la conclusion d'un pacte antiterrorisme entre les Etats de la Communauté européenne, premier pas vers une convention internationale.

Dans une interview diffusée par la radio de Stuttgart, M. Maihofer a estimé que la lutte contre le terrorisme devait être internationalisée, dans la mesure où celui-ci s'organise sur le plan international. M. Maihofer a indiqué qu'il proposerait à la prochaine conférence des ministres de l'intérieur européens la conclusion d'un tel pacte.

JUSTICE

GRÈVE DES AVOCATS DES BARREAUX DE NANTES LORIENT ET ANNECY

Les avocats des barreaux de Nantes (quatre-vingts personnes dont vingt-trois stagiaires), de Lorient (vingt-cinq personnes dont trois stagiaires) et d'Annecy (vingt-huit personnes dont cinq stagiaires) (1) sont en grève pour une semaine à compter du lundi 5 janvier. Ils entendent ainsi protester contre la parution des décrets sur la procédure civile et le divorce, peu de jours seulement avant leur entrée en vigueur, le 1er janvier (*le Monde* du 24 décembre).

Le mouvement des avocats se traduit par des demandes systématiques de report des affaires à une audience ultérieure, sauf les affaires urgentes, notamment les demandes de mise en liberté.

(1) Ces chiffres sont tirés de l'*Annuaire des professions judiciaires et juridiques* (1975), Librairie du *Journal des notaires et des avocats*, 6, rue de Mézières, 75006 Paris.

● *Pour infraction au droit du travail*, M. Henri Mathieu, directeur d'une fabrique de luminaires à Marseille, vient d'être condamné par le tribunal de grande instance de cette ville à 1 000 francs d'amende et à 500 francs de dommages et intérêts au syndicat C.G.T., partie civile. M. Charles Alberto, représentant de cette organisation au comité d'entreprise de l'établissement avait été licencié sans consultation du comité et sans l'avis de l'inspection du travail. — *(Corresp.)*

ÉCHECS

LES SÉLECTIONNÉS FRANÇAIS POUR LE TOURNOI INTERNATIONAL 1976

Le tournoi pré-olympique d'échecs destiné à sélectionner les membres de l'équipe de France qui se rendront à Haïfa (Israël) en octobre prochain vient de se terminer à Royat.

Le jeune Aldo Haïk, ex-champion de France junior, a mené de bout en bout et l'emporte brillamment avec 8,5 points sur 11 possibles. Il fera partie de l'équipe de France avec ses suivants immédiats : Todorcevic, Preismann et Puhm. Les cinquième et sixième joueurs seront désignés à la suite d'une rencontre triangulaire entre Seret, Letzelter et Goldenberg, qui terminent tous les trois à la cinquième place avec 5,5 points.

PRESSE

LA SOCIÉTÉ « L'ALSACE » SE TRANSFORME EN HOLDING

La Société française d'édition de journaux et d'imprimés commerciaux l'Alsace s'est transformée en holding. Le capital passe de 770 000 F à 2 310 000 F par incorporation des réserves.

Son portefeuille détiendra les actions de ses trois filiales : la Société alsacienne de publications, qui édite à Mulhouse le quotidien *l'Alsace* (moyenne de diffusion : 130 000 exemplaires), la société récemment créée L'Alsace, imprimerie commerciale (qui l'imprime) et la société L'Arc, chargée de la publicité.

M. Charles Lehman a été nommé président-directeur général de la holding, dont M. Théo Braun devient vice-président. M. Jean Louy demeure président du directoire du journal et M. Théo Braun président du conseil de surveillance. M. Gilbert Klein, membre du C.A. de la holding, a été nommé président-directeur général de L'Alsace, imprimerie commerciale.

L'augmentation de capital de la nouvelle holding (triplement du capital) obéit, selon les observateurs, à une motivation fiscale (échapper à l'impôt à venir sur les plus-values et les réserves) et préluderait à des opérations imminentes de fusion et éventuellement d'entente. — *(A.F.P.)*

● *Le « Journal de Genève »* a fêté lundi son cent cinquantième anniversaire. A cette occasion, le quotidien genevois a publié le fac similé des quatre pages de son premier numéro, édité le 5 janvier 1826.

Cependant, dans un éditorial, le *Journal de Genève* lance un appel à ses lecteurs, leur rappelant que « *les temps sont impitoyables pour les journaux* d'*opinion et de réflexion* », et qu'ils ne survivent que lorsque « *les lecteurs les achètent, les soutiennent, les propagent* ». — (A.F.P.)

CARNET

Naissances

— Claire Paillet et Yves Chéraqui sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Martin.
Paris, le 3 janvier 1976.

— M. Eric de Dinechin et Mme, née Anne Desvignes, ont la joie d'annoncer la naissance de
Sébastien,
le 17 novembre.
7, rue Jobbé-Duval,
75015 Paris.

— M. et Mme Simon Fillon, Paul-Henri et Romain, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille et sœur
Aurèle,
le 2 janvier 1976.
10, rue Jean-Moulin,
95210 Saint-Gratien.

— Le docteur Jean-Pierre Jablonski et Mme, née Caroline de Baillian-court-Courcol, ont la joie d'annoncer la naissance d'
Eglantine,
le 1er décembre 1975.
66, rue Monge,
75005 Paris.

Mariages

— M. et Mme Marcel Condamine,
M. et Mme Pierre Laroque,
sont heureux de faire part du mariage, célébré dans l'intimité le 19 décembre 1975, de leurs enfants
Marie-France et Michel.

— Dominique Dubreuilh,
Marie-Louise Plassart,
ont le plaisir d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité le 20 décembre 1975, à Lille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Gustave-Delory,
59000 Lille.

— M. et Mme R. Jayet,
Le docteur et Mme A. Geller,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants
Chantal et Paul-Henri,
dans l'intimité familiale, le 27 décembre 1975.
12, rue du Bœuf,
69005 Lyon.

— Evelyne Simonis et Bernard-Marie Boyer sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le mardi 30 décembre 1975 en l'église Saint-Médard, à Paris.

Décès

— Robert et Marie-France Abirached, et leur fille Rosalie,
René Abirached,
Robert et Liliane Schoucair, et leurs enfants Roy et Alain,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Victoria ABIRACHED,
rappelée à Dieu, le 2 janvier 1976, dans sa soixante-sixième année, à Babdat (Liban).
4, *rue Robert-Turquan*,
75016 Paris.

— On nous prie de rappeler qu'un service religieux sera célébré le mercredi 7 janvier 1976, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly, à l'intention de
M. Jean BERTIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
décédé le 21 décembre 1975.
De la part de
Mme Jean Bertin,
M. Lucien Bertin,
M. et Mme Francisco Gonzalez-Caminu et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Midy et leur fille,
M. et Mme Philippe Bertin et leur fils,
M. Michel Bertin,
M. Laurent Bertin,
M. et Mme Henri Loustau,
Le colonel et Mme Pierre Bertin, leurs enfants et petits-enfants,
Des parents et alliés,
Et des sociétés Bertin, Aérotrain et Sedam.

— Le président de l'université François-Rabelais à Tours,
Le directeur de l'U.E.R. sciences de l'homme,
Et l'ensemble du personnel,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de
M. René BORIUS,
chargé d'enseignement
d'histoire ancienne,
survenu le 29 décembre 1975.

— On nous prie d'annoncer la mort, le 27 décembre, à Paris, du
vice-amiral CAYOL,
commandeur
de la Légion d'honneur,
à l'âge de quatre-vingt-treize ans.
Une messe à son intention sera célébrée le 10 janvier, à midi, en l'église Saint-François-de-Sales (rue Brémontier).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gilbert DREYFUSS,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier du Mérite,
chevalier
des Palmes académiques,
survenu à Metz, le 29 décembre 1975, dans sa soixante et unième année.
Les obsèques ont eu lieu à Nancy, le 31 décembre 1975.
De la part de
Mme Gilbert Dreyfuss, son épouse.
Mlles Anny et Françoise Dreyfuss, ses filles.
Et de toute la famille.
10, rue Winston-Churchill,
Metz.

[Né à Bienne (Suisse) en 1915, M. Gilbert Dreyfuss avait été successivement ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Moselle, directeur de l'équipement de ce département, chef du service régional de l'équipement de Lorraine, puis inspecteur général de la 13e circonscription (Champagne-Ardennes).]

— Nous apprenons le décès de
M. Robert FOUQUART,
administrateur civil.

[Né le 29 septembre 1907 à Avion (Pas-de-Calais), Robert Fouquart est devenu chef du secrétariat particulier de Guy Mollet en 1946, lorsque ce dernier a été élu secrétaire général de la S.F.I.O. Il a occupé cette fonction tout au long de la carrière de l'ancien président du conseil.]

— Troyes.
Les obsèques religieuses de
M. René GALLIOT,
décédé subitement à Zurich, muni des sacrements de l'Eglise et entouré de sa famille, ont été célébrées le 31 décembre, à 10 h. 30, en la cathédrale de Troyes.
De la part de
Mme René Galliot-Charpentier,
Monique et Adam Schreiber-Galliot,
Bilève Galliot,
Ses enfants,
Et Elizabeth, Savine, Martin, Vital Schreiber,
Ses petits-enfants,
Ainsi que de toute la famille, alliés et amis.
23 bis, r. du Cloître-Saint-Etienne,
Troyes.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Nogent-le-Roi, le 4 janvier, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, du
docteur Louis GAUTHIER,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
De la part de
Mme Louis Gauthier, son épouse.
Mlles Thérèse et Geneviève Gauthier,
M. et Mme Jean-Pierre Gauthier,
M. et Mme Jacques Gauthier,
Ses enfants,
M. et Mme Jean-Michel Daniel,
M. et Mme Jean-Yves Gauthier,
Annie, Jean-Jacques et Laurent Gauthier,
Ses petits-enfants,
Matthieu et Bertille Daniel,
Nils Gauthier,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Sulpice de Nogent-le-Roi, le 7 janvier, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
34, Grande-Rue,
28210 Nogent-le-Roi.

— M. et Mme Henry Granjon, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Held et leurs enfants,
M. et Mme Henry Voss, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean HELU,
née Mary Voss,
dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Un service religieux sera célébré le jeudi 8 janvier, à 10 h. 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, 75016 Paris.
16, rue Eugène-Manuel,
75016 Paris.
49, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

— Carcassonne.
Mme veuve André Joly,
Mme *Alice Desbarrax*,
Mmes Desbarrax,
M. Eric Bouffil,
Les familles Montagnol, Palan, Juan Pere,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul-André JOLY,
inspecteur général d'agriculture
d'outre-mer,
capitaine honoraire
du 81e Minervois,
survenu le dimanche 4 janvier, à Carcassonne, 67, rue Auguste-Rodin.
Les obsèques ont eu lieu mardi 6 janvier, à 10 heures, au temple rue Antoine-Marty.
Inhumation cimetière de Lacomte.

— La Rouvière - Paris-Marseille.
Mme Henri Martin,
M. et Mme Michel Dajtlich et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Martin et leur fille,
Famille Pierre Martin,
Mlle Pellegrinelli,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. le docteur Henri MARTIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa soixante-quatorzième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Uzès (Gard) le lundi 5 janvier, à 11 heures.
On ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Lyon.
Le docteur et Mme Marc Mégard,
M. et Mme René Marchalot,
Dominique et Jean-René Marchaint,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Benoît,
le 31 décembre 1975, à Etival, à l'âge de vingt et un jours.
20, avenue du Maréchal-Foch,
Lyon-6e.

— Les Pères et les professeurs du collège Saint-Louis-de-Gonzague,
Mlle Françoise Meifred-Devals,
font part du décès du
Père Guy MEIFRED-DEVALS,
survenu le lundi 5 janvier 1976.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 7 janvier, à 8 h. 30, en la chapelle du collège, 12, rue Franklin, 75016 Paris.

— Mme Jean-Claude Picard, Patrick et Agnès,
Mme Jules Baur,
M. et Mme Pierre Picard,
M. et Mme Alfred Lepage,
M. et Mme François Picard et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Lepage et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort, dans sa cinquante et unième année, de
M. Jean-Claude PICARD.
7, rue Sébastien-Mercier,
75015 Paris.

— Binis.
M. et Mme Gabriel Rosanvallon, ses parents,
M. *et Mme Pierre Rosanvallon*,
M. et Mme Bernard Rosanvallon,
M. et Mme Jean Rosanvallon,
ses frères et belles-sœurs,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de
Marie ROSANVALLON,
rappelée à Dieu, dans sa vingtième année, à Serre-Chevalier.
Les obsèques auront lieu le mercredi 7 janvier, à 15 h. 45, en l'église Saint-Nicolas de Binis, sa paroisse.
Priez pour elle.

— Jean-François et Catherine Tinthoin, Florence, Olivier et David-Alexandre,
ont la douleur de faire part du décès de
Guillaume TINTHOIN,
survenu, le 1er janvier 1976, à l'âge de deux mois et demi.

— Mme Albert Zessler,
Ses enfants et petits-enfants,
prient d'annoncer le décès de
M. Albert ZESSLER,
survenu le 3 janvier 1976.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Montmartre mercredi 7 janvier, à 11 heures, entrée principale, 20, avenue Rachel, 75018 Paris.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
20, rue Saussier-Leroy,
75017 Paris.

Remerciements

— Mme Marie-Hélène Chenille-Guenoux, résidant, 2, avenue des Vignes, à Saint-Cloud 92210, remercie de tout cœur, pour son fils Fabrice Chenille, pour sa famille, pour elle-même, toutes les personnes qui ont pensé à eux et leur ont témoigné leur sympathie lors du *décès* de son mari,
le docteur Emmanuel CHENILLE.

— Mme Antoine-François Ortoli, *ses enfants et petits-enfants*, remercient tous leurs parents et amis pour la sympathie qu'ils leur ont témoignée à l'occasion de la disparition de
M. Antoine-François ORTOLI,
survenue le 15 décembre 1975.

Avis de messe

— La direction de la Librairie Hachette fera célébrer une messe en *souvenir* de
Mlle Thérèse MAES,
décédée accidentellement le 17 juillet 1975, en l'église Saint-Séverin, rue Saint-Séverin, 75005 Paris, le vendredi 9 janvier 1976, à 9 heures.

Anniversaires

— A ceux qui ont connu et aimé
Marie SPITZ,
une pieuse pensée est demandée *pour le troisième anniversaire de* son retour à Dieu.
Une messe sera célébrée, le 11 janvier 1976, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison.

SCHWEPPES Bitter Lemon.
Indéfinissable. Il faut le goûter.

Christian Dior
SOLDES
FOURRURE
les 6, 7 et 8 janvier
10 h - 12 h 30
14 h 30 - 18 h 30
32, avenue Montaigne
12, rue Boissy-d'Anglas

TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS
Les 3 grands noms de la literie présentent leur gamme complète chez :
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
EXPOSITION ET MAGASIN DE VENTE
37, av. de la République
PARIS XIe - Tél. 357.46.35 +
Métro PARMENTIER

Parlez donc
JAPONAIS !
COURS DE JAPONAIS DE TENRI
ENSEIGNEMENT PRIVÉ
rue Victor-Considérant Paris-14e Tél. 633-11-8

Christian Dior
SOLDES
Prêt-à-porter féminin,
Baby Dior, souliers, colifichets.
Prêt-à-porter masculin,
chemises, tricots, chaussures, etc.
les 6, 7 et 8 janvier
10 h - 12 h 30
14 h 30 - 18 h 30
32, avenue Montaigne
12, rue Boissy-d'Anglas

AUX TROIS QUARTIERS
MADELEINE
mercredi 7, jeudi 8,
vendredi 9 janvier
SOLDES
dans tous nos rayons de nouveautés
femmes, enfants et ameublement

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'ÉVÉNEMENT

La nouvelle radio-télévision d'État a un an

LE 6 janvier 1975, l'O.R.T.F. disparaissait. Quatre sociétés nationales de programmes (TF 1, A 2, FR 3 et Radio-France), une société à capitaux publics (la Société française de production audiovisuelle) et deux établissements publics (Télédiffusion de France et l'Institut national de l'audiovisuel) lui succédaient. Les recettes tirées de la redevance de l'ex-O.R.T.F. (et de la publicité) étaient réparties entre les quatre sociétés de programmes qui les reversaient à leur tour aux trois autres organismes.

Dix mois plus tard, tandis que les grèves se multipliaient sur les ondes nationales — en raison de désaccords persistants entre les syndicats et les directions (des sociétés de programmes et de la S.F.P.) sur la rédaction des conventions collectives destinées à remplacer le statut de l'O.R.T.F. à partir du 31 décembre 1975, — les députés refusaient de voter l'autorisation de percevoir la redevance pour 1976. Les sénateurs la rétablissaient, quelques jours plus tard, mais amputée de 5 francs (155 francs pour le noir et blanc, 235 francs pour la couleur), ce qui représente une perte moyenne de 3 % de recettes pour les sociétés de programmes.

Pourquoi ces conflits ? Pourquoi cette hostilité à des organismes à peine mis en place ? Le système est-il déjà remis en cause ? On a bien condamné l'O.R.T.F., dont le dernier exercice a été, au prix de dures économies (mais malgré d'importantes pertes de recettes publicitaires), bénéficiaire : on a condamné l'O.R.T.F. parce qu'il était « ingouvernable »...

Des chaînes compétitives, mais restant nationales : M. Valéry Giscard d'Estaing a profité d'une réception de nouvel an à laquelle étaient conviés les journalistes accrédités à l'Elysée pour trouver l'expérience concluante. Tout en estimant souhaitable un renforcement des pouvoirs des conseils d'administration des chaînes composés, rappelons-le, de six membres, dont deux représentants de l'Etat, un parlementaire, une personnalité de la presse écrite, une autre du monde culturel, et un représentant du personnel.

Mais la gestion de ces entreprises d'Etat, soumises aux normes de la rentabilité, est-elle réellement viable ? Les présidents d'A 2 et de Radio-France qui contestaient leur budget en début d'année n'ont pas clairement fait le point de leur situation actuelle. Sur A 2, par exemple, où l'équilibre comptable des prévisions avait été obtenu en surévaluant les rentrées publicitaires — qui ont été moindres qu'escomptées, — l'exercice s'achève sans que les obligations des cahiers des charges vis-à-vis de la S.F.P. soient parfaitement remplies, puisque M. Edeline a consenti des reports aux sociétés de programmes.

Et la S.F.P. aussi, où va-t-elle ? Elle n'a pas reçu l'ensemble des sommes — une proportion dégressive de son chiffre d'affaires — que lui garantissait le gouvernement ; elle n'a pas vraiment réussi cette année sa percée dans le secteur cinématographique : mais, déjà, elle se lance dans l'aventure — aléatoire — de la création d'un circuit audiovisuel commercial... En fait, en divisant l'O.R.T.F., on a peut-être multiplié les misères.

On peut se référer sur ce point aux analyses de M. Le Tac : celui-ci affirme, dans son rapport devant le Parlement, que la double compétition instituée entre les sociétés, portant sur la répartition de la redevance et sur la conquête de nouvelles audiences pour améliorer la rentabilité des espaces publicitaires, pousse Antenne 2, par exemple, à provoquer des polémiques — non « décrispatoires » — afin d'atténuer l'effet de désaffection du public, fidèle à la première chaîne, d'une part, et attiré par les films de FR 3, d'autre part.

Par ce biais, on revient aux programmes. Ce ne sera toutefois pas pour incriminer les présidents des sociétés : ils sont placés devant des situations créées par la loi et par les cahiers des charges, ces cahiers des charges qui déterminent des obligations générales — le « service public » — et des obligations particulières — le nombre des films, le développement de certains programmes, la diffusion d'émissions de défense des consommateurs, etc., — et compensent le système de concurrence qui fait dépendre les recettes des chaînes de leur audience (et de l'appréciation de la qualité de leurs émissions).

On dit cependant les téléspectateurs satisfaits : on les a « satisfaits » en portant à une dizaine le nombre de films diffusés par semaine. Pour le reste on a comblé l'antenne à bon compte, tantôt avec finesse (« Le petit rapporteur »), tantôt avec démagogie (« Y a un truc »). Mais peut-on créditer une loi qui a provoqué tant de déchirements, qui laisse de nombreux créateurs, auteurs, producteurs, réalisateurs, sans travail, peut-on créditer tout un système de quelques succès isolés, souvent mis en chantier au temps de l'O.R.T.F. ? Celui-ci n'en aurait-il pas fait autant ?

Toutes les émissions de « création » diffusées cette année, et auxquelles on a porté intérêt, sont des héritages de l'ex-Office. Et aucune loi n'était nécessaire pour rendre possible des retransmissions heureuses comme le *Don Giovanni* de l'Opéra.

Ce que la loi a modifié radicalement, ce sont les journaux télévisés. Malgré les efforts de Pierre Desgraupes, de Jacqueline Baudrier ou de Jean Lefèvre, ceux-ci, au temps de l'O.R.T.F., n'étaient pas véritablement parvenus à trouver des styles distincts. C'est chose faite. « Journal » de Gicquel ou « journal » de Thomas, ici plus d'informations, là plus de commentaires, sont l'objet d'un choix : leur écoute, peut-être grâce au jeu de Gérard Mejax sur A 2, tend à devenir égale certains jours.

Mais, qu'on ne se laisse pas abuser par les apparences : l'information n'est pas l'enjeu principal de cette compétition. Les deux premières chaînes, dont les créneaux publicitaires aux tarifs les plus élevés sont placés en début de soirée, se battent, avec les mêmes armes et les mêmes motivations que les stations de radio périphériques, pour fixer leur auditoire autour de cet horaire. L'éphémère horoscope de 20 h. 20 sur A 2 — il est maintenant en fin de soirée — répondait aussi à cette nécessité.

Ainsi, par la stratification des débuts de soirée, le support publicitaire que représente le petit écran se précise : ce ne sont pas encore les émissions patronnées (que la loi interdit), mais de plus en plus les annonceurs veulent savoir ce qu'ils achètent ; et, de plus en plus, par conséquent, les responsables des programmes sont contraints de reconduire, selon des schémas sans cesse plus répétitifs, la structure de leurs soirées, afin d'offrir des garanties d'audience — dont ils espèrent qu'elles assureront leurs recettes. Servitude qui affecte même le contenu des programmes : quand A 2, par exemple, ne diffuse pas toutes les émissions de défense des consommateurs — pourtant prévues par les cahiers des charges — afin de ne pas irriter les annonceurs.

Entre la nécessité d'économiser et une certaine interdiction du risque réel, la marge des dirigeants des deux chaînes-phares qui constituent la télévision commerciale d'Etat apparaît très réduite. Mais, si ce sont là les handicaps les plus criants du système — ne parlons pas d'absurdités comme la dispersion des organismes contraints de se trouver de nouveaux sièges sociaux à travers la capitale, — le système a eu le mérite de ne pas s'effondrer, permettant à M. Rossi de déclarer : « *Nous constatons que les trois notions recherchées et voulues par la loi, à savoir l'autonomie, la compétition et la responsabilité, sont acquises.* »

LES QUATRE SOCIÉTÉS DE PROGRAMMES

TF1 : une coloration progressive

La Société nationale de télévision française 1 (TF 1) est le seul organisme issu de la loi du 7 août 1974 consécutive à l'éclatement de l'O.R.T.F. qui ait à sa tête un directoire de deux personnes, composé d'un président (M. Jean Cazeneuve) et d'un directeur général (M. Jean-Louis Guillaud). TF 1 est également la seule société de programmes dont les orientations aient été définies, en cinq principes, par son président agrégé de philosophie et membre de l'Institut.

« *D'abord, il faut que la télévision intéresse,* déclare M. Cazeneuve, dans une brochure distribuée à la presse ; *elle doit s'attacher non pas à reproduire ce qui, dans l'existence, est banal et vulgaire, mais à dégager ce qui est significatif ; les programmes doivent « correspondre aux goûts mais aussi aux aspirations du public » ; aider à accepter la condition humaine pour offrir la liberté d'en chercher les issues ; « privilégier la gaieté » et susciter un « renouvellement créateur inscrit dans des régularités ». Evasion, donc, mais aussi besoin de sécurité.* »

On n'est guère étonné dans ces conditions que, bien que TF 1 ait connu, fin 1975, l'importante mutation d'une coloration progressive (déjà acquise pour les téléspectateurs de la région parisienne), elle n'ait guère, dans l'ensemble, fait parler d'elle. Une juste mesure semble, en effet, avoir été gardée entre les traditions et les nouveautés, les émissions héritées du passé (comme « Au théâtre ce soir » ou le film du dimanche) et les cases rajeunies comme celle du « Petit Rapporteur », ou des « Visiteurs du mercredi », ou, dans un autre registre, comme celle du magazine « Soixante minutes pour convaincre ». Sur TF 1, plus que sur Antenne 2 ou FR 3, se perpétue, en filigrane, une certaine conception de l'histoire (« Ces années-là », de Michel Droit) et une certaine façon d'aborder les « grands problèmes », sous forme de dossiers (sur le divorce, sur l'armée) ou au gré d'« Interrogations » métaphysiques (comme celles que pose chaque mois Denis Huisman).

TF 1, qui diffuse un peu plus de trois mille cinq cents heures de programme annuel, emploie 954 personnes, dont 144 journalistes. Ceux-ci, avec un budget de 17 725 000 francs, assurent, sous la responsabilité d'Henri Marque, 890 heures d'antenne par an, réparties entre l'information quotidienne (dirigée par Christian Bernadac et présentée par Yves Mourousi, Roger Gicquel, Julien Besançon), les magazines mensuels, les dossiers spéciaux et les émissions sportives.

La grille des programmes en vigueur depuis le 6 janvier 1975 prévoit 780 heures d'émissions de fiction (dont 204 de dramatiques), 520 heures de variétés, 290 heures de documentaires, 310 heures d'émissions pour la jeunesse et 130 heures de « religieuses et philosophiques ».

Les recettes de la société, évaluées à 764 millions de francs environ pour 1976, proviennent principalement de la publicité (456 millions de francs) et du produit de la redevance (255 millions). Son cahier des charges lui prescrit de reverser à peu près 220 millions à la société de production, 170 millions à la société de diffusion, 17 millions à l'Institut de l'audio-visuel, et de répartir un peu plus de 7 millions entre le Fonds de soutien au cinéma, le Centre d'étude d'opinion et le centre d'informatique Giratev.

LA REDEVANCE ET LES SONDAGES

Fixée pour 1976 à 235 F pour les récepteurs couleur et à 155 F pour les postes noir et blanc (le tarif radio restant inchangé à 30 F), la redevance versée par les usagers est répartie en fonction de la loi du 7 août 1974 par une commission spécialement constituée à cet effet et selon un mécanisme complexe.

Quatre pour cent environ du budget des chaînes — ce qui est considérable, étant donnée l'importance des charges fixes assignées à chaque société — dépendent, en principe, de la valeur de leurs prestations (coefficient 3) et de leur audience (coefficient 1). Une formule algébrique a été mise au point pour permettre de distribuer les sommes perçues après traduction de diverses appréciations en notes chiffrées.

Ces notes émanent du Centre d'étude d'opinion (étoffé après l'éclatement de l'O.R.T.F. et financé par les chaînes elles-mêmes) qui effectue des sondages sur des « pannels » de mille deux cents personnes, renouvelés par moitié tous les quinze jours. Chaque tranche horaire reçoit ainsi, chaîne par chaîne, un indice d'écoute et un indice de satisfaction.

Les notes émanent également d'une « commission de la qualité », composée de vingt-quatre experts répartis en autant de groupes de travail qu'il existe de genre d'émissions et chargés de juger la valeur (absolue et relative) de celles-ci.

Pour l'année écoulée, les 2 milliards et quelques de redevance ont été répartis comme suit : 261,72 millions de francs à TF1 (qui a recueilli l'audience maximum) ; 389,73 millions à Antenne 2 (qui a reçu la palme de la qualité) ; 863,47 millions à FR3 et 538 millions à Radio-France (rappelons que ces deux dernières sociétés, qui ne diffusent pas de séquences publicitaires, doivent l'essentiel de leurs ressources à la redevance).

On notera toutefois que, dans un premier temps, les recettes des différentes sociétés ont été corrigées, indépendamment de ce système, par le gouvernement, avant que le Parlement, à son tour, ne diminue le montant de la redevance.

A 2 : un organisme peu hiérarchisé

Voilà un an qu'Antenne 2 a ouvert ses portes. Le 6 janvier 1975, M. Marcel Jullian, président-directeur général, présentait, alors, son équipe aux téléspectateurs. Il parlait de télévision « neuve », de dramatiques importantes, de spectacles. Il se définissait comme un « homme de programmes » ; il lançait les après-midi d'un Armand Jammot déjà producteur des « Dossiers de l'écran » et du jeu « Des chiffres et des lettres ». Une petite société naissait : « Une société ouverte et peu hiérarchisée, dit aujourd'hui M. Grangier-Cabannes, nouveau directeur du cabinet de M. Jullian, où chaque chef de service est responsable de son budget, de son personnel. » Huit cent soixante-deux personnes travaillent à Antenne 2 : 131 journalistes, 140 techniciens, 273 administratifs, 168 employés pour la production, 94 ouvriers, 29 cadres supérieurs et 27 employés de service. En tout, près de 3 500 heures de programmes sont diffusées dans l'année, avec des rendez-vous déjà connus comme « Les dossiers de l'écran », « Le grand échiquier », et d'autres créés par la chaîne comme les dimanches de Pierre Tchernia, les mercredis après-midi de Patrice Laffont, ou le magazine « Apostrophes » de Bernard Pivot. Antenne 2 avait hérité d'une cinquantaine de documentaires lors du démantèlement de l'O.R.T.F.

De leur côté, Jacques Sallebert, responsable des informations, et Georges Leroy, rédacteur en chef, ont la charge des journaux et des magazines d'information. Guy Thomas présente le journal de 20 h. pendant la semaine, Jean Lanzi celui du samedi et du dimanche. Maurice Werther prend en charge le journal de 23 h. Sans oublier les « flashes » de 14 h. 30 (sauf samedi et dimanche), et le journal d'Hélène Vida à 18 h. 30. Tous les mercredis, à 21 h. 30, la rédaction d'Antenne 2 et Jean-Marie Cavada présentent le magazine « C'est-à-dire » avec des reportages sur des sujets « brûlants » et des invités. Le sport est confié à Robert Chapatte.

M. Xavier Larrère a la tâche de gérer le budget. Pour 1976, celui-ci sera de 748 millions de francs (378,07 millions viennent de la redevance et 335,32 millions viennent de la publicité, ces deux modes de financement composent l'essentiel des recettes). Antenne 2, comme le prévoit son cahier des charges, devra verser près de 200 millions de francs à T.D.F. (Télé-Diffusion de France) et un peu plus que cette somme à la S.F.P. (Société française de production) : « Chaque fois qu'on dépense 100 F, *explique M. Grangier-Cabannes,* 87,5 % vont aux programmes. Cela se décompose ainsi : 48,5 % pour la fabrication des émissions, 10 % pour l'information, 26 % pour T.D.F., 0,5 % pour le cinéma, 2 % pour l'Institut national de l'audiovisuel et 0,5 % pour le Centre d'études d'opinions (qui *effectue les sondages).* »

Viennent en plus 9,2 % de frais généraux, 3 % de provisions et 0,22 % pour le Giratev.

Ce dossier a été réalisé par
Catherine Humblot
Marie-Françoise Levy
Anne Rey
et Martin Even

FR 3 : une chaîne différente

Nationale, régionale, d'outre-mer, issue de la loi du 7 août 1974, qui en fait une chaîne « différente », la société France Régions 3 — la plus jeune de toutes les chaînes (« *encore un bébé* », disait M. Maurice Cazeneuve en octobre dernier) — comporte, pour répondre à ses différentes missions, quatre directions placées sous l'autorité du président M. Claude Contamine. La direction de la chaîne nationale (M. Maurice Cazeneuve), la direction des régions (M. Claude Lemoine), la délégation aux stations d'outre-mer (M. René Han), la direction administrative et financière (M. Noël Sanviti).

En tout, trois mille deux cent onze personnes, le plus gros effectif de toutes les sociétés, la plus dispersé aussi puisqu'on le retrouve aux quatre coins de France et du monde (19 % à Paris, 65 % dans les régions, 16 % dans les DOM-TOM).

FR 3 est la seule société, avec Radio-France, à vivre sans recettes publicitaires. Son budget, composé d'une partie de la redevance, s'est élevé à 783 880 millions de francs en 1975. Il passe à 894 258 millions de francs en 1976.

Cette somme, inférieure de 3 % environ au montant initialement prévu, entraîne un manque à gagner de 24 millions de francs pour la chaîne, qui a dû modifier ainsi quelques-uns de ses projets. La mise en route de la nouvelle grille des émissions de télévision régionale est retardée au 22 mars (elle devait commencer le 5 janvier) ; le passage à la couleur de deux centres d'actualité télévisée, l'établissement de la liaison par satellite de la Nouvelle-Calédonie, sont différés. La programmation de la chaîne nationale ne se trouve pas affectée.

« *Ce que nous voulons réaliser — et nous le réaliserons, — c'est la recherche approfondie d'un néo-humanisme* », disait M. Maurice Cazeneuve en décembre 1974.

La direction de la chaîne nationale a diffusé mille quatre-vingt-quinze heures de programme de télévision nationale en 1975. Elle en diffusera autant en 1976. Ses quatre films par semaine (répartis par thèmes), ses tribunes libres (ouvertes, une fois par semaine, à toutes les familles de pensée et de croyance) en ont fait la chaîne « du cinéma et de la libre parole », ainsi qu'il était spécifié par la loi. La diffusion de grandes productions internationales (comme « Civilisation » de Sir Kenneth Clark), d'émissions de création (comme « Mourir pour Copernic » de Bernard Rothstein, ou « le Bœuf sur le toit » de Jean-Christophe Averty), le lancement de séries de qualité (comme « La vie filmée », « Les années épiques du cinéma », « Hiéroglyphes », et le tout récent « Service public ») ont prouvé que la troisième chaîne avait un certain goût de la recherche, de la créativité.

Elle a voulu aussi donner plus d'autonomie aux régions. Les onze directions régionales (qui recouvrent vingt-trois régions) ont diffusé, grâce à des décrochages, vingt-deux mille heures de radio, et deux mille huit cent trente-six heures de télévision régionales en 1975 (journaux d'actualités, variétés, sport, magazine et, pour la Bretagne, le Pays basque, l'Alsace et la Corse, des émissions en langue locale). Deux réformes ont été décidées par la direction des régions.

En ce qui concerne les stations d'outre-mer, les moins connues, il faut savoir que huit DOM-TOM (la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, la Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Territoires des Afars et des Issas, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française — les Comores, ayant pris leur indépendance, ne sont plus rattachées à FR 3) — reçoivent chaque jour seize heures de radio et cinq heures de télévision.

RADIO-FRANCE : une musique dont on parle

Radio-France a hérité de l'ensemble des activités de radiodiffusion de l'ex-O.R.T.F., à l'exception des émissions régionales. Cette société émet sur cinq réseaux (allant des grandes ondes aux ondes courtes, et des ondes moyennes à la modulation de fréquence) : France-Inter, France-Culture, France-Musique, FIP et Radio-France internationale, qui a repris vers l'Afrique, essentiellement, les services de l'ex-direction des affaires extérieures et de la coopération de l'O.R.T.F. non tombés en désuétude.

Déjà isolée au sein du système économique de l'O.R.T.F., la radiodiffusion, que préside Mme Jacqueline Baudrier (directeur général M. Gabriel de Broglie ; direction de l'information, M. Michel Péricard ; France-Inter, M. Pierre Wiehe ; France-Culture, M. Yves Jaigu ; France-Musique, M. Louis Dandrel) aurait connu une mutation sans difficulté ni remous si la réforme des programmes de France-Musique, l'ouverture de cette chaîne aux courants mondiaux et contemporains, n'avaient pas provoqué une polémique parmi les auditeurs et dans la presse. Celle-ci semble d'ailleurs s'apaiser.

La progression autonome de son budget permet à Radio-France d'atteindre cette année quelque 600 millions, dont 523,2 au titre de la redevance. N'étant plus l'éternelle sacrifiée des budgets de l'audio-visuel, cette société se préoccupe de l'avenir, et en particulier du développement des radios locales — pour lesquelles elle est en concurrence avec FR 3.

LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS

● LA S.F.P.

Présidée par M. Jean-Charles Edeline, la Société de production audio-visuelle a hérité des moyens de production lourds de l'ex-O.R.T.F. Jusqu'en 1980, les cahiers des charges des sociétés de programmes assurent une garantie (dégressive) de ses ressources : 450 millions de francs, environ, en 1976. Outre les prestations de services aux sociétés de programmes, la S.F.P. entend diversifier ses activités, aussi bien dans le secteur de la production télévisée que du cinéma et de l'audio-visuel de groupe (télévision par câble, vidéo-cassettes, etc.). M. Edeline considère qu'en 1980 la télévision ne représentera plus qu'un tiers de ses activités (« le Monde » daté 14-15 décembre).

● T.D.F.

L'établissement public Télédiffusion de France, à siège et garant du monopole d'Etat sur la radio-télévision, que préside M. Jean Autin, assure les services d'équipement technique, de maintenance, de rénovation et de recherche des réseaux électromagnétiques de l'ex-O.R.T.F. Il recevra en 1976 quelque 680 millions de francs des sociétés de programmes, et 67,9 millions de francs perçus en préciput sur la redevance. Parmi ses principales activités pour les années à venir : la mise en couleur du réseau de TF 1 (par duplication 819-625 lignes, jusqu'en 1980), l'achèvement de la couverture du territoire par FR 3, l'effacement de certaines zones d'ombre. T.D.F. détient d'autre part 69 % des actions de la Société française de télédistribution.

● L'INA

L'Institut national de l'audiovisuel, que préside M. Pierre Emmanuel, a repris les activités de recherche, de formation et de conservation de l'ex-O.R.T.F. Les sociétés de programmes lui verseront quelque 64 millions de francs en 1976, au titre de leur cahier des charges.

● GIRATEV

Les sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. ont constitué un groupe d'intérêts économiques (G.I.E.) pour exploiter en commun les moyens de traitement informatique dont disposait l'Office.

Le Monde
DOSSIERS ET DOCUMENTS
LE NUMÉRO DE JANVIER EST PARU
N° 27
Il comprend
dans la série « Société »
PARIS QUI BOUGE
et dans la série « Économie »
LE BUDGET DE L'ÉTAT
Prix de vente, le numéro : 2 F.
Abonnement 1 an (10 numéros) : 18 F.
Sur demande, tarif dégressif pour abonnements groupés expédiés à une même adresse.

Bon de documentation gratuite : FINNAIR 11 rue Auber 75009 Paris
Nom ....
Adresse ....

RADIO-TÉLÉVISION

VU

De tout un peu

On ne comprend pas. De deux choses l'une : ou on n'est pas chez soi l'après-midi ou on y est. Si on y est, ou on n'a pas envie, pas le temps, de regarder la télé, ou on l'a. Si on l'a, pourquoi les responsables des nouveaux programmes ininterrompus diffusés le lundi (et le mardi) de 13 h. 35 à 18 h. 15 sur TF 1 font-ils comme si on ne l'avait pas, comme si, après le déjeuner, nous, les malades, les retraités, les commerçants, les mères de famille, les travailleurs de nuit, les handicapés, tous pris d'une activité fébrile, toupies tourbillonnant dans des appartements déserts, nous ne pouvions pas leur accorder plus de quatre minutes et demie d'attention suivie ?

A l o r s ils nous suppliant « Restez donc avec nous », c'est le titre de cette émission émiettée, éparpillée, où l'on vous parle de tout, de rien, très vite, en passant : des plantes en pot, de la saint Edouard, de diététique, de Marie-Antoinette, de locomotives à vapeur, de Bell, de la classe ouvrière sous les pharaons, où l'on vous inflige en prime Annie Cordy, Eddie Constantine et même le professeur Trémolières. D a n s l'espoir sans doute de fixer devant des écrans papillonnants l'intérêt préalablement dispersé d'une population complètement déboussolée.

Même le public rassemblé là au studio paraissait sonné, sans réaction. Pas de questions, mesdames, messieurs, à notre grand ami, Marcel Amont, venu, merci Marcel, parrainer notre émission ? Non, pas de questions. Si, tout de même — c'est la seule dont je me souvienne : que fait-il pour avoir toujours l'air aussi jeune ? De la culture physique. Il se donne de l'air et du mouvement. Bon conseil. Si on avait pu, au lieu de rester cloué là par l'âge, l'infirmité, la fatigue ou le repassage, on en aurait bien fait autant. Malheureusement, on ne pouvait pas. On n'avait qu'une seule ressource, fermer le poste ou changer de chaîne. Et deux consolations, deux plages de calme dans toute cette agitation : pour ceux qui ne l'avaient pas vu, le feuilleton de Guy Lessertisseur, Là-haut les quatre saisons, une rediffusion (cela, on s'est bien gardé de le préciser), et pour ceux qui comprennent l'anglais, dans la série « Civilisation a m é r i c a i n e », réalisée par la télévision scolaire, Which Way Atlanta, un très bon documentaire.

A propos de rediffusion et de civilisation américaine, pourquoi n'avoir pas fait précéder ou suivre — on n'était plus à trois minutes près — les Conquérants d'un nouveau monde, de Cecil B. de Mille, présenté cette fois, la troisième, dans le cadre du bicentenaire, de quelques m o t s d'introduction ou de conclusion ? Belle occasion perdue d'éclairer un peu notre lanterne, de situer l'action, à laquelle participaient les colonels Washington et Bouquet, dans son véritable contexte, au lendemain du traité de Paris, à un moment où les Indiens, fâchés par les Français, trouvent en Sir William Johnson aperçu au début du film, en Sir William Johnson marié à l'une de leurs femmes, leur meilleur interprète auprès des Anglais, qui s'efforçaient de trainer en leur faveur la marche vers l'Ouest des pionniers. Une des raisons pour lesquelles, dix ans plus tard, la révolution, revue et corrigée par Hollywood, allait ranger les gentils de l'histoire au rayon des méchants.

CLAUDE SARRAUTE.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MARDI 6 JANVIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Télé-film : « l'Homme qui criait au loup », avec E. G. Robinson ; 21 h. 40, Chronique historique : Ces années-là (1953), de M. Droit ; 22 h. 35, De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Collange : Les résistants étaient-ils des hommes comme les autres ? (voir Tribunes et débats) ; 22 h. 35, TF 1 actualités.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Daniel, Claude, Simone... et un million d'autres », d'A. Casta.

Daniel, dix-huit ans, est ajusteur et sans travail, il n'en a jamais trouvé ; Simone était ouvrière en tannerie ; Claude a été directeur général d'une usine. Ils sont au chômage. Comment vivent-ils ?

Ce dossier de l'écran avait été déjà programmé plusieurs fois depuis la fin du mois d'octobre.

Débat : Le chômage (voir Tribunes et débats) ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Emission spéciale : Premier anniversaire de FR 3, de M. et G. Carpentier (avec Michèle Morgan).

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Barquero », de G. Douglas (1969), avec L. Van Cleef, W. Oates, F. Tucker, K. Matthews.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues : « La marque du Vietnam », avec Noam Chomsky, linguiste au M.I.T., et Howard Zinn, professeur à l'université de Boston ; 21 h. 20, Musique de notre temps : Jean-Yves Bosseur ; 22 h. 30, Entretiens avec Alain Cuny, par F. Schulmann ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Concert : Semaine Bach, d'Ansbach, avec E. Speiser, soprano, A. Schaer, mezzo, H. Hopper, ténor, P. Huttenlocher, basse, ens. vocal de Lausanne, dir. M. Corboz : « Cantates BWV 131, BWV 106, BWV 75 » ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., La clé des chants : « le Plaisir instrumental », « Fuga per augmentationem e diminutionem » (Bach), « Achorripsis » (Xenakis), « Romance pour violon et orchestre n° 1 en sol majeur opus 40 » (Beethoven), « Offrandes », « la Croix du Sud » (Varèse), « Symphonie concertante en sol majeur pour deux flûtes, extrait » (Devienne), « Delta » pour bande magnétique, « Ramifications » (Ligeti), « Quatre préludes opus 28 en ut majeur, la mineur, sol majeur et mi mineur » (Chopin) ; 1 h., Concert.

MERCREDI 7 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi (relais en couleurs sur FR 3).

20 h. 30, Feuilleton : Marie-Antoinette ; 22 h., Les grandes énigmes, de R. Clarke et N. Skrotzky (Codes et chiffres) ; 22 h. 35, TF 1 actualités.

CHAINE II : A 2

De 14 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 16 h. 20, Hier, aujourd'hui, demain.

20 h. 30, Série : Police Story (La filière mexicaine) ; 21 h. 30, Magazine : C'est-à-dire.

(Voir « Tribunes et débats ».)

Vers 23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma (hommage à Gérard Philipe) : « les Orgueilleux », d'Y. Allegret (1953). Avec M. Morgan, G. Philipe, V.-M. Mendoza, M. Cordoue (N.).

Un médecin français, déchu, et une touriste française, seule et sans ressources, se rencontrent dans un petit port mexicain et affrontent, ensemble, une épidémie de méningite cérébro-spinale.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Tous les Français sont égaux devant la loi » (les femmes et la loi française) ; 21 h. 35, Musique de chambre (Campra, Purcell, Bach, Komives, Françaix) ; 22 h. 35, Entretiens avec Alain Cuny, par F. Schulmann ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 21 h., Orchestre national, dir. K. Koizumi, avec Arthur Rubinstein, en direct du Théâtre des Champs-Elysées : « Freischutz », ouverture (Weber) ; « Concerto n° 3 en ut mineur pour piano et orchestre » (Beethoven) ; « Pelléas et Mélisande » (Fauré) ; « la Mer » (Debussy) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Ceil ; 1 h., Le ciel.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 6 JANVIER

— *MM. Henri Krasucki*, secrétaire de la C.G.T. ; *Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T. ; *Yvan Charpentié*, président de la C.G.C. ; *Yvon Chotard*, vice-président du C.N.P.F. ; *Jacques Delors*, économiste ; *Gabriel Oheix*, délégué à l'emploi ; *René Caille*, vice-président de la commission des affaires sociales ; *Jacques Voisard*, commissaire à l'industrialisation de l'Ouest-Atlantique ; *Marcel Delcourt*, président-directeur général des Trois-Suisses, participent au débat des « Dossiers de l'écran » consacrés au chômage sur A 2.

— *MM. Henry Frenoy, Albert Ouzoulias, André Diligent* et *Paul Dreyfus* répondent à la question de Jean Ferniot et de Christiane Collange : « *Les résistants étaient-ils des h o m m e s comme les autres ?* », à 22 h. 40, sur TF 1.

MERCREDI 7 JANVIER

— *Lanza del Vasto* présente la « Communauté de l'Arche » à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., est l'invité de J.-M. Cavada au magazine « C'est-à-dire », sur Antenne 2, à 21 h. 30.

VOTRE TABLE CE SOIR

AU CHIEN QUI FUME 236-07-42 33, r. Pt-Neuf, 1er. F. lun. soir ●	Gratinée au porto, grenouilles provençales, raie à la moutarde, côte bœuf, côte veau normande, bananes flambées. 60 F. V.s.c. Piste danse.
BOFINGER 272-87-82 5, rue de la Bastille, 4e. F. dim.	Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à 2 h. du matin. Banc d'huîtres. Spécialités. Plats du jour. Parking facile sur place.
AU CHARBON DE BOIS LIT. 57-04 10, rue du Dragon, 6e. F. dim.	Foie canard. Brochettes de moules. Œuf à la broche. Côte de bœuf. Selle de gigot. Boudin pommes en l'air. Tarte chaude aux pommes. Profiteroles au chocolat. MENUS : 45,50 et 50 F.
PIZZA PINO Carrefour Odéon 113, bd Saint-Germain, 6e. Réservation : 325-19-71.	15 fameuses pizza à partir de 8 F. les meilleures spécialités italiennes dégustées avec le Chianti Melini, de succulentes glaces maison à part. de 4 F. Ambiance italienne. Ouv. tous les jours apr. le spectacle.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e T.l.jrs.	De midi à minuit. Spécialités Danoises et Scandinaves. Assiette de hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon.
R. PLEGAT, LA WESTPHALIE 8, av. Fr.-Roosevelt, 8e. ELY. 91-20.	De midi à 2 h. du matin. Ses « Dîners 1900 ». Spéc. du Rouergue et Périgord. L'omelette Brayaude. MENU 39,80. Vin à disc. Serv. comp.
TROU DANS LE MUR OPE. 68-63 23, bd des Capucines, 9e. F. dim.	Dans le calme de ses vieilles voûtes. Spécialités régionales. Soupe de poissons, terrines maisons, vins du terroir en pichet.
LE MIKADO Jusq. 2 h. mat. T.l.j. 55, bd Rochechouart, 9e. TRU. 74-53	Dans le cadre 1930, entièrement rénové, d'une Brasserie réputée, une carte de grande classe à partir de 50 F. Club privé au sous-sol.
FLO PRO. 13-59 63, rue Fg-Saint-Denis, 10e. F. dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouvert jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités. Son Foie gras frais, gelée au Riesling. 17 F.
LE BOCK LORRAIN 208-17-28 27, bd Magenta, 10e. et 203-23-44	Spécialités Lorraines – MENU gastronomique à 32 F. Vin et Service compris. Grillades au Feu de Bois. Salons de 10 à 100 couverts.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F. lun.	Gratin crabes. Homard grillé. Ecrevisses flambées. Canard au cidre. Poulardes morilles. Plateau de fromages. Salade. Glace et pâtisseries maison. 50 à 90 F. Souper aux chandelles dans vieille cave Louis XIII.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-48 10, rue Guichard, 16e. F. dim.	Foie canard. Brochettes de moules. Œuf à la broche. Côte de bœuf. Selle de gigot. Boudin pommes en l'air. Tarte chaude aux pommes. Profiteroles au chocolat. MENUS : 45,50 à 50 F.
PAUL et FRANCE WAG. 04-21 27, avenue Niel, 17e.	Terrine de Merles (Corse) 22 F (2 pers.). Gambas flambées façon « Paul et France » 20 F. Baguette Fruits de Mer. 10 F. Brochette.

● Ambiance musicale ■ Orchestre ★ Spectacle en soirée F.M.R. : prix moyen du repas.

ARTS ET SPECTACLES

Culture

La « petite vis » de la Troupe Z à la Cartoucherie

Avec l'air de quelqu'un qui s'excuse mais doit vite s'en aller, qui devrait déjà être parti, un acteur de l'Aquarium — le dernier — passe discrètement d'une salle à l'autre. Les autres sont à Strasbourg, où la troupe présente *Ah Q* ; il va les rejoindre. Il est juste revenu à la Cartoucherie chercher du matériel... Il n'est plus chez lui, en fait : le théâtre appartient pour trois semaines à la troupe Z, que l'Aquarium a invitée pour que les locaux ne restent pas inutilisés pendant son absence.

« *La petite vis de la culture dans le grand mécanisme de la révolution* » : c'est de Lénine ; la troupe en a fait le titre de son affiche. Sous la citation, une portée musicale aligne des notes en forme de marteaux ou de boulons. A chanter, *allegro revoluzionario : « Venez tous à la Cartoucherie du 6 au 25 janvier voir théâtre, cinéma, chansons et bouffe, du débat et du bal. Car vous aimez la culture mais pas n'importe laquelle, camarades (bis).* »

Il y a deux mois, les dix membres de Z ont pris contact avec des groupes culturels militants pour organiser ces trois semaines de spectacles et de confrontations théoriques. Deux revues (*le Bulletin paroissial du curé Meslier, Place*), des chanteurs (Mass Devia), des cinéastes (Kino-Pravda) et deux troupes (Théâtre à bretelles, Théâtre de l'Ecume), en tout une quarantaine de personnes, se sont joints à Z et répartis en commissions. Pas de budget de fonctionnement, une avance globale de 5 000 F. Ils se débrouilleront avec la recette.

« *Notre objectif, contrairement aux fêtes organisées par l'extrême gauche qui reproduisent les schémas traditionnels dans leurs spectacles, est de favoriser une réflexion sur le produit culturel considéré comme un moyen d'échange et d'expression dans les conflits, c'est-à-dire comme une arme indispensable à la classe ouvrière* », explique le collectif Z.

Sans prétendre être exhaustifs ni recenser tous les militants de l'intervention culturelle, les organisateurs ont invité ceux qu'ils avaient rencontré sur le terrain des luttes politiques et sociales. Les divergences idéologiques vont sans doute s'exprimer, mais tous les participants sont mobilisés sur une pratique culturelle identique : ils agissent en contact quotidien avec les travailleurs en lutte, et se reconnaissent dans leur combat.

Cette semaine, deux « soirées internationales » réunissent le chanteur espagnol Carlos Andreu, le Theatro del Drago de Milan, issu d'une scission des Cercles de la Commune de Dario Fo, et une troupe hollandaise, Proloog. On fera avec eux un tour d'horizon des initiatives menées sur le front culturel dans leur pays.

Le 11 janvier, quatre troupes de travailleurs arabes et la chanteuse africaine Fanta Demba entreprendront, à travers divers spectacles, d'expliquer comment « *l'expression musicale et l'animation culturelle des grèves sont devenues un instrument d'affirmation de la dignité des immigrés* ».

Durant le week-end de la deuxième semaine, la soirée du vendredi sera consacrée au Portugal. Des expositions, des films et des sketches témoigneront des réalisations menées par les militants français en faveur du Portugal et un débat sera organisé sur les problèmes culturels portugais pendant la révolution.

Intitulée « La culture dans la mêlée, mêlons-nous de la culture », la journée du 17 sera l'occasion de confronter les expériences d'animation menées lors des luttes de Lip, Darboy, Annonay, etc. Le 18 et le 25, différents producteurs décriront les difficultés qu'ils rencontrent et exprimeront leurs points de vue sur le show-business. D'autre part, des groupes de quartier (théâtres de rues, brigades murales), des libraires, des associations venues de Brest, du Havre, de Clermont-Ferrand, compareront leurs conceptions de l'intervention culturelle.

Une journée « Femmes », le 24, veut montrer comment « *la réappropriation de la création représente un moment important de la lutte féministe* ».

Chaque mercredi, le mime Duval viendra pour les enfants. Et trois jours par semaine on pourra voir la dernière pièce de la troupe Z : *Histoire, vieille taupe, tu as fait du bon travail.*

C'est la première fois que Z reste aussi longtemps au même endroit, la première fois que l'on met à sa disposition un « vrai » théâtre. Créée en 1973 à l'occasion des élections législatives pour dire, par le biais du théâtre, ce qu'ils en pensait, la troupe monte depuis des « spectacles d'agitation » à partir de conflits ponctuels : Lip ou l'avortement, l'armée ou le Larzac, il s'agit à chaque fois d'intervenir dans une lutte, de discuter avec les travailleurs, puis de créer une pièce à partir de cette confrontation.

Le spectacle qu'ils vont présenter reprend des éléments de leurs créations passées, mais le projet est beaucoup plus ambitieux. « *Cette fois, c'est une synthèse qui pose les problèmes en termes généraux. Qu'est-ce qui fait progresser la classe ouvrière depuis 1968 ? Quels sont ses espoirs, ses désillusions ? Un des fils directeurs, c'est notre vision du réformisme, avec ses contradictions.* »

Quatre acteurs professionnels, six militants : la troupe Z se dit assez peu formaliste : pas de préalable théorique sur le jeu du comédien ou sur la mise en scène. Il est dit que n'importe quel militant peut se révéler acteur : à partir du moment où ils assume les idées qui sont développées dans le spectacle, il est apte à les communiquer.

Apparemment, les membres de la troupe Z réussissent à conserver un contrôle collectif de leur pièce. On le voit pendant les répétitions, où n'apparaît aucun leader, aucun metteur en scène. On perçoit aussi un réel sens dramatique. En quelque sorte, une petite vis dans le grand mécanisme théâtral.

CLAIRE DEVARRIEUX.

En bref

Cinéma

« Emmanuelle II » en circuit « spécialisé »

Au moment où le visage de Sylvie Kristel apparaît à nouveau sur les murs de la capitale, pour la sortie de la suite d'*Emmanuelle*, r é a l i s é e par Francis Giacobetti, M. Michel Guy, contrairement à l'avis de la commission de contrôle cinématographique, vient de classer ce film dans la catégorie « pornographique ».

Emmanuelle II, dont la publicité est désormais interdite, ne bénéficiera donc pas de l'aide automatique et, au lieu de sortir, comme prévu, dans onze salles parisiennes, ne sera distribuée que d a n s quelques cinémas « spécialisés ».

La première partie d'*Emmanuelle*, de Just Jaeckin, jugée plus anodine, est en cours de classement.

MAISON DES ARTS
ET DE LA CULTURE DE CRETEIL
CRÉATION
Le Prince de Hombourg
de H. von Kleist
Mise en scène : Jean Négroni
Décors : Pacé
Musique : Mohler
avec Bernard Giraudeau
Jean Deschamps
Anne Kreiss
Madeleine Marion
Pour 14 représentations seulement du 13 au 31 janvier en soirée
Renseignem., location : 899-94-50
Métro : Créteil-Préfecture

CHAILLOT
THÉATRE NATIONAL
OMPHALOS HOTEL
de Jean-Michel Ribes
mise en scène
Michel Berto
du 18 Décembre
au 17 Janvier
727 81-15

PREMIÈRE CE SOIR
théâtre de la tempête
cartoucherie 328 36 36
le théâtre de l'unité joue
phénaménal football
du 6 janvier
au 8 février

TEP
direction guy rétoré théâtre national
othello
de WILLIAM SHAKESPEARE
m. en s. GEORGES WILSON
jusqu'au 25 janvier 1976
gigogne
de RENE ESCUDIE
m. en s. P.E. HEYMANN
du 6 janvier au 8 février 1976
17 rue Malte-Brun - Paris 20e
M° Gambetta - tél. 636.79.09

Les 10-14-15-16-17 JANV. 20h 30 • et les 11-18 JANV. à 15h 30
T.B.B.
THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT - 603.60.44
DIRECTION : JEAN-PIERRE GRENIER
ROBERT LAMOUREUX
DANS
KNOCK
DE
JULES ROMAINS
60, RUE DE LA BELLE-FEUILLE (à 100 m. du Métro Marcel SEMBAT)
LOCATION au THEATRE et dans TOUTES LES AGENCES

THÉATRE DE LA PÉNICHE
Canal Saint-Martin, 285-40-39
10 DERNIÈRES - 20 h. 30
UN FARRÉ PEUT EN CACHER UN AUTRE

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« L'Arménoche » à Vincennes

Si la vie des peuples était protégée, Reine Bartève n'eût pas écrit *l'Arménoche*. Elle ne serait pas en France, elle vivrait aujourd'hui dans sa famille, en Arménie.

La mémoire des Arméniens est une plaie vive. Ils sont, au présent, une mémoire. Leurs yeux et leur souffle témoignent, jour par jour, du massacre de leur peuple et du meurtre de leur pays.

Qui les écouterait ? Personne. C'était ailleurs, c'était avant-hier. Et ce qui est si beau dans cette pièce, *l'Arménoche*, c'est que Reine Bartève ne songe pas à se faire écouter.

Une toute petite gare, en France. Une halte. Le soir. Une femme debout entre deux trains. On ne distingue d'elle que le feu des yeux sombres. Elle s'approche d'un homme assis.

Des lèvres de cette femme s'élève alors quelque chose comme un mirage de paroles. Fumées odorantes comme lorsqu'on brûle des feuilles mortes, bulles de toutes les couleurs, colombes plus rouges que blanches, graines d'abricotiers, lucioles, telles sont, en personne, les paroles que la voix timide de cette femme envoie voler dans le soir.

Elle ne dit pas, cependant, des poésies. Ni des folies. Elle demande doucement l'heure du prochain train, la distance d'un village. La transmutation des paroles en plumes d'oiseaux, en écumes d'arbres, tient à ce que cette femme n'est pas d'ici, ni d'aucun ailleurs non plus. Elle n'a pas une terre à elle. Un coin où poser un émetteur fixe. Elle n'est que le reflet, l'haleine, d'une destruction de terre. Sur ses lèvres, les paroles accusent seulement cette absence recommencée, cet infini battement d'ailes, si bien que les mots prennent peut-être les ondes à contre-peau.

Voilà où Reine Bertève a écrit une belle chose. Parce qu'il était inutile de vouloir raviver, chez les Français, une mémoire qu'ils n'ont jamais eue, celle de l'Armène martyre, Reine Bartève ne pouvait qu'éveiller des antennes, les faire naître, à l'approche de ces fleurs et animaux inconnus, migrateurs, qui ont l'air de planer un peu à l'aveuglette et qui, en fait, vous branchent sur un malheur d'autrui.

Et l'homme assis dont la femme s'est approchée se sent à contre-cœur branché, en effet, mais il ne peut pas être atteint, c'est un méchant homme, qu'aurait-il à faire de l'Arménie, lui qui déjà hait les Algériens, les Portugais, les Italiens ? Et cette femme chante l'amitié d'un ouvrier algérien, précisément, compagnon migrateur.

Va-t-elle être mieux entendue par un deuxième voyageur, plus doux, un peu « intellectuel » peut-être, capable de saisir un fait historique et d'être sensible à l'âme de quelqu'un ? Non pas. La survivante de l'Arménie se confronte ici au pire sourd : celui qui entend un peu.

Troisième vis-à-vis français : le chef de gare, copain d'autrefois de Marie l'arménoche, fougueux, généreux, amoureux peut-être, le contraire d'un raciste, mais justement : Marie c'est Marie, et lui il voudrait seulement qu'elle soit heureuse, pour lui on n'est pas arménoche ou basque, on est une personne humaine, c'est tout, et la jeune femme touche ici, chez l'homme qui l'aime le plus, le fond du puits, parce qu'elle sent que cette Arménie, sa plaie ouverte, sa mémoire si présente, accompagnatrice inlâchable de chacune de ses pensées, n'est qu'un néant entretenu, déjà un simulacre, qui pourtant vivra toujours, tant qu'elle sera debout, parce qu'on ne trahit pas. Et parce que ce refus de la trahison est spontané, dans le sang, est plus vrai que tout.

***

Tout cela, ce sont les gongs sourds de la pièce. Les secrets enfouis, têtus, qui passent dans le spectateur comme une fièvre contagieuse. La pièce avouée, ouverte, n'est jusqu'au bout qu'une chanson infiniment habitée mais simple. Il semble que Reine Bartève, pour écrire un texte à l'action si occulte, n'ait pas dirigé sa plume. Elle se sera laissée aller, après des années de gestation au ralenti. Elle aura agi comme une fée conductrice, qui prépare les chemins aux âmes innombrables d'un peuple, et qui les fait passer.

Jean-Luc Boutté, comédien du Théâtre-Français qui avait, entre autres choses, interprété avec beaucoup de pénétration l'Oreste d'*Andromaque* et aussi le chevalier d'*Ondine*, a mis en scène *l'Arménoche*. Il a fait un travail fidèle, fervent. Rudy Moraes (le raciste), Gérard Berregard (le doux), Jean-Pierre Thiercelin (le chef de gare), jouent avec force.

Reine Bartève tient bien sûr le rôle de Marie l'Arménoche. Elle est une actrice d'une rare présence, belle, réservée, tricotant le fil du théâtre sur des aiguilles invisibles, couvant un feu très violent sous un calme à la fois familier et souverain, comme elle le prouve, par exemple, au cours des minutes où elle dit *le Chien et le Loup* de La Fontaine, avec la rancœur meurtrière des immigrés traités sans justice, qu'ils soient algériens ou arméniens.

MICHEL COURNOT.

★ Petit-Sorano, Vincennes, 20 h. 45.

Musique

Le retour de Boulez

(Suite de la première page.)

Et, dans le final, le contraste s'accentuait entre l'alacrité joyeuse de Boulez et le soliste aux formules un peu précieuses, aux changements de « tempo » et d'intensité imprévus qui rompaient parfois l'unité de style.

« L'Oiseau de feu » de Stravinski (dans la version intégrale et originale du ballet) marquait l'excellence de l'accord entre le chef et l'orchestre. A part une ou deux menues défaillances instrumentales, ce dernier brillait d'un vif éclat, mais avec une extrême finesse soulignée par la qualité des solistes (Wallez, Lepouw, Thétard, Debost, Bourgue, etc.), comme autant d'étoiles parsemées dans la première partie. Ressuscitant cette œuvre merveilleuse et si savoureuse pour l'auditeur, avec son mélange d'inconnu et de très connu (les fragments réunis par Stravinski dans sa suite d'orchestre ultra-populaire), Boulez établit un équilibre magique entre les lignes jeunes, sveltes et rudes, les étincelants mélanges instrumentaux et la dynamique, tendre et souple à la fois. Dès l'introduction, on est conquis par ce jeu très serré, ces dessins chinés de couleurs, qui ne seront jamais abandonnés à leur luxuriance de bayadères.

L'intensité lyrique naît de la plus rude discipline, d'une clarté aveuglante, au milieu des « tutti » les plus complexes. Par-dessus tout règne le jeu de lignes du grand phrasé qui enclôt d'un seul trait l'œuvre entière, privilège que seuls possèdent les très grands chefs.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le premier numéro d'un nouvel hebdomadaire de musique pop, « Pop-Hebdo », vient de paraître. Outre les informations concernant l'actualité musicale, le journal contient des reportages et interviews, ainsi que des rubriques sur les jeunes et leurs loisirs. « Pop-Hebdo » a pour rédacteurs en chef Christian-Luc Parison et Jean-Paul Commin.

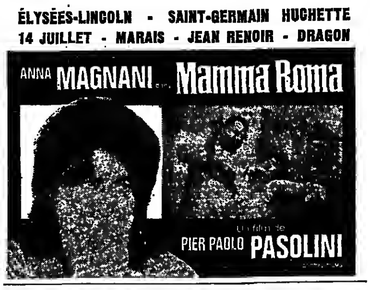

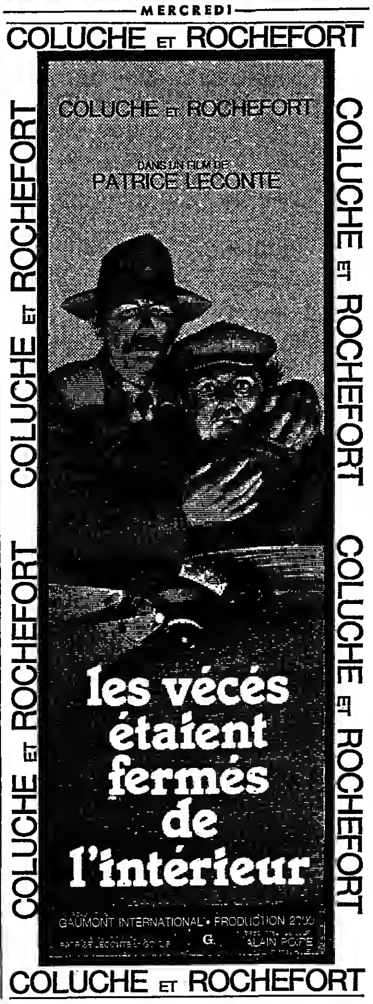

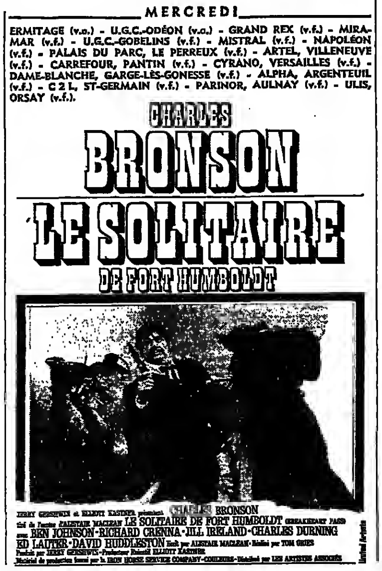

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Hommage à Jean Cocteau.
TEP, 20 h. 30 : Othello.
Petit TEP, 20 h. 30 : Gigogne.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Omphalos Hotel. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Notre Faust, chorégraphie de M. Béjart.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 14 h. 30 : Magiscope ; 20 h. 45 : Jean-Louis Vincent et Ricet Barrier ; 21 h. : Lucrèce Borgia.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Bernard Haller.

Les autres salles

Atelier, 20 h. 30 : l'Homme aux valises.
Biothéâtre-Opéra, 20 h. 30 : Paul Préboist.
Dix-Heures, 20 h. 15 : Patrick Font.
Fontaine, 21 h. : la Sirène de l'Oncle Sam.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : le Roi des cons.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir on fait les poubelles ; 22 h. : Ice Dream.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Mouffetard, 20 h. 30 : Candide ; 22 h. 15 : le Procès de l'acteur Gilles de Rais.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Palace, 20 h. : Alexandra K. ; 22 h. 30 : la Pyramide !, de Copi.
La Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Plaisance, 20 h. 30 : la Loi de Barabbas.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : la Caverne d'Adullam.
Récamier, 20 h. 30 : An die Musik.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Henri Tisot.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. : Zouc ; 22 h. : le Sang des fleurs.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Monte-Cristo.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 15 : Patrick Font.
Théâtre Entrepôt, 20 h. : A toutes les gloires de France.

Les théâtres de banlieue

Créteil, Maison des arts et de la culture, 18 h. 30 : Cycle Debussy.
Sucy-en-Brie, Centre culturel, 21 h. : Guy Bedos.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : N. Mons ; 22 h. : Embrassons-nous, Folleville ; 23 h. : *Incroyable Monsieur* Harbotin ; 24 h. : Théâtre d'hommes.
Blancs-Manteaux, 15 h. 30 : Valérie Lagrange ; 20 h. 30 : Histoire d'os à moelle ; 21 h. 30 : les Frères Jollivet ; 22 h. 45 : Jacques Villeret.
Café d'Edgar, 19 h. 30 : Œdipe ; 20 h. 30 : Robert, attends-moi ; 22 h. 15 : Frissons sur le secteur.
Café de la Gare, 20 h. et 22 h. 15 : la Graphique de Boscop.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. 45 : Huis clos.
Coupe-Chou, 21 h. 30 : Neo-Cid.
Le Fanal, 20 h. 45 : la Gare de Pey-Blanc.
Petit Casino, 21 h. : Montehus et tu verras mon cœur ; 22 h. 30 : Cami.
P'tit Théâtre, 20 h. 30 : Silence ; 23 h. 30 : La pipelette ne pipa plus.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Fric Story.
Dix-Heures, 22 h. : Dix-Heures portes ouvertes.

Vidéo

Vidéostone, de 14 h. à 24 h. : Festival du vidéo pop' music.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Coluche.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Olympia, 21 h. 30 : Annie Cordy ; Dave.
Théâtre La Bruyère, 18 h. 30 : les Guaranis.

Les opérettes

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Monte-Cristo.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Mayflower.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet *soviétique de Sibérie.*

Les concerts

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : Michel Jollivet (Bach, Mendelssohn, Brahms, Franck, Widor, Vierne, Dupré).
Salle Pleyel, 21 h. : Galina Vichnevskaïa, soliste, et M. Rostropovitch, piano (Moussorgski, Rachmaninov, Glinka, Chostakovitch).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h. 30 : Orchestre de chambre d'*Heidelberg (Bach)*.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 6 janvier

PINOCCHIO (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Miramar, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Terminal Foch, 16e (704-49-53), Mistral, 14e (539-52-43).

LE SAUVAGE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-12), Fauvette, 13e (331-60-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

SEPT MORTS SUR ORDONNANCE (Fr., *) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

SILENT RUNNING (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

T'AS PAS CENT BALLES (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).

TERRE D'ESPAGNE (A. v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42) Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o., *) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; St-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Calypso, 17e (754-10-68).

UN SAC DE BILLES (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Passy, 16e (288-62-34).

VERONIQUE OU L'ETE DE MES TREIZE ANS (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Clef, 5e (337-90-90).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; *Capri*, 2e (508-11-69).

LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h., 18 h. et 20 h.

LES VOYANTS (Fr.) : Plaza, 6e (073-74-55) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LA CHINE (Fr.-It.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sf dim.).

CUL-DE-SAC (Ang., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à *12 h. et 24 h.*

DELIVRANCE (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LE JOUEUR DE FLUTE DE HAMELIN, film anglais de J. Demy, avec Donovan et Jack Wild. — V. Ang. : Bilboquet (6e) (222-87-13), U.G.C. Marbeuf (8e) (225-47-19).

PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

SHAKESPEARE WALLAH (Ind., v.o.) : *Le Marais*, 4e (278-47-86), à 14 h.

SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 15 et 22 h. 30.

LE SURVIVANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

Les festivals

BEATLES POP (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. : Quatre garçons *dans le vent* ; 14 h. 30 : Help ; 16 h. : Let it be ; 17 h. 30 : Monterey Pop ; 19 h. : 200 Motels ; 20 h. 45 : Gimme Shelter.

W. ALLEN (v.o.). — Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tombe les filles et tais-toi ; Acacias, 17e (754-97-83), tous les soirs à 22 h. 15 : Tout ce que...

B. KEATON. — Le Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folie ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) : la Croisière du Navigator.

F. ASTAIRE, G. ROGERS (v.o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Amanda.

POLLACK, PASOLINI, BRONSON, REDFORD (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50). I : 12 h. : les Chasseurs de scalps ; 14 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : THX 11 38 ; 10 h. : le Décaméron ; 20 h. : *les Contes de Canterbury* ; 22 h. : les Mille et une Nuits. — II : 12 h. : le Bagarreur ; 14 h. : le Voyage fantastique de Sinbad le marin ; 16 h. : Willie Boy ; 18 h. : la Propriété interdite ; 20 h. : Jeremiah Johnson ; 22 h. : la Poursuite impitoyable.

JAMES BOND A LA CARTE : Opération Tonnerre. — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

Les grandes reprises

LA CLEPSYDRE (Pol.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES CLOWNS (It.), v.o. : Champollion, 5e (033-51-60).

MONSIEUR VERDOUX (A.), v.o. : André-Bazin, 13e (337-74-39), mer. à sam.

DILLINGER EST MORT (It.), v.o. : Studio Parnasse, 6e (326-58-00).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (224-14-08), h. sp.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71).

HELLZAPOPPIN (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES LUMIERES DE *LA VILLE* (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) (v.f. à 14 h. et 10 h.) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) (v.f. à 14 h. et 10 h.).

FOREVER AMBER (A.), v.o. : Action-République, 11e (805-51-33).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

SENSO (It.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES TEMPS MODERNES (A.), v.o. : les Templiers, 3e (272-94-56) (v.f. les sam. et dim.).

UN AMERICAIN A PARIS (A.), v.o. : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

WEST SIDE STORY (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

WOODSTOCK (A.), v.o. : Grands-*Augustins*, 6e (633-22-13).

Spectacles pour enfants

(Du 7 au 13 janvier.)

Atelier du Chaudron, Cartoucherie de Vincennes (328-97-04), mer. et sam., de 14 h. à 16 h. 30 : Atelier de *masques et marionnettes ; dim.*, 16 h. : Derrière la montagne il était une reine cornue.
Au Bec fin (742-99-79), mer. et sam., 10 h. : le Tour du monde en quinze jours.
Blancs-Manteaux (277-42-51), mer. et dim., 15 h. : Chapeau vert.
Café d'Edgar (326-13-68), mer. et sam., à 14 h. et 18 h. : Il était une fois une petite souris et le Pataflour.
Centre culturel du Marais (272-73-52), 15 h. : les Colombaioni.
Théâtre Mouffetard, mer. et sam., à *14 h. 30 : la Goutte de miel.*
Théâtre de la Péniche, quai de Valmy (205-40-39), mer., sam. et dim., 15 h. : Jonathan ou On fou sur le toit.
Théâtre du Petit-Monde, mer., à 15 h. : les Malheurs de Sophie ; dim., à 15 h. : le Petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons.
Théâtre du Jardin d'acclimatation (539-46-73), mer., sam. et dim., à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers.
Cirque à l'ancienne au Nouveau *Carré* (277-50-97), mer., jeudi, sam. et dim., 14 h. 30 et 17 h.
Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25), mer., à 15 h. et 21 h. ; sam. et dim., à 14 h. et 17 h.
Cirque Jean Richard (205-31-47), Hippodrome de Paris, mer., sam. et dim., à 15 h. : Ben Hur.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), à 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Puits de la Mère Michel.
Marionnettes André Verdun, Théâtre d'animation de Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : les Chevaliers en lion.

Cinéma

Les Aventures de Pinocchio, Silent Running, Docteur Justice, On a retrouvé la 7e compagnie, Monty Python, le Sauvage, la Flûte enchantée, Mort d'un guide, la Chevauchée sauvage, la Course à l'échalote, Frankenstein Junior, le Joueur de flûte, Adieu poulet, Un sac de billes, Chronique des années de braise (v.o.), T'as pas cent balles, les Trois Jours du Condor (*), Janis Joplin (v.o.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

ADIEU POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Matignon, 8e (270-76-23) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : *Studio de la Harpe*, 5e (033-34-83) ; Calypso, 17e (754-10-68).

ALLEGORIE (Fr.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 15 h. 45.

L'ARBRE DE GUERNICA (Fr.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Noctambules, 5e (033-42-34).

AUTOBIOGRAPHIE D'UNE PRINCESSE (Ang., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 18 h. 10 ; La Pagode, 7e (551-12-15).

BONS BAISERS DE HONGKONG (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-*Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA CHEVAUCHEE TERRIBLE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).

COUSIN-COUSINE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40).

DEHORS, DEDANS (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 15 h. 10, 19 h. 35 et 21 h.

DERRIERE LA PORTE VERTE (A., v.o.) (**) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Cinévog, 9e (874-77-44), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Méry, 18e (522-59-54).

DOCTEUR JUSTICE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Omnia, 2e (231-39-36), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-18), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Balzac, 8e (359-52-70), les Images, 18e (522-47-94).

EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (783-42-96), Impérial, 2e (742-72-52).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

FAITES TOUT DANS LES TENEBRES (all., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. *Odéon*, 6e (325-71-08), Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02).

LE GITAN (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

GROS PLAN (A., v.o.) (**) : *France-Elysées*, 8e (723-71-11), Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

HESTER STREET (A., v.o.) : *14-Juillet*, 11e (357-90-81).

L'HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A. v.f.) : 16e (288-99-75) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Le Royale, 8e (265-82-66) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

IL PLEUT SUR SANTIAGO (Fr.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).

L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-83-93) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), J. et sam.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sf dim.) et 18 h.

INNOCENCE SANS PROTECTION (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

JANIS JOPLIN (A. v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).

KARL MAY (All. v.o.) : *Olympic*, 14e (783-67-42).

LE LIBAN DANS LA TOURMENTE (Lib. v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42) (sauf jeudi).

LE LION ET LE VENT (A. v.o.) : Georges V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

MILESTONES (A. v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 20 h. 30.

MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It. v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23), Arlequin, 6e (548-62-25), Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT DE L'UTOPIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 17 h. 35 et 10 heures.

NASHVILLE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Luxembourg, 6e (633-97-77), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet, 11e (357-90-81). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

ON A RETROUVE LA 7e COMPAGNIE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), ABC, 2e (236-55-54), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-60-74).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LA PEUR (Youg., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40).

THÉATRE LA BRUYÈRE
ts les jrs à 18 h. 30 (sf lundi)
LES GUARANIS
chants, danses et musique d'Amérique latine
Location : 874-76-99 et agences

RÉCAMIER — BOURSEILLER
25 Représentations Exceptionnelles
AN DIE MUSIK
par le
PIP SIMMONS
THEATRE GROUP
SEMAINE A 20 H. 30
DIMANCHE A 17 HEURES
Prix des places : 30 et 15 F
THEATRE RECAMIER
3, r. Récamier, 7e - 548-63-81

ODEON
THEATRE NATIONAL

à partir du 10 janvier
don juan
ou
L'AMOUR DE LA GEOMETRIE
de Max FRISCH
Mise en scène
Jean-Pierre MIQUEL
Tous les soirs à 20 h. 30
sauf dimanche et lundi
Matinée dimanche à 16 h.
Renseignements et location
325-70-32

Mardi 8 Janvier 1976
à 21 heures
COLLECTIF IIa
instrumental électro-acoustique
par le G.E.R.M.
Gérard Salignat,
Bosseur - Gérard Frémy
Bisseur - Gérard Frémy
Anthony Marchutz - Pierre
Mariétan - François Nowak
PORTE DE LA SUISSE
11 bis, rue Scribe, Paris (9e).

FACULTÉ DE DROIT
92, rue d'Assas
Lundi 12 janvier, 21 heures
MSTISLAV
ROSTROPOVITCH
VASSO
DEVETZI
3 sonates
violoncelle-piano
Loc. Fac., Durand, Copar

PALAIS DES CONGRÈS
(Salle Bleue)
18 h. 30
à partir du 20 janvier
reprise des
CONCERTS DU MARDI
Location :
PALAIS DES CONGRES
Renseignements et abonnements :
758-27-81

Musique
THEATRE DE LA VILLE
20 h 30
lundi 12 Janvier
places 14,50 F - 25 F
ORCHESTRE DE PARIS
direction
JEAN-PIERRE JACQUILLAT
Bondon - concerto solaire (création)
Kodaly - Hary Janos, suite d'orchestre
Brahms - concerto en ré majeur
solists
HENRYK SZERYNG
18 h 30
à partir du mardi 13
prix unique 10,50 F
UÑA RAMOS
flûte indienne
location 2, place du Châtelet
téléphone 887.35.38

ORCHESTRE DE PARIS
SOCIÉTÉ DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE
JEAN-PIERRE
JACQUILLAT
HENRYK
SZERYNG
JACQUES BONDON
« Concerto solaire »
(Création)
KODALY
Suite de Hary Janos
BRAHMS
Concerto pour violon
PALAIS DES CONGRES
Jeudi 8 janvier, 20 h. 30
THEATRE
DES CHAMPS-ELYSEES
Samedi 10 janvier, 10 h.
Location : Palais des Congrès et Th. des Champs-Elysées

CONCERTS Radio France

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Théâtre des Champs-Elysées, Mercredi 7 janvier 21 heures — Dir. : Koïzumi — Sol. : A. Rubinstein — WEBER - BEETHOVEN — FAURE - DEBUSSY

MUSIQUE DE CHAMBRE
Radio-France Auditorium 105, Lundi 12 janvier 20 h. 30 — SCHUBERT - M. LOCGE — Anonyme 1684 - E. NUNES — L. GOMIVES - DVORAK — LES ENSEMBLES DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Théâtre des Champs-Elysées, Mercredi 14 janvier 20 h. 30 — Dir. : Koïzumi — Sol. : J. Fialkowska — WAGNER - CHOPIN — TCHAIKOVSKI

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Salle Pleyel, Lundi 19 janvier 20 h. 30 — Dir. : Koïzumi — Sol. : M. Rostropovitch — MOZART - CHOSTAKOVITCH — STRAVINSKY

Loc. : Radio-France, salle et agences

CALENDRIER des organisateurs DE CONCERTS

THEATRE de la MADELEINE, Samedi 10 janvier à 17 heures (P.a. Kiesgen.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE — Trio Stradivarius — Reger, Schubert, Beethoven
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Dimanche 11 janvier à 17 h. 45 (P.a. Valmalète.)	RAVEL — L'ASSOCIATION DES CONCERTS PASDELOUP — Dir. G. DEVOS — Sol. : T. DUSSAUT — CHŒURS DES J.M.F.
SALLE GAVEAU, Lundi 12 janvier à 20 h. 30 (P.a. Kiesgen.)	LE CONSERVATOIRE présente le Duo Soon-Mi Chung, violon — Rose-Marie Cabestany, pian. — le Trio d'Anches — J.-Ch. Gayot, hautbois — C. Crousier, clarinette — A. Randon, basson — Mozart, Bartok, Villa-Lobos
SALLE GAVEAU, Samedi 17 janvier à 21 heures (Werner.)	Récital NICOLE EYSSERIC — MOZART — SCHUBERT
SALLE GAVEAU, 2 concerts Mardi 20, Dimanche 25 janvier à 21 heures (Werner.)	ORCHESTRE KUENTZ — 20 : sol. Ch. LARDE et M.-Cl. JAMET — BACH : Suite et ; HAENDEL — MOZART : fl.-harpe ; HUSON — 25 : BACH - VIVALDI — Ctos brand. et viol.-hautbois — Concerto pour viole d'amour
SALLE GAVEAU, Mercredi 21, Samedi 24, Jeudi 29, Sam. 31 janv. à 20 h. 30 (Valmalète.)	AMADEUS QUARTET — Le 21 : MOZART — Le 24 : BRAHMS — Le 28 : SCHUBERT — Le 31 : BEETHOVEN
PALAIS des CONGRES, Mercredi 21 janvier à 20 h. 30 (Rainer-Valmalète.) Loc. a/c 5/1	RECITAL DE PIANO — Daniel BARENBOIM — BEETHOVEN : 2 sonates ; CHOPIN : 24 préludes
SALLE PLEYEL, Vendredi 23, Samedi 24 janvier à 21 heures (Valmalète.)	EXCLUSIVITE A PARIS — Academy of St-Martin in the Fields — Dir. N. MARRINER — 23/1 : Maurice ANDRÉ — TELEMANN, TARTINI... — 24/1 : Barry TUCKWELL — MOZART

هكذا من الأصل

Le Monde DE LA MÉDECINE

L'obstétrique en 1976

DEPUIS la dernière guerre, et surtout depuis dix ans, l'obstétrique s'est transformée. Avant la guerre, trois problèmes constituaient une hantise pour l'accoucheur : l'hémorragie, l'infection, la « toxémie » gravidique menant à l'éclampsie (1).

Ces trois problèmes avaient en commun leur conséquence essentielle : la mort maternelle, et c'est à sa prévention que tendaient tous les efforts. Ceux-ci ont finalement abouti à supprimer pratiquement le risque maternel lié directement à la grossesse.

Ainsi, vers les années 50, les obstétriciens devenaient disponibles pour d'autres tâches. Celles-ci allaient s'orienter dans deux directions simultanées : la « psychologie » et le confort de la mère, avec l'accouchement sans douleur et la santé du fœtus et du nouveau-né.

Mais ce progrès majeur a eu l'inconvénient *de faire croire* au public et aux *pouvoirs publics* pendant quinze ans que tous les problèmes de l'obstétrique étaient résolus et que seuls importaient les aspects psychologiques de la grossesse.

Une politique de la maternité positivement désastreuse fut alors instaurée, malgré les nombreux avertissements des « techniciens » : on considéra que l'accouchement, acte « naturel », ne nécessitait pas d'infrastructure médicale élaborée.

De ce fait, les administrations hospitalières s'en désintéressèrent. On ferma des maternités. On laissa les autres dans le dénuement et la médiocrité.

En même temps, la Sécurité sociale, responsable des remboursements, et la santé publique, responsable des agréments, favorisaient la pullulation de petits établissements publics ou privés où pouvaient se dérouler des accouchements « normaux », mais totalement incapables, à tous les points de vue, de faire face aux accidents évolutifs imprévisibles qui font partie de l'obstétrique quotidienne.

Les obstétriciens, et, il faut le souligner, les obstétriciens « seuls », ont crié dans le désert pendant des années que cette situation était criminelle du point de vue de la santé et de l'avenir de l'enfant.

Puis des pédiatres découvrirent l'ampleur du problème en constatant que certains de ces nouveau-nés avaient souffert, pendant la grossesse ou l'accouchement, d'agressions, évitables ou pas, dont ils tinrent bien souvent à tort les accoucheurs pour responsables. D'où des polémiques, dont l'intérêt fut d'attirer l'attention du public et des pouvoirs publics sur le problème réel : la mauvaise organisation de l'obs*tétrique en* France.

Elles furent ainsi à l'origine d'une modification complète de l'orientation de la politique de la maternité, modification attendue et heureuse, instaurée en 1969-1970, qui peut se résumer en quelques mots : concentration et regroupement des services de gynécologie obstétrique publics et privés ; aide matérielle aux établissements publics ; aide à la recherche, jusque-là totalement abandonnée, et qui, en quelques années, a déjà porté ses fruits.

Aujourd'hui, obstétriciens, pédiatres et pouvoirs publics s'accordent enfin à reconnaître que l'accouchement et la naissance doivent se faire dans la sécurité et le confort.

(1) Affection rare et grave survenant pendant les trois derniers mois de la grossesse, liée à l'hypertension artérielle et à la présence d'albumine dans les urines, et pouvant amener à des accès convulsifs, au coma et à la mort.

Entre la sécurité et le confort

par le professeur CLAUDE SUREAU (*)

L'OBSTÉTRIQUE, parallèlement à l'évolution psychologique, a été véritablement bouleversée depuis dix ans par le développement de techniques nouvelles qui ont rendu l'œuf et le fœtus accessibles, directement ou indirectement.

Ces techniques appartiennent au domaine de la biochimie : dosages des diverses hormones impliquées dans la croissance de l'enfant et la poursuite de la grossesse, examen des constituants du liquide amniotique, prélèvements de sang effectués sur le fœtus pendant le travail ; de l'électronique, avec les méthodes de surveillance en temps réel du cœur du fœtus ; de l'acoustique, avec l'usage croissant des ultrasons ; de l'optique, avec les diverses méthodes endoscopiques permettant de voir certaines parties de l'œuf ; de la cytologie : de la culture de cellules et des examens de leur constitution chromosomique.

Et encore n'est-ce là qu'un début, et pressent-on le développement de nombreux autres qui sont encore du domaine de la recherche.

Une telle explosion a modifié de fond en comble la physionomie de l'obstétrique traditionnelle et l'activité des accoucheurs.

De « manuelle », « mécanicienne », l'obstétrique est devenue, en dix ans, une spécialité extraordinairement complète, étendue, diversifiée, et faisant appel à tous les aspects de l'activité médicale et même scientifique.

Si les moyens ont évolué, son objectif essentiel demeure, bien entendu, la santé maternelle et fœto-néonatale, et l'évolution des critères classiques, comme la mortalité périnatale, montre l'ampleur des progrès accomplis : passage de 32 ‰ en 1955 à 28 ‰ en 1968, puis à 24,6 ‰ en 1970 à 21,2 ‰ en 1972, et à 20,3 ‰ en 1973.

Schématiquement, on peut dire qu'au cours des cinq dernières années les progrès ont été supérieurs à ceux des quinze années précédentes.

Vigilance contre désinvolture

En fait, le changement le plus remarquable que connaît actuellement l'obstétrique est qu'elle passe d'un stade d'action *thérapeutique*, de secours généralement urgent en face d'une situation dramatique, à un stade d'action *de dépistage du risque*, si possible avant l'expression de ses conséquences, et de *prévention* de celles-ci.

Quant à la nature du risque, il s'agit certes de celui de mort, mais aussi, et plus encore, de lésions non mortelles, source de handicaps. Les problèmes essentiels qui, à cet égard, restent à résoudre sont la prévention de l'insuffisance de développement fœtal, de l'accouchement prématuré, des malformations.

L'exigence essentielle de l'obstétrique moderne est donc la sécurité. Mais il faut bien comprendre que celle-ci n'a été acquise qu'au prix d'efforts considérables et ne pourra être maintenue qu'au prix d'une vigilance persistante.

L'inconvénient de ces progrès est que leurs résultats ont l'air d'aller de soi. Apparence qui, jointe à l'idée si répandue du « naturalisme » bénéfique de l'acte de procréer, peut conduire et conduit volontiers à la désinvolture.

Or, nous voyons poindre des dangers liés à cette insouciance, à la pression exercée par d'autres exigences, le confort matériel ou psychologique par exemple, ou, paradoxalement, au concept si répandu de « haut risque ».

Ce concept peut être dangereux s'il conduit à opposer une catégorie de femmes enceintes « à haut risque », objet de toutes les attentions et de la surveillance la plus élaborée, et une catégorie « à bas risque », voire « à risque nul », plus ou moins abandonnée.

Une enquête américaine a montré que les accidents étaient finalement plus fréquents dans une population « banale » surveillée avec plus ou *moins* d'attention que dans une population « exposée » bénéficiant de tous les progrès de la technique.

Une surveillance rigoureuse doit, en effet, s'exercer sur *toutes* les femmes enceintes et en travail pour dépister le plus tôt possible le moindre écart de la normale.

Mais le problème de la sécurité a des aspects plus subtils : il n'y a pas que la sécurité immédiate, la survie, l'absence de complications. Il y a aussi la sécurité ultérieure, le fait de ne pas grever l'*avenir* d'une femme enceinte, par exemple, en ce qui concerne les indications de césarienne. Cet aspect de la question est souvent méconnu.

Or, une césarienne n'est pas un acte *toujours* anodin, un moyen idéal de faire naître un enfant. Sans entrer dans les détails techniques, il suffit de souligner qu'une césarienne ne doit être faite que lorsqu'elle est indispensable, c'est-à-dire dans 6 à 10 % des cas, et ne jamais être utilisée comme une solution de facilité.

A côté de l'exigence si normale de sécurité, une nouvelle exigence se développe, celle du *confort*, exigence que les accoucheurs eux-mêmes ont contribué à faire apparaître.

Le confort « matériel » va de soi avec les progrès de notre société : suppression des horribles dortoirs d'autrefois, des salles d'accouchement pratiquement communes. Un effort considérable a été entrepris dans ce domaine en France.

Ce confort matériel va de pair, ou devrait aller de pair, avec une plus grande considération donnée à la patiente, surtout en milieu hospitalier. Ne pas appeler quelqu'un par son numéro, mais par son nom, frapper avant d'entrer dans une chambre, expliquer aux patientes leurs problèmes, etc. Tout cela est bien évident, mais ne va pas de soi.

Le jeu de la concurrence

A cet égard, le double jeu de la concurrence et de l'interpénétration des secteurs dits public et privé est une source très nette de progrès.

Il faut aussi souligner qu'en retour le personnel soignant de tout niveau est en droit d'attendre des patientes une égale considération, comme le souligne à juste titre la « Charte du malade hospitalisé ».

Un autre aspect du confort est le confort « psychologique ». Celui-ci comporte des implications particulières dans le domaine obstétrical : un élément important du confort psychologique est la permanence du personnel médical aboutissant à une certaine personnalisation des soins. On comprend très bien qu'une femme enceinte préfère avoir affaire tout au long de sa grossesse au même médecin ou à la même sage-femme et les retrouver le jour de la naissance.

On peut, *dans une certaine mesure*, s'arranger pour que, sauf circonstances particulières, les consultations soient faites par la même personne. L'extension du système des rendez-vous en milieu hospitalier devrait favoriser cette évolution.

Un acte collectif

Mais il est absolument évident qu'il faut remplacer la notion de l'accouchement, acte individuel de l'accoucheur, par celle d'un acte collectif fait par une même équipe. Il faut que les patientes s'habituent à considérer une clinique ou un service hospitalier comme un tout qui prend en charge leur grossesse et leur accouchement, et non spécifiquement tel ou tel membre de l'équipe.

Cela est indispensable pour pouvoir disposer d'un personnel de qualité : l'un des obstacles majeurs à la progression du nombre des accoucheurs a trait, en effet, précisément à leurs conditions de *travail et de vie*.

Dans le secteur hospitalier public, il n'y a pas de problème, la notion d'équipe de garde étant la base du fonctionnement des services. Cette notion doit aussi s'étendre en secteur privé. Là encore, le « droit » du malade doit trouver un équilibre, une limitation, dans celui du médecin, condition pour une excellence des soins.

Et puis, il y a *l'indolence*. Voilà une autre exigence de plus en plus actuelle, née avec l'accouchement sans douleur, il y a une vingtaine d'années. Le problème qui se pose aujourd'hui est celui de savoir s'il faut aller plus loin et envisager la généralisation de méthodes d'analgésie ou d'anesthésie comme l'anesthésie péridurale ou générale.

Le problème est, en fait, mal situé lorsqu'on cherche à opposer une méthode à une autre, dans le contexte actuel de l'anesthésie obstétricale en France. Il a déjà été abordé dans ces colonnes (*le Monde* du 5 février 1975), et il *suffira de rappeler que* le premier problème à résoudre est de pouvoir disposer d'anesthésistes compétents, et assez nombreux pour être disponibles à tout moment pour les anesthésies *d'indication médicale*, ce qui n'est pas le cas, au moins partout.

(Lire la suite page 14.)

(*) *Chef du service de gynécologie*-obstétrique à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris.

Libres opinions

Les praticiens, la liberté et l'argent

par le docteur CHRISTIAN BOURDE (*)

ENTRETENUE par ceux-là mêmes qui la combattent, l'idée tend à se répandre que la nationalisation de la médecine est en marche. *Le propos est d'intoxiquer pour mieux dissuader.* L'accueil est évidemment mitigé. Il y a ceux qui n'en craignent rien, parce qu'ils ne croient à rien ; parce que croire c'est penser et que penser est fatigant. Il y a ceux qui s'y résignent comme à une loi de l'histoire ; et ceux qui s'en désintéressent, comme de tout : les uns, dépassés, ont fait leur beurre et sont proches de la retraite ; d'autres pensent que, en attendant les distributeurs automatiques d'ordonnances, les gens auront encore besoin des médecins et qu'eux se débrouilleront toujours. Comme ils l'ont toujours fait. Il y a, surtout, ceux qui s'ingénient à alarmer les populations pour masquer, en fait, leur propre peur qui est celle non de conditions de travail autres mais de revenus moindres. La nationalisation, clament-ils, c'est la mort de la médecine. Aussi est-elle évoquée en termes de « menace », de « péril », sinon de chantage : « La médecine libérale abolie, ce sera le travail à la chaîne... Vous serez traités comme du bétail. » S'attaquer aux « libertés médicales », *c'est s'attaquer à la liberté* avec un *grand L. Ce ne peut être, ici* encore, que le désir pervers d'abattre notre société ; bref, c'est être communiste...

En vérité, si l'idée de cette nationalisation gagne du terrain, malgré l'hétérogénéité inattendue de ses ennemis, malgré les propos anesthésiants des élus de la droite, c'est d'abord que le prétendu échec de la nationalisation de la médecine dans les deux pays les plus libéraux du monde, la Grande-Bretagne et la Suède, n'a jamais été dénoncé par les malades, principaux intéressés et fort satisfaits de la réforme, surtout les moins riches, mais seulement, et très partiellement encore, par quelques praticiens nostalgiques dont les vues sont fallacieusement données pour exprimer le sentiment général ; ensuite, parce que cette perspective — sinon ce projet — est entrevue et étudiée avec sérieux par des hommes lucides, soucieux de réformes concrètes, nourris d'idées sociales, écœurés par les scandales et les abus sans nom, les gaspillages insensés de cerveaux, d'argent, de matériel, dont nous sommes les acteurs, les témoins, et les victimes, et que ces hommes-là, si rares qu'ils soient, impressionnent leurs adversaires. C'est, enfin, que les arguments des défenseurs têtus du paiement à l'acte sont *pauvres* et *trahissent un égoïsme et un sectarisme* consternants. Le paiement à l'acte, c'est sacré... parce qu'il en a été toujours ainsi ; parce que c'est le moyen rêvé (par le médecin) de « libération » du malade ; ce sont les psychiatres qui l'ont dit ; pour une fois, on les écoute ; parce que, enfin, l'argument est-il subtil ! — c'est le frein le plus sûr à une consommation médicale excessive !

***

Il importe que les patients, présents ou potentiels, sachent qu'une *poignée de praticiens voient, dans une refonte du régime en vigueur*, une solution possible à la crise de confiance actuelle, repensée d'abord en fonction des vrais besoins des malades. Ils doivent savoir qu'il existe quelques idéalistes, mis au ban des médecins, quelques « faux purs », comme les appellent les dépositaires de la pureté, qui jugent leurs propres privilèges (et plus encore ceux de ces derniers) exorbitants, anachroniques et indécents ; qui voudraient que leurs confrères en fussent au moins conscients, par élémentaire pudeur ; ensuite, qu'ils s'emploient, avec courage et réalisme, à réviser l'imagerie bien trop flatteuse qu'ils ont façonnée d'eux-mêmes, sans jamais se remettre en question. Et si nous commencions par nous interroger... La médecine libérale est au bord du gouffre, dites-vous ? Et qui l'y précipite sinon les médecins eux-mêmes ?

Les médecins... Encore une généralisation simpliste à éviter assurément. Il y a médecins et médecins, les forts et les pas forts, les gradés et la piétaille, les seigneurs et les vassaux. Quoi de commun, sans doute, entre le souverain hospitalier aux opulents « lits privés » et le médecin de campagne et ses grabats ? Quoi de commun entre le cardiologue des beaux quartiers à infarctus et l'omnipraticien de quartier tout court et ses soixante-douze heures par semaine de présence harassante ? Quoi de commun entre les médecins salariés et ceux qui se sentiraient avilis de l'être ? Quoi de commun entre la médecine de profits et celle conçue comme un service public ? Et qui oserait douter que maints médecins ont une vie qui n'est pas une vie ? Comment en changer sans tout changer à la base, sans revoir le fondamental problème de l'argent.

Que beaucoup soient *lésés*, à cause de l'*inflation*, par la « non-revalorisation de leurs lettres-clés », c'est l'évidence même. Mais, quoi ! il y a plus malheureux.

Et puis enfin, si le système actuel comporte à l'égard des médecins tant d'injustices, tant de dédain pour leur condition, tant d'ingérences insupportables des « caisses » et du gouvernement pour lequel la majorité d'entre eux a voté en mai 74 avec l'espoir qu'il leur éviterait « l'un des plus grands drames possible de l'histoire » (de la médecine), comme le disait un pince-sans-rire ; s'ils sont aussi traqués, brimés, pressurés que d'aucuns le disent, *pourquoi* ces mêmes demeurent-ils solidaires de ce qu'ils présentent, pour les besoins d'une mauvaise cause, comme un régime d'oppression, alors qu'une enquête récente révélait que la majorité des Français sont favorables à *la nationalisation de la médecine* !

***

La liberté de manœuvre, la possibilité d'agir sans cette permanente et maléfique tentation de grossir ou de multiplier les actes, d'agir mieux, et, à tous égards, plus économiquement, dans l'intérêt premier des malades, bref, *les* avantages moraux inestimables que recueilleraient les médecins de la suppression du paiement direct à l'acte tombent sous le sens. Tout le monde reconnaît que l'argent vicie tout, dénature les rapports humains, et de façon plus choquante, en pratique médicale, que partout ailleurs ; dans le cœur de nombreux médecins subsiste une parcelle de désintéressement assez vivace pour qu'ils éprouvent, chaque fois, une espèce de malaise devant cet argent qu'ils gagnent en codifiant et en tarifiant le moindre de leurs actes. Seulement voilà : dire du mal de l'argent, c'est donner des points à la gauche. Alors on escamote le vrai problème, pour ne peiner personne, ni les médecins, ni les fabricants de produits pharmaceutiques, ni aucun des multiples industriels qui vivent grassement de la médecine (et pas seulement de la médecine *privée*) et *de ses monstrueux appétits*.

Je voudrais dire aux médecins ceci : le combat que mènent les acrimonieux thuriféraires de l'ordre médical actuel est un combat d'arrière-garde. Quel que soit le régime politique en vigueur, la médecine ne sera jamais que ce que les médecins, leur conscience, leur compétence (c'est la même chose) le feront, partout et toujours. Au lieu d'employer les ressources de leur intelligence à élaborer un projet qui serait à mi-chemin « du Charybde de l'étatisation et du Scylla du capitalisme », selon l'heureuse formule d'un ancien ministre de la santé, M. Jean Foyer, pourquoi tant de médecins préfèrent-ils rester accrochés, et avec de si douteuses raisons, à leur paiement à l'acte, si trompeusement fructueux — refusant de voir que celui-ci n'est finalement un frein qu'à leur propre progrès et à l'humanisation de leurs conditions d'existence ? Ils préfèrent donc risquer de se retrouver, un jour prochain, et sans que l'on ait besoin d'un gouvernement (vraiment) de gauche pour cela, pieds et poings liés par les technocrates non médecins à un nouveau système plus contraignant encore, qu'ils n'auront su ni prévoir ni approprier aux besoins de tous. Ils ne l'auront pas volé !

(*) Médecin spécialiste à Marseille.

HARRISON :
Principes de médecine interne
2e édition française, traduction de la dernière édition américaine
2.220 p. 340 F.
Toute la médecine
- Pathologie médicale
- Principaux syndrômes
- Grandes thérapeutiques
Flammarion médecine-sciences
20 rue de Vaugirard 75006 Paris

...Et surtout, BONNE SANTÉ !
Puisque la santé est le premier des Biens, une adhésion au Club « ASSISTANCE SANTÉ » (*cotisation* annuelle : 150 F) est le plus utile cadeau de nouvel an pour vous et les vôtres.
INFORMATIONS SUR SIMPLE DEMANDE A :
ASSISTANCE SANTÉ
Tour Olivier-de-Serres
78, rue Olivier-de-Serres - 75015 Paris
Tél. 842-78-00, poste 2203

L'OBSTÉTRIQUE EN 1976

PLAIDOYER POUR LA RECHERCHE

AUTREFOIS, il n'y avait rien. Non pas qu'il n'y eut aucune recherche obstétricale en France ; au contraire, un certain nombre d'idées et de techniques y sont nées.

Mais ces travaux étaient l'œuvre de chercheurs isolés, travaillant de manière artisanale, et donc limités dans leurs possibilités.

Et puis, en même temps qu'on a pris conscience de l'importance humaine et économique des problèmes de la naissance, on a découvert cette activité de recherche et des organismes publics (Institut national de la santé et de la recherche médicale, Délégation générale à la recherche scientifique et technique) ou privés (Fondation de France, Fondation pour la recherche médicale française), animés par des personnalités de premier plan, ont cherché à la développer.

Les espoirs n'ont pas été déçus et des résultats importants ont été obtenus. Ils concernent, en particulier, la *connaissance du comportement du fœtus* (activité cardiaque, activité cérébrale, maturation pulmonaire, équilibre hormonal) et celle de l'activité du placenta. Plus encore, cette aide a contribué à améliorer l'image de marque de l'obstétrique vis-à-vis des médecins eux-mêmes, attirant vers la recherche obstétricale des individualités de valeur.

L'aide à la recherche obstétricale a certainement été directement et indirectement un des éléments responsables de l'amélioration spectaculaire des résultats obstétricaux constatée depuis cinq ans en France.

Le problème essentiel est de savoir si cette aide va persister ou s'évanouir.

De nombreuses recherches sont en cours. Elles concernent tous les aspects de la biologie de la reproduction, même les plus fondamentaux, *hormonaux, immunologiques, génétiques, des disciplines* autrefois éloignées, comme la pharmacologie ou l'épidémiologie, et bien entendu des techniques très élaborées appliquées à ce domaine, comme l'électronique, l'électrophysiologie ou la physique des ultrasons.

Grâce à ces recherches, le visage de l'obstétrique future se façonne.

Dès lors, apparaît une double nécessité : d'abord et avant tout, maintenir cet effort. C'est là la responsabilité des organismes de recherche. Ensuite, et c'est là la responsabilité des gynécologues accoucheurs, développer les équipes de recherche qui doivent pour une large part demeurer au contact des patientes et des médecins qui les soignent.

Le but à atteindre, dans les années qui viennent, est, d'une part, *de susciter chez des gynécologues accoucheurs le goût de la recherche* et leur donner la formation complémentaire indispensable, d'autre part, d'intégrer dans des équipes à vocation obstétricale des chercheurs venant d'autres disciplines, telles que la biochimie, la pharmacologie ou la physiologie. L'exemple de quelques rares individualités montre déjà combien de telles intégrations peuvent être réussies. Cette tendance doit être encouragée et, pour cela, il importe que les chercheurs de telles disciplines sachent quel domaine véritablement gigantesque et quelles possibilités pratiques s'offrent à eux.

C. S.

Entre la sécurité et le confort

(Suite de la page 13.)

Il faut bien aussi comprendre qu'une telle élimination des phénomènes douloureux est un but légitime, un agrément dont on doit, quand on peut, faire bénéficier les patientes, mais non pour celles-ci un droit imprescriptible. D'abord parce qu'il peut y avoir des contre-indications médicales personnelles. Mais aussi parce qu'il peut y avoir des contre-indications nées de l'environnement : la femme qui accouche n'est pas seule. Dans la chambre voisine, il y a quelqu'un d'autre, dont l'état peut requérir l'attention et les soins de la quasi-totalité des membres de l'équipe. Alors le « confort » de l'une passe au deuxième plan derrière la « sécurité » de l'autre. Cette notion presque « collective » des événements obstétricaux, de la limite imposée aux droits de chacun, par ceux des autres, parfois plus impérieux, doit être reconnue. Les parturientes doivent apprendre la solidarité.

Implications économiques

Le gynécologue accoucheur est ainsi amené à envisager des problèmes non plus seulement individuels, mais collectifs.

De plus en plus, il devient un conseiller en matière de santé publique. Son avis est sollicité sur des choix qui ne sont pas seulement médicaux, mais comportent des implications économiques, comme l'augmentation du nombre de consultations prénatales, l'extension du repos périnatal, la vaccination contre la rubéole, le dépistage de la toxoplasmose.

Dans le même ordre d'idées, une nécessité apparaît de plus en plus comme évidente : la prise en charge à 100 %, automatique, par la Sécurité sociale, de tous les problèmes concernant la mère et le nouveau-né (consultations quel qu'en soit le nombre, examens médicamenteux, hospitalisation surtout, celle-ci n'étant couverte qu'à 80 % en cas d'hospitalisation prénatale pour le premier mois de celle-ci, salaire maintenu en cas d'interruption d'activité pour « maladie » pendant la grossesse).

Bien entendu aussi, les obstétriciens sont confrontés à d'autres aspects de ce qu'on appelle l'obstétrique sociale : relation entre activité professionnelle et risque d'accouchement prématuré, effet des facteurs socio-économiques, de l'habitat, etc. Les influences de l'ensemble des facteurs sociaux sur le risque périnatal et sur ses conséquences à long terme sont de plus en plus reconnues.

Un point est particulièrement remarquable et prête à réflexion : ce sont les sociétés les plus coercitives du point de vue de l'organisation de la santé publique qui obtiennent les meilleurs résultats périnatals. Dans ce domaine, il faut le reconnaître, la liberté individuelle est source de risques et d'échecs.

D'un point de vue plus général, le « programme périnatal français », si judicieusement élaboré en 1970, doit se poursuivre et se développer. Il serait attristant de voir cet effort se détourner de la recherche d'une meilleure qualité de vie des enfants à naître, pour s'orienter vers d'autres aspects peut-être moins positifs de la gynécologie sociale, comme l'interruption volontaire de grossesse, ou la stérilisation. La réalité de ceux-ci est incontestable. La priorité doit cependant demeurer à la protection de la santé fœtale et néonatale.

Pr CLAUDE SUREAU.

Une compétence pluridisciplinaire

● **LES GYNECOLOGUES ACCOUCHEURS**

La situation présente est la suivante : le nombre des gynécologues accoucheurs est insuffisant, le nombre des gynécologues accoucheurs formés chaque année ne compense pas les départs. La formation du plus grand nombre est peu satisfaisante, en particulier du point de vue pratique.

Les raisons de cette crise ont été maintes fois évoquées, en particulier par MM. Varangot et Henrion, responsables parisiens du certificat d'études spéciales.

Le problème est moins la crise de vocations que l'extrême difficulté de formation de spécialistes valables en dehors de l'internat des hôpitaux de villes, de faculté ou de gros centres régionaux.

La seule solution réside dans la réalisation d'un internat spécialisé de gynécologie obstétrique, les internes admis dans les services étant tous de futurs spécialistes. L'internat devient alors l'école d'application pratique du C.E.S., qui demeure la base de l'enseignement théorique, et on imagine aisément dans les services la cohabitation d'internes *d'années et d'expérience* différentes permettant, pour chacun, la poursuite valable de sa formation dans un climat de sécurité renforcé.

Ce système n'est d'ailleurs en rien original. Il existe partout ailleurs. Il est le seul enfin qui puisse, pour la France, résoudre le difficile problème de l'équivalence des diplômes au sein de la C.E.E.

● ***LES SAGES-FEMMES***

Le problème des sages-femmes est de toute première importance et très souvent mal connu. Les sages-femmes sont un personnel médical à compétence limitée. Or, couramment, on voit assimiler les sages-femmes au personnel paramédical ou infirmier. C'est une erreur, parfois inconsciente, parfois voulue.

Les sages-femmes, de par leur statut, de par leur formation, qui demeure généralement de très haute qualité, et de par leur activité, sont un personnel médical, c'est-à-dire apte à prendre des décisions de nature médicale, et à les appliquer, en totale responsabilité.

La profession de sage-femme va encore évoluer. L'accouchement à domicile disparaît et, de plus en plus, les sages-femmes seront incluses dans l'équipe obstétricale, que ce soit dans les établissements tant privés que publics.

Leur rôle, leurs responsabilités n'en restent pas moins fondamentaux. Dans beaucoup de services hospitaliers, 80 % des accouchements sont effectués de manière parfaite par les sages-femmes.

Or elles ont été récemment victimes d'une réforme administrative inélégante et maladroite, qui les a détachées du personnel médical des hôpitaux. L'administration hospitalière a fait là une erreur monumentale. Il est encore temps pour elle de la corriger.

● **LES PEDIATRES**

La situation est au fond relativement simple : le nourrisson, bien entendu, mais aussi le nouveau-*né* sont du domaine de la pédiatrie, donc du pédiatre, à *condition* qu'il y en ait un. *La* pédiatrie néonatale se développe rapidement, et nous en sommes heureux. Un examen obligatoire, dit du huitième jour, réalisé de préférence par un pédiatre, vient d'être instauré, et c'est une excellente disposition. Réciproquement, les soins au fœtus, c'est-à-dire finalement la surveillance de la grossesse, sont du domaine strict de l'obstétrique. La coopération entre accoucheur et pédiatre est donc une absolue nécessité. Facile à instaurer dans le secteur privé, elle pose encore des problèmes dans les hôpitaux publics, où la situation des pédiatres de maternité est précaire et devra être reconsidérée.

● **LES ANESTHESISTES**

L'obstétrique pose aussi des problèmes aux anesthésistes. L'insuffisance quantitative et qualitative est criante et, pour eux comme pour d'autres disciplines périnatales, on bute sur le problème des difficultés de carrière.

● **LES GENERALISTES**

La question posée est celle-ci : les généralistes doivent-ils continuer à suivre des grossesses et à faire des accouchements ? L'organisation idéale est, de toute évidence, la prise en charge de la grossesse et de l'accouchement par la même équipe obstétricale.

En attendant cette époque *idéale*, où toutes les grossesses seront suivies dans des centres bien organisés, responsables à la fois de la surveillance et de l'accouchement, il serait déraisonnable de refuser le concours généreux des compétences existantes, et donc des généralistes qui ont acquis et entretiennent une telle compétence. Il est évident que ce concours est de plus en plus rare pour l'accouchement lui-même. (En 1972, 12 % des accouchements ont été réalisés par des généralistes. Enquête INSERM.) Il est fréquemment encore apporté pour la surveillance de la grossesse (en 1972, toujours d'après l'INSERM, 54 % des grossesses ont été suivies par des généralistes). Il est simplement normal de leur demander de faire effectuer au moins un des examens prénatals par l'équipe responsable de l'*accouchement* (ce qui, malheureusement, n'est pas fait dans 27 % des cas, toujours d'après la même enquête), et d'entretenir régulièrement leurs connaissances.

En fait, pour les trois disciplines les plus directement concernées par la santé de la mère et de l'enfant (obstétrique, pédiatrie néonatale, anesthésiologie), l'un des problèmes essentiels réside actuellement dans l'incapacité totale où se trouve le ministère de la santé de faire appliquer les décisions qui furent prises, dans le cadre de la politique dite prénatale, et qui concernent l'enseignement et la formation du personnel spécialisé.

Toute la politique périnatale est vouée à l'échec si un personnel compétent n'est pas formé. Des plans précis ont été élaborés à ce sujet. Il est temps qu'ils soient appliqués, que les postes prévus soient créés et que cesse la petite guerre interministérielle, dont en dernière analyse les enfants à naître font les frais.

Le Monde de l'éducation

Le numéro de janvier est paru

L'ORTHOGRAPHE

UN MONUMENT DE LA SOCIÉTÉ BOURGEOISE, par Jacques CELLARD

Avec ses contraintes et ses aberrations, l'orthographe française n'est pas la création de grammairiens pervers. Elle est d'abord un système de domination entre les mains de la bourgeoisie « cultivée ».

LES ILLUSIONS DE LA DICTÉE, par Hélène HUOT

Il n'est pas vrai que la dictée soit le passage obligé de l'apprentissage de l'orthographe. Celui-ci dépend plutôt d'un enseignement rénové de la grammaire.

MESURES D'URGENCE, par René HABY

Le ministre de l'éducation expose sa position sur la réforme de l'orthographe et les mesures qu'il compte prendre à l'école élémentaire et au collège.

CORRIGER LES ANOMALIES LES PLUS CRIANTES, par Jean MISTLER

Le secrétaire perpétuel de l'Académie française rappelle les recommandations prises ou envisagées par la Compagnie du quai Conti.

QU'EN PENSENT LES ÉCRIVAINS ?...

Jean Dutourd, Roland Barthes, Hervé Bazin... Trois opinions aussi vigoureuses que diamétralement opposées.

...ET LES ENSEIGNANTS ?

Les points de vue d'un instituteur, d'un correcteur au baccalauréat et des jurys d'agrégation.

LES SECTIONS SPORT-ÉTUDES

Comment former les champions de demain tout en leur permettant de poursuivre leurs études secondaires.

LA QUESTION - CADEAU - SURPRISE, par Jean GUENOT

Où l'on voit qu'on peut être nul en classe, et gagner un concours de lessive dans un hypermarché.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Allemagne : l'université intégrée d'Essen. Italie : la réforme de l'enseignement secondaire devant le Parlement.

VIE DE LA CLASSE

Des professeurs malades de l'école « libérés » par le théâtre. Les aristocrates du lycée international de Saint-Germain-en-Laye. Le chef d'établissement est-il encore un éducateur ? Les programmes des émissions éducatives.

UNIVERSITÉS ET GRANDES ÉCOLES

M. Jean-Pierre Vernant au Collège de France. Pour une véritable université de Clermont-Ferrand. Un enseignement en expansion : l'hébreu. La chasse aux jobs d'été commence en janvier.

FORMATION CONTINUE

Les agriculteurs cévenols au centre pédagogique de Florac.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le métier de diététicienne. Que faire avec la première année de P.C.E.M. ? La chronologie de l'année. Au « Bulletin officiel ».

Le numéro : 5 francs
Abonnements (11 numéros par an) France : 50 francs
Étranger (voie normale) : 68 francs

La nutripompe pour alimenter les malades vingt-quatre heures sur vingt-quatre

QUATRE CENT CINQUANTE services hospitaliers disposent aujourd'hui d'un système de réalimentation des personnes dénutries, incapables de s'alimenter par elles-mêmes. La réanimation entérale à faible débit continu due à l'initiative, en 1965, du docteur Etienne Lévy, maître de recherches à l'INSERM, au centre de chirurgie digestive du professeur Loygue, permet d'alimenter un malade vingt-quatre heures sur vingt-quatre, d'une façon analogue à la perfusion par voie sanguine.

Cette méthode permet de soigner des détresses nutritionnelles, qui, moins spectaculaires que les détresses respiratoires, cardiaques ou rénales, n'en sont pas moins réelles et pernicieuses et méritent droit de cité en réanimation.

Dix ans après l'invention de son principe, un colloque a réuni récemment à Paris, dans le cadre de l'INSERM, tous les utilisateurs réanimateurs médicaux, chirurgicaux de l'adulte, de l'enfant, du nourrisson et spécialistes de diététique, pour juger de l'efficacité et des espoirs qu'elle autorise.

La détresse nutritionnelle altère le déroulement normal de toutes les fonctions, les défenses anti-infectieuses, inhibe la cicatrisation et nécessite d'urgence par voie digestive (entérale) ou sanguine (parentérale) un traitement intensif d'apports nutritionnels.

L'alimentation entérale s'avère le meilleur moyen dans de telles circonstances de fournir à l'organisme ce qui lui est nécessaire pour le tube digestif au moyen d'une « nutripompe ». Il s'agit d'un instillateur avec agitateur couplé, propulsé à faible débit réglable, en service continu, des aliments de fluidité, de consistance et d'homogénéité très variables. Les sondes digestives, de préférence en élastomère de silicone, sont introduites par voie naso-pharyngienne, par gastrostomie ou par jéjunostomie. *Cette méthode peut être utilisée* couplée à toutes les autres méthodes de réanimation spécialisées (cardiaque, respiratoire, neurologique, infectieuse...).

Dans son application primordiale, diététique, cette méthode s'impose comme une véritable assistance nutritionnelle mécanique. Peuvent en bénéficier tous les sujets atteints de grandes dénutritions médicales ou chirurgicales par carence ou insuffisance d'apports nutritifs : fistules, cancers, recto-colites, maladies de Crohn, coliques, suites de péritonites, suppurations profondes, etc., brûlures étendues, comas prolongés, insuffisances rénales en hémodialyse, anorexies mentales compliquées.

Elle permet d'accéder, en quelques jours, à des hauts niveaux énergétiques et azotés indispensables dans cette optique de réanimation (plus de 90 calories et de 3 grammes de protides par kilo et par jour), sans vomissement ni diarrhée.

La durée moyenne de l'assistance nutritionnelle effectuée maintenant sur plusieurs milliers de malades est de quatorze jours.

Les résultats immédiats chez les sujets de tous âges, jugés sur l'état général, l'état local, la cicatrisation, le taux moyen de croissance pondérale quotidien et les différents métabolismes, sont excellents dans 92 % des cas (étude sur trois cent cinquante cas).

La réanimation entérale continue peut être aussi appliquée au traitement local des hémorragies digestives, c'est encore une méthode d'appoint limitée pour le moment aux saignements d'origine non artérielle : ulcères aigus post-opératoires, médicamenteux, gastro-duodénaux : hémorragies des anastomoses digestives, hémorragies colo-rectales d'origine veineuse.

Quatre-vingt-dix-neuf cas d'hémorragies gastro-duodénales et vingt et un cas d'hémorragies colo-rectales ont été ainsi traités.

Appliquée au traitement des entérites aiguës graves post-opératoires, cette méthode permet un réensemencement intestinal massif de germes aérobies et anaérobies qui ne sont pas pathogènes. Les premiers résultats portant sur vingt-cinq cas montrent qu'elle diminue la mortalité de moitié.

Les participants au colloque ont bien insisté sur le fait que les réanimations entérale et parentérale loin de s'opposer sont complémentaires, chacune comportant des risques très différents : la complication majeure de la réanimation entérale est le reflux des aliments dans les voies respiratoires, et les risques les plus importants de la réanimation parentérale sont la septicémie et les thromboses.

M.-A. R.

PALAIS DE LA DÉCOUVERTE
Avenue Franklin-Roosevelt – 75008 PARIS
Conférences en JANVIER les :

Samedi 10, à 15 h. : Que savons-nous de l'océan et de ses ressources ? par Yves LA PRAIRIE.
Samedi 17, à 15 h. : La pensée sans langage, par le Pr. Françoise LHERMITTE.
Samedi 24, à 15 h. : Le diamètre des étoiles : Une nouvelle méthode d'observation, par Antoine LABEYRIE.
Samedi 31, à 15 h. : Les stockages souterrains de gaz naturel, par Charles-Bernard ROUX.

BIBLIOGRAPHIE

INFECONDITE EN AFRIQUE NOIRE, par A. Retel-Laurentin. Masson éditeurs, 130 pages, 69 F.

L'Afrique, en matière de démographie, c'est le symbole du trop ou du trop peu. Si certains pays ont un taux de croissance excessif, d'autres connaissent le problème inverse, comme les Gabonais, les Camerounais du Sud ou diverses peuplades d'Afrique centrale. Le Dr Retel-Laurentin situe le problème, relève les différences données sur l'infécondité et la pathologie africaine, passe en revue les facteurs sociaux de faible fécondité au cours de la colonisation européenne, se penche sur le contexte conjugal africain, les interdits sexuels, les inconduites, les maladies vénériennes et les avortements qui semblent expliquer pour une large mesure ces stérilités souvent secondaires.

هكذا من الأصل

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Olivetti aborde la fabrication de mini-ordinateurs et modifie l'organisation du travail de ses usines

A une cinquantaine de kilomètres de Turin, Ivrea est la ville d'Olivetti, comme Eindhoven aux Pays-Bas est la ville de Philips. Le fondateur de la société, Camille Olivetti, a son buste près du centre de la ville. L'entreprise emploie environ quinze mille personnes sur les trente mille que comptent la ville et ses environs. A 12 kilomètres de là, Olivetti possède deux autres usines dans la petite ville de Scarmagno, et une autre à Agliè près de Turin. Les autres usines de la société sont situées à Crémone et près de Naples.

Un peu comme la société américaine N.C.R., qui a pris place sur le marché de l'informatique en s'appuyant sur son réseau de vente de caisses enregistreuses, Olivetti s'est lancé dans l'informatique en prenant appui sur son implantation commerciale pour les machines à écrire. Mais tandis que N.C.R. a visé le marché des ordinateurs de petite taille, Olivetti fabrique des calculatrices de bureau et des périphériques (téléimprimeurs, imprimantes...), et a résolument opté pour l'informatique légère, après une tentative malheureuse dans le domaine de la grande informatique avec General Electric. Cent dix mille ordinateurs de bureau et cent cinquante mille terminaux Olivetti sont ainsi installés de par le monde.

Sur un chiffre d'affaires consolidé de 796 milliards de lires en 1974 (environ 5,3 milliards de francs), le groupe Olivetti en réalise environ un tiers dans le domaine informatique et a pour objectif de réaliser la moitié de son chiffre d'affaires dans ce domaine en 1979. Cette option ne paraît pas déraisonnable puisque les périphériques représentent, aujourd'hui, plus de la moitié en valeur des systèmes informatiques installés et que les mini-ordinateurs représenteront environ 20 à 25 % de la valeur du parc d'ordinateurs installé en Europe en 1980.

L'évolution technologique et l'évolution du marché ont, en effet, amené Olivetti à déborder du cadre du marché des calculatrices de bureau pour aborder notamment celui des mini-ordinateurs.

De la mécanique à l'électronique

La miniaturisation de plus en plus importante des circuits électroniques fait que, aujourd'hui, une petite plaquette de 15 centimètres de côté remplace deux ou trois plaquettes d'une taille double d'il y a cinq ans. En outre, parmi les terminaux d'ordinateurs, on trouve désormais de petits ordinateurs accomplissant un premier traitement de l'information ou gérant plusieurs périphériques. Olivetti a ainsi récemment mis en vente des machines Audit 5 et Audit 7 qui sont de petits ordinateurs d'une puissance un peu inférieure à celle du système 3 d'I.B.M. Depuis leur mise sur le marché en octobre 1974, ces systèmes ont été vendus à 13 000 exemplaires et Olivetti n'entend pas s'arrêter là ; il développe des petits ordinateurs plus puissants, dont la taille pourrait atteindre ceux des petits systèmes 370 d'I.B.M.

Olivetti poursuit ainsi son évolution progressive des machines à écrire et des systèmes d'écriture purement mécaniques vers des systèmes électroniques à calculer et de gestion. La part de l'électronique dans le chiffre d'affaires global doit encore croître et passer de 33,5 % en 1974 à environ 50 % en 1979. Même la machine à écrire n'échappera pas à cette évolution puisqu'elle sera dotée d'une mémoire pour permettre les corrections automatiques. Olivetti commercialise déjà deux systèmes, l'Editor S. 14 et l'Editor S 24.

En cette période de récession, les problèmes financiers et les problèmes sociaux ne rendent pas très aisée la poursuite d'un effort d'innovation. Olivetti a consacré 50 milliards de lires (environ 320 millions de francs) à la recherche et au développement, et 56 milliards de lires pour le lancement de nouvelles productions, ces trois dernières années. En 1975, l'effort de recherche a atteint 25 milliards de lires et les investissements pour les nouveaux produits 30 milliards de lires. Pourtant, en 1975, le chiffre d'affaires total du groupe ne s'accroîtra vraisemblablement que de 3 % par rapport à 1974, si l'on en juge par les résultats des neuf premiers mois, et les effectifs de soixante et onze mille personnes ont baissé de presque trois mille personnes depuis 1972. La récession économique européenne pèse de tout son poids.

Le taylorisme se meurt

Le passage des productions mécaniques aux fabrications électroniques n'a pas manqué de poser d'importants problèmes. Il a dû se faire sans licenciement de personnel, alors qu'il aurait pu permettre d'éliminer pratiquement un poste de travail sur deux dans les usines de montage. Olivetti a alors profité du lancement de ses nouveaux produits pour réorganiser le travail en usine et pour remplacer la spécialisation des tâches par des îlots de montage où vingt à trente ouvriers sont responsables de la fabrication et du contrôle d'un sous-ensemble, comme cela se pratique aussi chez Volvo, en Suède, ou I.B.M., en Allemagne fédérale.

Olivetti, cependant, a lancé cette réorganisation bien plus tôt, en 1971, et a aujourd'hui cinq ans d'expérience.

1 500 ouvriers sur les 5 000 employés par la société en Italie pour des opérations de montage travaillent ainsi dans des îlots de production. Il y en aura bientôt 2 500. Ce mode d'assemblage a d'abord été adopté pour la calculatrice Logos et a été étendu aux machines à écrire, aux téléimprimeurs et à l'Audit 5 et 7. Chaque ouvrier assemble un certain nombre de pièces — jusqu'à une centaine — en un sous-ensemble, dont il vérifie aussi le fonctionnement après l'opération de montage. Celle-ci peut prendre de quarante minutes à trois heures.

Il a d'abord fallu concevoir les produits comme un ensemble de quelques groupes de pièces qui puissent être montés isolément, puis finalement assemblés et contrôlés. Il a ensuite fallu former les ouvriers, qui, dans certains cas, ont suivi 120 heures de cours théoriques et 200 heures de cours pratiques avant d'être affectés à un îlot de montage. Même à ce stade, la production commence lentement et n'atteint son plein rendement qu'au bout de 240 heures.

Il a fallu enfin conclure un accord avec les syndicats, le premier du genre en Italie, en 1973. « *Le taylorisme est mort* », dit l'administrateur délégué, M. Beltrami. « *Les jeunes d'aujourd'hui ont une formation et une culture politiques, et se refusent à être considérés comme de simples exécutants. C'est une génération différente.* » Ajoutons aussi que le gain de productivité est de 20 %. Mais nous sommes en Italie, et les ouvriers que nous avons vus et questionnés préfèrent s'arrêter de travailler vers 15 h. 30 plutôt que de produire quelques machines de plus par mois. Le gain salarial (80 % du salaire est fixe et 20 % dépend de la productivité), qui en résulte, est jugé trop maigre.

Les grèves ne sont pas moins nombreuses chez Olivetti qu'ailleurs, mais l'absentéisme est tombé de 20 à 11 % dans ces îlots de montage. Les hommes sont plus intéressés par leur travail, se sentent davantage responsables et peuvent, ce qu'ils apprécient beaucoup, dialoguer sur un pied d'égalité avec le contremaître. Les revendications portent désormais davantage sur une meilleure qualification professionnelle que sur une augmentation de salaire.

Ce passage du travail individuel au travail collectif pose des problèmes techniques et sociaux et ne résout pas toutes les difficultés. En particulier, il restera toujours des tâches fastidieuses et monotones, par exemple l'assemblage des touches d'un clavier de machine à écrire. Parallèlement aux îlots de montage, Olivetti met au point des machines automatiques ou robots, dont cinq à six exemplaires sont en cours d'expérimentation à Ivrea. Chaque robot remplace trois à quatre hommes, et Olivetti prévoit d'installer cinquante à cent robots dans ses usines en 1976. Olivetti a standardisé ces robots. Sur un lourd bâti métallique est monté un chariot qui se déplace, porteur d'un ou deux bras qui effectuent automatiquement certaines tâches, et qui sont commandés par une bande magnétique. Seul le bras diffère en fonction de la tâche à accomplir : perçage de pièces d'acier, fixation des touches de machines à écrire ou de circuits électroniques sur une plaquette, rivetage à chaud de la structure d'une machine à écrire... Le bras sait s'il se trompe de place, ou s'il exerce une trop grande pression pour fixer une pièce sur une autre. Ici encore, Olivetti introduira ses robots dans les usines à l'occasion du lancement d'un nouveau produit.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

L'électronucléaire en France

RAREMENT l'apparition d'une nouvelle technique aura suscité autant de controverses que l'énergie nucléaire. *Rarement* aussi une technique aura été aussi complexe et difficile à comprendre. La littérature sur l'énergie nucléaire est considérable : articles techniques, comptes rendus volumineux de colloques, prises de position critiques, parfois tendancieuses... Seul le spécialiste parvient à s'y retrouver dans ce fouillis, et encore...

A plus forte raison, le citoyen qui tente de se familiariser avec l'énergie nucléaire et de comprendre les critiques dont elle est l'objet a du mal à trouver une documentation suffisamment précise, sans être trop partiale et partielle. Pire, le travailleur des usines nucléaires n'est lui-même guère averti des risques qu'il court et des raisons pour lesquelles on lui demande de prendre des précautions. Dans une circonstance inattendue, il ne sait souvent que faire, minimise ou exagère les dangers.

Une remarquable initiative du syndicat C.F.D.T. du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) vient à point nommé combler cette lacune. Ce syndicat avait, avec le souci premier d'informer les travailleurs nucléaires, rédigé depuis deux ans une série de dossiers très complets sur ce qu'est l'atome, dans son développement industriel, les risques des centrales nucléaires, tant dans le domaine de la sûreté que dans le domaine de l'environnement, leur coût, les problèmes posés par le cycle des combustibles...

Un ouvrage de référence

Ces dossiers viennent d'être réunis dans un seul ouvrage que publient, dans leur collection de livres de poche « Points », les éditions du Seuil. Au premier abord, l'ouvrage peut paraître assez volumineux et complexe, avec ses quatre cent quarante-huit pages bien remplies. Mais le lecteur n'a pas besoin de tout lire ni de tout comprendre. Chaque partie — le dossier technique, les données économiques et industrielles, la sécurité nucléaire, l'impact sur l'environnement, les conditions de travail dans les usines — est faite pour pouvoir être lue et comprise séparément.

Dans cet ouvrage se trouvent les réponses à presque toutes les questions que l'on se pose : le coût d'une centrale, l'évolution du programme français, américain ou britannique, les sociétés privées ou publiques françaises travaillant dans le cycle du combustible, les dangers du plutonium ou des effluents radio-actifs, la production d'uranium dans le monde.

C'est la première fois qu'un seul ouvrage français tente de couvrir l'ensemble des questions nucléaires, et il est peu de critiques qu'on puisse lui adresser. Les partisans de l'énergie nucléaire peuvent reprocher certaines explications sur le bilan énergétique des centrales que tentent de dresser les syndicats, ou la présentation des conditions de travail dans les usines. Mais il n'est guère d'affirmation qui puisse être considérée comme erronée ou fausse tout au long des chapitres. Quand la réponse à une question n'est pas encore bien connue, les auteurs l'indiquent sans ambiguïté.

L'esprit qui a animé la rédaction de l'ouvrage est clair : il s'agit de passer au crible toutes les affirmations des partisans ou des adversaires de l'énergie nucléaire et de tenter d'y répondre. L'énergie nucléaire n'est pas la panacée, et il est bon d'étudier les problèmes dans le détail pour mieux les éclairer. L'interrogation critique ne peut être que salutaire. — D. V.

(*) Editions du Seuil, 1975, 448 pages, 18 F.

AÉRONAUTIQUE

LA SNIAS ET DASSAULT-BRÉGUET METTRONT EN COMMUN LEURS RECHERCHES SUR LES NOUVEAUX MATÉRIAUX

A M. Raymond Barbet, *député* communiste des Hauts-de-Seine, qui l'interrogeait sur la situation alarmante de la division avions de la SNIAS, M. Yvon Bourges, ministre de la défense et autorité administrative de tutelle de la construction aérospatiale, a répondu :

« *Pour sauvegarder l'activité de ses ateliers* de *fabrication, la division avions de la Société nationale industrielle aérospatiale a reçu et recevra des transferts de charges de travail provenant des secteurs en expansion (avions militaires, engins et hélicoptères) ou fournis par la Société des avions Marcel-Dassault - Breguet aviation. Elle bénéficiera* du *lancement du programme Mystère-50 dont elle réalisera le fuselage. Les bons résultats obtenus sur l'exploitation d'Airbus permettent d'espérer que ce programme, qui fait l'objet de vingt-six commandes et de vingt-neuf options, s'imposera sur le marché mondial et que sa fabrication sera poursuivie à une cadence accrue. Pour Concorde, il ne peut être envisagé, compte tenu des sommes financières en jeu, de lancer la fabrication d'avions supplémentaires ou d'entreprendre le développement d'une nouvelle version avant* de *connaître les résultats techniques et commerciaux de sa mise en service en 1976. L'établissement de la Société nationale industrielle aérospatiale à Châteauroux est orienté vers les réparations. La charge prévisible en ce domaine est en nette décroissance. La fermeture de ce centre à la fin de l'entretien des F-100 a été prévue. La direction de la Société nationale industrielle aérospatiale a offert à la totalité du personnel de se reclasser dans les autres usines du groupe, notamment à Bourges, et proposé des mesures de pré-retraite ; elle recherche des activités de substitution susceptibles de s'implanter à Châteauroux. Pour les études d'avions, la charge est également en décroissance sensible, les grands programmes étant au stade de la production.*

« *Il apparaît souhaitable de regrouper à Toulouse tous les moyens de conception d'avion de la Société nationale industrielle aérospatiale en un ensemble cohérent et bien adapté. Il n'est pas question d'abandonner les études et recherches effectuées à Suresnes, mais de faire en sorte qu'elles soient menées en meilleure symbiose avec les bureaux de conception chargés de mettre en œuvre techniques et matériaux. Pour les recherches sur les matériaux nouveaux, l'État finance les études de la Société nationale industrielle aérospatiale sur les matériaux à base de fibres de carbone ; parallèlement des études sur les fibres de bore sont effectuées chez Dassault-Breguet. Les deux sociétés ont signé un accord visant à mettre en commun leurs connaissances en ce domaine, à présenter un programme coordonné de recherche et à se partager les fabrications qui pourraient en découler.* »

INSTITUT

Les réformes en cours

LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES SE PRONONCE POUR UNE APPLICATION RAPIDE DU PROJET

M. Maurice Fontaine, président de l'Académie des sciences, dont le mandat vient d'être reconduit pour une seconde année, a demandé aux membres de l'académie, le lundi 5 janvier, d'accepter rapidement le projet de réforme du gouvernement. Ce projet de réforme, qui prévoyait initialement de rajeunir l'académie, a suscité des remous et une certaine hostilité chez beaucoup d'académiciens. Ce rajeunissement impliquait notamment qu'une dizaine de nouveaux membres jeunes soient élus chaque année.

Depuis six mois, l'académie s'est refusée à accepter tel quel le projet du gouvernement et elle a multiplié les propositions et les amendements. De son côté, le gouvernement a préparé les décrets de la réforme en modifiant certaines des propositions du rapport qui lui a été remis il y a quelques mois. M. Fontaine souhaite aujourd'hui que l'académie prenne une décision.

« *Nous devons conclure*, a dit M. Fontaine, *parce que nous devons reprendre le processus de cooptation qui assure le renouvellement et donc la vie même de l'académie. Nous devons conclure parce que nous sommes maintenant en présence de texte qui ont été médités, remaniés, amendés, par leurs auteurs à la suite de confrontations nombreuses et très franches, et que les projets qui vous sont soumis rassemblent clairement toutes les principales éventualités qui ont été envisagées favorablement par plusieurs d'entre vous (...). Au demeurant, le projet qui sera retenu ne peut nous entraîner dans une voie irrémédiablement néfaste, puisqu'il a été décidé qu'il serait appliqué provisoirement et qu'il serait soumis à révision après une expérience d'une année. Nous devons aboutir, enfin, parce que des discussions qui se prolongeraient entraîneraient le désintérêt d'un grand nombre de confrères, et qu'une compagnie dont la majorité des membres se montreraient désabusés serait une compagnie sans avenir.* »

VERS DES CHANGEMENTS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

L'Académie des sciences morales et politiques a installé, lundi, son bureau pour 1976. M. Wilfrid Baumgartner, après une courte allocution, a transmis le fauteuil présidentiel à M. Raymond Aron. Dans son discours inaugural, ce dernier a notamment annoncé des « changements » et préconisé la réforme de diverses sections. Certaines disciplines de pointe, en particulier l'ethnologie et la linguistique, devraient trouver place dans les structures de l'Académie. Le nouveau président a, en outre, laissé entendre que M. Pierre Clarac, secrétaire perpétuel, avait l'intention de se démettre de sa charge, comme il l'avait d'ailleurs laissé entendre dès son élection, en mars 1970. Déjà, le choix d'un successeur préoccupe la Compagnie. M. Pierre Clarac est âgé de quatre-vingt-un ans.

On a ensuite entendu une communication de M. Thierry de Montbrial, professeur à l'École polytechnique, sur la science économique face à la crise *(voir page 25.)*

ÉDUCATION

Libres opinions

Étudiants 1976 : silence ou syndicalisme

par JEAN-MARIE LE GUEN et JEAN-ALAIN STEINFELD (*)

APRES un an et demi de politique de « libéralisme avancé » à l'Université, l'aspect le plus évident mais aussi le plus superficiel de cette période, est le « silence des étudiants ». De plus en plus, l'étudiant se réfugie dans la solution individuelle, la fuite vers l'examen, le bachotage. Tout y a concouru : sombres perspectives du marché du travail, manque de débouchés des luttes étudiantes passées, urbanisme impersonnel des campus.

Cette vague de « chacun pour soi » qui explique le rush actuel vers les bibliothèques ne peut qu'inquiéter les syndicalistes que nous sommes. Pour Jean-Pierre Soisson, c'est le signe que les étudiants désirent enfin travailler. Ceci est aussi contraire à la réalité que de croire que la ruée de 1975 des épargnants vers le petit écureuil était un signe de richesse des travailleurs français.

Cette montée de l'individualisme cause une profonde inquiétude à l'étudiant placé devant les perspectives étroites qui lui sont offertes. Il nous faut trouver une expression syndicale progressiste et responsable. Sinon, la réaction aurait la voie libre. Ici et là déjà, toutes les variétés de la droite étudiante, des jeunes giscardiens jusqu'aux fascistes à la croix celtique, sentent leur heure approcher. Il est grand temps que le syndicalisme étudiant brise l'enchaînement : grèves feu de paille de printemps — résignation solitaire de l'étudiant.

La deuxième constatation est la professionnalisation de l'enseignement supérieur, *dans la perspective* d'*une reprise en main par le* patronat. La sélection, l'atomisation des U.E.R. sous l'excellent prétexte d'autonomie, ont permis de mettre en place une kyrielle de filières rentabilisées : maîtrises de sciences et techniques sans garantie financière réelle pour l'étudiant, ni contrôle syndical ; U.E.R. à dérogation ; expériences analogues à celle de l'université technologique de Compiègne ; diplômes d'ingénieur à valeur seulement locale. Enfin, l'entrée massive, prévue par la réforme du deuxième cycle, de représentants du patronat dans les organismes consultatifs montre bien la réalité de cette constatation.

A côté de ce secteur rentabilisé, qui forme des ingénieurs et des techniciens au rabais, on trouve un vaste secteur-poubelle où les étudiants s'entassent sans débouchés ni crédits. Si l'on voulait créer une réserve de chômeurs non déclarés, on n'agirait pas autrement.

* * *

Cette logique de la sélection et de la pénurie est inadmissible. La professionnalisation du milieu étudiant implique à terme une nouvelle conscience syndicale. Mais l'isolement et le silence des étudiants ne sont pas une fatalité. A condition que le syndicalisme étudiant saisisse ces données et inaugure une pratique résolument nouvelle. Telle est la raison d'être du Comité pour un syndicat des étudiants de France (CO-SEF) et le sens de son mot d'ordre : redonner un nouveau souffle au syndicalisme étudiant.

En ce qui concerne les thèmes d'*action*, il est *évident que nous* approuvons pleinement les axes traditionnels du syndicalisme étudiant : conditions de vie et d'études (bourses, bibliothèques, cités et restaurants universitaires) et sélection sociale à l'université. Mais le CO-SEF veut promouvoir des revendications plus originales et plus globales : formation permanente sous contrôle médical, exigence « un diplôme = une qualification = un emploi », enfin, reconnaissance du statut de jeune travailleur en formation pour l'étudiant qui, à terme, devrait toucher un présalaire.

De tels mots d'ordre montrent bien que nous contestons l'Université actuelle, modèle à l'image de notre société de profit. Aujourd'hui, il est indispensable, pour le développement des luttes, que les syndicats enseignants et étudiants unissent leurs efforts pour proposer un projet cohérent de système éducatif à la nation. Nos propositions sont, dès à présent, une contribution au débat qui va s'ouvrir dans les prochains mois pour dégager une telle alternative crédible et mobilisatrice.

Cette démarche signifie aussi que le CO-SEF veut donner au syndicalisme étudiant une stratégie nouvelle, fondée sur la jonction dans la lutte des revendications des étudiants, des enseignants et des salariés. Tout nous conduit au défi de la stratégie unitaire : nos vœux (formation permanente sous contrôle syndical), la réalité (professionnalisation du monde étudiant), et le simple bon sens (les étudiants n'ont pas le moyen de gagner des luttes dans l'isolement). Notre stratégie est unitaire, car elle cherche en permanence à réaliser l'unité d'action sur les campus entre les syndicats d'étudiants, d'enseignants, d'employés et d'ouvriers de service.

Stratégie unitaire également, celle qui appuie l'union de toutes les forces de gauche aux niveaux syndical et politique, en apportant un soutien syndical à l'union de la gauche, qui lutte pour donner à la société et à l'Université une autre logique que celle du profit. L'Université est un terrain de lutte des classes. Elle nous concerne donc tous, c'est au syndicalisme étudiant de la démontrer et de faire prendre conscience à tous de ce que l'Université nous prépare.

Pour les militants du CO-SEF, expliquer, rassembler, lutter, sont les trois impératifs d'un syndicalisme étudiant progressiste et responsable. Ces trois impératifs seront au cœur de notre action dans les mois à venir.

(*) Animateurs du Comité pour un syndicat des étudiants de France (CO-SEF), 50, rue de Rivoli, Paris-4e, tél. 278-74-73.

« Une collaboration plus étroite doit s'établir entre les instituts catholiques et les universités » estime M. Soisson

« *Dans la transformation de la société française, les instituts catholiques ont un rôle important à jouer* », déclare M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, dans le numéro de janvier 1976 de la *Revue des Deux-Mondes*, « *une collaboration plus étroite doit s'établir entre eux et les universités* ». Ce texte reproduit l'allocution prononcée par le secrétaire d'État le mercredi 10 décembre à l'UNESCO, lors des cérémonies marquant le centenaire de ces instituts.

Pour le secrétaire d'État, cette attitude se justifie par l'autonomie même des universités, et le fait que les instituts catholiques sont devenus des « *centres d'excellence* ». « *La communauté universitaire ne saurait pratiquer l'intolérance, qui est un reniement*, estime-t-il. *Elle doit choisir l'ouverture. Je l'appelle à l'ouverture, car il est juste qu'elle reconnaisse les centres d'excellence que les instituts catholiques sont souvent devenus.* »

« *La position du gouvernement est claire*, ajoute M. Soisson. *Elle tend à reconnaître aux instituts catholiques la place importante qu'ils occupent dans la vie intellectuelle de notre pays et à favoriser l'établissement de rapports de travail et d'amitié entre eux et les universités d'État. Une telle attitude suppose bien évidemment le respect scrupuleux de la spécificité de chaque établissement.* »

● PRÉCISION. — M. Rudolf Greifeld, dont l'appartenance au comité de direction de l'Institut Von Laue-Langevin, de Grenoble, avait été considéré comme « intolérable » par quatre cents physiciens français en raison de son activité en France sous l'occupation (*le Monde* du 26 octobre 1975 et du 6 janvier 1976) a, en *fait, démissionné de ses fonctions*, dès le 5 décembre, nous précise le « Comité sur l'affaire Greifeld » (1). Celui-ci nous avait adressé à ce sujet, le 18 décembre, un second communiqué, qui ne nous est pas parvenu. La démission de M. Greifeld, considérée comme un « aveu » par le comité, a mis fin à l'enquête que les autorités allemandes avaient l'intention de mener sur cette affaire.

(1) Groupe de physique des solides de l'ENS, tour 23, place Jussieu, 75221 Paris Cedex 05.

ESPAGNOL
CENTRO AUDIOVISUAL DEL COLEGIO DE ESPANA
ANGLAIS
ALLEMAND
COURS AUDIO-VISUELS
C.E.F.P., 9, bd Bonne-Nouvelle PARIS-2e — Téléph. : 232-67-08

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

CIRCULATION

Le Parlement examinera au printemps le projet de réforme du permis de conduire

Des points de pénalité pour les mauvais conducteurs

La réforme du permis de conduire sera soumise au Parlement au cours de sa prochaine session de printemps. M. Robert Galley, ministre de l'équipement, l'a annoncé lundi 5 janvier à Troyes, cité dont il est le maire. Le ministre, accompagné de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, présentait les conclusions des travaux du comité des usagers du ministère de l'équipement. Ce comité, présidé par M. Gustave Heon, sénateur de l'Eure, président du conseil général, a formulé trois cents propositions : cent trente-neuf ont été retenues et quatre-vingt-trois restent à l'étude.

Le nouveau permis de conduire proposé par le gouvernement sera un permis à épisodes. Chaque faute commise par un automobiliste sera sanctionnée par l'attribution de points de pénalité dont le nombre, selon M. Robert Galley, sera laissé à l'appréciation du préfet. Ainsi, le non respect d'un stop « vaudra » un nombre de points supérieur au défaut d'éclairage. Lorsqu'il aura totalisé neuf points, le conducteur recevra un avertissement de l'administration. A quatorze points, l'automobiliste dangereux aura la possibilité de passer un examen de conduite afin de « racheter » six points. A dix-huit points, retrait du permis de conduire. Pour reprendre le volant, l'automobiliste devra se présenter à l'examen du permis de conduire, théorique et pratique.

Le comité des usagers du ministère de l'équipement demande, par ailleurs, le développement des contrôles techniques des véhicules et la possibilité pour les conducteurs de se recycler. Enfin, les travaux de ce comité ont abouti à de nombreuses propositions concernant notamment les ports, la navigation de plaisance, les rapports locataires-propriétaires, les certificats d'urbanisme, le cadre de vie, et l'amélioration des rapports entre les collectivités locales et l'administration.

● *Ports et navigation de plaisance* : le comité souhaite une meilleure information des usagers sur les possibilités d'accueil des ports français avec la création d'un bureau central de documentation et de renseignements, « la maison des ports français ».

● *Rapports locataires-propriétaires* : le comité demande la création *de commissions paritaires* pour fixer le taux des charges, par ville ou par quartier ; la mise en place d'une chambre d'arbitrage des rapports locataires-propriétaires afin d'éviter la saisine des tribunaux.

● *Certificat d'urbanisme* : développer l'information du public par la création de bureaux d'accueil dans les locaux de l'administration.

● *Cadre de vie* : le comité suggère que soit reconnu comme arbitre souverain entre les architectes, y compris celui des bâtiments de France, l'architecte-conseil du ministère de l'équipement.

● *Collectivités locales et administration* : le comité des usagers préconise le groupement des communes sous forme de syndicat d'études et de programmation ayant des pouvoirs accrus en matière d'urbanisme et d'action foncière.

Il reste aujourd'hui à concrétiser tous ces « vœux pieux ». *Sinon, ce comité des usagers* n'aura été qu'un comité de plus...

J. P.

Faits et projets

Région parisienne

● LE PAVILLON DE BALTARD DE NOGENT-SUR-MARNE. — Le premier élément du pavillon de Baltard n° 8, unique « parapluie » rescapé de la démolition des Halles en 1973, a été posé, le 6 janvier, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) en présence de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture. Sa reconstruction sera achevée au début de l'année 1977. Le pavillon accueillera les manifestations locales et notamment le Salon de l'artisanat et des métiers d'art, la Foire du livre de poche et la Semaine de l'antiquité et de la brocante.

● 955 HECTARES DE ZONES INDUSTRIELLES EN STOCK. — La crise économique, qui avait diminué les ventes de terrains dans les zones industrielles de la région parisienne de 20 % en 1974 par rapport à 1973, a encore accru la mévente en 1975. Une *étude* effectuée en juin dernier par une société d'études, la SOPREC, évalue à 955 hectares le stock régional de zones industrielles qui ne trouvent pas preneur. Ce chiffre représente *entre trois et quatre années* de commercialisation. D'après les auteurs de l'étude, le marché ne redeviendra normal qu'en 1977.

Transports

● HAUSSE DE 8 % DE PLUSIEURS TARIFS S.N.C.F. — Après la hausse de 8 % de ses tarifs de marchandises, intervenus le 1er janvier, la S.N.C.F. *augmente dans les mêmes proportions*, ce mardi 8 janvier, ses tarifs de voyageurs. Le prix de la couchette passe de 26 F à 28 F (+ 7,6 %). En revanche, les tarifs de la banlieue parisienne, ceux des réservations de place et les suppléments pour trains rapides demeurent inchangés.

● HOTESSES DE NICE : REPRISE DU TRVAIL. — Les vingt et une hôtesses du bureau de la chambre de commerce de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur ont repris leur travail lundi à minuit, après une grève de quatre jours (*le Monde* daté 4-5 janvier). La direction de la chambre de commerce continue de s'opposer au remplacement de leur service de nuit par un gardiennage, estimant que l'importance du trafic commmercial entre 23 heures et 6 heures exige la présence d'un personnel qualifié. De nouvelles négociations sont prévues pour la semaine prochaine.

P.T.T.

● LONDRES BAT UN RECORD. — L'un des plus grands centraux téléphoniques internationaux du monde est en cours d'achèvement dans les environs de Londres, à Edgware. Il pourra acheminer huit cent mille appels téléphoniques internationaux par jour. A titre de comparaison, le centre international parisien Inter-Archives voit transiter quotidiennement quatre cent mille communications qui parviennent à destination.

Pour 1976, le BLANC signé Madelios

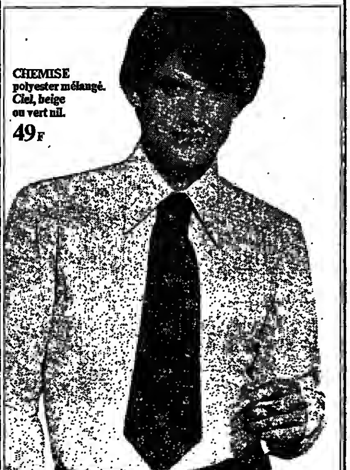

CHEMISE polyester mélangé. Ciel, beige ou vert nil. 49 F

Non représentés

PEIGNOIR de BAIN, coton, col châle. Blanc, rouille, marine, beige ou kaki. 140 F

Forme JUDO 130 F

La SERVIETTE assortie. 35 F

PYJAMA fabriqué en Angleterre, coton fantaisie. 60 F

MOUCHOIR coton, fond blanc, vignette couleur, initiale brodée main. Les 6 : 37 F

"Spécialité de mouchoirs en fil de lin", chiffrés ou non chiffrés.

MADELIOS

PLACE DE LA MADELEINE-PARIS

Ouvert de 9 h 45 à 18 h 30

Parkings gratuits pour nos clients

TRANSPORTS

LE « PROCÈS PUBLIC » DE CONCORDE A WASHINGTON

« Les Américains influents ont pris nettement position en faveur de notre avion »

affirment les représentants de la délégation française

La décision de M. Giscard d'Estaing de se rendre aux Etats-Unis au mois de mai à bord de Concorde n'aura pas troublé la sérénité des débats, organisés durant la journée du 5 janvier à Washington, où le dossier de l'appareil supersonique franco-britannique a été publiquement examiné. Menés avec fermeté et impartialité par M. William Coleman, secrétaire américain aux transports, le « procès » de Concorde s'est déroulé durant plus de six heures, au cours desquelles ont défilé à la barre défenseurs et détracteurs de l'avion.

A la tête des opposants, se sont retrouvés les représentants des associations pour la défense de l'environnement ; pour soutenir le dossier du supersonique étaient présents notamment MM. Gerald Kaufman, secrétaire au ministère britannique de l'industrie et Claude Abraham, directeur des transports aériens au secrétariat général de l'aviation civile française.

M. William Coleman, qui s'est fixé pour tâche, dans le cas précis de Concorde, de « définir le progrès comme un équilibre entre la productivité de l'économie et la défense de l'environnement », se prononcera dans les trente jours et dira pourquoi il autorise ou non le supersonique à atterrir à New-York et à Washington.

De notre envoyé spécial

Washington. — Tous ceux qui depuis dix ans et plus se passionnent pour Concorde, le vantent ou le critiquent, auraient dû se retrouver, le *lundi 5 janvier*, à Washington, où, durant plus de six heures, sans interruption ou presque, soixante-dix « témoins » ont fait publiquement son procès. Le « hearing », l'audience publique décidée à son sujet par le secrétaire américain aux transports, s'est ouverte à 9 h. 30 à quelques encâblures de la Maison Blanche, dans l'auditorium de l'administration. Sur le devant, la *tribune* du secrétaire d'Etat tendue de bleu, marquée de son nom : William T. Coleman Jr. A droite, la batterie de caméras et de spots des télévisions ; en contrebas, devant la tribune, les deux pupitres où vont défiler les témoins. Le public : cinq cents à six cents personnes de tous âges, qui interviendront dans le calme, applaudissant sans chahut, manifestant leur conviction par des badges ou des pancartes discrètes : « S.S.T. dehors », « Contre la mort qui vient des cieux. » Rien, en somme, qui puisse rappeler l'atmosphère très chaude de précédentes manifestations à propos de et surtout contre Concorde, à Washington, à New-York ou en Virginie.

M. Coleman, il est vrai — un Noir de cinquante ans, juriste réputé, ancien membre du conseil d'administration de la Pan American, entré en mars dernier dans l'équipe du président Ford — donne le ton dès l'ouverture des débats : « *Dans un mois, je dirai si j'autorise Concorde à atterrir à New-York et à Washington. Ce n'est pas une décision facile, non seulement parce que les questions à résoudre sont complexes, mais parce que des réponses émotionnelles ont été apportées au cours des derniers mois, qui obscurcissent et déforment les jugements.* »

Le défilé des témoins peut commencer. Les premiers appelés sont les chefs de la délégation européenne : M. Gerald Kaufman, secrétaire au ministère britannique de l'industrie, et M. Claude Abraham, directeur des transports aériens au secrétariat général de l'aviation civile française.

M. Kaufman, après avoir rappelé l'importance que le gouvernement britannique attache au programme Concorde, et en particulier à une rapide et équitable mise en service sur les aéroports de Washington et de New-York, fera un plaidoyer pour la libre coopération aéronautique internationale. « *Les Américains, qui se sont toujours faits les champions*, expliquera-t-il, *des gouvernements et des peuples de Grande-Bretagne et de France, comprendraient difficilement que les Etats-Unis excluent Concorde de leur territoire.* »

M. Abraham le confirmera en anglais sur le même ton : « *La France*, dira-t-il, *attache une grande importance à ce qu'Air France puisse commencer l'exploitation de Concorde sur les Etats-Unis* » et encore : « *Cet avion, construit en commun par les deux pays, a demandé treize ans d'efforts continuels. Il a mobilisé de considérables ressources financières et humaines (...) Sa mise en service sur les Etats-Unis est essentielle à son succès.* » Il a pour conclure cette notation : « *Aucun meilleur avion supersonique ne pourra être construit si d'abord on n'utilise pas Concorde; l'avenir du transport supersonique mondial dépend de son succès commercial.* »

« Il est plus sûr »

Ensuite et durant toute la journée les interventions succéderont, soigneusement programmées pour ou contre Concorde : courtes (une minute) ou longues (dix minutes au maximum), venant de personnalités des milieux les plus divers, américaines, françaises ou britanniques.

Avaient pu demander de prendre la parole des responsables de l'administration ou d'entreprises privées, des élus, ou des représentants d'associations. Des sénateurs, des députés américains, des directeurs de compagnies aériennes, des scientifiques, des représentants d'associations civiques, des riverains d'aéroports ou des défenseurs de l'environnement eurent ainsi la possibilité d'évoquer tous les aspects de l'abondant dossier Concorde. On a vu au cours de cette longue journée les interprétations multiples et contradictoires qu'il suscitait.

Concorde est une réussite technique qui ouvre l'ère du supersonique commercial. Ses constructeurs l'ont réaffirmé, mais aussi, par exemple, un responsable d'une compagnie américaine (« *Il est plus sûr que les avions actuels* ») ; ou l'un de ses pilotes. D'autres témoins ont mis en cause certaines de ses performances, et, par exemple, sa capacité en carburant. Autre question, et, sans doute, l'une des plus importantes : Concorde met-il en danger l'environnement ? Ses rejets dans la stratosphère détruisent la couche protectrice d'ozone ; attendons-nous à ce qu'ils conduisent à une augmentation sensible du nombre des cancers de la peau, expliqueront à l'envi plusieurs représentants d'associations américaines.

Le danger est négligeable ou illusoire, rétorqueront d'autres, et, en tout cas, sans comparaison avec celui que font courir l'augmentation des vols militaires ou des aérosols. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'il est plus bruyant que les derniers modèles des avions à réaction. Déchainement d'interventions sur ce thème. On refuse de faire le détail. Le peu de bruit supplémentaire que peuvent apporter aux riverains des aéroports de New-York ou de Washington six vols quotidiens de Concorde suffit à déclencher une réaction virulente de tous ceux qui refusent de vivre dans l'enfer des bouts de piste. Le révérend Hugh Montifiore, archevêque de Kingston, chemise violette sous le complet bleu, lance avec véhémence : « *Concorde ce n'est pas l'enfer, car l'enfer c'est permanent et définitif, mais c'est au moins le purgatoire !* »

De l'écologie on passera aisément à l'*économie*. Concorde consomme beaucoup de carburant ; devra-t-on l'accepter au moment où l'on prône l'économie de l'énergie ? Oui, répondent ceux qui voient le gain de temps qu'il apporte, le coup de pouce sensible qu'il donne aux échanges commerciaux ; trois représentants de Dallas viendront demander que le supersonique se pose chez eux. Plus largement, doit-on, pour que quelques-uns puissent gagner trois heures entre Paris et New-York, accepter d'aggraver les conditions de vie de centaines de milliers de personnes vivant sous les pistes des aéroports ?

Le débat est ouvert, comme l'est aussi largement celui des conséquences politiques d'une acceptation ou d'un refus de Concorde par les Etats-Unis. Réaction violente : pourquoi exiger des contribuables américains qu'ils fassent le succès d'un avion qui concurrence leur propre industrie aéronautique ? « *Devons-nous nourrir la bouche qui nous mordra ?* » Le sénateur Barry Goldwater répliquera : « *Une décision négative à propos de Concorde donnerait* l'*impression que les Etats-Unis ont fait preuve de discrimination à l'égard d'un appareil construit à l'étranger, simplement parce qu'il n'est pas construit aux Etats-Unis.* »

Verdict dans les trente jours

Que va-t-il se passer maintenant ? *Dans* les trente jours à venir, M. Coleman dira par écrit, et en justifiant sa décision, s'il accorde ou non l'autorisation d'atterrir aux Etats-Unis. Que sera cette décision ? Les promoteurs du supersonique présents à Washington ont été favorablement impressionnés par la réunion à laquelle ils ont participé. « *Les Américains*, disent-ils, *et les Américains influents, ont pris ouvertement et nettement position en faveur de notre appareil.* » M. Coleman, quant à lui, répète qu'il se décidera en toute indépendance.

S'il le fait positivement, les exploitants de Concorde auront gagné une bataille décisive. Ils n'auront pas gagné la guerre. Comme certains l'ont publiquement rappelé lundi, l'exécutif américain n'est pas seul en cause dans cette affaire. Le Sénat devrait — après la Chambre des représentants qui a demandé une période d'essais de six mois pour Concorde — s'en saisir prochainement. Dans quel sens tranchera-t-il ? Entrera-t-il en conflit avec la Chambre ou l'administration ? Même si ces différentes instances lui donnent le feu vert, le supersonique franco-britannique devra essuyer les différents procès que ne manqueront pas de lui intenter associations et particuliers. Au-delà, il a été à plusieurs reprises réaffirmé que les autorisations qui pourraient lui être données vaudraient seulement pour les six vols par jour demandés par les compagnies européennes. Concorde sort du tunnel ; *il est encore loin d'avoir* franchi le mur de l'Atlantique.

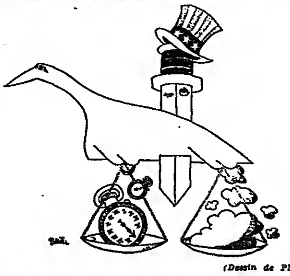

(Dessin de PLANTU.)

L'attitude américaine peut paraître scandaleuse. A défaut de l'excuser, les manifestations comme celles qui viennent de se dérouler à Washington aident à l'expliquer. Dans les difficultés faites au supersonique franco-britannique il y a beaucoup d'arrières-pensées politiques et économiques. Comment ignorer que l'on est ici en période électorale et que, avant le 2 novembre prochain, des *hommes* américains ont beaucoup à gagner et peu à perdre en refusant de se décider sur ce dossier brûlant ? Concorde illustre une évidente défaite technologique des Etats-Unis, qui, après avoir renoncé en 1971 à construire leur propre supersonique, se voient invités à accepter ensuite celui des Européens. Comment renonceraient-ils à bouder une innovation technique étrangère dont ils peuvent faire ou défaire le succès commercial ?

Mais, au-delà, l'annonce de l'arrivée éventuelle du supersonique dans le ciel des Etats-Unis a été l'occasion de réaffirmer ou de confirmer ce qu'un livre récent appelle « la nouvelle idéologie américaine ». Concorde — et peu importent finalement les éléments exacts du dossier — est devenu le symbole d'une certaine méfiance vis-à-vis du progrès à tout-va et de la dilapidation des ressources naturelles, de la destruction du cadre de vie. M. William Coleman l'a très bien dit lorsqu'il écrit dans le document préparatoire au *hearing* du 5 janvier : « *Tout en comprenant que le développement de la technologie est vital pour la croissance et le progrès économique, nous éprouvons notamment le besoin de concilier les bienfaits de la technologie avec ses conséquences néfastes. Nous cherchons à définir le progrès comme un équilibre entre la productivité de l'économie et la défense de l'environnement.* » On ne peut mieux poser le problème.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

« L'HUMANITÉ » : bouche cousue.

Sous le titre « Derrière les décibels », Henri Alleg écrit notamment dans l'*Humanité* du 6 janvier : « *(...) En se battant pour sauver Concorde, ils* (les ouvriers) *avaient conscience de défendre non seulement leur emploi, mais aussi l'aéronautique et toute* l'*industrie françaises, leurs techniques, enrichies par les innombrables retombées de la construction de Concorde. Ils avaient conscience enfin de se battre pour l'indépendance économique et politique de leur pays.*

» *M. Giscard* d'*Estaing et les siens sont restés bouche cousue sur tous ces problèmes, et nous n'aurons pas la naïveté de nous en étonner.*

» *Dans* un bel *élan de patriotisme à l'usage des foules, le président de la République a pourtant dit qu'il utiliserait peut-être Concorde en mai prochain lorsqu'il irait aux U.S.A. Connaissant ses sentiments, M. Ford comprendra et n'y verra pas offense (...).*

● *Le cachet de Concorde.* — A l'occasion de l'entrée en service de Concorde sur la ligne Paris-Rio-de-Janeiro, le 21 janvier, les P.T.T. frapperont d'un cachet commémoratif les correspondances de moins de 5 grammes affranchies au tarif avion et non recommandées et les aérogrammes ordinaires à destination de Rio. Les usagers désireux d'expédier leurs correspondances par le vol inaugural devront les adresser, au plus tard le 15 janvier, dûment affranchies au tarif international, au directeur du centre de tri de Paris-Gare d'Austerlitz, Philatélie, 26, boulevard de la Gare, 75634 Paris, Cedex 13, sous enveloppes elles-mêmes affranchies. Les correspondances devront comporter au-dessus de l'adresse la mention très apparente : « *Premier vol Paris-Rio-de-Janeiro par Concorde.* »

Les régions

PREMIÈRE PORTE EUROPÉENNE OUVERTE SUR LA « NOUVELLE ESPAGNE »

Le Roussillon se veut l'artisan d'une communauté catalane

« QUEUE de la comète, appendice, bout du monde ? » Ou bien plutôt : « *Premières loges sur le bassin méditerranéen, paradis de douceur entre mer et montagne, porte du Marché commun ouverte aux peuples ibériques ?* »

La Catalogne et le Roussillon français hésitent. Ce coin de France ne sait comment se placer sur l'échiquier géographique. Il cherche à sortir de cet embarras en disant : « *Tout est spécial ici, tout est particulier.* » Symbole : le grand journal local s'appelle *l'Indépendant*...

Si demain la loi sur les régions permettait aux départements de « *faire sécession* », il est sûr que les Pyrénées-Orientales quitteraient la circonscription Languedoc-Roussillon qui a apporté aux Catalans « *plus de déconvenues que de satisfactions* ». Et il y a fort à parier — les nouvelles circonstances politiques aidant — qu'on jetterait beaucoup de ponts vers les voisins de sang et de langue de l'autre côté des Pyrénées. « *Nous n'avons aucun intérêt commun avec les Occitans de Béziers* », déclare franchement M. Gilbert Grau, animateur du parti fédéraliste européen de Catalogne (P.F.E.C.). « *Quand j'ai un problème, je traite directement avec Paris sans passer par Montpellier, capitale régionale qui n'en est pas une* », ajoute M. Jacques Farran, président de la chambre de commerce. « *La richesse, ici, c'est le brassage et le passage* », renchérit M. René-Jean Camo, président de la chambre d'agriculture, qui conclut : « *Face à Paris, au moins, nous sommes des Catalans, face à Montpellier, nous ne sommes rien.* »

Depuis trois ans déjà le torchon brûlait entre le nord et le sud du croissant languedocien. Querelle entretenue par les oppositions politiques, puisqu'on reprochait à Montpellier, dirigée par une personnalité R.I. d'envergure, M. François Delmas, de tout attirer à elle, au détriment du Roussillon, de longue date investie par la gauche. Mais ce sont les affaires universitaires qui ont mis le feu aux poudres.

Alors que le centre universitaire de Perpignan, depuis 1970, faisait régulièrement valoir la proximité des équipements de Font-Romeu pour accueillir une U.E.R. d'éducation physique et sportive et franchir ainsi le palier lui permettant de devenir une véritable université, voilà qu'il y a quelques jours on a appris que cette U.E.R. serait installée à Montpellier. « *On a porté atteinte à notre crédibilité et à notre dignité* », s'est exclamé M. Georges Riera, qui vient de céder sa place de président du centre universitaire à M. Yves Serra. Le conseil général a très mal pris la chose. On a parlé de « kidnapping universitaire », de « colonialisme régional ». L'affaire risque d'avoir des conséquences politiques puisque — en « *dédommagement* » ? — M. Jean-Pierre Soisson songerait à nommer M. Riera directeur de l'actuel I.U.T. « *Si le ministre fait cela, notre comité directeur départemental démissionnera* », ont averti les républicains indépendants, qui ont un autre candidat.

Les pouvoirs publics auront du mal à recoller les morceaux. Certes il est question d'installer à Perpignan un « Centre pluridisciplinaire d'études andorranes ». Andorre est une mine d'archives inexploitées, notamment dans l'histoire du droit. Mais Toulouse est aussi sur les rangs : qui la DATAR va-t-elle défendre au titre de la politique des régions frontalières ? Autre projet : la création d'un centre d'énergie solaire sous la houlette de l'UNESCO. Mais là, la France ne peut décider seule.

Pour le moment présent, c'est l'emploi qui, comme partout, est au cœur des préoccupations. Exode des jeunes, campagnes qui se vident. Le chômage est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Compter sur les *aménagements touristiques du littoral* ? Non. Leucate et Barcarès marquent le pas et, toujours, on leur opposera un obstacle de taille : le vent.

La foi chevillée au corps

Sur la grande zone industrielle de Rivesaltes (250 hectares), 40 seulement sont occupés. La prospection se poursuit, notamment vers l'énorme réservoir de la région de Barcelone (la métropole catalane compte plus de trois millions d'habitants, Perpignan cent vingt mille). Une situation analogue à celle du pays de Gex devant Genève, ou du bassin houiller lorrain face à Sarrebruck. Deux entreprises espagnoles sont déjà installées dans le département et quatre autres sont en voie d'installation. « *Mais nous aurions pu multiplier ces résultats par trois s'il n'y avait pas eu les réticences espagnoles à exporter les capitaux, et aussi les effets de la crise*, regrette M. Ferran. *Nous allons développer les échanges de stagiaires avec Barcelone pour améliorer les connaissances en comptabilité, gestion d'entreprise, droit du Marché commun. La création d'une maison de la formation est prévue.* »

« *Notre problème n° 1*, dit M. Paul Alduy, député et maire socialiste de Perpignan, *c'est que les primes industrielles de la DATAR ne sont*

Le Roussillon entre deux Catalognes...

(Dessin de Plantu.)

pas assez modulées en fonction de l'éloignement des provinces. Nous n'avons pas eu une seule décentralisation de la région parisienne. En plus, on nous a enlevé des fonctionnaires : il y avait ici un ingénieur des affaires maritimes pour les problèmes de la côte. Maintenant, il est à Montpellier. Savez-vous que le préfet de région n'est *jamais venu à Perpignan présider une réunion de travail ? Si je suis départementaliste ? Oui, bien sûr.* »

Critiques convergentes dans les rangs de la majorité : « *Un seul avion par jour vers Paris, à une heure mal commode. Et est-ce normal que la S.N.C.F. fasse une ristourne pour les trains complets de vin à Narbonne et pas à Perpignan ?* » s'étonne-t-on chez les dirigeants des R.I. Et le président départemental de la fédération, M. Jean Comemale, d'ajouter : « *Vraiment, il faut avoir la foi chevillée au corps pour animer un mouvement politique de la majorité dans ce département. On n'est pas très aidé par Paris.* »

Un test de la bonne volonté de l'Etat va être l'affaire de l'« autoport » du Boulou. Il s'agit de mettre en service — en même temps que l'autoroute l'été prochain — un complexe moderne de transit, d'échanges, et de dédouanement des marchandises. Le Boulou, c'est le passage annuel de soixante-quinze mille camions espagnols, c'est un chiffre d'affaires de 2,5 millions de francs payés aux P.T.T. par les transitaires en frais de télex. Coût de l'opération, confiée à la Société d'économie mixte (SEMER), présidée par M. Léon-Jean Grégory, sénateur socialiste et président du conseil général : 8,5 millions de francs.

Le département demande à l'Etat une subvention du FIAT de 10 à 20 %. Cet autoport est d'autant plus urgent que les Espagnols nourrissent des projets grandioses concurrents à Figueras. Il est envisagé aussi de mettre au gabarit européen la voie ferrée Port-Bou - Figueras, à la suite d'un accord avec les chemins de fer espagnols. C'est alors l'avenir de Cerbère qui est posé de manière inquiétante puisque l'essentiel des opérations douanières pourrait être déplacé à Figueras. M. Grégory suggère une solution : traiter le trafic nord-sud à Figueras par exemple, le trafic sud-nord au Boulou.

Un terrain d'entente avec l'Espagne doit de toute manière être trouvé pour sauvegarder ce qui est ici la richesse n° 1, c'est-à-dire l'agriculture. La production agricole totale aura atteint 1,1 milliard de francs en 1975, contre 0,6 en 1972. Et sur de très nombreux produits, la concurrence espagnole est des plus dangereuses. « *Pour nous, l'éventualité de l'entrée de Madrid dans le Marché commun, c'est une série d'interrogations et de craintes*, affirme M. Camo. *Nous redoutons de ne pouvoir faire pénétrer nos produits en Espagne. Nos voisins auront des réactions malthusiennes alors qu'eux nous envahiront à bas prix. Le vin ? Ils pourraient facilement doubler leur production. Les fruits, les légumes ? Nous avons une liste de sept produits sensibles, mais il faudrait que la réglementation soit mieux respectée.* »

Les paysans roussillonnais vivent au rythme de trois productions : la vigne, les fruits (l'abricot et la pêche), et surtout la salade : en 1974, le département a exporté 13 000 tonnes de scaroles et de laitues. Et quand les cours descendent à 20 centimes le pied, c'est la catastrophe.

Pour éviter toute distorsion économique, le parti fédéraliste européen de Catalogne (P.F.E.C.) a un remède tout trouvé : « *Réintégrer les huit millions d'habitants échelonnés de Rivesaltes à Murcie dans une « eurorégion*, maintenant *que le préalable franquiste est tombé* », affirme M. Grau.

Les militants du P.F.E.C. — qui ne parlent pas de la « France » ou de l'« Espagne », mais de la « Catalogne du nord » et de la « Catalogne du sud » — ajoutent : « *Nous avons réussi la mobilisation émotionnelle de la population, il faut maintenant réussir la mobilisation politique. L'Université catalane d'été à Prades y contribue. Mais les gens ont peur de parler franchement catalan ; ils craignent qu'on ne supprime leur emploi par rétorsion. Alors que, à Barcelone, le fait de parler catalan permet une promotion sociale. Le samedi après-midi, les jeunes immigrés d'Andalousie ou de Castille vont spontanément aux cours.* »

Pour sa part, l'Esquerra catalana dels Treballadors (E.C.T.) se veut une organisation révolutionnaire, héritière de mai 1968. Pour les amis de l'avocat perpignanais Michel Mayol, « *c'est la tradition jacobino-bonapartiste qui empêche l'Etat français de reconnaître l'existence de plusieurs nations sur son territoire* ». Un Etat qui cependant sort de son aveuglement puisque, selon l'E.C.T. elle-même, le nouvel inspecteur d'académie adopte une attitude très favorable à l'enseignement de la langue catalane.

« Bourgeoisie croupion »

Les mouvements régionalistes réservent toutefois leurs plus belles flèches pour la classe politique en place. « *La grogne règne dans la bourgeoisie croupion roussillonnaise... mais le peuple catalan n'a rien à attendre des pantins qui s'agitent et qui aboient au conseil général* », écrit *Falç*, le journal de E.T.C. Le P.F.E.C. estime que « *le département est entre les mains d'une mafia* », et traite les notables « *de fossoyeurs de la région Catalogne nord* ». Propos peu amènes que n'atténue pas l'opinion des républicains indépendants qui souhaitent la création d'une troisième circonscription législative. « *C'est une tromperie : l'équipe dirigeante est très « programme commun » ici*, et très *« rose » à Paris* ».

Certains verront dans cette attitude des notables locaux une excessive complaisance, d'autres un pragmatisme nécessaire. Mais concilier la région, la nation, la communauté catalane *n'est pas une mince affaire* pour le département et il *n'est* pas sûr qu'une autre équipe politique y parviendrait mieux. Comme le disait l'un de ces si décriés notables : « *Nous avons toujours été dans l'opposition. Mais une opposition bien particulière qui n'interdit ni les négociations, ni les ententes, ni les passerelles, faites pour relier deux rives opposées d'une rivière.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

UN AUTRE PLAN DE VOL DANS LE CIEL DE PROVINCE

Les financiers en renfort des aviateurs

LES dix chambres de commerce et d'industrie des régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur viennent de décider la création du Groupement interconsulaire des aéroports du sud-est (GICASE). Elles entendent ainsi « affirmer leur volonté d'élaborer une politique commune du transport aérien » et envisagent de soutenir l'activité des compagnies, dites du « troisième niveau », « au cas où l'initiative privée apparaîtrait défaillante ».

De son côté, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a récemment annoncé son intention d'appliquer, en la matière, une politique de « libéralisme concerté » comme le lui suggérait le rapport du « groupe de travail sur la desserte aérienne régionale ». Les pouvoirs publics se proposent, en effet, d'avoir un œil plus attentif sur le développement des compagnies, dites du « troisième niveau » « rentables mais fragiles ».

Il n'est plus, aujourd'hui, de ville de province d'un certain poids que l'avion n'atteigne. Posséder un aéroport, beaucoup d'édiles en font une question de standing. Le train ne leur suffit plus. Les spécialistes de l'aménagement du territoire partagent ce sentiment : de nombreuses décentralisation en province n'ont été rendues possibles que grâce à l'existence de liaisons aériennes avec Paris ; c'est le cas, par exemple, de l'installation du Centre national d'études des télécommunications à Lannion ou du transfert des écoles aéronautiques à Toulouse.

Fort de cet argument, le transport aérien régional s'est développé à une allure que beaucoup d'observateurs jugeaient excessive. Les résultats du trafic ne semblent pas justifier leurs craintes : les quatre mille cinq cents passagers de 1968 sont devenus six cent quatre-vingt mille en 1974 (1). Un encouragement à s'équiper d'avions modernes, ce qui accroît démesurément le montant des engagements financiers. « *De 1 à 3 millions de francs pour un Beechcraft-99 neuf* ou d'occasion, *on passe à 8 millions pour une Corvette et à 20 millions pour un Fokker-28* », note le groupe de travail. Les investissements prévus par les compagnies régionales représentent ainsi, pour les cinq prochaines années, quelque quatre fois leur chiffre d'affaires de 1973.

Ces perspectives ne laissent pas d'inquiéter les auteurs du rapport dans la mesure où, constatent-ils, « *les entreprises les plus importantes sont rentables, mais* d'*une structure financière peu orthodoxe qui les rend fragiles* ». Ne disposant au départ que de fonds propres très modestes, et faute d'obtenir de leurs banquiers des prêts classiques, elles ont eu recours pour s'équiper à des formules très coûteuses : le leasing et les emprunts hypothécaires. « *Aucun avion n'a, semble-t-il, été acheté en pleine propriété ; les compagnies régionales possèdent en propre moins de 10 % de la flotte totale* », soulignent les auteurs du rapport.

Si, du moins, ces sociétés se donnaient le temps de souffler un peu, acceptaient de modérer leur croissance, leur solidité s'en trouverait améliorée. Un répit pour consolider leurs fonds propres, se constituer des réserves. Or tel n'est pas le cas. Les compagnies régionales se lancent derechef dans d'importants programmes d'investissements à ce point onéreux qu'elles se voient obligées de faire, encore une fois, appel au leasing. « *Il n'existe actuellement aucun signe annonciateur d'accession de ces entreprises à la maturité financière*, note le groupe de travail ; *un tel processus n'a même pas été engagé.* »

L'argent en l'air

Sans ossature financière, les compagnies régionales sont à la merci de tout aléa : une grève, une récession, une erreur d'estimation. « *En cas de difficultés, même passagères, elles risquent de trouver auprès des banquiers, une oreille d'autant moins attentive que ceux-ci n'ont généralement pas jugé possible*, en période *euphorique, de leur consentir des prêts classiques* », indiquent les auteurs du rapport. Circonstance aggravante à leurs yeux : l'intérêt général n'y trouve *pas* son compte dans la mesure où « *la rentabilité de ces entreprises résulte du versement de subventions en provenance des fonds publics* ». Les collectivités qui participent à cet effort sont, en effet, en droit d'attendre qu'on ne jette pas leur argent en l'air.

Cette branche d'activité n'attire pas les capitaux qui sont nécessaires à son développement. « *Il y a tout lieu de penser que sa fragilité actuelle tend à rebuter les investisseurs* », estiment les auteurs du rapport. L'incertitude sur les prévisions de trafic et sur la stratégie des pouvoirs publics alimente la méfiance des bailleurs de fonds. En outre, les affrètements d'Air Inter et d'Air France qui, par exemple, représentaient, en 1974, 55 % du chiffre d'affaires de Touraine Air Transport (TAT) ne sont, en général, garantis que pour un an. Même si elles sont renouvelées facilement, les autorisations d'exploitation délivrées par le conseil supérieur de l'aviation marchande (SCAM) sont de très courte durée.

Au demeurant, *le fonds* de commerce est trop précaire pour intéresser des investisseurs : les avions, s'ils constituent, à terme, des promesses de plus-value de cession, n'appartiennent pas, pour l'instant, aux compagnies. De leur côté, les dirigeants de ces entreprises *souhaitent tout naturellement* rester maîtres chez eux, conserver leur liberté d'action maintenant que leur travail de « défrichage » commence à porter ses fruits.

Dans leur intérêt propre comme dans l'intérêt général, il faut que ces entreprises de transport aérien procèdent à leur consolidation financière. Aussi, le groupe de travail propose-t-il la création d'un *statut de compagnie régionale* qui garantirait l'avenir de ces sociétés sous la seule réserve du dynamisme et de la rigueur de leur gestion. Celles-ci seraient les interlocuteurs privilégiés de l'administration qui, dans le cadre d'une politique de *libéralisme concerté*, leur délivrerait des autorisations d'exploitation d'une ligne, valable dix ans.

Le bénéfice du *statut serait* accordé à toute entreprise qui présente une surface financière acceptable, obtenue par une sensible augmentation du capital. A cet effet, les auteurs du rapport *proposent de décerner* le titre de « compagnie régionale » aux seules sociétés dont les fonds propres représentent au moins le cinquième de la valeur de la flotte et pour lesquelles le montant annuel des subventions est inférieur à 15 % du chiffre d'affaires.

Soucieux de donner toutes ses chances à l'avion, les pouvoirs publics n'ont jamais voulu décourager quelque initiative que ce soit, fût-elle financièrement lourde à supporter et, *a priori*, vouée à l'échec. C'était le temps des pionniers. Maintenant que les compagnies régionales se sont créé un fonds de commerce, la parole est aux comptables. La règle à calcul à côté de l'altimètre.

JACQUES DE BARRIN.

(1) A la fin de l'an dernier, quatorze compagnies régionales exploitaient 61 lignes permanentes sous leur propre pavillon et 20 autres lignes pour le compte d'Air France et d'Air Inter. Possédant une flotte de 75 appareils et offrant une capacité de *1 650 sièges, elles* desservaient 58 villes de province.

330F

Le forfait fantastique de La Plagne...

7 jours en Janvier sur la neige.

Oui, vous ne paierez que 330 francs pour tout ceci :

- Hébergement en studio, équipé, chauffé durant tout le séjour.
- Utilisation illimitée de toutes les remontées mécaniques de la Plagne et des Arcs.
- Une journée de ski gratuite à Val-d'Isère, Tigne et au Domaine des 3 Vallées.
- Garderie d'enfants toute la journée.

Ne perdez pas de temps : réservez par téléphone à :

Point Show Voyage (licence N° A 819)
66, Champs-Elysées Tél. 256.30.50

D'une région à l'autre

Aquitaine

LES PIÉTONS DE BORDEAUX

BORDEAUX va avoir un nouveau plan de circulation qui sera réalisé à partir de 1976. Le but de cette opération est de rendre la circulation plus fluide. Cette opération comprendra plusieurs phases : de nouveaux couloirs d'autobus seront aménagés ; de nouveaux centres de circulation seront créés, un réseau électronique permettra de régler dans le centre les feux tricolores selon l'intensité du trafic.

Enfin, deux rues piétonnières — les deux rues les plus commerçantes, la célèbre rue Sainte-Catherine et la rue Porte-Dijeaux — vont devenir une réalité à l'automne prochain. Les travaux dans ces rues vont commencer en janvier et dureront jusqu'en octobre.

Bretagne

OUI AU PÉTROLE D'IROISE

QUIMPER. — Sur l'initiative du Comité départemental de développement et d'aménagement du Finistère (CODDAF), la SOFRES vient de procéder à un sondage sur l'opinion de la population finistérienne à l'égard d'une exploitation pétrolière dans l'hypothèse où s'avéreraient positives les recherches entreprises en mer d'Iroise.

Si les Finistériens sont assez sceptiques quant aux résultats de ces recherches (un quart seulement pensent que les chances de découvrir du pétrole sont grandes ou assez grandes), ils se montrent persuadés que la présence de pétrole au large de leurs côtes aurait des conséquences bénéfiques pour la région : 75 % estiment que des changements importants interviendraient et 68 % de ceux-ci considèrent que ce changement serait heureux.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TEXTILE CHEF DE DEPARTEMENT

(C.A. 30 Millions)

Le potentiel industriel que nous avons développé ainsi que la politique de contact direct avec le marché des gros preneurs, nous ont permis de nous affirmer comme le leader de la profession.

Le département «TEXTILE-LOISIRS» suit un développement constant et régulier (30 millions de C.A. en 1975).

L'homme qui le coiffera peut être jeune mais a nécessairement de l'étoffe.

Rattaché à la Direction Générale et disposant d'une large délégation, il mettra personnellement en œuvre sa politique commerciale. Il est secondé avec compétence sur le plan technique. Pour l'exécution des travaux administratifs et de gestion, il dispose d'une équipe rodée.

Le dynamisme du candidat, son habileté dans la négociation et sa capacité de maîtrise de responsabilités importantes importe davantage que sa formation (probablement ESC ou universitaire).

La situation proposée est évolutive et les avantages qui y sont liés sont motivants dès le départ. La pratique de l'Allemand est un avantage supplémentaire.

POSTE A POURVOIR DANS L'EST DE LA FRANCE

Adressez CV détaillé + photo sous réf 2155 à notre Conseil :

managing — 43 Rue de la Brèche aux Loups 75012 PARIS ou 20 Avenue de la Paix 67000 STRASBOURG

DEPARTEMENT BATIMENT-TRAVAUX PUBLICS d'un GROUPE MULTINATIONAL recherche pour son AGENCE DE CHATEAUROUX

DIRECTEUR ADJOINT

Ce poste conviendrait à

INGENIEUR GRANDE ECOLE

35 ans minimum désireux de synthétiser dans une responsabilité élargie, axée sur la négociation commerciale et la réalisation dynamique des programmes, l'expérience acquise dans les divers aspects d'une activité BATIMENT : technique, commercial, études de prix, direction et coordination de chantiers.

Cette situation de l'ordre de 100 à 120000 F débouche à court terme sur UN POSTE DE DIRECTEUR D'AGENCE.

Adresser C.V. dét., photo et rémunération actuelle sous référ. 121 M 780 30, rue de Mogador 75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

recherche

POUR SON AGENCE RÉGIONALE DE NANCY

UN PHARMACIEN

POSTE D'AVENIR REQUÉRANT :

Dynamisme - Goût de la vente - Esprit d'initiative Qualité de gestionnaire.

Faculté de s'intégrer dans une équipe déjà constituée.

Expérience professionnelle antér. non indispensable. Formation assurée par l'entreprise.

Ce poste nécessitera des déplacements fréquents sur le secteur - Voiture fournie.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions annonce numéro 3112 PH.

PUBLICITÉ LAROCHE
39, rue Périer - 92120 MONTROUGE.
qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Leader dans sa branche, groupant 5 établissements (3 700 personnes) recherche pour siège Province proche Sud région parisienne

responsable général des achats

QUALITÉS REQUISES :

- formation ingénieur ou niveau équivalent ;
- expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire de responsabilités d'ensemble des achats dans une entreprise industrielle avec différentes unités de production décentralisées ;
- connaissance des techniques de transformation des matières plastiques, des matières métalliques en feuille, du décolletage ainsi que de la sous-traitance sur plan.

PERSONNALITÉ :

- sens aigu de la rentabilité et de l'organisation ;
- excellents contacts à tous les niveaux.

Adressez C.V. et prétentions, photo sous réf. DACI (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

UN SPÉCIALISTE JURIDIQUE ET FISCAL

est recherché par un établissement bancaire de l'Est de la France.

Le candidat devra avoir au moins 32 ans, une formation juridique et comptable supérieure — niveau expertise comptable — et justifier d'une expérience de plusieurs années dans le domaine du contentieux et de la fiscalité dans une entreprise, un cabinet ou une administration.

Il sera responsable des problèmes juridiques et fiscaux de l'établissement et conseillera dans sa spécialité les entreprises clientes.

Résidence ville universitaire.

Ecr. lettre avec C.V. détaillé, n° 35.850, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

MIDI PYRENEES
SOCIETE CONDITIONNEMENT
PRODUITS ALIMENTAIRES
crée plusieurs postes de

CADRES COMMERCIAUX

Chargés, en équipe, de développer et gérer les ventes sur un segment de marché.

Ces postes sont ouverts à des diplômés (ées) d'Enseignement Supérieur : H.E.C. - E.S.C. - I.E.P. - SCES ECO. Débutants (es) ou titulaires d'une à deux années d'expérience. La rémunération annuelle brute ne sera pas inférieure à 45.000 F.

Adresser C.V. détaillé avec photo, s/réf. 082 D à : PSYCHO-FRANCE, 54 bis, rue d'Alsace, 31000 TOULOUSE

Le PDG d'une importante entreprise textile, située dans la grande banlieue lyonnaise, cherche pour prendre la responsabilité des fabrications (teintures tissus et apprêts tissés teints) un

directeur de fabrication

Ses missions : diriger les ateliers de teintures et d'apprêts ; contrôler le BE et le laboratoire. C'est une opportunité pour un ingénieur chimiste de 32 ans min. qui a plusieurs années d'expérience en BE et fabrication de teintures.

Ecrire à Mme G. DILL ss réf. 324 LM.-

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

FILIALE FRANÇAISE D'UN
PUISSANT GROUPE INTERNATIONAL
PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

- recherche : jeunes diplômés E.S.C., I.U.T., ou équivalent désireux de faire une

CARRIÈRE DANS LA VENTE

sur un marché en pleine expansion

- offre :
  - — une formation de base aux méthodes modernes de marchandising et de promotion des ventes et à l'animation d'une équipe de promoteurs de vente ;
  - — la possibilité d'accéder rapidement à un poste de supervision au sein d'une équipe commerciale dynamique ;
  - — salaire fixe + intéressement + 13e mois ;
  - — voiture de société + frais de route.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 7.829 à « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris (9e).

emplois internationaux

JCB

JCB FRANCE

Premier constructeur européen de Backoe-loaders nous recherchons notre

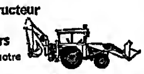

délégué commercial ALGERIE

responsable de l'ensemble de nos ventes sur le territoire algérien.

Ce poste implique contacts et négociations avec les sociétés Nationales, les Grandes Administrations et les Wilayas.

Il sera aidé dans son action par notre direction exportation et s'appuiera sur les services techniques JCB déjà implantés en Algérie.

Une expérience de la vente de biens d'équipements (2 ans minimum), si possible préparée par une formation d'ingénieur, est nécessaire.

Cette situation comporte : une rémunération élevée avec possibilité d'intéressement aux résultats, logement près de la mer dans la banlieue d'Alger, voiture de fonction, voyages en France (une semaine toutes les six semaines environ).

Ecrire avec CV détaillé au Service 1582 M

plein emploi
10, rue du mail PARIS 2ème

IMPORTANTE ENTREPRISE

recherche pour Espagne

UN INGÉNIEUR ou niveau ingénieur POUR DIRECTION TECHNIQUE

CONTREMAITRES DE FABRICATION

pour son atelier de fabrication de tuyauteries destinées aux usines de raffinerie, de pétrochimie et aux centrales thermiques ou nucléaires.

Quelques années expérience dans ce domaine sont exigées.

Env. candidature et C.V. man. sous n° 35.324 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Le CREDIT AGRICOLE de LOIRE-ATLANTIQUE

recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES ET DE SUIVI DES CRÉDITS AUX PROFESSIONNELS

pour son Secteur Prêts non agricoles Prêts professionnels

NIVEAU DE FORMATION SOUHAITÉ :

— Brevet de Banque,
— I.U.T. de Gestion.

UN TECHNICIEN CHARGÉ DE L'ÉTUDE DES PRÊTS AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES

NIVEAU DE FORMATION SOUHAITE :

— B.T.S. ou équivalent.

Une expérience de technicien agricole en groupement de producteurs, C.G.E.R. ou coopératives, pourra faciliter et accélérer la prise de fonction.

Les candidatures sont à adresser :

CREDIT AGRICOLE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Service du Personnel
La Garde - Route de Paris 30 X
44045 NANTES CEDEX

S.A. Burroughs (proximité ROUEN)

recherche pour l'un de ses BUREAUX D'ETUDES :

INGENIEUR-ELECTRONICIEN EXPERIMENTE

- pour développement de circuits électroniques de Terminaux en vue d'une production en série.
- pour animation technique d'une équipe comprenant des Ingénieurs, Techniciens et Dessinateurs.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions de salaire à l'attention du Chef du Personnel B.P. 5 - 76350 BARENTIN.

ILE DE LA REUNION

Le Président d'une Importante Société spécialisée dans la REPARATION DE NAVIRES, la CHAUDRONNERIE et la CHARPENTE METALLIQUE recherche

directeur général

afin de lui confier les responsabilités de la coordination technique et commerciale, de la gestion financière, de l'organisation administrative, du contrôle et de l'animation des hommes. En relation directe avec le Président, il devra rendre compte à ce dernier de la bonne marche et des résultats de son Entreprise.

Le candidat recherché devra être âgé au minimum de 35 ans, de formation supérieure (AM, Centrale, SM...) et être rompu aux méthodes modernes de gestion et de direction, acquises si possible dans une entreprise de Travaux Maritimes, de Charpente Métallique ou d'Entretien de Navires.

Une rémunération en rapport avec l'importance des responsabilités, un logement et une voiture de fonction sont prévus pour ce poste de haut niveau.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 233M2 au Cabinet Jean Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 42, rue Legendre 75017 PARIS

SOCIETE FRANÇAISE recherche pour sa filiale à

NEW-YORK CHEF COMPTABLE

EXPERIMENTE parfaitement bilingue français-anglais.

Rémunération annuelle : 27.000 dollars.

Avantages sociaux français conservés.

Un voyage par an NEW-YORK - PARIS.

Adresser C.V., photo, n° 35.784, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT ET T.P. recherche pour le

NIGERIA

pour important chantier de construction de routes :

UN INGENIEUR MECANICIEN CONFIRME

35 ans minimum.

Expérience matériel travaux publics et routier, matériel enrobage et concassage

UN INGENIEUR MECANICIEN DEBUTANT

UN MAGASINIER

âge minimum 35 ans, ayant une expérience confirmée de gestion complète de magasin pour important magasin de matériel de T.P. Pour ces trois postes, connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prét. n° 35.358, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

URGENT. Organisme officiel franç. rech. pour mission long. durée en GUINEE-BISSAU :

1) 1 INGENIEUR industrie AGRO-ALIMENT. spécial. économie. Souh. 5 a. expér. min.

2) 1 INGENIEUR-AGRONOME spécial. agronomie tropicale. souh., conn. animal., 5 ans d'expérience minimum.

3) 1 VETERINAIRE spécial médec. tropicale pour montage laboratoire, tournées terr. activ. format., 5 ans expér. minimum.

Tél. : 260-36-80, poste 306.

SOCIETE EUROPEENNE DE RECHERCHE à KIRUNA (SUEDE) recrute un

ADMINISTRATEUR GESTIONNAIRE

Il sera chargé de l'administration générale de la société (budget, comptabilité, contrats, personnel) et de la gestion de ses installations techniques.

Il doit posséder :

— Des qualifications économiques, juridiques ou financières (niv. études supérieures) ;
— Une connaiss. parfaite angl. et français, ou allemand, ou langue scandinave ;
— Une bonne expérience gestion et le goût des questions scientifiques et du travail en milieu international.

Possibilité indemnités d'installation et avant. sociaux.

Envoyer C.V. et prétentions à Professeur T. HAGFORS, Dept of Electrical Engineering, N. 7034 TRONDHEIM - NTH NORWAY.

Pr rens. complém. tél. C.N.R.S., 555-92-25, poste 397.

Pour l'Afrique :

— 1 Directeur financier, expérimenté, spécialiste finances internationales ;
— 1 Responsable service comptable, expérimenté.

Pour Paris :

— 1 Spécialiste négoce international métaux non ferreux ;
— 1 Spécialiste marketing matières premières.

Téléphone : 528-71-42, poste 35.

---

directeur de centre de recherches maraîchères

LANGUEDOC ROUSSILLON

Importante Société Européenne du Secteur Agricole recherche un diplômé agro ou équivalent possédant une expérience de généticien spécialiste de légumes (tomates si possible) pour créer et lancer un centre de recherche destiné à améliorer les espèces maraîchères. Il disposera d'un budget de recherche important dès la première année. Le poste comprend des possibilités d'évolution importantes et une rémunération en rapport avec les exigences de la fonction.

Envoyer C.V. photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2401/M à Michèle ROUSSELOT.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

VOUS AVEZ 3 A 5 ANS D'EXPÉRIENCE EN PROGRAMMATION COBOL

Vous seriez prêt à participer à l'équipe chargée du lancement d'un nouvel ordinateur. (CHB. 64 - 20 GCOS)

Nous sommes

UN ORGANISME AGRICOLE ET MUTUEL

Nous offrons des postes de

PROGRAMMEUR ANALYSTE et PROGRAMMEUR

Poste d'avenir sécurité de l'emploi

Région : PAYS DE LOIRE

Disponibilité souhaitée : Fin Février

Adresser C.V. et deux photos : HAVAS LE MANS No 8253, qui transmettra.

SGLS — SOCIÉTÉ DE GESTION DU LIVRE SPÉCIALISÉ

BLOIS

recherche :

UN PROGRAMMEUR COBOL

2 ans d'expérience.
Ariane. Burrough's souhaités.
Libre rapidement.
Rémunération annuelle 40.000 F ou +.

Envoyer C.V. et prét. sous référ. PP au Service du Personnel - Z.I. BLOIS Sud - 41350 VINEUIL.

IMPORTANTE UNITE CONSTRUCTION MECANIQUE - MECANO SOUDURE - MONTAGE

recherche pour son usine région NANTES SAINT NAZAIRE

chef de service METHODES

RESPONSABILITES : • méthodes administrative et technique de fabrication • outillage • entretien, travaux neufs, sécurité.

FORMATION : A.M. - ECAM - IRSA...

EXPERIENCE : au moins 6 ans de pratique directe de la production en atelier et fabrication mécanique.

Adresser curriculum-vitae détaillé + photo sous référence 3.52 à :

ORIGE CONSEIL
12, Bd Jean MERMOZ 92200 NEUILLY

هكذا من الأصل

FACTOFRANCE HELLER

Etablissement Financier Franco-Américain en forte expansion recherche en vue de pourvoir trois nouveaux postes :

1/ Pour son Département Production "France"

Deux collaborateurs

chargés de la négociation de contrats avec une clientèle de moyennes entreprises.
- 30 ans minimum
- solide formation et expérience comptables
- actifs et accrocheurs
- aisance et facilité d'élocution
- excellents négociateurs

Le poste suppose de fréquents déplacements en Province, de courte durée.

2/ Pour son Département International :

Un collaborateur

chargé de la négociation et de la gestion administrative de dossiers de financement des exportations.
- 6 ans minimum d'expérience commerciale ou bancaire
- spécialiste du crédit documentaire et des opérations de commerce extérieur
- connaissance police COFACE, court et moyen terme
- bonnes notions d'Anglais
- goût et sens de la négociation.

Ecrire à FACTOFRANCE HELLER : Service du Personnel
Tour Maine-Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

HAVAS CONTACT

Société de Produits Alimentaires

recherche

pour la Région Parisienne

RESPONSABLE ENTREPOT ET DISTRIBUTION

15.000 Tonnes de produits

Il devra :
- Organiser l'entreposage, la préparation et la distribution de nos produits.
- Gérer du personnel.
- Atteindre des objectifs : qualité/services.
- Connaissances : transport Affrètement.
- Distribution Région parisienne.

Adresser C.V. détaillé, photo, sous n° 7.930 à « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE PONT DE NEUILLY

AGENT DE MAITRISE (H)

Service Commercial et Transports - 27 ans min.

- SES FONCTIONS : Liaison entre le Service Commercial et le Service Expéditions usines, suivi des achats, études et suivi des programmes d'expédition en fonction des problèmes de production, de logistique et de stockage. Suivi des fluctuations de prix, collecte des informations et réglementations, établissement des procédures administratives.
- Le candidat devra avoir une expérience commerciale et une expérience transports.
- Rapports constants avec les usines et les transitaires.
- Notions anglais appréciées.

Env. C.V. + photo s/réf. C 111 ou tél. 326.62.90.
GROUPURSEC
6, rue Campagne Première - PARIS 14e

---

etap

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS - PARIS

recherche

DEUX JURISTES HAUT NIVEAU

DOCTORAT OU NIVEAU ÉQUIVALENT

l'un chargé de l'ensemble des questions concernant

DROIT CIVIL, DROIT SOCIAL ET DROIT DU TRAVAIL

Ecrire sous référence YK 300 CM.

l'autre de l'ensemble des questions concernant

DROIT ET GESTION DES ASSURANCES

Ecrire sous référence ZL 301 CM.

CES DEUX CADRES ASSURERONT UN ROLE *D'ÉTUDE ET DE CONSEIL* AU NIVEAU GROUPE.
UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EST REQUISE POUR LE POSTE ASSURANCES.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES PROFESSIONNELS DE PRÉCISION - RECHERCHE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
E.S.E., I.S.E.P. I.S.E.N., I.E.G.

pour poste

ADJOINT AU DIRECTEUR USINE

Il s'agit d'une création de poste dans le cadre de l'expansion de l'entreprise impliquant nettes possibilités de développement de carrière.

Ce poste peut convenir à candidat jeune, 30 ans minimum, ayant bonne expérience fabrication électronique professionnelle de circuits.

CAPABLE SECONDER DIRECTEUR SUR LES PLANS MÉTHODES - CONTROLE - PROGRAMMES - FABRICATIONS.

LIEU DE TRAVAIL : VILLE 50 KM EST PARIS. LOGEMENT FACILE.

Ecrire sous référence BI 303 AM.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE EN PLEINE EXPANSION DIFFUSANT EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER UN PRODUIT DE MARQUE GRAND PUBLIC - RECHERCHE

CHEF SERVICE GESTION COMMERCIALE

POSTE OFFRANT LARGES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT POUR CANDIDAT POSSÉDANT :
- formation supérieure (E.S.C., Lic. en droit, Sciences Eco ou équivalent) ;
- 3 à 5 ans d'expérience ;
- sens des relations humaines.

Il aura pour tâche de :
- animer un service d'une vingtaine de personnes ;
- assurer contacts avec la production, l'informatique, la clientèle.

SITUATION D'AVENIR DANS FIRME EN EXPANSION.
Résidence dans une ville universitaire située à 140 km de Paris.

Ecrire sous référence TF 295 AM.

TRÈS IMPORTANT ORGANISME INTERPROFESSIONNEL PLAN NATIONAL - PARIS

offre

SITUATION INTÉRESSANTE A

EXPERT SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Formation supérieure, 35 ans min., ayant acquis une solide expérience sécurité-prévention dans branche industrielle et en particulier une connaissance approfondie de la législation.

IL DEVRA ASSURER A UN HAUT NIVEAU UN ROLE DE PROMOTION, CONSEIL ET ASSISTANCE AUPRÈS ORGANISMES ET INDUSTRIES VARIÉS.

Qualités d'animateur et de contacts associées à forte motivation pour les problèmes humains.

Ecrire sous référence VH 297 AM.

POUR CHANTIER DE TRÈS GRANDE IMPORTANCE (AFRIQUE NOIRE), NOUS RECHERCHONS COMME

RESPONSABLE DES TERRASSEMENTS

un ingénieur ou équivalent, ayant une très solide expérience du terrassement et des qualités très affirmées de commandement et d'organisation.

DURÉE PRÉVUE DU CHANTIER : 4 ANS.
ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION :
180.000 F FRANÇAIS

Ecrire sous référence AH 302 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

---

emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
Pleine expansion

directeur d'usine

Normandie

Agé de 38 ans au moins et diplômé d'une grande Ecole.

Le titulaire aura la responsabilité complète de la production d'un ensemble industriel développant des techniques de pointe.

Ce poste fait appel impérativement à l'expérience d'une fonction similaire de préférence dans la métallurgie de première transformation.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à 28274 AMEP, 37, rue du Gal Foy, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

recrute
POUR LA REGION OUEST

DIRECTEUR d'HYPERMARCHÉ

CHARGÉ DU LANCEMENT

Il sera préalablement adjoint dans un autre hyper à gros C.A.

Ces responsabilités seront confiées à un homme d'envergure pouvant faire état de réussites en hypermarchés ou magasins populaires.

REMUNER. DE DEPART : 100.000 F ENVIRON

Adresser C.V. détaillé, photo et numéro de téléphone, sous référence n° 9.145, à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transm.

DISCRETION ASSUREE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE de L'OUEST
(SUD BRETAGNE)

recherche

pour son Service

« RECHERCHES - DÉVELOPPEMENT »

INGÉNIEUR

FORMATION GRANDES ECOLES

Expérience 2 ans minimum Techniques numériques et Programmation scientifique FORTRAN sur matériel de grande puissance (UNIVAC série 1100 ou équivalent).

Sous contrat de 2 ans, il participera à l'amélioration et à l'extension d'un important programme de calcul des structures par éléments finis.

Ecrire avec C.V., photo attachée et prétentions, n° 86.930, PUBLIALE - B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

CRÉDIT MUTUEL DE MAINE-ET-LOIRE

recherche

sous-directeur d'exploitation

- 35 ans minimum,
- de formation Etudes Supérieures ou équivalence,
- il doit avoir les connaissances et la pratique des techniques bancaires et comptables,
- il aura notamment pour responsabilités :
  - à superviser et coordonner l'action des services :
    - Comptabilité Analytique et Comptabilité Générale,
    - Marketing, Animation des diverses unités dépendant de l'Organisme Central,
    - Engagements,
    - Gestion Trésorerie.
  - à participer à la détermination de la politique financière du Groupe.
- l'expérience de ces différents domaines est demandée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 675/M à :

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY · 93340 LE RAINCY

BANQUE DE DEPOTS

EXCELLENTE NOTORIETE REGIONALE
Clientèle : 50 % Entreprises, 50 % privée
FILIALE d'un IMPT. GROUPE INDUSTRIEL, FINANCIER et BANCAIRE EUROPEEN
confierait à JEUNE

CHEF D'AGENCE
(VI/VII)
VILLE DU SUD-EST

RESPONSABILITE DE L'EXPANSION rapide et de la GESTION d'une Agence créée en 1974 (nouveaux moyens récemment décidés en raison de l'importance de la place).

EXCELLENTE OPPORTUNITE
SI
EXPERIENCE DU LANCEMENT
et du DEVELOPPEMENT RAPIDE d'une
AGENCE DE BANQUE DE DEPOTS

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV, performances, rémunér. et photo ss réf. 3365 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Dans le cadre de son action de promotion de la moyenne et petite industrie organisme économique régional *recherche*

UN CHARGÉ DE MISSION

FONCTION :
- Analyse des besoins et des centres d'intérêt des Industriels ;
- Constitution de groupes de réflexion, essentiellement dans le domaine de la gestion ;
- Participation à des actions collectives de promotion.

PROFIL :
- Diplômé d'une grande école de commerce de type : ESC, ESSEC ou ingénieur de type A.M., ayant acquis de solides *compétences dans le domaine de la gestion des entreprises ;*
- Fortes capacités d'analyse, aptitudes pour les contacts et l'animation de groupes ;
- Expér. professionnelle exigée si pos. ds le secteur des MPI ;
- Age : 26 ans minimum.

CONTRAT DE DEUX ANS éventuellement renouvelable.
Ce poste, basé à Rouen, est à pourvoir début 1976.
Adresser : lettre manuscrite av. C.V. + photo et prétentions à C. R. C. I. H. N., B.P. 641, 76007 Rouen Cedex.

Moyenne entreprise mécanique région EST FRANCE recherche

DIRECTEUR D'USINE

dans le cadre d'une large délégation de la direction générale. Celui-ci assumera la responsabilité complète d'une unité de 150 personnes englobant les aspects suiv. : gestion humaine, financière, technique, gestion de la production.
Env. lettre manuscr. avec C.V., photo et *rémunération* actuelle au n° 179.734, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SALAISON rég. Nevers cherche vendeur viande, responsabilité. Salaire intéressant. Env. C.V. HAVAS NEVERS (58) n° 617.

Vos connaissances en électronique et/ou en régulation sont du niveau INGENIEUR.
Vous avez une expérience commerciale dans la mesure.
Nous vous proposons en PROVINCE
— DES POSTES DE RESPONSABILITES COMMERCIALES D'UN SECTEUR
— DES POSTES DE DIRECTEUR D'AGENCE

Les C.V. devront être accompagnés d'une lettre manuscrite et adressés à n° 12.161, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE première dans sa spécialité (effectif 2.500 personnes) située 100 km. Sud de Paris recherche

SPECIALISTE PROBLEME DE RECRUTEMENT

minimum 5 ans d'expérience, si possible diplômé de l'enseignement supérieur.
Mise en œuvre d'une politique moderne de recrutement.

Rémunération intéressante.
Avantages sociaux.

Ecrire références et prétent. à n° 35.113, CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Un important groupe multinational
C.A. 5.500 MF. effectif 25000 personnes
recherche pour son siège (PARIS) un collaborateur de haut niveau pour lui confier un poste de

fiscaliste

Adjoint au Directeur du Service Fiscal de la Société, le candidat recruté aura pour mission de l'assister dans les tâches qui lui incombent :
- informer la D.G. en matière fiscale
- Contrôler les Sociétés françaises du groupe en ce qui concerne l'application de la politique fiscale
- Conseiller et assister les Sociétés étrangères du Groupe dans le domaine fiscal.

Pour postuler il faut avoir :
30 ans minimum. Une formation supérieure, 7 ans d'expérience (Administration ou poste analogue) une excellente connaissance des dispositions du système fiscal français applicable aux entreprises industrielles et commerciales.

Pour en savoir davantage envoyer CV détaillé sous référence 3506 à

GAMMA SÉLECTION
9, bis rue de Vézelay,
75008 PARIS

FILIALE D'UNE IMPORTANTE STE AMERICAINE recherche pour son siège au SUD-OUEST de PARIS (30 km)

CADRE FINANCIER et ADMINISTRATIF

dépendant du Directeur Général, il aura pour mission de :
- diriger le service de la Comptabilité Générale et de la Paye ;
- contrôler l'établissement du Reporting ;
- préparer les budgets ;
- établir les déclarations fiscales ;
- s'occuper des problèmes du personnel.

Il devra posséder :
- une expérience similaire dans une société anglo-saxonne ou dans un cabinet d'audit international ;
- au moins 28 ans et le niveau DECS ;
- une très bonne connaissance de la langue anglaise ;
- un bon sens des relations humaines pour s'intégrer dans une équipe dynamique et exigeante.

La préférence sera donnée à un candidat ayant en plus des connaissances de législation sociale et de comptabilité analytique. Ce poste peut permettre à un candidat de valeur d'évoluer vers la fonction de Controller.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer C.V. et prétentions à J.-C. Dubois, Europe Conseil, 2, av. Montaigne, 75008 Paris, sous la référ. 501219.

Discrétion assurée.

DIRECTEUR Usine Pharmaceutique

SOCIETE :
Laboratoires GREMY LONGUET
LIMAY (Yvelines) - 150 personnes
Filiale de SMITHKLINE CORPORATION
2,5 Milliards de Francs - 13.000 personnes - 40 filiales.

RESPONSABILITES :
Planification
Fabrication et conditionnement
Qualité et coûts de production
Prévision budgétaire et contrôle
Organisation et gestion de l'établissement.

PROFIL :
Pharmacien
3 ans minimum à la direction d'une unité de production
Qualités d'organisateur et de gestionnaire
Réelle envergure de «Patron» capable de motiver son personnel
Bonne connaissance de l'anglais.

Larges perspectives d'évolution au sein d'un groupe en forte expansion.

Discrétion absolue garantie.
Envoyer C.V. + photo + rémunération souh. à Direction du Personnel - Laboratoire GREMY LONGUET 98 boulevard Victor Hugo - 92110 CLICHY.

Importante filiale française distribuant les produits d'une marque mondialement connue, recherche pour son département **PORTES AUTOMATIQUES et FERMETURES pour le BATIMENT**

directeur des ventes

Directement rattaché au directeur général, il est responsable dans le cadre d'un budget, de l'ensemble de la tâche commerciale et *administrative du département.*
Il prépare et exécute le plan de marketing.
Il développe sur la France une stratégie commerciale et anime une équipe de technico-commerciaux.
Il choisit et contrôle les distributeurs et entretient personnellement des relations avec les clients importants.

Une expérience du second œuvre et de la vente aux professionnels du bâtiment est indispensable.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Lieu de travail : banlieue sud-ouest de Paris.

Ecrire avec CV détaillé en précisant le salaire actuel au service 1580M de

plein emploi
10, rue du mail PARIS 2ème

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

directeur général adjoint

PARIS

P.D.G. d'un Groupe de Sociétés de Prestations de Services que j'ai créées il y a une quinzaine d'années, je souhaite aujourd'hui déléguer pour la plus importante de ces sociétés (C.A. 60 M.) mes fonctions de direction générale.

Cette Société extrêmement solide connait une forte croissance, devant progresser encore au cours des prochaines années.

Pour orchestrer ce développement, coordonner et contrôler l'activité des équipes existantes, dynamiques et parfaitement compétentes qui en assurent le succès, il faut une véritable personnalité.

Maitrisant plus spécialement l'une des techniques de gestion d'entreprise : marketing, finances, personnel, juridique, cette personne aura déjà exercé avec succès les responsabilités globales d'un Patron.

Je recevrai personnellement dès le 20 Janvier les candidats que me présenteront les Conseils en Recrutement d'EUREQUIP. Prenez contact avec eux, sous réf. 10164/M.

EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson - Tél. 970. 44.31

Une importante BANQUE INTERNATIONALE
recherche à PARIS

chef de services comptables

Sous l'autorité du Directeur Comptable, il aura la supervision de plusieurs sections comptables représentant au total environ 15 personnes.

Le candidat devra posséder :

- une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire,
- la connaissance des techniques et méthodes anglo-saxonnes : une expérience dans un cabinet d'Audit sera très appréciée,
- une formation supérieure acquise dans une grande école (HEC, ESSEC, ESCP ...) ou l'Expertise Comptable (DECS + 2 certificats supérieurs),
- la connaissance de l'Anglais.

chef de section contrôle comptable

Il aura pour mission de justifier tous les postes du bilan et du compte d'exploitation (vérification de comptes, élaboration de réconciliation, etc.).

Le candidat devra posséder :

- une expérience d'au moins 3 ans dans les services comptables ou dans un service d'Audit Interne,
- une formation comptable ; DECS, BTS, IUT ou équivalent.

Envoyer C.V. détaillé et photo au Service 7581 F
plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème

Jeune Chef du Personnel

PARIS OUEST — 75.000

Le Groupe :
Industrie et Services. 2000 personnes.
Marque connue. Activité stable et rentable.

Le champ d'action du poste :
La Société Industrielle, 500 personnes, au sein de laquelle le candidat assumera l'administration et la gestion du personnel, ainsi que l'assistance au Directeur du Personnel pour les relations avec les représentants du personnel.

Le candidat et son avenir :
FORMATION JURIDIQUE SUPERIEURE - Homme ou Femme. 5 ans d'expérience dans la fonction personnel. Nous attendons du candidat qu'il ait un potentiel qui lui permette d'évoluer au sein du groupe.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV dét. à J. DELANNOYE - ss réf. 1001/M - SELE-CEGOS, 33, quai Galliéni 92153 SURESNES *qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.*

La Direction Générale
D'UN ORGANISME A CARACTÈRE SOCIAL
(8e arrondissement)
désire s'adjoindre

Jeune collaboratrice ou collaborateur

(30 ans minimum)

Licencié en droit, option gestion ou D.U.T. Management ou H.E.C. ou similaire.

Ce poste, lourd de responsabilités tant sur le plan de la gestion que sur le plan du Management, s'adresse à un (ou une) candidat justifiant :

- de réelles qualités humaines, d'une grande puissance de travail, d'un sens créatif certain ;
- d'une formation juridique enrichie de la connaissance de nouvelles méthodes de Management ou de Marketing ;
- Expérience professionnelle 3 ans minimum.

Si ce poste vous intéresse, adressez curriculum vitae manuscrit et photo sous la référence M 7.481 à :

LEPA RECRUTEMENT
94, rue Saint-Lazare. — 75009 PARIS.

OLIVETTI

Premier Constructeur Européen de Matériels de Bureau et d'Informatique
recherche pour son siège social - PARIS 8ème -

chef service comptabilité

Responsable devant le DIRECTEUR ADMINISTRATIF, il assurera la comptabilité générale (bilan, compte d'exploitation), et animera une équipe de 15 personnes.

Le candidat, minimum 30 ans, aura une formation supérieure commerciale (HEC - ESSEC - ESCP), ainsi qu'une expérience de 2 ans dans un poste analogue ou dans un cabinet d'expertise comptable.

Adresser C.V. et prétentions à B. GIESE - OLIVETTI FRANCE - *Direction du Personnel et des Relations Humaines* - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS. Réponse et discrétion assurées.

olivetti

DIRECTEUR
CABINET DE RECRUTEMENT CADRES HAUT NIVEAU.

- Il dirigera ce Cabinet en formation ; seul d'abord (avec l'appui d'actionnaires à vocation complémentaire), puis assisté de Consultants.
- Ayant 40 ans minimum, libre rapidement, il aura peut-être déjà une expérience en Cabinet de "search" ou en Direction des R.H. ou, en tout cas, occupé des postes de très bon niveau dans le secteur privé. Anglais courant.
- Ethique rigoureuse, attirance pour les problèmes humains et les contacts à haut niveau, solide expérience des affaires seront des atouts déterminants de réussite.
- Sa rémunération comportera un intéressement à la marge brute, dont il sera responsable. Une participation symbolique mais voulue au capital le placera en position de Directeur associé.

DISCRETION ABSOLUE : cela va de soi
Lettre (manuscrite) motivant votre intérêt avec C.V. et photo à adresser sous n° 179.331 M à REGIE PRESSE 85 bis Rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

INGENIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E. ou équivalent - LYON

Nous sommes une entreprise française rattachée à un groupe important. Pour faire face à une expansion croissante, nous recherchons des Ingénieurs capables de prendre la responsabilité de l'étude et de la conception de circuits électroniques de puissance ou de circuits bas niveau numériques et analogiques.

Deux à quatre ans d'expérience de ce domaine dans un service technique sont donc indispensables.

Possibilités de développement et de carrière au sein du groupe.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référ. 2443/M (à mentionner sur l'enveloppe).

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

Nous sommes spécialisés en études et réalisations de montage en
INSTRUMENTATION et REGULATION

Nous recrutons

INGENIEURS D'AFFAIRES

L'expérience des candidats que nous retiendrons leur permettra de suivre les études et réalisations de nos chantiers, principalement dans les domaines de la pétrochimie et de la chimie.

- Pratique de la langue anglaise appréciée.
- Déplacements courte durée à prévoir France et étranger.

Ecrire en précisant expérience et prétentions salaire sous n° 4793 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui transmettra. Discrétion absolue assurée.

ENTREPRISE DE TP PETROLIERS OFF-SHORE, FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE FRANÇAIS, nous connaissons une expansion qui nous place dans les premiers au monde dans notre spécialité. Nous créons, à Paris, le poste

d'auditeur interne

Sa mission, confiée par le Président auquel il reporte : contrôler l'efficacité et la bonne application des procédures de gestion, apprécier la fiabilité des systèmes d'information et de protection internes. *Chaque intervention* donne lieu à un rapport proposant à la Direction Générale les actions correctives nécessaires.

Son domaine : l'ensemble des fonctions administratives : comptabilité, fiscalité, finances, personnel, achats, juridique, informatique, etc. **Il intervient auprès des services du siège à PARIS et dans les filiales à l'étranger (EUROPE, MOYEN-ORIENT, AFRIQUE).**

Son profil : formation IEP, HEC, ESSEC, 30 ans minimum. Il a des connaissances comptables confirmées ainsi que la pratique courante de la langue anglaise. Sa carrière antérieure comprend quelques années dans un **cabinet d'audit international** confirmées par une expérience similaire acquise dans une importante société multinationale.

Des déplacements fréquents sont à prévoir.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 2998 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

---

ingénieur électricien

(A.M. - I.E.G. - E.S.M.E.)
ou équivalent

Le fondateur d'une société française ayant acquis une situation privilégiée dans une série de créneaux techniques protégés par des brevets dans le domaine des appareils électro-magnétiques, recherche un

COLLABORATEUR direct.

Une période d'intégration dans un travail d'équipe le familiarisera avec les techniques particulières, et ses qualités humaines devraient lui permettre de devenir

DIRECTEUR TECHNIQUE.

Cet homme, âgé de 35 ans minimum, aura le goût du travail collectif et une grande créativité.
Des aptitudes à la gestion seraient un atout supplémentaire.

Ce poste, basé à PARIS, offre de grandes perspectives d'avenir à une personnalité de premier plan.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions au service 1581 M de
plein emploi
10, rue du mail PARIS 2ème

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour son Siège
REGION PARISIENNE

chef du service du personnel

Collaborateur du Directeur du Personnel,

il sera chargé de *l'ADMINISTRATION* du personnel en service à Paris et Outre-Mer. (520 personnes, Ingénieurs et Cadres pour la plupart) :

- — problèmes de rémunération et paie.
- — garantie sociale et problèmes fiscaux France et Etranger.
- — Retraites et Contentieux.

Une très solide formation juridique en Droit Social et une bonne expérience de l'administration du personnel sont exigées. Possibilité de carrière intéressante.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 3674 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Important
établissement financier - Paris -
recherche

collaborateur de haut niveau

pour l'intégrer à l'équipe de Direction et lui confier les études et le développement de nouveaux produits Financiers (crédits d'équipements).

Pour être candidat il faut avoir :
une formation supérieure (Ingénieur Grande École...) des connaissances pratiques en Actuariat, une expérience financière d'au moins 5 années acquise dans un groupe important, une expérience bancaire.

Il faut en outre posséder des connaissances concrètes en Analyse et Programmation et une maîtrise suffisante de l'Informatique pour être capable de l'utiliser dans les études dont il aura la charge.

Adresser C.V. détaillé (sous réf.3540) à

GAMMA SÉLECTION
9, bis rue de Vézelay
75008 PARIS.

Un des premiers groupes privés d'Assurances
recherche pour son Service
COMPTABILITE GENERALE
(80 personnes)

UN CADRE COMPTABLE

- *Titulaire du D.E.C.S.,*
- *ayant une bonne expérience de l'encadrement.*

Lieu de travail : Banlieue Ouest de Paris.

Envoyez votre lettre de candidature avec votre C.V. s/réf. 13.601

s.n.p.m PETITES ANNONCES
180, av. Ch. de Gaulle
92522 NEUILLY

SOCIETE FRANCAISE DE
Produits de Grande Consommation
mondialement implantée, recherche un

Spécialiste Etudes de Marché

éprouvé.

Rattaché à la Direction de Marketing, il sera le maître d'oeuvre d'Etudes et Enquêtes depuis leur conception jusqu'à leur exploitation (y compris le fieldwork).

Chef du "Service Etudes",
il collaborera étroitement avec les Directions Commerciales et les Chefs de Produits.
Ce poste, situé à Paris, conviendrait à

Diplômé d'Etudes Supérieures

possédant compétence et expérience dans cette discipline.
Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1087 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

DIRECTEUR FINANCIER

Dépendant directement du P.D.G.

SOCIETE : 2 filiales françaises de SMITHKLINE CORPORATION
(2,5 Milliards de francs - 13.000 personnes - 40 filiales)
Il s'agit des Laboratoires :
GREMY LONGUET et SMITH KLINE & FRENCH.
100 Millions de Francs - 520 personnes - 2 usines.

RESPONSABILITES :
Comptabilité Générale et analytique
Fiscalité
Financements et analyses financières
Budgets, plans stratégiques à moyen et long terme
Systèmes de contrôle et de Gestion automatisée
Reporting.

PROFIL :
35 ans minimum
Grande école ou formation financière supérieure
5 à 10 ans dans un groupe anglo-saxon
Expérience réussie de Comptabilité industrielle
Parfait bilinguisme anglais-français.

Larges perspectives d'évolution, éventuellement à un niveau international, dans un groupe en forte expansion.

Discrétion absolue garantie.
Envoyer C.V. + photo + rémunération souhaitée à Direction du Personnel - S K & F - 12/14, rue Jules César 75012 PARIS.

VOUS AVEZ :

- une expérience de quelques années en production ou engineering (de préférence industrie alimentaire).

VOUS ÊTES :

- diplômé A.M. ou équivalent ;
- un gestionnaire efficace tant au niveau des hommes que de la production.

VOUS RECHERCHEZ :

- un poste de responsabilité dans le cadre d'une nouvelle production ;
- de réelles possibilités d'évolution ;
- un travail en équipe au sein d'une entreprise dynamique et leader sur le marché.

Si ceci vous correspond,

GF — *Usine de Montreuil.*

est prête à vous offrir ce poste

Adresser votre candidature, curriculum vitae et prétentions à l'attention de :

J.-C. LELEU, 283, rue de Rosny-Montreuil, ou téléphonez au 858-90-50 si vous désirez des précisions complémentaires.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

délégué technique syndicat professionnel

Un Syndicat Professionnel groupant 150 adhérents - effectif 15000 personnes - chiffre d'affaires 4 Milliards - recherche un collaborateur permanent capable de suivre tous les dossiers techniques relatifs à la production et à la distribution de la chaleur, chargé des relations avec les Producteurs de combustibles et d'énergie et leurs Autorités de tutelle, et au courant des législations spécifiques.

Il sera appelé à représenter la Profession dans les instances officielles et à assister le Président pour toutes les questions d'ordre technique.

Le poste doit ensuite évoluer vers des fonctions plus générales et des responsabilités élargies.

Il est indispensable pour le tenir d'avoir une *formation d'ingénieur (X, Centrale, Mines)* complétée par une expérience juridique et administrative.

Les ingénieurs intéressés par ces perspectives sont invités à adresser leur dossier sous référence SY 174 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7, rue Lincoln 75008 PARIS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE ÉTRANGÈRE

recherche

RESPONSABLE DES PROGRAMMES IMMOBILIERS

Qui devra :

- Rechercher et étudier des programmes d'investissements immobiliers commerciaux à long terme ;
- Suivre les opérations de construction, de commercialisation, de gestion des immeubles ;
- Assurer la gestion administrative ;
- Il rendra compte directement aux responsables hollandais ;
- Ses fonctions s'exerceront depuis Paris sur la France entière.

Il devra :

- Avoir trente ans minimum ;
- Avoir une bonne formation technique de base ;
- Avoir une expérience de quelques années *dans le domaine immobilier commercial* ;
- Parler anglais.

Adress. C.V., photo, prét. et date de disponibilité sous n° 7.923 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

Important groupe MATIERES PLASTIQUES recherche

ingénieur d'assistance clientèle

Ce jeune Ingénieur, de formation mécanique, aura 2 à 3 ans d'expérience dans la transformation (extrusion si possible) des matières plastiques techniques : polyamides, ABS, ou éventuellement polypropylène.

Il assistera dans le monde entier les transformateurs pour l'utilisation d'une résine technique.

Connaissance de l'anglais impérative, autre langue appréciée.

Déplacements fréquents de courte durée. Base Paris.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous référence 5103 L.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 - Paris

LogAbax informatique

recherche pour son DEPARTEMENT INSPECTION APRÈS-VENTE

1°) UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL POSITION III a

Expérience EXPORT et O.E.M. appréciée. Connaissance anglais lu et parlé couramment, bonnes notions d'allemand souhaitées.

2°) RESPONSABLE DE SA DIVISION OPÉRATIONNELLE

(INGENIEUR P 3 - B ou C - 40 ans minimum) Expérience dans le commandement d'effectifs importants (400 personnes) indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions, Service du Personnel, 79, av. Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

SOCIETE D'ASSURANCES Paris 9ème, *recherche*

un jeune COMPTABLE

(D.U.T. ou B.T.S.)

pour son Service COMPTABILITE GENERALE

Ecrire avec C.V. sous référence 13.569

s.n.p.m 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

Filiale française important groupe pétrolier

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DIPLOMÉS HEC, ESSEC SUP. de CO ou équivalent

Libérés du Service National.

Minimum 2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion.

pour postes

Attachés commerciaux

suivant besoins du Service, en résidence Paris ou province.

- Fonction comportant nombreux déplacements.
- Formation complémentaire assurée.
- Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adresser curriculum vitae et photo à n° 35.312, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

directeur du personnel

Importante chaîne de magasins à succursales multiples, recrute son DIRECTEUR DU PERSONNEL.

- Gestion administrative de l'ensemble du Personnel (environ 3 000).
- Conseil auprès de la Direction Générale (dont il dépend directement) et des différents Chefs de Division.
- Assistance juridique.

Seront ses principales responsabilités.

Le candidat devra avoir au moins 38 ans, une formation supérieure, de bonnes connaissances du Droit du Travail et une expérience d'au moins 8 ans dans cette même fonction.

Envoyer votre C.V. manuscrit et photo sous réf. 32 047/M à I.C.A. qui transmettra (Discrétion assurée).

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

INFOREX

Systèmes d'Informatique

recherche

pour Paris et sa Région

2 Ingénieurs Commerciaux

de haut niveau

pour la négociation de ses produits.

Il est exigé du candidat une expérience de 2 à 3 ans dans la vente en informatique de gestion (ordinateurs ou périphériques).

Adresser C.V. et lettre manuscrite avec photo à Direction du Personnel 10, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE (banlieue ouest Paris)

Nous sommes leaders sur notre marché - produits pour le bâtiment et le génie civil-.

Notre directeur commercial cherche

un agent de ventes

Sa mission : suivre la clientèle existante, promouvoir les produits, prospecter les clients potentiels.

Son champ d'action : la France entière.

Il a 22 ans minimum, une formation commerciale, deux à trois ans d'expérience de la vente de biens industriels.

Il peut évoluer vers un poste de cadre commercial.

Écrire à Y. CORCELLE ss réf. 2993 LM.

ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE - 75008 PARIS LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Société Textile Leader dans sa branche recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ 30 ans minimum

Responsable service comptable, comptabilité générale, centralisation, bilan. LIBRE DE SUITE. POSITION CADRE.

Adresser candidature manuscrite et C.V. à : Ets HAAS FRERES ET LAMBERT 23, rue de Cléry, 75002 PARIS.

Un de ses clients charge HONEYWELL BULL *de rechercher pour son Service Informatique, un*

ANALYSTE PROGRAMMEUR

- 3 ans d'expérience minimum,
- bonnes connaissances du Cobol et si possible du Gésal.

Pour seconder le Chef de Service Informatique et développer de nouvelles applications (télétraitement ...).

Matériel : H.B. 58.
Lieu de travail : Saint-Ouen-l'Aumône.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 8/M à H.9., 1 F 107.

HONEYWELL BULL 61-83, rue d'Avron - 75960 Paris Cedex 20

---

adjoint au directeur des relations sociales

Un Organisme Professionnel National cherche un

SUP DE CO ou formation équivalente

pour seconder le Directeur des Relations Sociales dans ses interventions près des entreprises de la profession.

Il sera plus particulièrement chargé d'étudier les aspects juridiques et économiques relatifs aux problèmes sociaux de la profession.

Il doit avoir au moins 5 ans d'expérience de la gestion (statistiques, comptabilité, paie, utilisation de l'informatique) et avoir pratiqué le Droit Social.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous réf. 820/M) seront traitées avec toute la discrétion d'usage par :

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

TRANSPORTS INTERNATIONAUX *Région Parisienne Ouest*

Société dynamique en pleine expansion recherche pour

CRÉATION et DÉVELOPPEMENTS

son

CHEF de SERVICE INFORMATIQUE

QUALIFICATION :

Chef de Projet de haut niveau ayant au minimum 3 années d'expérience dans des fonctions similaires.

Connaissances GAP2, COBOL et TELEPROCESSING appréciées ainsi que maîtrise matériel IBM 3/15.

Ambiance jeune et dynamique. Avantages sociaux.

Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo et rémunération actuelle à : n° 35.916, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui tr.

Organisme Privé ayant une mission générale de

Promotion des Entreprises

souhaite intégrer à son équipe de Consultants un

Spécialiste Marketing

30 ans minimum, qui aura à la fois un rôle de Conseil et de Formation. Il s'appuiera sur une

Formation Commerciale Supérieure

et plusieurs années d'expérience (Entreprise et / ou Cabinet Conseil)

Les dossiers de candidatures —sous Réf. M.1088 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Important Groupe de Sociétés BANLIEUE OUEST

recherche pour Centre Informatique équipé IBM 370

1 ANALYSTE de GESTION DÉBUTANT

Formation HEC - ESSEC - ESCP (Section Finances Comptabilité) *Connaissances Cobol appréciées.*

1 PROGRAMMEUR SYSTÈME

1 ou 2 ans d'expérience programmation assembleur et système d'exploitation VS. 1

Envoyer C.V., photo et prétentions, n° 35.098, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CONSTRUCTEUR D'EQUIPEMENTS TP ET BATIMENT *recherche un*

INSPECTEUR CONCESSIONNAIRES

70.000

Base Paris.

Fonction : *promouvoir, animer, gérer, contrôler les ventes auprès des concessionnaires et revendeurs sélectionnés en France.*

Il faut être un professionnel de la Vente confirmé

Adresser CV détaillé + photo s/référence 13.556 à

s.n.p.m 100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY

SOCIETE FRANÇAISE

Matériel Thermique Grande Diffusion Chauffage et Conditionnement d'air, radiateurs rattachée à un Groupe International Leader de son marché

RECHERCHE POUR PARIS

DIRECTEUR DES VENTES

DE FORMATION SUPERIEURE

Dépendant de la Direction Générale, sera responsable de l'animation commerciale nationale.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prét. à n° 324 SPEBAR 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui transm. DISCRETION ASSUREE.

Le Président d'un groupe multinational de prestations de services

recherche

POUR UNE DE SES FILIALES (C.A. 30.000.000)

SON DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

Afin de coordonner et développer l'activité de cette société, IL DEVRA :

- Participer, en liaison avec les directions fonctionnelles du groupe, à l'élaboration des politiques d'évolution et en assurer la mise en œuvre et le suivi sur le terrain.
- Animer et gérer l'ensemble des agences sur le territoire national.

LE CANDIDAT DEVRA AVOIR :

- Un niveau de formation supérieur ;
- Une solide expérience d'animation et de direction commerciale dans une société d'implantation nationale.

POSTE BASE A PARIS NECESSITANT DES *DEPLACEMENTS EN PROVINCE.*

Rémunération annuelle : 120.000 F +

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous n° 179.748 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris Cedex 02.

SOCIETE INDUSTRIELLE POUR SA FILIALE COMMERCIALE (GROSSISTE) PARIS

Grand nombre de produits
Clientèle d'utilisateurs nombreux
LEADER DANS SON CRENEAU, rech.

DIRECTEUR

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DE LA BONNE GESTION et du PROFIT

INDISPENSABLE

- Formation type ESSEC, ESC, . . .
- POLYVALENT : DOMINANTE COMMERCIALE (vente et promotion) mais aussi *T.B. GESTIONNAIRE ayant souci* constant de l'EFFICACITE et de la RENTABILITE
- DEJA DIRIGE AFFAIRES de GROS à caractéristiques semblables

DISCRETION ABSOLUE

Lettre manuscr., CV. détaillé, rémunération, photo ss référence 3369 à

SC sélection conseil 6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

de Construction Métallurgique ensembles mécano-soudés de notoriété mondiale dans sa spécialité recherche pour une de ses usines de 450 personnes

CHEF DE PRODUCTION

Le candidat :

- devra présenter références de premier ordre dans poste de production dans construction métallique ;
- devra avoir le goût des responsabilités, de l'initiative et des contacts humains ;
- sera responsable devant la direction de la gestion de son département ;
- sera un ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, de 30 ans minimum.

Le poste :

- aura sous autorité la fabrication (350 personnes), les méthodes, les approvisionnements et l'entretien ;
- suivra également tout particulièrement les sous-traitants ;
- est situé centre de la France dans petite ville.

Si vous êtes intéressé par cette offre adressez votre C.V. et prétent. sous la référ. PR/2813 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

TOTAL

Compagnie Française de Distribution

La plus importante société distribuant des produits pétroliers en France, recherche

juriste

Il s'intégrera à l'équipe du responsable «ETUDES ET PROCEDURES» pour :

- l'étude et la formulation d'avis sur tout engagement contractuel de la Compagnie,
- l'exercice du recours contentieux,
- l'étude et la mise au point des contrats commerciaux,
- la diffusion des informations juridiques nécessaire aux opérationnels.

Cette activité nécessite le désir de coopérer avec les différentes directions de la Société, des contacts permanents avec les conseils et organismes extérieurs, le souci de collaborer avec les membres de l'équipe.

Cette fonction conviendrait à un diplômé en Droit (D.E.S. ou Doctorat) ayant au moins 3 ans d'expérience de la procédure contentieuse dans une entreprise de même envergure ou dans un cabinet d'avocat d'affaires.

Adressez C.V. manuscrit et photo, en indiquant la rémunération souhaitée à

Direction des Relations Sociales «Mouvements» 84 rue de Villiers 92538 LEVALLOIS-PERRET

plein emploi

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE EN PLEIN DEVELOPPEMENT

RECHERCHE

CHEF COMPTABLE

Sous l'autorité du Directeur Financier il aura pour principal objectif l'élaboration et la mise en place de systèmes modernes de gestion, participera à la mécanisation de l'ensemble des comptabilités.

Ce poste conviendrait à un jeune candidat de niveau DECS ou équivalent, disposant d'une première expérience probante.

Lieu de travail PARIS.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions sous référence 61118 à :

GANIDE 19, Rue de Montmorency 75003 PARIS

offres d'emploi

Groupe Industriel
(1 milliard de CA. - 7.000 personnes)
recherche

ASSISTANTE DU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Elle sera chargée de missions d'études ou de mise en place d'instruments de gestion du Personnel, de programmes de formation, de nouvelles structures... à tous les niveaux de l'organisation.

Ce poste exige : une formation supérieure (de préférence à dominante psycho-sociale), une expérience de quelques années (fonction Personnel ou Conseil), un intérêt très vif pour les problèmes humains des organisations.

Lieu de travail : PARIS-LA DEFENSE

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 1442 PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
pour PARIS et NANTES

Chargés de l'administration commerciale, ils viendront en support de la force de vente et devront plus spécialement établir les devis et projets de contrats.

- Domaine technique : téléphonie et courant faible.
- Formation de base ingénieur souhaitée.
- Expérience ou connaissances en téléphonie fortement appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 4739 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transmettra.

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipements automobile
— Appareils ménagers
— Autoradio Blaupunkt
— Caméras et projecteurs Bauer
recherche pour son DÉPARTEMENT ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE

CADRE COMMERCIAL

Formation H.E.C., ESSEC, ESCP ou équivalent, possédant une expérience professionnelle dans l'automobile de 2 ans *minimum*. Bonne connaissance du marketing et de la distribution commerciale.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo au Département du Personnel
32, avenue Michelet, 93404-SAINT-OUEN.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
recherche
pour sa direction
de gestion prévisionnelle

JEUNE INGÉNIEUR

Il devra s'intégrer dans une équipe chargée de la RECHERCHE OPERATIONNELLE dans le groupe et il participera à des études de rentabilité et d'investissements.

— Le poste conviendrait à un diplômé de Grande Ecole connaissant la programmation Fortran et intéressé par les problèmes économiques.

Env. lettre manuscrite avec C.V. détaillé et rémunération souhait., ss réf. 120 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, PARIS (8e), qui transmettra.

COFREMCA
ETUDES ET INTERVENTIONS COMMERCIALES, SOCIALES ET POLITIQUES
recherche
pour son département Etudes Industrielles

CHARGÉ D'ÉTUDES

- Formation commerciale ou Ingénieur H.E.C., ESSEC, Ecoles Supérieures de Commerce ou E.C.P. Mines, etc.
- 3 ans d'expérience minimum dans le domaine des études de Marché en milieux professionnels, industriel et distribution.
- Anglais courant souhaité.

Envoyer C.V. + photo et prétent. ss réf. CE/CF au
CABINET H.A. BOTH
S.C.P.
3 bis, rue des Ecoles,
78400 CHATOU.

GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation
recherche
pour le DIRECTEUR JURIDIQUE de sa Société française à PARIS, un

ASSISTANT JURIDIQUE

Agé de 28 ans minimum, Docteur en Droit, avec si possible en complément un diplôme de gestion. Il devra avoir une pratique confirmée du Droit des Affaires, acquise de préférence dans une entreprise industrielle.
Une très bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Adr. lettre manuscrite avec C.V., photo et prét. sous le n° 340 à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transmettra.

TRES IMPORTANTE FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS recherche

CADRE FINANCIER

IL SE VERRA CONFIER :
— *la gestion de la trésorerie ;*
— *les relations bancaires ;*
— *le suivi des découverts limités et le pré-contentieux ;*
— *diverses études financières pour la gestion de filiales étrangères (africaines surtout)*

CE POSTE CONVIENDRAIT
— *soit à un jeune diplômé (grandes écoles) ayant acquis une expérience bancaire de quelques années (3 à 4 ans) ,*
— *soit à un professionnel issu de la banque et de formation type DECS, BP comptable ou banque...*

ANGLAIS NECESSAIRE

Adresser curriculum vitae détaillé manuscrit avec photo et prétentions sous n° 2.037 à : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
NEUILLY-SABLONS
recherche pour son
Département international

JURISTE EXPÉRIMENTE

— Minimum 4 ans de pratique droit des affaires.
— Anglais parfait écrit, parlé.
— Allemand souhaité.
— Disponible rapidement.
— Débutants s'abstenir.

Ecrire C.V. manuscrit avec photo :
3, villa Emile-Bergerat - 92523 NEUILLY.

Nous commercialisons une gamme de produits de Marque de grande consommation, largement implantée.
Nous recherchons notre

RESPONSABLE des Centrales d'Achat

Basé à PARIS, ce poste s'adresse à :
UN NEGOCIATEUR DE TALENT
Et nécessite :
— la connaissance approfondie de la Grande *Distribution (aujourd'hui et demain)*, acquise par une expérience de plusieurs années à ce niveau commercial ;
— un tempérament aussi fortement motivé par la vente et le terrain que par l'analyse, la réflexion et l'organisation.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + rémunération sous la référence n° 21.408, à RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, qui transmettra.

FAIVELEY S.A. (Saint-Ouen)
recherche pour Service Commercial
Département Ferroviaire

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
A.M. - SUP-ELEC ou EQUIVALENT

Ayant expérience vente et installation biens d'équipements industriels, capable de :
— rechercher les tendances du marché ;
— établir un devis ;
— négocier la commande ;
— assurer son suivi et la présenta.

C'est un homme méthodique, rigoureux, bon négociateur, parlant anglais couramment.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + salaire actuel et n° tél. ss réf. 75006 à Paule DELORME, 24, rue de la Scellerie, 37000 TOURS - Tél. (47) 05-41-54, chargée de la sélection.

COLGATE PALMOLIVE
recherche pour son Département
des RELATIONS SOCIALES

un JEUNE CADRE

- de formation licence et maîtrise de psychologie complétée par un diplôme de psycho-industrielle ou l'équivalent ;
- possédant une première expérience industrielle ou éventuellement débutant.

Il travaillera dans un premier temps sur des problèmes de formation et de conditions de travail ; puis, après une affectation en usine, il pourra élargir son champ d'activité au sein de la fonction personnel.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à : Service Recrutement COLGATE PALMOLIVE 92401 COURBEVOIE.

Nouvelle société de location longue durée de voitures à Paris, filiale d'un important groupe britannique
recherche

CHEF COMPTABLE

parlant anglais, ayant quelques années d'expérience commerciale, dont une partie si possible (mais non obligatoirement) dans l'Automobile ou la location de voitures.
Le candidat retenu sera immédiatement responsable d'une petite équipe et il participera activement en permanence à la gestion de la société. Outre ses fonctions comptables et administratives, il sera chargé de traiter avec les clients et devra donc faire preuve d'un don réel des affaires.
La rémunération, qui se situera au départ aux environs de 90.000 à 100.000 F + voiture, évoluera en fonction des capacités du candidat.
Adresser C.V. détaillé et photo récente à l'attention de M. FRASER, UNIVERSAL CARS S.A., 96, rue du Point-du-Jour, 92100 BOULOGNE-SUR-SEINE.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Importante Société recherche pour poste
CONSEILLER AGRICOLE
région Ouest de Paris

TECHNICIEN AGRICOLE

Bonne connaissance production végétale.
Connaissance de la *langue espagnole* souhaitée.
Env. C.V. et photo ss n° 5.119 SIPEP, 3, rue Choiseul, Paris.

JOUVEREL et CORDIER recherche pour son service
EXPORTATION

Collaborateurs

1. - CONFIRME
Il aura une première expérience de la vente de produits industriels à l'exportation.

2. - DEBUTANT
Il aura une formation technique de base.

Ils parleront l'ALLEMAND et l'ANGLAIS.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 601, au Service du Personnel, 32, avenue Albert-Ier, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Société spécial. création et réalisation matériels P.L.V. (6 e. activité = 8 oscars européens)
recherche

ADJOINT POUR DIRECTEUR CCIAL

Format. école sup. commerce ou équival. et expér. concrète. *Marketing* et *promotion* ventes acquise en agence de public ou annonceur pendant 2 ans au moins.

Goût pour prospection et suivi des clients. Curiosité pour les multiples aspects de la distribution moderne.
Adresser C.V. à PACFORM 8, *rue Pesmin*, 75016 Paris.

Centre Etudes et Recherches environ de Versailles cherche :
1 Diplômé I.U.T. ou B.T.S.
Mécanique ou Physique résidant région. Ecrire n° 28174 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Important Cabinet recherche
ASSISTANT
ayt plusieurs années expérience
ADMINISTRATION DE BIENS
Immeubles bureaux, entrepôts, usines, locaux commerciaux, et éventuellement habitation. Expérience de copropriété et immeubles-loyers appréciée. Ecrire avec C.V. et prétentions n° 28.253 P.A. SVP, 37, rue du GENERAL-FOY, 75008 PARIS.

Sté métro Pte-Charenton rech.
UN MAGASINIER
av. expérience gestion de stock. *Situation d'avenir.* S'adresser VERGO, 227, r. Charenton, 12e. Tél. : 344-76-07.

Entrep. conserves alimentaires Région Parisienne
recherche

TECHNICIEN(NE) EN MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE

Possédant notions de chimie pr labo. de contrôle qualité. Bne connaissance des manipulations courantes acquise au cours des études ou par expérience.

Env. C.V. détail. et prétent. N° 35.578, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Entrepr. région parisienne spécialisée dans fabrication LAMELLE COLLE
recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

ayant de grandes connaissanc. techniques technologiques dans le bois. Sér. référ. exigées.

Adr. C.V. et prét. n° 6.430 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cédex 02, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
NORD-NORD-OUEST ou PARIS
recherche
une

ASSISTANTE SOCIALE

Ayant quelques années d'expérience en usine.

Ecrire à M. ROGER, 195, fg Saint-Antoine, 75011 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER au plan national
recherche
pour son établissement situé à 30 km au nord de Paris

UNE FEMME RESPONSABLE

d'un Service d'Exploitation Informatique
SUP. ELEC., E.N.S.I., I.S.E.N., POLYTECHNIQUE FEMININE (section Informatique)
— 27 ans minimum, de 3 à 5 ans d'expérience dans service informatique.
— Anglais souhaitable.
— *Allemand très apprécié.*
Adresser C.V. manuscrit à : Mme GOURNAY - B.P. 25 GRETZ-ARMAINVILLIERS 77220 TOURNAN-EN-BRIE.

CHIMIE PÉTROCHIMIE

Société de conseil à vocation internationale
recherche
INGENIEUR
2-3 ans d'expérience travaux process, développement ou évaluation *de procédés, fabrication.*
Envoyer C.V. à :
CHIMIE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL,
43, rue de la Chaussée-d'Antin-9e.

GROUPE BANCAIRE
recherche pour ses
SERVICES CENTRAUX

CHEF DE CAISSE

ayant la pratique des opérations et des relations avec les Services Informatiques (codification, exploitation des documents, etc.)

Le goût des contacts commerciaux avec la clientèle *est indispensable*

Env. C.V. manuscrit et prétent. n° 35.315, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

KONGSBERG FRANCE
(VERSAILLES)
recherche pour son département Systèmes numériques

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

sédentaire pr serv. Commercial. Bonne connaissance de l'anglais.
Travail : suivi affaires et liaison entre maison mère en Norvège et clients français, rédaction (traduction) de documentations anglaises ou françaises, administration commerciale, etc.
Nécessité d'expérience dans matériel industriel genre matériel informatique ou *machine-outil.*

Ecrire : 16, bd de la Reine, 78000 VERSAILLES

STE D'ENGINEERING ET D'AUTOMATISME BANLIEUE SUD
recherche

JEUNE INGENIEUR

Diplômé E.N.S.E.I.H. Toulouse - E.N.S.E.I.N. Grenoble - E.N.S.T. ou E.S.E.

Expérience non obligatoire, mais situation familiale compatible avec déplacements de longue durée à l'étranger. Connaissance de l'anglais souhaitable.

Ecrire avec C.V., n° 35.620, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

STE DE TRADUCTIONS
recherche

INGENIEUR

Informatique, électronique, électricité pour
TRADUCTIONS
ALLEMAND, ANGLAIS VERS FRANÇAIS

Sera également responsable recrutement de collaborateurs indépendants éventuels et du contrôle de qualité.

Envoyer C.V., référ. et prét., à ROSE et BILLET, 3, rue René-Bazin, Paris (16e), qui transm.

AGENCE DE PUBLICITE PARIS (8e)
recherche pour son département Industrie/Immobilier, spécialiste En liaison avec les gr. comm. Il sera chargé de la conception, la rédaction et l'exécution des mailings. Une bon. conn. de la *tech. des fichiers est indispens.*
PUBLICITE DIRECTE
Envoyer C.V. à M. Gaillard, 8, r. de Berri, Paris-8e, q. tr.

KONGSBERG FRANCE
CNC Machine-Outil
recherche

TECHNICIENS SUPERIEURS
EXPERIMENTES ou
INGENIEURS

pour installation-maintenance

Exigences : connaissances de la commande numérique et/ou *ordinateurs industriels.*
Nombreux déplacements.
Libre rapidement.
Formation en anglais assurée en Norvège.

Ecrire : 16, bd de la Reine 78000 VERSAILLES.

Pour Société engineering nous recherchons
JEUNE INGENIEUR
GENIE CIVIL
adjoint à ingénieur projets.
Poste à pourvoir à Paris.

CONDUCTEURS TRAVAUX
pour implant. unités industr. Postes à pourvoir en Algérie.

Env. C.V. détaillé et prétent. A.M.P. sous référ. 456-JR 40, rue Olivier-de-Serres PARIS-15e, qui transmettra.

Nous recherchons un
PREMIER VENDEUR TECHNICIEN
Nous demandons :
- Des connaissances du ski, le tennis et le golf si poss.
- Une expérience des achats : matériel et vêtements.
- Le sens de la vente et de la promotion, pouvant s'occuper de la gestion de son stock.

Nous offrons une situation stable et bien rémunérée.

PEPIN.. Se présenter avec C.V. 136, bd Saint-Germain, Paris-6e.

MAISON D'EDITION
120 employés, 40 millions C.A. quartier Etoile
recherche
CHEF COMPTABLE
5 ans minimum d'expérience dans la fonction.
Titulaire B.P. (ancien régime) ou D.E.C.S.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à Mme Thomas, 51, av. des Ternes, 75017 PARIS.

Institut privé recherche
MAITRES, ASSISTANTS physique et chimie pour enseign P.C.E.M. Tél. pour rendez-vous : 337-65-67.

Conseiller juridique recherche COMPTABLE d'expér. Ecrire lettre manuscrite avec photo et C.V. à Publicité GAUTRON n° 2.742, qui transm.

INGENIEUR PIPE-LINE

Instrumentation télétransmission, station de pompage et de compression.

15 ANNEES EXPERIENCE

ANGLAIS - RUSSE

cherche emploi de préférence ENGINEERING
Ecrire n° T 081027 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur (2e)

CENTRE FORMATION pour ADULTES cherche pour animation dans entreprises stages expression écrite et orale, orthographe, secrétariat.

Jeune Femme ou jeune Homme, formation supérieure.
Possibilité déplacements régions Ouest et Sud-Ouest.
Emploi temps partiel.

Env. C.V., photo et prétentions à MICHAU, 130, av. V.-Hugo, 75116 PARIS.

TRADUCTEUR-TRICE DACTylo RUSSE PETROCHIMIE PROTECHNA - 770-28-35.

Import. Imprimerie PARIS ch. Chef des VENTES, 30 ans min., homme d'action et de terrain, véritable vendeur, responsable équipe spécialisée clientèle informatique. Ecr. à 4.026, LTP, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Cabinet immobilier OUEST ch. NEGOCIATEUR qualifié. Ecr. à n° 547, PUBLI G.R., 27, fg Montmartre, PARIS (9e).

ECOLE CENTRE PARIS rech. PROFESSEURS QUALIFIES de CHIMIE et de MATHEMATIQUES. Ecrire n° 50.697 PUBLICITE ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, *qui transmettra.*

C.C.E. AIR FRANCE recherche urgent Agent administratif, bac + notions Droit, très bonne expér. profession. dans gestion dossiers assurance corporel et *matérielle. Poste à durée déterminée* : 1 an, libre suite. - Ecr. av. C.V. C.C.E. Air France Europe 103-94532 Rungis Cédex.

Ecole sous contrat d'Association recherche un PROFESSEUR de MUSIQUE - Téléphone 548-73-75.

secrétaires

Secrétaires de direction

Les Compagnies d'Assurances du GROUPE DROUOT
recherchent une

SECRETAIRE de DIRECTION

pour assurer le secrétariat du Directeur Commercial adjoint

Envoyer C.V. et désir de rémunération au
GROUPE DROUOT
SERVICE DU RECRUTEMENT
Place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI

LA DIRECTION TECHNIQUE d'une Importante Société Internationale de produits de grande consommation recherche

Secrétaire
assistante technique

parfaitement bilingue français/anglais, elle doit avoir une pratique courante de la sténo anglaise et une expérience confirmée de secrétariat dans une activité technique.

Poste à pourvoir immédiatement, quartier Ouest Défense.

13 mois - Intéressement - Primes vacances. Horaires libres - Restaurant d'entreprise.

Adresser candidature, C.V., photo, sous réf. DOREL (à mentionner sur l'enveloppe) à :

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Secrétaires

LE DIRECTEUR DE LA FILIALE D'UN GROUPE TRES IMPORTANT SECTEUR SIDERURGIE à vocation commerciale Import et Export - Quartier Louvre
recherche :

SA SECRÉTAIRE COLLABORATRICE TRILINGUE

Parfaitement bilingue anglais + allemand ou espagnol - Sténo-dactylo - Très bonnes connaissances du négoce international seraient appréciées.

Salaire à débattre - Nombreux avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétent. au CABINET LEROY ET BOCHER S.A. 26-30, bd Vital-Bouhot, 92200 NEUILLY/SEINE.

MARCHAL
BEAUCHAMP (95)
30 minutes Gare du Nord
recherche
SECRETAIRE bilingue
français-anglais, de langue angl. Sténo française si poss. pr serv. exportation, 5 × 8, hor. person. Restaurant, autocar et possibil. logement. Envoyer C.V., photo *et prétentions* 271, *Chaussée* Jules-César, 95250 BEAUCHAMP.

SOCIETE PARIS 11e
recherche
SECRETAIRE TRILINGUE
ESPAGNOL - ANGLAIS
Libre de suite. — Adresser C.V. et prétentions à n° 35.871, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

REAL
recherche
SECRETAIRE
STENODACTYLO
— Expérience service personnel nécessaire ;
— Connaissances paie souhaitées.
— Lieu de travail Pierrefitte, puis Tremblay-lès-Gonesse.

Envoyer C.V. H. RENGOT, 106-108, avenue Lénine, 92380 PIERREFITTE.

Société internationale située à Créteil
recherche
pour service exportation
SECRETAIRE
sténodactylo trilingue
ALLEMAND - ANGLAIS
de langue maternelle allemande.

Niveau B.T.S. ou équivalent.
2 à 3 ans expérience minimum.

Adresser candidature, C.V. et prétentions sous référ. (472/JR), A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

Si vous êtes âgée de 30 ans minimum et parfaitement bilingue français - allemand, avec notions d'anglais ;
Si vous *possédez une* bonne expérience pratique, un sens de l'organisation et de l'initiative pour seconder patron moyenne entreprise, vous correspondez au profil de la

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

dont nous avons besoin.
(Lieu de travail : LES LILAS)

Adress. candidature *manuscrite*, C.V., prétentions, photo (ret.) sous référence M 01 à :
I. P. S., B. P. 53-08,
75362 PARIS CEDEX 08.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

représent. offre

Pour notre programme de vente

— Articles hygiène de la marque EROTIM ;
— Gants de ménage et gants industriels en Latex ;
— Gants industriels en cuir. x x

Nous cherchons en France

UN REPRÉSENTANT

de vente approprié qui dispose de bonnes relations dans les branches susmentionnées.

Nous vous prions d'envoyer votre dossier d'offre à l'adresse suivante :

INTERLATEX Gmbh 6149 Rimbach/Odw. Postfach République Fédérale d'Allemagne.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

recherche

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

STATUT V.R.P.
secteurs NORMANDIE et ITINERANTS

Vous avez le goût des relations humaines, l'expérience de la vente, le sens des responsabilités, une capacité de travail supérieure à la moyenne, le niveau BAC minimum.

VOUS ETES COMBATIF et DISPONIBLE, VOUS NOUS INTERESSEZ...

Nous vous offrons pour développer les ventes de nos spécialités auprès des pharmaciens d'officine :

- Un fixe important + primes sur réalisations ;
- une voiture de société ;
- des frais de route.

Adr. C.V. détaillé en joignant photo récente et indiquant prétentions sous réf. 6423 à P. Lichau S.A., 10, r. de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

GROUPE DE PRESSE recherche **COURTIER** spécialisé publicité financière. Réf. exigées - Situation avenir. Env. candidature avec C.V. à : nº 179.727 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

AGENCE DE PRESSE INTERNATIONALE recherche VENDEUR - REPRESENTANT pour Paris. Référ. demandées très bonnes connaissances presse et photo, journalisme. Tél. toute la journée : 723-97-40.

GROUPE BONNAL ET Cie RENAULAC recherche pour son réseau DE DISTRIBUTION **2 DELEGUES COMMERCIAUX** pour visiter artisans peintres et entreprises de peinture. SALAIRE MENSUEL : 4.000 F × 13 + primes garanti pendant 1 ans, tous frais payés, voiture indispensable. Secteurs à pourvoir : PARIS - PROCHE BANLIEUE. Lettre retournée, C.V. et photo sous nº 47.011 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

LA SCIENCE AU XXe siècle Ouvrage réalisé par les savants soviétiques et diffusé en exclusivité au corps enseignant, corps médical, ingénieurs, techniciens, cadres... recherche pour toutes régions **INSPECTEURS (TRICES) DE VENTE** Capables de recruter, former et animer équipes de vendeurs. Les candidats (tes) sélectionnés (ées) seront invités (ées) à Paris pour une stage de formation. Ecrire avec photo et C.V. à : CALD, 7, r. Debelleyme, Paris-3e.

Rech. REPRESENTANT bien introduit Paysagistes, Horticulteurs, Décorateurs, etc., pour vente : jardinières sur mesure. Rémunération - Commission. Adr. référ., lettre manuscrite : SORIA, 8, rue Carnot, 94270 KREMLIN-BICETRE.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à l'American Center 261, boulevard Raspail, 75014 PARIS, Téléphone : 633-67-28. Conversation - Civilisation. Sessions intensives. Inscriptions maintenant.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3 Niveau BAC ou 1re, 6 à 7 mois - 180 h. de cours : Exploitation. Gestion-Analyse GAP 2

FAX Ecole privée. 6, rue d'Amsterdam, 874-56-60. 94, rue Saint-Lazare, 874-95-69.

proposit. com. capitaux

Entreprise bon rapport cherche capitaux de 300.000 F pour développer son activité. Clientèle existante. - POUPART, 7, rue Branly, 91000 EVRY-COURCOURONNES.

occasions

Achat très cher : tous bijoux, brillants, argenterie. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, OPERA. 37, aven. Victor-Hugo, ETOILE. Vente en occasion, échange.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes

— Ingénieurs toutes spécialisations,
— Cadres Administratifs et Commerciaux,
— Journalistes (Presse écrite et parlée).

CENTRALIEN - DIRECTEUR GROUPE AUTONOME GRANDE SOCIETE - 59 ans - 30 ans expér. secteur canalisations.
RECHERCHE : poste dans état-major ou organisme économique national ou international.

CADRE TECHNIQUE DU BATIMENT ET NEGOCIATEUR IMMOBILIER - 32 ans - I.C.H. - Anglais - Expér. bureau d'études, promoteur immobilier et investisseur étranger.
RECHERCHE : postes similaires, de préférence au sein d'un groupe bancaire à vocation immobilière.

CADRE COMMERCIAL - 45 ans - 19 ans expér. vente, contacts à haut niveau auprès secteurs d'activité variés, gestion commerciale - Bilingue Italien.
RECHERCHE : poste commercial à responsabilités - R.P. - déplacements acceptés.

CADRE COMMERCIAL - 20 ans expér. animation des ventes, gestion achats et vente en P.M.E. - Pratique des contacts tous niveaux.
RECHERCHE : poste correspondant ou représentation exclusive fabricant.

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS Cedex 09 - Tél. 280.61.46 (pte 71)

HEG - MBA Northwestern 28 ans recherche emploi **CONTROLE DE GESTION - FINANCE** Disponible immédiatement. Ecrire nº 1.101 à LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE COMMERCIAL, 44 ans, Institut d'administr. des entrepr., expérience depuis 15 ans dans les secteurs : industrie chimique, papiers. Salaire : 95.000 F par an, étud. ttes proposit. Ecr. nº 35.845, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE - 41 ANS niveau DECS, expérience professionnelle dans cabinet d'expertise comptable et importantes sociétés industrielles et commerciales, contrôle de gestion. Sérieuses références. Libre sous 3 mois, cherche place stable. Ecrire sous le nº 35.798, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ing. hydraul., 15 a. exp. modèl. réd. et A.P. rech. sit. France ou étrang. Nº 1.096, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., lic. lett. exp/. secrétaire, cherche empl. édition, librairie. Ecr. nº 1.097, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Techn. sup. chauff., condit. air, climat., sanit., dipl. français et allemand, parf. conn. 2 langues techniq., bon. conn. espagnol, cherche empl. stable en Sarre (Allemagne fédérale), milieu 76. Ecr. nº 1.087, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 31 a., lic. en droit, expér. administrat. et financ., compt., contentieux et immobilier, cherche situat. position cadre. Ecr. nº 1.071, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ELECTRONICIEN E.N.S.I. MAITRISE PHYSIQUE 28 ans, sportif, anglais courant, bonnes connaissances allemand, russe, 3 ans d'enseignement secondaire, aimant contact hum., recherche poste intéressant, ds pays indifférents. Ecr. M. Letellier, 41, rue de Saxe, Paris-7e.

Cadre, Homme, 43 ans, format. Sciences Po., spécialiste gestion de stock, calcul stock optimum, prévision de ventes, utilisation de l'informatique, cherche poste à responsabilités équivalentes : Paris et Banlieue Ouest. Ecrire M. Glinquin, 22, allée Bellevue, 78230 LE PECQ.

ANGLAIS INGENIEUR SYSTEME 4 ans IBM Londres, 1 en 1/2 FREELANCE, disponible, tous travaux. Préférence IBM système/3. Désirant s'installer à Paris. - Téléphone : 723-31-56.

Homme, 25 a., B.S. Internat. Business. M.B.A. Market., lang. parl. angl., espagn., rech. poste marketing. Ecrire ou Tél. à : M. Défontaine, 32 r. du Bocage, 44000 NANTES. Tél. : 71-41-24.

DIRECTEUR COMMERCIAL
— 15 ans d'expérience techniq. modernes de vte, marketing, gest. ds groupes performants;
— Connaiss. approfond. produits gd public et biens d'équip.;
— Angl. et espagn. courants;
— Références de 1er ordre.
recherche direction commerciale ou équival., base PARIS ou en banlieue. Ecrire, nº 35.722, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Organisateur fabric. et admin. Téléphone, soir Paris, 229-56-97.

Chef de comptabilité, sérieuse expérience en France, Extrême-Orient et Afrique, cherche une situation en rapport en Afrique Noire Francophone. - Ecrire à : nº 28.260, P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy. — 75008 PARIS.

Cadre informatique, 43 a., 17 a. expér., ex-respons. anal. 360/30, adj. IBM/3 ass. cobol ans DD5/OS, GAP II, spéc. compl., ch. situat. stable, respons., préfér. Paris, banl. Est. Intérim. s'abst. Ecr. nº 1.094, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur géophysicien ENSPM, 39 ans, plusieurs ann. d'expér. dans domaine de la recherche pétrolière et de la format. des cadres techn. Angl., arabe cour., ch. poste de responsab. Ecr. à 1.100, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne cadre dynamique, 30 ans, dipl. Ec. sup. comm. contrôle de gestion (type ICG), expér. 6 ans, rech. poste responsable administratif et financier ou contrôleur de gestion. Accepte déplacem. Disponible immédiatement. Tél. 371-79-47 ou écr. à 1.469 PUBLICITES R., 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

J.F., 27 a., licenciée en droit, bilingue italien, cherche poste. Ecr. à 845 G BLEU, 41, av. du Château, 94-Vincennes, qui tr.

Dame, tr. sér. not. all., angl., + réf., assurerait tâche stand. ou assistance interprète foires, salons, expositions. Possib. dépl. Ecr. à 1.104, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 33 a., dipl. étude supér., expérience rédaction, traduction (anglais, suédois), cherche empl. presse, publicité, éditions. Ecr. Régie-Presse nº T 81.146 M 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F., 19 ans, bac G2, début., ch. emploi comptable 1er échelon. Tél. : 243-76-27.

JEUNE FEMME, 28 ans, D.E.J.D. DROIT, 3 ans chez huissier de justice, un an au service recouvrement cotisations mutuelles, recherche situation service contentieux ou similaire. Ecrire Mlle ROBERT, 45, rue Jeanne-d'Arc, PARIS (13e).

CONSEIL EN GESTION, Expert compt., dispon. pour intervention P.M.E. temps partiel ou mission temporaire. Ecrire 5/29706 à : J.R.P., 39, rue Arcade-8e, q. tr.

Audit interne opérationnel ch. poste à PARIS, banlieue Ouest. Ecr. à T-81.164 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. 34 a., Instit. spéc. CAEI, gde expér. anim. Art, form. adultes, ch. emploi à resp. pédag. Paris. Banlieue NORD-OUEST. Téléphone : 959-25-44.

J. Fme, form. univ., trilingue anglais, esp., all., poss. cadre, exp. att. dir. et Relat. publiq. (France-Am. lat.), exam. prop. emploi France ou étranger. Ecr. à 1.105, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., Baccalauréat D, cherche emploi stable, si possible labo ou cabinet médical PARIS ou banlieue, ligne S.N.C.F. Austerlitz. - Ecr. nº T 81.162 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

JEUNE FEMME - 29 ANS niveau universitaire, dynamique, sens responsabilité recherche poste **ATTACHE GESTION** SALAIRE MINIMUM : 3.500 F. Ecrire Editions R.P., Serv. K, 56, rue de la Fontaine-au-Roi, 75001 Paris, qui transmettra.

DIRECTION EXPORTATION Manager confirmé dans les négociations internationales BUSINESS SCH. U.S.A. ING. GDES ECOLES 39 ns. nationalité française, trilingue anglais, arabe, recherche POSTE HAUT NIVEAU. Ecrire nº T 081.143 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Hme, 18 a., expér. Hilton et clubs vac., ch. empl. hôt. Paris, banl. Ecr. 6.127, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.C.P. EXPERT COMPTABLE Mémorialiste, 33 ans, expérience fiduciaire 7 ans, cherche collaboration Sté expert. compt. Paris. Ecr. nº 1.103, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NEGOCIATEUR CONFIRME 28 a., DES, licence en droit, Sc. Po., anglais, allemand, espagnol. 4 a. expér. national, internation. Libre après délais. Ecrire nº T 081131 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur (2e).

INGENIEUR (chimiste) LICENCIE EN DROIT dr. des aff.), 35 a., 9a. de prop. industr. (brev. inv.), angl. crt, tr. b. conn. all., ch. poste tech.-juridiq., administr. ou juridiq., Paris, province. Libre assez rap. Ecr. nº 1.090, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre juridiq., financ., fiscal **Diplômes d'Expert compt. Droit des aff., d'anglais** Gde expér. tous contrôles, ttes déclarat., assur., crédits, informatiq., gestion, droit des stés et fisc. Législation trav., paies, pratique secrétar. génér. Ecrire nº 7.926, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., agt cial, 22 a., ch. pl. ds sté, parl. angl. Tél. : 788-11-54.

J.H. D.E.S. DROIT ch. sit. 5.500 mens. Ecr. nº 1.028 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F., ch. empl. bur. récept., tél., not dact. Urgent. 374-36-53.

travail à domicile

Demande

Ch. travaux dactylo à domicile s/IBM électric à sphères 82 C. Tél. : 260-75-70, à part. 14 h. 30.

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 364 et 392.

---

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au

233.44.31

pour tous renseignements: **233.44.21**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

Face ILE SAINT-LOUIS VUE IMPRENAB. S/SEINE Plein SUD **DUPLEX 120 m2** Liv., boiseries + 2 ch., 2 bains. Service. Parking - Exclusivité FRANK ARTHUR - 924-07-69

3e BEAU MARAIS - Dans imm. 1968, très beau STUDIO, entrée, kitchenette entièrement équipée, bains, w.-c., 2 fenêtres sur rue. 130.000 F. — 924-86-78.

LE MARAIS dble living, salle à m., 2 chbres, tt confort. 550.000 F. - 742-38-73.

PRES BOIS - S/verdure 145 m2 Luxueux 4 pièces, 2 bains, grande loggia soleil - 288-31-97 **ORPI**

ILE ST-LOUIS AU SOLEIL 4e étage, 175 m2, asc. en projet, garage, cour, 1.300.000 F. Ecrire à PASTEYER, 7, rue d'Aguesseau - PARIS-8e

BD MAGENTA 4 pces, 80 m2 A rénover 220.000 F. - TUR. 97-81.

10e 4 P. tt cft, 6e étage, asc., soleil. Vue. 320.000 F CAILLET - ELY. 83-84

Fg-ST-HONORE près PLACE BEAUVAU Bel imm. pierre 18e siècle **5 P.**, 2 bains, tt conft. Park. VERNEL - 526-01-50

XVIe TROCADERO BEL IMM. PIERRE TAILLE **GRAND 5 P.**, confort, 2 salles de bains 2e ETAGE - BALCON - CLAIR Luxueusement refait neuf + 2 CHBRES SERV. CONFORT **PRIX 950.000 F** Mercredi, jeudi 14 h à 17 h : **62** BIS, RUE DE LA TOUR ou Tél. 723-91-22

DAUMESNIL Plein sud. Imm. récent. STUDIO 35 m2. tt cft, 4e ét., balcon. 155.000 F. S/place mardi-mercr. 13 à 15 h : 123, RUE DE REUILLY

ILE SAINT-LOUIS 7, rue des Deux-Ponts, imm. 17e Luxueux appt. 2/3 P, grand cft. 75 m², Tél. visites mercredi et jeudi de 11 h. à 17 h.

VILLIERS. Bel imm. 3 P., tt. cft., impeccable. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

N.-D.-DES-CHAMPS. Etage élevé, imm. P. de T., très gd 5 P. tt cft. Prof. libérales. MARTIN, Dr. Droit, 742-99-09.

Fr. Pl. WAGRAM, 6 P. 160 m² tt cft, 3e ét., 2 serv. Libéral. 553-34-24, mat. 231-04-16, ap.-m.

GRANDS-AUGUSTINS. DDE. 42-70. SEJOUR + 2 P., LUXE, TEL., SUR JARDINS.

IVe Beaubourg. Calme, Sud, 100 m² mixte, travaux. 420.000 F. 224-82-80, le matin.

MUETTE. Très beau 3 P., 145 m², 2 s. de bns., tél., chbre de serv., ascens., imm. stand. 690.000 F, ELY. 69-34.

Pte Dorée. Bel appt. 130 m², séjour 45 m² + 2 chbres, lingerie, 2 s. de bains, parfait état. Cabinet Dormiod. 924-12-04.

16e TROCADERO, Appt. de luxe à moderniser. 2e ét. 500 m² env. 10 PCES + galerie. 4 chbres serv., 3 parkings. 3.000.000 N.F. CAB. MENNE de CNIRAC. 256-32-65.

Emplacement de prestige, avenue Foch, près Etoile, grand 6 P., 230 m². Exclusivité, G. Sorgniard. EUR. 05-55.

3 AFFAIRES ENTRE 800.000 et 900.000 F. TROCADERO sur jardins, 165 m², 5 PIECES. MANOEL (PRES) 187 m², 5e ascenseur, 6 PIECES. VOIE PRIVEE dans Hôtel partic. sur jardin, 118 m². PASTEYER. 266-35-84.

METRO NATION RUE DE MONTREUIL Immeuble bon standing. Habitables mars 1976. Studios, 2 et 3 pièces. PRIX NON REVISABLES. Studio à partir 112.000 F. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

VILLA JOCELYN, très beau 4 P., 115 m², 5e ét., chbre serv. Agence BOSQUET. 705-22-60.

MOZART-RANELAGH 5 P., 2 s. de bains, 130 m². Prix 600.000. Parfait état. Michel et Revl. 265-90-05.

TROCADERO. Appt. 4 P. cft. Imm. P. de T. Px. 35.000. M. LOJACOND. TEL. 266-49-13.

METRO BEL-AIR 12, rue de Sambervilliers, 4e étage, appt. neuf, grand stand., sél. double, 2 ch., cuis., s. de bns., cave, parking, terrasse 70 m². Ma voir sur place mercredi 7 janvier de 11 h. à 17 h. — Téléph. 431-91-20.

AVENUE MOZART. 3 P. cuis., s. de bains à rénover. 250.000 F. TUR. 97-81.

FRIEDLAND - MONCEAU Immeuble neuf, jamais habité, ét. élevé. 158 m² + terr. 75 m². FRANK ARTHUR - 924-07-69.

RUE D'AUMALE Dans hôtel particulier **LUX. DUPLEX avec jardin** 200 m² + service + garage + 84 m², APPT au 2e étage. Prix élevé justifié. - Exclusivité FRANK ARTHUR - 924-07-69.

AV. MONTAIGNE Imm. classe except., récept., 1 ch., parkg, ch. serv. 577-95-14.

Paris Rive gauche

15e Bel imm. pierre de taille Réception, 1 chbre, bains, cuis., tél., impeccable. 577-95-34.

6e SAINT-SULPICE - Charmant appart. 3 pièces principales + 1 petite 73 m2, cuis., bains, chambre service. - 567-22-88.

15e JAVEL Studio, dche, cuis., tél., 650 F. - 577-95-34.

CENSIER 4 pièces, 85 m2, 6e étage, asc. Visite le 8, de 14 à 19 h : 21, rue Claude-Bernard Tél. 331-89-46

VAL-de-GRACE HOTEL PARTICULIER Réception, 3 chambres, 3 bains, tt confort, 300 m2, ETAT NEUF. Habitable de suite. 1.500.000 F. VERNEL - 526-01-50

MONTPARNASSE. Imm. P. de taille, asc., 2/3 P. en duplex. Tél. SAB. 85-86, matin.

ODEON. Bel imm. liv. 25 m², bains, ch. cent., tél., moquette, 2e ét. 150.000 F. RIC. 02-44.

QUAI BOURBON. Sur immense cour-jardin, élégant et original 130 M2, ét. noble. BURON. 742-82-44.

14e. TRES GD STANDING. Résid. et calme, 110m² + terras. hall, living, salon, 3 ch., 2 bns. cuis., cave, garage. Px. 750.000. Facilités. Tél. au 336-41-01.

Huchette. Petites et grandes surf. à aménager. 227-19-75.

15e. CH.-MICHELS. SEJOUR DBLE + 2 CHBRES. 6e ét., balc. SOLEIL. TEL. Ch. serv. BEL IMM. 460.000 F. A rénover. 704-88-18.

SAINTS-PERES. Appt. 5/6 P. caractère 4 m. sous plafond. ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54.

13e. MAISON 4/5 P., 120 m² sur 3 niveaux. 520.000 F. ALGRAIN. 285-00-59 et 09-54.

PASTEUR. Beau 3 pces, 55 m² 165.000 F., tt cft. 326-08-94.

ROND-POINT-MIRABEAU BEL ATELIER D'ARTISTE **VUE S/SEINE** loggia + chbre, cuis., s. bains. VERNEL - 526-01-50.

SQUARE DUPLEIX (près), bel imm., entrée, studio raffiné, cuis., bains, w.-c., tél. placards, 234.000 F. - 577-29-29.

JUSSIEU PRES FACULTE Propriétaire vend dans immeub. caractère - jardin intérieur - studios et beaux duplex, tout confort, refait neuf - 723-38-74.

Région parisienne

5 mn GARE ASNIERES **ST-LAZARE** Près gare - 3 belles pièces princip., 2 balcons, 2e ét., très bon immeuble pierre de taille. 95.000 F + crédit. — VOL. 58-70.

PARLY 2 4/5 pièces TYPE 2 Tranche récente Volets. Moquette nve. 350.000 F. Sans frais. — Tél. : 954-68-00.

PANTIN. (Mo Eglise) Propriétaire vend studio conft. Crédit total personnalisé. MARTIN. 742-99-09.

CHATOU, dans imm. neuf, 6 P. 108 m2. Px tot. 310.600 F. 80 % prêt possib. ALM. 13-72.

ASNIERES. Rue Sadi-Carnot (Mairie), 6e ét., asc., 3 p., cft., balc. 230.000 F. 989-31-74.

CHAMPIGNY, BORD MARNE, 2 appts 2 et 4 P., confort, Exclusivité S.N.E.C. 266-05-02.

STUDIO. Ligne de Sceaux. Pour R.-V. heures soirées. Agences s'abstenir. Ecr. Nº 7.927 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INKERMAN. Soleil, luxueux duplex 240 m² + gd jardin, garage, service. 224-82-80, matin.

MAISONS-LAFFITTE *Neuf séjour + 2 chbres, 71 m² + 6 m² balcon.* PRIX 260.000 F. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

COURBEVOIE Neuf, dble liv. + 2 chbres, 81 m² + 10 m² balcon 6e ét. PRIX 366.000 F. 2 parkings et cave compris. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

Vends près porte de Versailles Appt. 6 P., 115 m², lib. Imméd. 400.000 F. Tél. : 642-58-07.

NEUILLY - ST-JAMES DBLE LIV. + CHBRE avec JARDIN PRIVE TT CFT **PRIX : 475.000 F** Mercredi, jeudi, 14 à 17 heures, 4, RUE LONGPONT.

SEGONDI S.A. - 874-88-45. **NEUILLY - SABLONS** très bel imm. pierre de taille, tt cft, r.-de-ch., 5 p., cuis., s. de bains, w-c, entièrement refait à neuf. 130 m² + chbre de serv. Visite s/place mercredi, 14-17 h., 12, rue ANGELIQUE-VERIEN.

ANTONY. Mo, calme. P. à part., 4 p., récent, cave, parking. Prix 225.000 F. Tél. 666-90-19.

CHATOU Appart. parfait état, secteur agréable, gd séjour, salon + 2 chbres, cuis., s. de bains, 2e étage, asc., box. Prix 213.000 F. - Tél. 913-87-44.

Province

VUE IMPRENABLE SUR LAC **LEMAN** ET LAUSANNE du balcon terrasse de ce coquet appart. 2 pièces, cuis. équipée, w.-c., dche (bel imm. parfait état). Prix 79.000. — AVIS THONON 7, av. d'Evian. Tél. (50) 71-06-13 ou PARIS : 278-09-51 al 03-49.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent direct. 2-3 p., préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. T. : 873-23-55.

FRANCE CONSTRUCTION AG. OFFI CH. APPT VILLA PARIS BANL. PAIEM. COMPT 28, RUE SAINT-CHARLES, 15e. Tél. : 577-46-10.

FRANK ARTHUR. 924-07-69. URGENT RECHERCHE APPTS. standing. Quartier résidentiel.

URGENT, je recherche grand APPT. PARIS, préfère rive gauche, MEME AV. TRAVAUX. REGLEMENT CPT. TRE. 20-67.

appartements occupés

NEUILLY - MAIRIE Immeuble pierre de taille, 1925 APPARTEMENTS OCCUPES Tt cft. Chff. central imm. Asc. **4 PCES** 80 m2 env. + chbre de service et cave. **5 PCES** 110 m2 env. + chbre de service et cave. Pr rens. et visites : 755-98-57.

échanges

Métro SAINT-SULPICE, DUROC ch. 3 p. tt cft, imm. stds. Peut échang. même quart. b. studio gd cft + soulte. Ecr. urgt Orbis 28, av. Fr.-Roosevelt 8e réf. FT.

immeubles

Vends CLERMONT Fd r.-d.-ch. Imm. nf. Loc. 230 m² rap. 7 %. Ecr. nº 1.069, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

VAUCLUSE - APT centre ville. Vd petit immeuble 3 étages. Excellent état. Téléphone (90) : 74-11-36.

constructions neuves

UNE CLÉ POUR VOUS LOGER OU POUR INVESTIR

525-25-25

Centre Etoile
Centre Nation : 346-11-74 - Centre Maine : 539-22-17
vous proposent :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat,
— une documentation précise sur chaq. programme,
— un entretien personnalisé avec un spécialiste,
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
Sans aucun engagement de votre part.
Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

INFORMATION LOGEMENT

locations non meublées Offre

Paris

15e LOURMEL Beau STUDIO, bains, cuisine. Etage élevé. 650 F. — 577-95-34.

PARC MONCEAU dans magnifique immeuble entièrement rénové, je loue STUDIOS et 2 PIECES luxueusement équipés et décorés, tél., tt cft. S. pl. de 12 à 17 h., 23, rue Henri-Rochefort. 887-63-66.

SUR LUXEMBOURG. Imm. gd stand., liv. + 4 chbres, tél., chbre serv., parking. Ph.-Canet. AMP. 25-71.

8e, prox. MADELEINE, très confortable studio, étage élevé, asc., tél. 1.000 F + ch. Tél. matin, SEGECO. 522-69-92.

Région parisienne

MAISONS-LAFFITTE (Parc du château) - 2 pièces 990 F C.C. - Vr gardiens s/place, 43, RUE LEKAIN.

LA DEFENSE - R.E.R. **5 P.** 101 m2. Neuf. Park. Tél. 1.950 F + ch. 774-83-93 - 11/19 h.

locations non meublées Demande

Paris

Sté recherche URGENT, du STUDIO au 5 PCES, PARIS uniquement. TEL. 700-14-78.

Région parisienne

Ch. sans agence 3 à 5 p. ou Pavillon Versailles ou Saint-Germain ou env. 950-36-78.

locations meublées Offre

Paris

14e Studio, kitchen., douche. Tt cft. 850 net. KLE. 04-17.

E.-ZOLA. Récent. Séjour + chbre, cuis., bains. Tél. 1.100 F, 754-86-42.

locations meublées Demande

Paris

Opticien ch. chbre indépend. chez particul. à Paris. Tél. avant 9 h. ou après 20 h. 469-27-96. Agence s'abstenir.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE par « PLURI-CONTACTS » OFFICE des LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra frais abonn. 300 F. T. 742-78-93.

bureaux

VIIIe, av. George-V, 7 bureaux 170 m², tr. gd stns, tél. + télex. Bail 3-6-9, loyer 100.000 F/an. Repr. just. Tél. 359-61-49, p. 246.

PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

BUREAUX TOUS QUARTIERS LOCATION OU VENTE TOUTES SURFACES. AG. MAILLOT SAINT-LAZARE. Tél. : 293-45-55/522-19-10.

BUREAUX A LOUER
13e - ITALIE, 515 m2.
13e - PORTE D'IVRY, 980 m2, avec 150 m2 archives.
16e - MOZART, 200 m2.
16e - GALILEE, 425 m2.
17e - CARDINET, 530 m2.
18e - GARE DU NORD, 200 m2.
20e - GAMBETTA, 125 m2, avec possibilité double de cette surface, même niveau.
SEVRES, 750 m2.
BOURG-LA-REINE, 60 m2 de bureaux + 180 m2 de dépôt.
IMINCO Téléphone : 256-35-50
50, Champs-Elysées, 75008 Paris.

BOURSE 170 m2, 7 bur., 3 lig. 4e ss asc. 400.00 F. Vente. 233-53-80 et 231-22-18.

OPERA En location, imm. mod. 800 m2 bur., stand., 10 L 10 park. 233-53-80 et 231-22-18.

SAINT-AUGUSTIN SAINT-LAZARE A LOUER sept bureaux à partir de l'unité dans immeuble de bureaux, grand standing, climatisation, serv. télex, téléphone, salle de conférences, parkings. Téléphone : 293-62-52.

14e - SAINT-JACQUES Location sans pas-de-porte de bureaux de immeuble neuf, cft,
— 22 m2 ;
— 36 m2 ;
— Et 11 m2 + 40 m2 terrasse.
Paiement mensuel, 1 mois de CAUTION. Instal., meubl. BAIL. Téléphone : 337-56-00.

hôtels-partic.

JEAN-MOULIN, beau PAVIL. 7 pièces cft, garage, jardin. Px : 650.000 F. Tél. : 540-55-31.

16e MUETTE. H.P. Professionnel, 250 m2. Parfait état. EXCEPTION. Px 1.300.000 F. ETUDE RIVE GAUCHE 222-70-63 et 544-11-25

locaux commerciaux

POUR PLACEMENT **2.145 m2 LOCX, BURX nfs** SUR TERRAIN DE 8.500 M2. Location 1er ordre. Loy. 361.000 au 1/7/75. Px vente 3.281.000 F. Ecrire LECOMTE (NEC) 25, bd de Sébastopol (1er). - 236-80-15.

propriétés

ENTRE ALES ET UZES splendide propriété trufficole : 9 ha seul tenant chênes truffiers 5 et 3 ans d'âge lavande + mazet NEUF 2 pces. Vue imprenable 250.000 F, avec 50.000 F. AVIS, 30, rue Nationale, NIMES. Tél. (66) 67-55-77.

58 km autoroute de l'Ouest splendide ppté 6 p. tt cft, dépend., 1.900 m² clos, bord de Seine, 600.000 F. créd. 742-91-38.

A vendre terres à planter. APPELLATION CHABLIS. Vigne plantée chablis, 1er cru. Tél. : 53-13-20. Chablis.

SAINT-NOM maison 6 p. sur terrain 8.000 m², 7 bains, gar. ALGRAIN. Tél. : 285-00-50/09-54.

terrains

Lot, vends 7.000 m² bois, b. vue, vestige gaulois, viabilité, eau. T. 53-39-26 à Toulouse, ap. 18 h.

ST-CLOUD 2 minutes Gare Calme Résidentiel - Vue imprenable
— 600 m2, façade 24 m
— 1.250 m2, façade 39 m
— 2.000 m2, façade 40 m
KATZ, gare Garches - 970-33-33

villas

ENGHIEN, entre lac et lycée : propriété à rénover, 5 Pièces, PARC 1.896 M2. PRIX EXCEPT. 600.000 F. Téléphone : 989-31-74.

CHEROY (89) 100 km Paris Maison neuve sur 1.100 m², jardin agrément, 5 pièces, 2 bains, grand confort, frais d'enregistrement réduits. Prix 320.000 F. Agence de Voulx : 431-91-20.

domaines

La ferme du château de Bel-Air à FRONTON (31) est à vendre 25 ha AOC « Côtes du Frontonnais » dont 14 plantés, bât., mat. Prix total : 540.000 F. ECR. HAVAS TOULON 16.097.

VENDS DOMAINE en BRENNE 157 ha dont 19 ha étang, élevage, culture, chasse, pêche. Beaux bâtiment. Ag. Chersia 36500 VENDŒUVRES. Tél. : 50.

châteaux

EXCEPTIONNEL BAR-SUR-SEINE (10) BEAU CHATEAU DE 20 PCES dans magnifique parc boisé de 5 ha envir., gr. œuv. en b. état + maison gard., conv. pr maison de retraite ou placement. Tous renseignements : 931-46-70.

Partic. vd en CO-PROPRI. tr. b. CHAT. Périgord av. parc magn. a. dépend., 3 étages de 250 m2 environ. Prix : 2.600 F le M2. Ecr. nº 1.068, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

forêts

Proche NEMOURS (77), particulier vend 2 bois de 10.000 et de de 15.000 m2 sur rue et dans village. Tél. : 428-02-68. URGENT.

viagers

16e - Verdure et calme, Villa Montmorency, Hôtel particulier, 5 pièces, Jardin, Terrasse, Gar. 460.000 + 3.700 F 1 Tête 73 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

Ach. viager ou nue-propriété Discrétion **VERNEL** 526-01-50 4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e.

XVe Dans imm. p. de t., 5 p. 90 m2 + chbre serv., tt cft. Occupé 82-89 ans. 220.000 F + rente. — Tél. : 566-80-31.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 JANV 1976 A 0 h G.M.T.

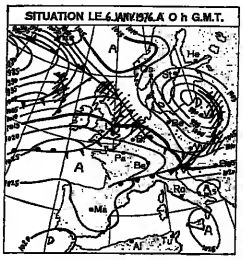

PRÉVISIONS POUR LE 7.1.76 DÉBUT DE MATINÉE

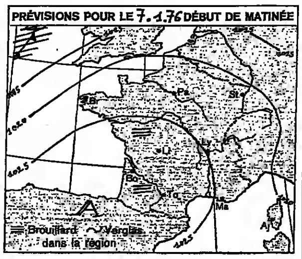

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⨽ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 janvier à 0 heure et le mercredi 7 janvier à 24 heures :

Les hautes pressions qui persistent sur l'Espagne, le golfe de Gascogne et la France protégeront notre pays de l'influence directe des perturbations océaniques circulant des Açores à la Scandinavie. Des masses d'air maritime doux s'étendront progressivement à tout le pays, et les températures seront en général élevées pour la saison.

Mercredi 7 janvier, de la Bretagne à la Flandre, ainsi que dans le Nord-Est, le temps sera très nuageux le matin, mais des éclaircies se développeront l'après-midi.

Sur le reste de la France, la matinée sera fraîche : on notera encore quelques gelées dans l'intérieur et des brouillards de la Loire à l'Aquitaine. Le ciel sera généralement peu nuageux, les vents resteront faibles, et les températures maximales seront en hausse.

Mardi 6 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 022,8 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 10 et —1 ; Bordeaux, 10 et 0 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 10 et 6 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 9 et —3 ; Dijon, 4 et 3 ; Grenoble, 8 et —1 ; Lille, 10 et 8 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille, 12 et —1 ; Nancy, 8 et 5 ; Nantes, 10 et 7 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 12 et 8 ; Pau, 12 et —3 ; Perpignan, 19 et 4 ; Rennes, 10 et 7 ; Strasbourg, 8 et 5 ; Tours, 8 et 8 ; Toulouse, 7 et —3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 5 degrés ; Athènes, 11 et 2 ; Bonn, 9 et 7 ; Bruxelles, 0 et 7 ; îles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, 4 et —3 ; Genève, 5 et —3 ; Lisbonne, 12 et 8 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 17 et —2 ; Moscou, —17 et —21 ; New-York, —2 et —7 ; Palma-de-Majorque, 18 et 0 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, —1 et —4.

Visites, conférences

MERCREDI 7 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée du château de Versailles : « Les appartements du Barry » (Art et histoire). — 15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés. Ses caves. Ses jardins » (A travers Paris). — 15 h. 15, 19, rue de Cléry : « De la rue d'Aboukir et la Cour des Miracles à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle » (Mme Barbier). — 15 h., métro Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 14 h. 30, entrée de la Sainte-Chapelle : « Saint-Louis et la Sainte-Chapelle » (Mme Doumic). — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., 17, boulevard Saint-Jacques : « Le P.L.M. Saint-Jacques sans secret » (Mme Heger). — 14 h. 30, Musée de l'homme : « Océanie : Australie et Nouvelle-Guinée ». — 14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Le Tisserand ». — 15 h., 107, rue de Rivoli : « Moyen Age et Renaissance » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Saint-Paul : « Chez un sculpteur sur bois » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Le siècle d'or de Philippe III à Charles II ». — 20 h. 15, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'inconscient collectif dans la vie de l'esprit ».

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 5 et 6 janvier 1976 :

DES DECRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er janvier 1976 ;

● Modifiant le décret n° 70-19 du 9 janvier 1970 fixant les conditions dans lesquelles sont appliquées à la Corse les dispositions du décret n° 64-251 du 14 mars 1964 relatif à l'organisation des services de l'Etat dans les circonscriptions d'action régionale ;

● Modifiant le décret n° 75-56 du 24 janvier 1975 relatif à la rémunération de certains personnels de direction des lycées et collèges agricoles et des établissements d'enseignement agricole spécialisés de même niveau.

DES LISTES

● D'aptitude à l'enseignement supérieur (sciences) ;

● D'aptitude aux fonctions de maître-assistant (sciences) ;

● Des candidats aux fonctions de maître de conférences (sciences).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 348

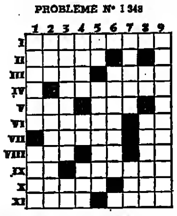

HORIZONTALEMENT

I. Homme de lettres dont la vie est remplie d'épreuves. — II. Plongé dans l'eau chaude. — III. Si seulement il pouvait toujours dormir ; Finalement, il aurait bien voulu pouvoir se voiler la face. — IV. Voient défiler du gibier de très mauvaise qualité. — V. Travail de choix ; Politesse romaine. — VI. Pape ; Préfixe. — VII. Son corps le trahit ; Eventuellement couvert de neige (épelé). — VIII. Jetés dans un but intéressé ; La moitié de cent ; Préfixe. — IX. Ont de profondes racines ; Pas niable. — X. Présentent un point d'inflexion ; Mousse au café. — XI. Abandonna ; Exigeaient une construction régulière.

VERTICALEMENT

1. Plutôt mort que vif ; Redevables. — 2. Ne se prête pas aux longues confidences ; A la faveur de certains éducateurs. — 3. Infâmes bestioles ; Abréviation. — 4. Promis à la corde ; Article étranger ; Organe rond. — 5. Annonçait la fin d'un artifice (épelé) ; Furent certainement ravies. — 6. Sent fort. — 7. Elargit ; Prend grand soin des robes qu'on lui confie. — 8. Fin de participe ; Ouvre la bouche pour ne rien dire. — 9. Utilement éclairées.

Solution du problème n° 1 347

Horizontalement

I. Lame ; Arts. — II. Ironisera. — III. Sites ; Mi. — IV. E.O. ; Eolien. — V. T.S.F. ; Lu ; Râ. — VI. Toilette. — VII. Eure ; Sa. — VIII. Aléa. — IX. Ars ; Sacré. — X. Im ; Iran. — XI. Résistait.

Verticalement

1. Lisette ; Air. — 2. Arioso ; Arme. — 3. Mot ; Fiels. — 4. Enée ; Lue ; Fl. — 5. Isoleras. — 6. As ; Lute ; Ait. — 7. Rémi ; Ocra. — 8. Trières ; Rai. — 9. Sa ; Na ; Agent.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1974

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 21025.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les grosses caisses

(Suite de la première page.)

Mais on ne peut dire que cette fameuse « politique familiale », dont les contours ont été esquissés à la fin de l'année 1975, suffira à inverser le courant démographique. Or, il y a des phénomènes irréversibles : le nombre de femmes qui souhaitent avoir un emploi va en augmentant et aucun signe ne permet de penser que le mouvement est près de s'arrêter. Le phénomène est peu propice à une augmentation de la natalité, bien qu'il serait sans doute moins ressenti sur les courbes démographiques, si l'équipement de la France en crèches et en maternelles avait fait partie des priorités du développement.

La montée de l'épargne liquide

La plupart des pays occidentaux se demandent comment ils boucheront les trous dans les caisses « sociales », la crise n'arrangeant évidemment rien. Or, ces nations, au même moment, connaissent la plus forte vague d'épargne liquide enregistrée depuis la guerre.

Dans ses dernières *Perspectives économiques* (décembre 1975), l'O.C.D.E. étudie de près ce comportement des ménages, et elle isole un certain nombre de facteurs « techniques » qui vont dans le même sens. Retenons les plus significatifs. Une longue période d'accroissement régulier et rapide du revenu par habitant permet de mettre en réserve une part croissante de ce revenu pour la consommation future ; la consommation s'adapte avec un certain décalage à l'élévation du niveau de revenu, ce qui provoque une accumulation involontaire d'épargne ; dans la structure des achats, la part des biens durables s'accroît au détriment d'autres composants de la demande. De même, la part croissante prise dans la composition du revenu par les paiements de transferts du secteur public a pu accroître l'épargne (en France, une bonne partie des fonds débloqués pour les familles — 250 F par enfant — dans le dernier « plan de relance » auraient été placés dans les caisses d'épargne).

Le phénomène nouveau le plus curieux, c'est que la tendance à la baisse de l'épargne habituellement enregistrée dans les périodes de ralentissement de l'activité ne se soit pas du tout manifestée cette fois-ci, bien au contraire. Le rapport de l'O.C.D.E. ne s'est pas fait faute de parler de l'épargne de précaution, mais il insiste encore plus nettement sur le ralentissement de l'endettement des particuliers, qui hésitent de plus en plus, en ces périodes troublées, à s'engager dans de nouveaux remboursements d'emprunts.

On mesure à quel point l'analyse économique balbutie, lorsqu'on lit une phrase aussi étrange que celle-ci : « *Il semble que la préférence plus marquée pour les actifs liquides soit beaucoup plus liée à l'accélération* de *l'inflation, qui a peut-être découragé les épargnants privés* de *s'engager financièrement à plus long terme.* » On pourrait, en fait, écrire exactement le contraire... si le comportement des ménages ressemblait à celui d'il y a dix ans : l'inflation s'accélérant, les particuliers ont préféré s'endetter davantage pour financer l'acquisition d'actifs réels.

La propension à l'épargne est facile à expliquer dans les pays de l'Est : une faible variété de biens de consommation est offerte au public. Mais pourquoi l'énorme appareil conçu par l'Occident pour pousser durablement les particuliers vers les achats de toutes sortes ne fonctionne-t-il plus aussi bien, pourquoi cette gigantesque pompe aspirante des revenus en laisse-t-elle de plus en plus de côté dans les caisses d'épargne et ailleurs ?

On ne nous fera pas croire que seuls les gens qui, en ce moment, craignent pour leur emploi, se serrent la ceinture. Au-delà de toutes les explications techniques — plus ou moins aventureuses, comme on l'a vu avec l'une d'elles, parfaitement réversible — il faut bien, une fois de plus, remonter à des sources beaucoup plus profondes.

Morosité et étourdissement

Le large sentiment d'insécurité qui étreint nombre de nos concitoyens va bien au-delà de la conjoncture présente. C'est lui qui explique aussi bien la baisse de la natalité que la hausse de l'épargne, ou la peur d'entreprendre (la courbe de création d'affaires n'a jamais été aussi basse, alors que la crise rendrait plus nécessaire que de nouvelles cellules de production remplacent celles qui, vieillies, ne tiennent plus le coup dans la bourrasque). La tendance est de « rentrer dans sa coquille », de soigner l'épargne, de ne pas s'exposer.

Comme ce genre de vie dispense beaucoup d'ennui on se ménage des éruptions qui tournent un peu la tête (jamais les Parisiens ne sont autant partis pour les fêtes de Noël), on choisit dès qu'on le peut, voire en rognant sur le nécessaire, telle forme coûteuse de loisirs, privilégiant ainsi des dépenses « explosives » (dont l'automobile fait encore partie) qui contrastent avec l'atonie de consommation des jours ordinaires.

L'étourdissement et la morosité sont les deux mamelles de notre temps. Les Gaulois avaient peur que le ciel ne leur tombe sur la tête. Les Français craignent que le sol ne leur manque, que leur santé, leur métier, leur Etat, ne se dérobent. Ils se soignent surabondamment, et ils entassent, à la manière de l'oncle Picsou (1).

La distorsion entre les signes extérieurs de la prospérité, qui, il faut le reconnaître, sont bien visibles dans nos villes et maintenant dans nos campagnes, et les commentaires du style du prophète Jérémie qui fleurissent partout aggravent le malaise. Ceux qui ne sont pas atteints par le chômage ou la pauvreté, c'est-à-dire tout de même une large majorité de citoyens, ne comprennent pas toujours ce hiatus entre la vie qui va — pas trop mal — et le discours sombre. Du coup, ils subissent une menace dont ils ne perçoivent pas l'origine, et c'est surtout quand on ne sait d'où viendra le danger qu'on se sent le moins fier.

Un regain de confiance dans la suite des temps — en ce début d'année, ce genre de vœux est de circonstance — dissiperait bien des malaises. Les causes de crise ne manquent pas. Pourquoi en rajouter d'artificielles ? Les « grosses caisses » qui nous ont servi d'instruments de démonstration — sécurité sociale, épargne — exprimeront-elles longtemps encore la peur de vivre ?

PIERRE DROUIN.

(1) Voir *le Monde* du 24 décembre et la déclaration de Paul Winkler dans l'enquête sur la presse des jeunes d'Alain Fourment et Pierre Georges.

M. PINAY : le pays n'est pas sorti de la crise.

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Antoine Pinay, ouvrant lundi 5 janvier la session ordinaire du conseil général de la Loire qu'il préside, a déclaré : « *On peut affirmer que notre pays n'est pas sorti de la crise, même si l'on peut constater une certaine reprise pour les biens de consommation et une stabilisation pour les autres secteurs. Si le gouvernement atteint le double objectif qu'il s'est fixé quant à la stabilité de la monnaie et la résorption du chômage, il aura en même temps largement résolu le problème des plus-values (...) et aussi, en partie, celui de l'évasion fiscale, qui serait plus facile à combattre.* »

Le maire de Saint-Chamond a poursuivi : « *Si la situation économique et la situation financière qui en découle sont graves pour les entreprises et pour l'Etat, elles le sont peut-être plus encore pour les collectivités locales, et en particulier pour les communes (...). Il faut procéder à une refonte sérieuse des charges et des ressources des communes et de l'Etat, et, aussi longtemps que durera la dévaluation, attribuer aux collectivités locales des recettes qui varient comme le coût de la vie et qui tiennent compte de l'évolution économique.* »

A L'HOTEL DROUOT

VENTES

Vendredi

S. 12. - Meubles. Me Thuillier.
S. 14. - Amoublem. Mes Boisgirard.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Guy Ligier a officiellement désigné Jacques Laffite pour conduire sa voiture de formule-1

Le constructeur Guy Ligier a rendu publique, lundi 5 janvier à Vichy, sa décision de retenir Jacques Laffite pour conduire sa voiture de formule 1 dans toutes les épreuves du championnat du monde des conducteurs, qui commencera le 25 janvier à Sao-Paulo avec le Grand Prix du Brésil.

Il aura ainsi fallu deux mois de négociations pour que Guy Ligier annonce officiellement son choix. C'est le temps qu'a passé le constructeur pour convaincre tout à fait son financier, le Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), que Jacques Laffite devait être préféré à Jean-Pierre Beltoise et pour essayer que ce dernier reçoive une compensation équitable. A ce jour rien n'est cependant réglé de ce côté, et il n'est pas exclu que Beltoise engage une procédure pour faire valoir ses droits.

C'est que, dans un premier temps, le SEITA avait conclu un accord avec Beltoise, en se fiant, entre autres choses, à un sondage de notoriété. Il est bien difficile aujourd'hui encore de savoir comment Guy Ligier avait réellement accueilli le choix du SEITA, le seul point de repère concret étant qu'il ne s'est jamais estimé lié par la décision de son financier. Sans doute, avant le « divorce » a-t-il pu y avoir d'abord équivoque à ce sujet, et cela pour au moins deux raisons. Guy Ligier et Gérard Ducarouge, responsable de son service de compétitions, ont souhaité, après réflexion que la voiture soit confiée au pilote qu'ils jugeraient le meilleur. Trois pilotes furent conviés en novembre à conduire la voiture. Beltoise et Laffite acceptèrent la confrontation, mais Jean-Pierre Jarier récusa l'offre, ce qu'il regrette peut-être aujourd'hui. Laffite, trente-deux ans, champion d'Europe de formule 2, avait disputé une quarantaine de courses internationales en 1975 ; il était donc parfaitement entraîné et motivé. A l'inverse, Beltoise n'avait pas eu la possibilité de conduire sérieusement en compétition depuis un an. Il n'était donc pas en mesure de supporter la comparaison avec Laffite.

L'équité de la confrontation fut au demeurant jugée différemment selon l'interprétation — et les humeurs — de chacun. Ainsi, dans le journal *l'Equipe*, Henri Pescarolo mit-il en doute la sportivité du concours et la bonne foi de Guy Ligier. Beaucoup virent dans la réaction de Pescarolo l'expression d'un ressentiment personnel, et de ce fait la crédibilité de son argumentation, par ailleurs excessive dans son libellé, perdit de sa force.

Un préjugé amical favorable

La vérité pousse à dire que la réussite de Laffite au cours de ces essais allait au devant des souhaits de l'équipe Ligier. C'est là qu'intervient la deuxième raison, qui a pesé son poids. Pour des motifs qui appartiennent à Guy Ligier et à ses proches collaborateurs, il semble bien que Laffite — comme Jarier — bénéficiaient d'un préjugé — amical — favorable, indispensable d'ailleurs pour la bonne entente dans une écurie de course. On a compris que ce n'était pas tout à fait le cas pour Jean-Pierre Beltoise : ceux qui ont assisté à la confrontation du mois de novembre au Castellet ont pu s'en rendre compte.

Cela dit, nul ne peut affirmer, preuves à l'appui, que le concours n'a pas été loyal, autant qu'il est possible dans une discipline aussi complexe que l'est le sport automobile.

Il reste désormais à connaître les intentions de Jean-Pierre Beltoise et la manière qu'il entend adopter pour poursuivre ou mettre un terme à sa carrière. La conduite de la Ligier représentait son dernier espoir de revenir au plus haut niveau, et il n'est pas impossible que la désignation de Jacques Laffite précipite sa retraite sportive.

FRANÇOIS JANIN.

RUGBY. — *Le Toulousain Gérald Martinez se rendra en Ecosse au titre de remplaçant au poste de demi de mêlée. Il a été désigné pour suppléer Richard Astre, blessé le 4 janvier au cours du match Toulouse-Béziers.*

* *

Une ligne sautée dans le calendrier du tournoi, publié par le Monde *du 6 janvier, nous a fait omettre le match France-Irlande qui sera disputé le 7 février en même temps que celui Galles-Ecosse.*

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
Société Nationale des Industries Textiles
SONITEX
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries Textiles (SONITEX) lance un appel d'offres international en vue de l'exécution des travaux de :

1) GENIE CIVIL

2) CHARPENTE METALLIQUE, COUVERTURE, BARDAGE, pour ses trois unités :

— Lavage-Peignage : Il Maten (Wilaya de Bédjaia) ;
— Filature gros fils : Ain Beida (Wilaya d'Oum El Bouaghi) ;
— Filature fil fin : Tébessa (Wilaya de Tébessa).

Les dossiers sont à retirer à partir du 8 décembre 1975 auprès de la SONITEX - Direction Engineering - Unité NIFTA - BAB-EZZOUAR.

Les offres seront remises au Secrétariat de la Direction Engineering au plus tard deux mois à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offres.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

BILLET

Les curieuses conséquences juridiques d'une «grève patronale»

M. Cuenot, le patron horloger de Morteau (Doubs) qui s'était mis « en grève » à cause de tracasseries fiscales (« le Monde » du 3 janvier), a mis fin à son mouvement d'humeur. M. Fourcade, président de l'Assemblée nationale et député de la circonscription de Morteau, a en effet décidé des mesures d'apaisement en faveur de l'entreprise de M. Cuenot. Les soixante-dix salariés de l'entreprise ont pu reprendre le travail ce mardi 6 janvier.

Chacun ses otages. Pour protester contre un redressement fiscal, M. Cuenot avait décidé de fermer les portes de son établissement et de lancer au fisc une sorte de défi : « mes salariés seront sans travail tant que vous n'aurez pas renoncé à vos prétentions. » Ce langage inhabituel a surpris les juristes : quelles peuvent être les conséquences d'une telle attitude patronale sur les droits des travailleurs, impliqués bien malgré eux dans un conflit auquel ils sont totalement étrangers ?

Première réponse : M. Cuenot n'ayant pas eu l'intention de fermer définitivement son entreprise, sa décision entraînait simplement une suspension des contrats de travail ou, plus exactement, la suspension de l'exécution de ces contrats. Il n'en reste pas moins que, dans la mesure où l'employeur décidait de ne pas exécuter ses obligations — notamment celle qui est de donner du travail à ses salariés, — chacun de ceux-ci était autorisé à considérer que cette inexécution entraînait rupture du lien contractuel, rupture imputable à l'employeur fautif, avec toutes les conséquences que cela peut présenter.

A vrai dire, la conjoncture étant ce qu'elle est, il est hautement vraisemblable que la plupart des travailleurs d'entreprises qui se trouveraient dans ce cas préféreraient ne pas les abandonner. D'autant que, pendant cette étrange parenthèse, l'employeur ne saurait en aucune façon invoquer ses démêlés avec le fisc pour se délier lui-même, comme par magie, de toute obligation envers ses salariés : il reste leur débiteur dans la mesure où il s'agit en fait d'un lock-out illégitime. Mais débiteur de quoi exactement ? C'est là que l'affaire commence de se compliquer quelque peu... On est tenté de répondre spontanément que les travailleurs ainsi « lock-outés » auraient droit à leurs salaires. Telle n'est pas cependant l'analyse de la Cour suprême.

D'une jurisprudence presque constante de la Cour de cassation se dégage en effet le principe, encore très insuffisamment approfondi, d'une dualité des obligations patronales, qui se décomposeraient en une obligation première de fournir du travail aux salariés et une obligation seconde de rémunérer par un salaire l'exécution de ce travail. Donc : pas de travail, pas de salaire !

Mais si un employeur ne fournit pas le travail promis à des salariés qui restent cependant à sa disposition, ces travailleurs n'ont-ils pas droit à leur salaire ? Pas du tout, répond la Cour de cassation, puisqu'ils n'ont, par hypothèse, exécuté aucun travail : ils ont simplement droit à une indemnité correspondant au préjudice que leur cause l'inexécution par l'employeur de son obligation première, donc, en fait, à une indemnité compensatrice de la perte des salaires sur lesquels ils comptaient... Distinction byzantine, peut-être, mais non dépourvue de conséquences.

En plein brouillard

Dans la mesure, en effet, où cette indemnité n'a pas la nature juridique d'un salaire, l'ensemble des règles juridiques visant expressément les salaires et leur recouvrement ne doivent pas, a priori, lui être applicables. Plus précisément, on ignore, en l'état actuel de la jurisprudence, quelles règles sont applicables à ces indemnités et quelles règles ne le sont pas : c'est le brouillard complet ! Exemple : des textes récents permettent d'ordonner par référé prud'homal le versement d'une provision sur salaires ; les travailleurs de notre entreprise d'horlogerie peuvent-ils user de ce référé pour obtenir une provision sur les « indemnités compensatrices » que leur doit l'entreprise ? Rien n'est moins sûr !

Or, s'ils ne peuvent utiliser, pour le recouvrement de ces indemnités, la batterie de garanties aménagées par le droit du travail, les intéressés risquent fort de voir s'éterniser l'action intentée contre un employeur résolument récalcitrant. On comprend alors que, pour parer au plus pressé, ces travailleurs sans travail, ces salariés sans salaire, demandent à bénéficier des prestations dues aux chômeurs !

Du côté du chômage partiel, c'est l'impasse. Les allocations d'aide publique ne sont dues qu'au cas où la baisse d'activité est imputable à un sinistre, à des difficultés d'approvisionnement, à la conjoncture économique, toutes hypothèses très différentes de la « grève patronale » ici analysée. Quant aux allocations conventionnelles de chômage partiel, elles sont dues... par les chefs des entreprises concernées. On imagine donc assez mal qu'elles soient versées à ses salariés par notre P.-D.G. !

En revanche, du côté du chômage total, le système paraît moins bloqué. Sans doute, l'indemnisation de ce chômage total suppose-t-elle, en principe, la perte de l'emploi, la rupture du lien contractuel. Mais le principe a été tempéré par quelques accommodements.

— Accommodements sur le plan de l'aide publique : en vertu du fameux « décret Gazier » — devenu maintenant l'article R 351-3 du code du travail, — le ministre du travail peut, dans le cas d'un lock-out se prolongeant plus de trois jours, autoriser le versement des allocations de l'aide publique aux intéressés, bien que leur contrat de travail ne soit pas rompu. Encore faut-il qu'il veuille le faire, et rien ne saurait l'y forcer ; de toute façon, n'oublions pas le montant dérisoire de ces allocations... ;

— Accommodements sur le plan de l'assurance-chômage, en application de l'article 2, § 2, du règlement de l'UNEDIC : « Dans le cas de réduction ou de cessation d'activité d'un établissement, les salariés en chômage de ce fait depuis au moins deux quatorzaines sans que leur contrat de travail ait été rompu peuvent être admis au bénéfice des allocations... » Et les allocations peuvent être versées rétroactivement à compter du quinzième jour de chômage.

Mais tout n'est pas clair dans cette disposition qui, au mieux, n'apporte qu'une aide tardive à des travailleurs privés de toute rémunération. On notera d'abord que l'octroi de ces allocations est subordonné à l'inscription des intéressés comme demandeurs d'emploi. S'agissant de salariés dont les contrats de travail n'ont pas été rompus et qui entendent demeurer dans la même entreprise, on ne comprend pas très bien la signification réelle de cette exigence : quid si cette inscription est refusée par les services de l'ANPE, parce que sans raison d'être ? Quid, à l'inverse, si cette inscription est suivie d'une offre d'emploi par les mêmes services ?

D'un autre côté, cet article 2, § 2, est-il applicable quelle que soit la cause de la cessation d'activité de l'entreprise ? Pour faire échec à certaines tentations, l'UNEDIC estime que, en principe, cette disposition est applicable seulement au cas où le chômage est dû à des causes « inhérentes à l'activité de l'entreprise », sinistres, causes d'ordre économique ou technique. Ici, aucun équivalent du « décret Gazier » : a priori, l'inemploi sans rupture du contrat de travail ne sera pas indemnisé s'il trouve sa cause dans un conflit collectif... Resterait à savoir si une « grève » patronale peut être qualifiée de conflit collectif ; or on aperçoit les diverses constructions auxquelles cette question peut donner lieu ! Ainsi l'ASSEDIC, qui pourrait être saisie, si une telle situation se prolongeait plus de vingt-huit jours, aurait une décision délicate à prendre, mais, pratiquement, la prendrait en toute liberté.

En définitive, les salariés d'un chef d'entreprise qui décide de « faire grève » ne peuvent pas bénéficier de toutes les garanties du droit du travail pour le recouvrement des indemnités, équivalentes aux salaires perdus, qui leur sont dues par l'entreprise. Pour les prestations de chômage, leur sort dépend de décisions souveraines du ministre et de leur ASSEDIC. En cette année, que le président de la République souhaite être celle de la qualité de la vie, il reste du pain sur la planche pour les juristes désireux de combler les lacunes de la loi...

J.-J. DUPEYROUX,
directeur du département du droit du travail de Paris-Assas.

Menacés de licenciement

DES OUVRIERS OCCUPENT UNE USINE DE CHAUSSURES A ROSPORDEN

(De notre correspondant.)

Quimper. — Les salariés de l'ex-société Donval (manufacture de chaussures) à Rosporden (Finistère, ont occupé lundi soir leur usine. Cette entreprise a déposé son bilan au début du mois de décembre et se trouve en règlement judiciaire. Avant les congés de fin d'année une « table ronde » avait eu lieu à la préfecture de Quimper, au terme de laquelle un mandat avait été confié à la Société de développement régional et à la Fédération nationale de l'industrie de la chaussure, pour rechercher une solution aux difficultés que connaît l'entreprise, difficultés d'autant plus grandes qu'elles affectent tout un secteur économique et industriel.

C'est au retour des congés que les employés de l'atelier de coupe ont constaté qu'ils n'avaient plus de travail faute de matières premières. L'ensemble du personnel (près de deux cents personnes) a été alerté et informé par la direction qu'il n'y avait pas d'éléments nouveaux et qu'on n'entrevoyait pas de solution à la situation présente. D'autre part, la tenue d'une nouvelle « table ronde » à la préfecture fut refusée.

Les salariés de l'entreprise se rendirent alors à la mairie de Rosporden pour informer le maire, M. René Gall, de leur décision prise d'occuper l'usine et pour demander à la ville de prendre en charge le transport des salariés venant des communes voisines. Emportant la promesse d'une réunion prochaine du conseil municipal sur cette affaire, ils revinrent occuper l'usine.

● QUATRE ARTISANS DE LA TRESNE (Gironde) font depuis un mois la grève de la faim. Ils entendent obtenir le paiement de travaux effectués pour le compte de la Société aquitaine de constructions et de ravalement, qui a été mise en règlement judiciaire. Deux des grévistes ont été transportés à l'hôpital le lundi 5 janvier. Ils entendent, cependant, poursuivre leur mouvement sous contrôle médical.

● M. YVAN CHARPENTIÉ A L'ÉLYSÉE. — M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., sera reçu par le président de la République le 8 janvier, à 16 heures. L'entretien portera sur la situation économique et sociale. M. Charpentié doit souligner « *l'inquiétude, et même la révolte* », suscitée chez les cadres par le déplafonnement partiel des cotisations de la Sécurité sociale.

LA GRÈVE DES POMPISTES INÉGALEMENT SUIVIE

Le centime de M. Fourcade perdu... et retrouvé

Bien naïfs ceux qui s'interrogeaient sur le sort du centime par litre d'essence que M. Fourcade s'était engagé, il y a trois mois, à reverser au consommateur ou au pompiste (le Monde du 6 janvier). Aussitôt perdu, le centime a été retrouvé à la fois par le ministre de l'économie et des finances et par l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole.

L'argument est d'une admirable simplicité... La hausse du prix de l'essence, dit-on Rue de Rivoli, aurait dû être de 8 centimes. Elle n'a été que de 7 centimes. Le consommateur s'est donc enrichi de 1 centime qu'il n'a pas payé... Le raisonnement des pétroliers est plus subtile. Le centime en question est bien resté dans leur caisse, ce qui a permis de moins augmenter les prix de détail.

La grève des pompistes — dont la marge bénéficiaire est d'environ 10 centimes par litre, et non de 1 centime, comme une coquille l'a fait écrire dans le Monde du 6 janvier, — elle est toujours inégalement suivie. C'est surtout dans l'Ouest que le pourcentage de grévistes est le plus élevé.

A Paris, les quatre organisations grévistes n'ont réussi à réunir à la Mutualité, lundi après-midi, qu'une centaine de personnes ; l'ordre de grève a d'ailleurs été peu suivi dans la capitale. Toutefois, la proposition de bloquer les dépôts a été accueillie avec enthousiasme par le public de la Mutualité, et le recrutement des volontaires a commencé immédiatement. Un petit groupe observait à l'écart. Des journalistes ? Non, des agents des renseignements généraux...

IMPRIMERIE

Le rapprochement entre Néogravure et Victor Michel est acquis

L'accord définissant les conditions du rapprochement entre la Société de développement financier, qui gère Néogravure, et l'imprimerie Victor Michel a été conclu le 5 janvier (« le Monde » daté 6-7-8 décembre 1975).

La base juridique du rapprochement sera la Compagnie française des industries graphiques-Victor Michel, qui prendra la dénomination de Compagnie française des industries graphiques (C.F.I.G.) et dont la moitié des actions sera transférée au groupe de La Néogravure. La C.F.I.G. sera transformée en société anonyme à directoire et au groupe Néogravure. Le premier président du directoire sera M. Edme Jeanson, l'actuel P.-D.G. de la Société de développement financier (Néogravure).

On sait que cette opération de restructuration nécessitera un investissement global d'environ 160 millions de francs (*le Monde* du 25 décembre). Le groupe d'actionnaires privés de Néogravure fournira 72 millions de francs en complément des 16 millions de francs qui ont déjà été souscrits en 1975). Ils se répartissent comme suit : 20 millions en compte courant, 22 millions en capital. En outre, ces actionnaires donneront leur garantie pour 19 millions d'emprunts à moyen terme, ce qui, compte tenu des intérêts, équivaut à 30 millions de francs.

Les pouvoirs publics, les banques et le F.D.E.S. fourniront un effort financier d'un montant comparable à celui des actionnaires privés par le biais de subventions directes ou de prêts.

Les syndicats des deux entreprises ont été informés de l'opération, qui devrait se traduire par « *des rationalisations indispensables dans l'organisation de l'outil de travail* ». On parle de mille suppressions de postes.

COMMERCE

A Londres

RUÉE CONTINENTALE SUR LES SOLDES

(De notre correspondant.)

Londres. — *Malgré la crise, des milliers d'acheteurs se ruent depuis cinq jours dans les grands magasins qui ont commencé leurs soldes annuels le jour du Nouvel An. Fait nouveau : une partie substantielle de cette clientèle est constituée de visiteurs du continent. Déjà en temps normal, certains articles, en particulier les vêtements, sont moins chers ici que de l'autre côté de la Manche. Mais les continentaux ont aussi pris conscience que le taux de change leur est particulièrement favorable. Beaucoup d'entre eux ont découvert qu'un voyage à Londres est, à l'heure actuelle, plus que remboursé par des économies sur les achats de près de 50 %.*

Plusieurs grands magasins ont annoncé leurs soldes dans la presse française et hollandaise. Vendredi 2 janvier, chez Selfridges, le plus grand magasin d'Oxford Street, la foule a été évaluée à cent cinquante mille personnes. Certains acheteurs étaient venus de Marseille. Les étrangers s'intéressent avant tout aux vêtements, tandis que les Britanniques achètent plutôt des appareils électro-ménagers et des meubles.

Le porte-parole de l'association des commerçants d'Oxford Street a indiqué que, ce mois-ci, les magasins de la principale rue commerçante de Londres escomptent un chiffre d'affaires de 40 millions de livres sterling (360 millions de francs). En dépit d'un temps plus que maussade, des queues s'étaient formées devant de nombreux magasins vingt-quatre heures avant qu'ils n'ouvrent leurs portes. Il est vrai que les gagnants de cette course vers les comptoirs pouvaient emporter des manteaux de fourrure à des prix réduits parfois de 75 %. Les économistes se demandent néanmoins d'où vient l'argent qui alimente cette frénésie d'achats sans précédent... — J. W.

A l'Académie des sciences morales et politiques

M. THIERRY DE MONTBRIAL S'INTERROGE SUR «LA SCIENCE ÉCONOMIQUE FACE A LA CRISE»

Au cours d'une communication faite à l'Académie des sciences morales et politiques, le lundi 5 janvier, sur « La science économique face à la crise », M. Thierry de Montbrial, professeur d'économie politique à l'École polytechnique, a démontré d'abord que les deux théories de la valeur, l'une libérale, l'autre marxiste, sont plus complémentaires qu'opposées, « *la théorie néo-classique, dans sa version moderne, étant plus apte à guider la réflexion normative sur l'avenir, et la méthode marxiste plus adaptée à la compréhension de la société historique et concrète dans laquelle nous sommes plongés* ».

Dans la deuxième partie de son exposé, M. Thierry de Montbrial a écarté l'idée selon laquelle la crise des mécanismes (coexistence de l'inflation et du chômage) serait la conséquence de la crise des valeurs. Il reste deux explications en présence. L'explication marxiste s'appuie sur le thème de la baisse tendancielle du taux de profit. Selon M. de Montbrial, une forte dose de bonne volonté est nécessaire pour y adhérer. L'explication libérale, quoique moins monolithique, repose sur une condamnation du keynesianisme. L'erreur majeure a été la croyance selon laquelle tout chômage est provoqué par une insuffisance de la demande globale et peut être traitée par une progression de cette demande.

Faits et chiffres

Affaires

● LE GROUPE BRITANNIQUE THORN vient d'annoncer que de lourdes pertes (41,5 millions de francs) l'amenaient à cesser sa production de tubes pour la télévision en couleur, et à fermer son usine de Skelmersdale dans le Lancashire, qui emploie cent trente-sept personnes. Cette décision est la conséquence de la forte diminution des ventes de téléviseurs intervenue en Grande-Bretagne depuis le relèvement de 8 à 25 % de la T.V.A. en mai 1975 et de l'intensification de la concurrence étrangère, surtout japonaise.

Agriculture

● M. PIERRE JOXE, député de Saône-et-Loire, responsable de la commission agricole du parti socialiste, a déclaré que « *l'office des vins proposé par les socialistes est le seul moyen de tenir compte du caractère particulier de la vigne et d'orienter la production en assurant l'avenir des viticulteurs* », au cours d'une réunion des délégués agricoles des départements du Sud-Est, à Suze-la-Rousse (Drôme).

M. Pierre Joxe a rappelé que l'office aurait le contrôle de tous les organismes viticoles, le monopole des importations et des exportations et favoriserait le regroupement des coopératives.

Automobile

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE et la direction de Chrysler ont signé l'accord concernant le sauvetage de la filiale anglaise du groupe automobile américain, lundi 5 janvier. Cet accord prévoit, d'une part, le versement par le gouvernement d'une aide d'un montant de 162 millions de livres, et, d'autre part, le licenciement d'un tiers environ des vingt-cinq mille salariés de Chrysler U.K. Ce plan venait d'être accepté par les syndicats. — *(A.P., A.F.P.)*

Cadres

● LE NOUVEAU PLAFOND DES SALAIRES soumis à cotisations pour les retraites complémentaires des cadres — égal à quatre fois celui qui vient d'être fixé par la Sécurité sociale — atteint 12 640 F par mois, 151 680 F par an. D'autre part, la valeur du point de retraite de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) passe de 0,756 F à 0,81 F.

Économie étrangère

● EN GRANDE-BRETAGNE, le léger regain de confiance qui semble se manifester dans l'industrie n'a pas encore eu de conséquences sur les projets d'investissements. Le dernier sondage effectué par le ministère de l'industrie, fin novembre début décembre, est encore plus défavorable que le précédent réalisé début septembre. Après la diminution des investissements dans l'industrie, estimée à environ 13 % en 1975 (au lieu des 11 à 12 % d'abord prévus), une nouvelle baisse de 5 à 8 % est envisagée pour 1976, au lieu des 5 % prévus à la fin de l'été. Depuis ce dernier sondage, le gouvernement a annoncé le 17 décembre quelques mesures antichômage.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 3/4	5 3/4	2 3/4	3 3/4	1 1/4	1 3/4
1 mois	5 1/4	5 3/4	3 1/2	4	2 3/8	2 7/8
3 mois	5 1/2	6	3 3/8	3 7/8	2 1/2	3
6 mois	6 3/8	6 7/8	3 3/4	4 1/4	3 1/8	3 5/8

Les 7, 8, 9, 10 janvier
(le 7 jusqu'à 23 h)

Francesco Smalto solde ses pardessus.

Francesco Smalto solde ses imperméables.

Francesco Smalto solde ses chemises.

Francesco Smalto solde ses pulls.

et naturellement ses costumes.

Francesco Smalto ne solde pas n'importe quoi.

smalto
44 rue François 1er.
5 Place Victor-Hugo.
Centre Maine-Montparnasse.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA RÉUNION MONÉTAIRE DE LA JAMAÏQUE

Une réforme bâtie sur le sable

II. – Entre compères

par PAUL FABRA

La « réforme » du système monétaire, que doivent de nouveau discuter à la Jamaïque les ministres des finances du Comité intérimaire, consiste en réalité à avaliser les pratiques actuelles, qui dégagent les grands pays de toutes les disciplines internationales antérieures (« le Monde » du 6 janvier).

« De quoi vont parler les ministres du Comité intérimaire, qui se réuniront à la Jamaïque les 7 et 8 janvier ?

— Mais de la même chose que les Six Grands à Rambouillet, en novembre dernier.

— *Ceux-là n'avaient-ils pas, en particulier sur l'or, confirmé un arrangement que les Vingt avaient déjà, après la réunion des Cinq, puis des Dix, approuvé le 31 août à Washington ?*

— C'est exact, mais depuis on a précisé un certain nombre de points juridiques, notamment à l'occasion de la nouvelle session du groupe des Dix, à Paris, le 16 décembre. Les autres pays du comité des Vingt, c'est-à-dire en fait les représentants des pays en voie de développement, doivent en prendre officiellement connaissance.

— *Doit-on au moins s'attendre à un accord définitif à la Jamaïque ?*

— Peut-être. Gardez toutefois à l'esprit que le Comité intérimaire, bien que chargé de la gestion politique du système monétaire — ou de ce qu'il en reste — aussi longtemps que la réforme ne sera pas officiellement entrée en vigueur, n'est pas un organe de décision. Il fait des « recommandations » au Fonds monétaire. Une fois que celui-ci se sera prononcé (simple formalité de principe, mais sait-on jamais ?...), la réforme monétaire proposée, pour devenir effective, devra encore être solennellement ratifiée par un certain nombre de pays représentant au moins 85 % des droits de vote au sein du F.M.I. Bien des obstacles peuvent encore se dresser au long de cette procédure.

— *Et si tout se passe bien, qu'arrivera-t-il après ?*

— Rien. Les amendements aux statuts du Fonds, baptisés de réforme, consistent pour la plupart à entériner les errements actuels, à faire passer dans le droit monétaire international les multiples et graves violations qu'a subies depuis 1971, pour ne pas remonter plus loin, la charte de Bretton-Woods.

— *Mais le monde n'a-t-il pas changé en profondeur depuis qu'en juillet 1944, dans une petite localité du New-Hampshire, quarante-quatre pays alliés se réunirent pour jeter les bases du futur système de l'après-guerre ?*

— C'est la thèse que le président de la République française lui-même défend aujourd'hui comme elle l'est depuis plusieurs années à Washington et à Londres. Mais on pourrait, avec au moins autant de vraisemblance, en soutenir une autre.

— *Laquelle ?*

— Que les accords de Bretton Woods avaient été forgés par des hommes qui avaient en mémoire la désastreuse expérience monétaire de la période d'entre les deux guerres, au cours de laquelle le monde avait successivement ou simultanément (selon le cas) connu tous les désordres auxquels nous assistons depuis cinq ans : changes flottants, accumulation de balances en devises, abandon de la convertibilité en or, généralisation des contrôles de changes (plus sévères qu'aujourd'hui), etc.

— *Vous avez peut-être raison. L'expérience enseigne que les sociétés humaines abandonnent les règles qu'elles se sont données au moment où celles-ci pourraient devenir utiles. C'est dans les périodes troublées que les honnêtes citoyens auraient besoin des garanties de la loi pour défendre leur liberté, mais on institue alors les tribunaux d'exception. Il en est de même dans le domaine monétaire, quand l'inflation est encore presque égale à 10 % en moyenne dans les pays de l'O.C.D.E., et cela après une récession particulièrement sévère — qui, du reste, est loin d'être terminée, malgré la timide reprise à laquelle on assiste. Cependant les ministres des nations supposées les plus responsables s'accommodent de l'abandon de toutes les disciplines internationales et n'envisagent même pas leur rétablissement, sinon sous forme d'un vœu gratuit : l'hypothétique retour à un système de parités « stables mais ajustables » pour lequel on ne prévoit aucun mécanisme propre à le maintenir. Les échanges internationaux, base de la prospérité du monde occidental, sont en pleine régression mais on continue à se satisfaire des changes flottants dont on contrecarrera seulement, à la discrétion de chaque partenaire, les mouvements dit erratiques, etc. »*

Par la bande

Arrêtons-là ce dialogue. Il donnerait à croire que l'homme de la rue, le simple citoyen, a le droit de poser des questions dont quelques-unes sont plus importantes que celles dont vont discuter les ministres du Comité intérimaire ! Ce qui frappe dans l'ordre du jour de la réunion de la Jamaïque, qui rappelle comme un frère celui qui se trouvait déjà « sur la table » il y a deux mois, il y a quatre mois, il y a six mois... c'est que les problèmes les plus graves y sont traités par la bande.

Celui qui a reçu le plus de publicité est l'or. Il faut dire que l'affaire est ténébreuse. Si, dans les pays libéraux, les parlementaires, qui devraient représenter le bon sens et refléter l'honnêteté populaire, ne se laissaient pas si facilement intimider par l'aspect technique des questions monétaires, la ratification de pareils arrangements devrait apparaître douteuse. Il n'en est rien, en France en tout cas, où le gouvernement se vantera d'avoir sauvé l'essentiel, c'est-à-dire les intérêts du pays, ce qui n'est pas suffisant quand la communauté internationale s'apprête à commettre un tel abus de droit. Aux Etats-Unis un certain nombre de parlementaires conduits par M. Henry Reuss viennent de partir en guerre contre le projet, mais c'est plutôt parce qu'ils le jugent insuffisant.

Rappelons de quoi il s'agit. Au mois de juin 1974, les membres du Comité intérimaire, réunis à Washington, avaient apporté un premier élément de réponse pratique à la question qu'on est toujours en train de discuter : comment permettre aux pays détenteurs de gros stocks d'or, et qui pourraient en avoir besoin (comme l'Italie à l'époque), de s'en servir ? L'or monétaire était — et reste encore — « gelé » parce que, d'après les statuts du F.M.I. issus des accords de Bretton-Woods toujours en vigueur aussi longtemps qu'ils ne sont pas abrogés, les transactions sur l'or ne peuvent se faire que sur la base d'un prix officiel (42,22 dollars l'once), devenu manifestement sans rapport avec la réalité. Les Européens font alors admettre aux Américains que l'or pourra servir de gage à des crédits, technique qui fut peu après utilisée par la Banque d'Italie pour emprunter 2 milliards de dollars à la Bundesbank.

Au cours de la même réunion, le directeur général du Fonds monétaire fait une proposition incidente à laquelle on feint de ne pas prêter trop d'attention sur le coup. Il suggère que le F.M.I. vende une partie de son stock d'or pour affecter la recette correspondante à une aide supplémentaire aux pays pauvres. Le principe d'une telle opération, d'apparence généreuse, est totalement contraire aux statuts que M. Johannes Witteveen a reçu la charge de faire respecter, car le Fonds n'est habilité à céder de l'or que dans des conditions bien précises (pour se procurer des devises « rares »).

Six mois plus tard, l'idée est reprise par les Américains, au grand dam de M. Jean-Pierre Fourcade qui, en partant en janvier 1975 pour Washington où se tient une nouvelle réunion du *Comité intérimaire, se demande* comment il pourra la « contrer ». Comme cela est toujours arrivé jusqu'à maintenant, les Etats-Unis font adopter leur projet, les Français finissant même par y trouver des avantages. Ils en profitent en tout cas pour remettre sur le tapis la question qui les préoccupe : faire admettre le droit pour les banques centrales d'acheter de l'or au prix du marché, c'est-à-dire à un prix bien supérieur au prix officiel.

Pendant toute l'année 1975, les négociateurs français ne ménageront pas leurs efforts pour arracher aux Etats-Unis que ce droit soit reconnu « simultanément » à l'autorisation donnée au F.M.I. de vendre une portion de son stock. L'idée est que les banques centrales, et en tout cas la Banque de France, puissent se porter acheteurs de quantités cédées par le F.M.I., afin de neutraliser l'épée de Damoclès que les Américains ont voulu suspendre sur le marché du métal précieux (dont les cours seraient constamment menacés par les ventes du F.M.I.). Le 31 août on annonce à Washington que l'accord est conclu. Le communiqué des Vingt publié à ce sujet n'est cependant pas aussi clair sur ce point que le prétendent les Français. Ceux-ci affirment qu'à Rambouillet le président Gerald Ford leur a donné toutes les assurances désirées.

En décembre on apprend que, pour tourner l'interdiction des statuts en attendant leur amendement, un artifice a été trouvé : les banques centrales n'achèteront pas officiellement de l'or au prix du marché, elles passeront leurs ordres à la B.R.I., qui seule apparaîtra aux adjudications organisées pour la vente du F.M.I. Cependant, les experts du F.M.I. font la fine bouche. M. Witteveen conteste la légalité de la solution avancée, ce en quoi il a sans doute raison. Mais la laborieuse construction à laquelle il a donné sa bénédiction, pour apporter un semblant de justification juridique à la vente de l'or confié au F.M.I., est tout aussi contestable. On a imaginé de créer un « fonds » *fiduciaire* » auquel le Fonds cédera de l'or au prix officiel et qui sera chargé ensuite de le céder sur le marché !

En marge de la légalité

Il serait tentant d'objecter que ces arguties autour de la légalité ne sont plus de mise. Tous les Etats membres sont en infraction avec elle depuis qu'ils laissent flotter leur monnaie. Le Fonds monétaire « tolère » pourtant cette violation, autrement plus lourde de conséquences, de ses statuts. Mais une chose est de s'incliner devant un cas de force majeure et une autre d'organiser soi-même une opération contraire à la règle qu'on a reçu mission de faire respecter.

L'explication de cet étrange comportement qui en dit long sur la décadence des institutions monétaires réside en définitive dans le refus des grands pays à faire face aux conséquences de faits qu'ils ne veulent pas non plus admettre ouvertement. En acceptant que les Etats puissent comptabiliser désormais leurs stocks métalliques au prix du marché (accord de la Martinique entre les présidents Ford et Giscard d'Estaing en décembre 1974), les Américains eux-mêmes ont implicitement reconnu la revalorisation de l'or. *Mais* comme celui-ci est mis au ban du système monétaire, tout en continuant à figurer dans les actifs des banques centrales, on ne cherche pas à tirer le parti d'une pareille opération. Pour apaiser les pays en voie de développement, qui n'ont presque pas d'or, on leur propose de participer au partage de la plus-value par un procédé à la fois minable et insuffisant.

Alors que la revalorisation des avoirs métalliques en possession des pays riches représente une réserve latente d'au moins 100 milliards de dollars — que personne ne songe à compenser par une mise hors circuit de balances *dollar ou sterling* qui constituent une menace permanente pour la solidité du système ! — les ventes du fonds fiduciaire doivent rapporter quelque 400 millions de dollars chaque année pendant quatre ans. Même si le montant des crédits que pourra effectivement accorder le fonds fiduciaire sera vraisemblablement supérieur à ce *chiffre, ces 400 millions sont sans* commune mesure avec le déficit global des pays pauvres en 1975, évalué à 27 milliards de dollars.

Faute d'aborder ouvertement les problèmes, les ministres des finances qui vont se réunir à la Jamaïque font penser à des compères qui s'entendent avec le directeur général du Fonds pour passer outre aux accords internationaux et monter une opération de faible ampleur, qui les dispense de réfléchir sur l'utilisation rationnelle et le partage équitable d'une plus-value considérable, dont on ne veut pas parler.

FIN

● ERRATUM. — Dans le premier article de Paul Fabra sur la réunion de la Jamaïque, il fallait lire dans les premières éditions du 6 janvier :

« Les arrangements monétaires qui seront sans doute conclus à la Jamaïque se présentent comme le résultat d'une des tentatives les plus étranges de l'histoire monétaire internationale, qu'on pourrait résumer ainsi : comment ne pas tirer les conséquences d'événements et de crises connus de tous ? Comment faire passer pour une réforme du système monétaire international ce qui, jusqu'à nouvel ordre (l'expression doit être prise à la lettre), apparaît comme l'abandon de tout système ? »

● LES RESERVES DE CHANGE DE LA GRANDE-BRETAGNE ont diminué de 177 millions de dollars en décembre. Cette baisse, la cinquième mensuelle consécutive, a ramené les réserves à 5,4 milliards de dollars, soit une diminution d'un peu plus de 1,7 milliard de dollars en huit mois.

● LA PREPARATION DU DIALOGUE NORD-SUD. — Les *dix-neuf délégués* du tiers-monde réunis depuis lundi avenue Kléber à Paris continuent leurs travaux pour harmoniser leur position. La question essentielle reste de savoir comment le tiers-monde obtiendra des pays industrialisés des garanties pour la construction d'un nouvel ordre *économique mondial.*

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

Société Nationale de Constructions Mécaniques

SONACOME

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 4462

La SONACOME Complexe Cycles et Motocycles de Guelma, lance un appel d'offres international pour la réalisation et la construction d'un bâtiment destiné à recevoir une forge et une fonderie.

Les soumissionnaires pourront soumissionner pour l'ensemble ou un des lots suivants :

Lot n° 1 : Infrastructure, Fondations, amenée d'énergie.

Lot n° 2 : Bâtiment en béton ou charpente métallique.

Les cahiers des charges peuvent être retirés immédiatement auprès de la DIAG, au 18, avenue Claude-Debussy, ALGER.

Les soumissions doivent parvenir au plus tard le 16 février 1976 à 24 h. au Complexe Cycles Motocycles Guelma sous double enveloppe.

L'enveloppe extérieure ne portera que l'adresse suivante :
SONACOME — COMPLEXE CYCLES MOTOCYCLES
ROUTE DE BELKHEIR — B.P. 78, GUELMA.

Et la mention : Appel d'offres n° 4.462
à l'exclusion de toute autre indication.

NOTRE Télex A VOTRE DISPOSITION
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave
SERVICE TELEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur

EXPERTISE COMPTABLE

Préparation sur place et à distance

CERTIFICATS SUPERIEURS
de Janvier à Juin 1976

- Traitement des données et des informations.
- Révision comptable.
- *Juridique et fiscal.*
- Organisation et gestion des entreprises.

Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

ENOES
62 r. Miromesnil 75008 Paris
Tél. 522.10.37 - 15.07 - 26.76

AFFAIRES

ELF-ERAP AURAIT ACQUIS 20 % DU CAPITAL DES PILES WONDER

Vingt pour cent du capital des Piles Wonder ont changé de mains, mercredi 31 décembre 1975, à la Bourse de Paris. Le groupe familial Courtecuisse-Brouillet, fondateur de l'entreprise, a cédé à « un groupe industriel français » ce paquet d'actions au cours de 521 francs. Il conserve cependant le contrôle de l'affaire avec 55 % du capital (25 % sont répartis dans le public).

Pour le moment, la direction des Piles Wonder se refuse à divulguer le nom de l'acheteur. Selon nos informations, il pourrait s'agir du groupe pétrolier d'Etat ELF-Erap.

Deuxième producteur de piles électriques du Marché commun, derrière le groupe britannique Ever Ready, les Piles Wonder ont réalisé au cours de leur dernier exercice (1er octobre 1974-30 septembre 1975) un chiffre d'affaires (hors taxes) de 369,8 millions de francs.

LA PREMIÈRE « CROISIÈRE-EXPOSITION » AU PROCHE-ORIENT

S'inspirant d'exemples étrangers, et encouragées dans leur initiative par le gouvernement, deux sociétés, la SOFREMER (Société française d'études et de réalisations maritimes, portuaires et navales) et le CECOTRAT (Centre de coopération des transports, du tourisme et des télécommunications), organisent, du 24 janvier au 6 mars, la première « croisière-exposition » française au Proche-Orient.

Dans les pays où le paquebot *Ile-de-Beauté* fera escale — Egypte, Arabie Saoudite, Yémen, Oman, Emirats du golfe, Libye — sera présentée, à la faveur de cette exposition flottante, une gamme importante de biens d'équipement et de produits de consommation, dont la vente est susceptible d'être développée dans cette région du monde, et qui couvre de larges secteurs.

● LE LIVAROT est le dix-huitième fromage à bénéficier d'une appellation d'origine. Le *Journal officiel* du 3 janvier indique que ce fromage produit dans certaines communes des arrondissements de Lisieux (Calvados) et d'Argentan (Orne) devra être affiné au moins trois semaines dans ces régions avant d'être mis en vente.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

crédit foncier de france

société anonyme au capital de 300.000.000 de F
542 029 848 R – R. C. Paris

emprunt 10,20%

taux de rendement actuariel brut :

10,15%

Emission de 1.200.000 obligations de 1.000 F remboursables en 18 ans. Amortissement au pair en 10 séries égales après un différé d'amortissement de 8 ans

PRIX D'EMISSION : 1.000 F

Les intérêts de ces titres figurent parmi les revenus ouvrant droit à l'abattement de 3000 F par an et par déclarant accordé aux porteurs de certaines valeurs à revenu fixe.

Souscriptions reçues au Crédit Foncier de France, 19, rue des Capucines à Paris, dans ses délégations de la région parisienne et les Directions départementales, aux guichets des Banques, Agents de Change, Comptables du Trésor, P.T.T., Caisses d'Epargne et par correspondance (C.C.P. du Crédit Foncier 0170.00 Paris).

BALO du 5 janvier 1976

SALVE

Société Alsacienne et Lorraine de Valeurs et d'Entreprises

Dans sa lettre annuelle récemment adressée aux actionnaires de la SALVE, le président écrit : « Les renseignements dont je dispose concernent seulement les résultats des neuf ou dix premiers mois de l'année. Ils sont satisfaisants. Tout porte à croire que les sociétés dans lesquelles nos intérêts sont les plus importants amélioreront, et parfois de manière substantielle, leurs performances de 1974. En conséquence, les instances compétentes de notre société auront le moyen à la fois d'entreprendre par autofinancement de nouveaux investissements et de poursuivre pour les deux années 1976 et 1977 l'augmentation du dividende des actionnaires. Ceux-ci trouveraient ainsi une certaine compensation à leur probable désappointement devant l'évolution des cours de l'action SALVE. »

Après avoir rappelé qu'aucun incident ou problème concernant la société ou ses filiales n'est à l'origine de la baisse du titre, M. Gilles Vienot fournit diverses informations chiffrées faisant ressortir la sous-évaluation boursière de la valeur.

Louer une voiture peut être avantageux
europcar
645.21.25

Les Bons Anonymes de l'Ecureuil vous ne les trouverez qu'à la Caisse d'Epargne. Celle de l'Ecureuil.

Bons Anonymes de l'Ecureuil.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 JANVIER

Marché bien orienté

La semaine a bien commencé à la Bourse de Paris. Le mouvement de reprise qui s'était réamorcé à la veille du week-end s'est poursuivi et même étendu à de nombreux points de la cote. En clôture, l'on dénombrait ainsi une bonne cinquantaine de hausses.

L'intérêt s'est principalement porté sur les magasins, la construction électrique, l'alimentation, les pétroles et les divers, où Saint-Gobain, L'Oréal et Bic se sont détachés. Bref, les différents indices ont progressé de près de 1 % en moyenne. Ce qui n'est pas si mal, reconnaissons-le, vu les faibles échanges enregistrés ce jour.

Une fois de plus, le marché a un peu monté dans le vide sur l'impression, semble-t-il, que la reprise traditionnelle de janvier était inéluctable. Une hausse d'autosuggestion en quelque sorte, que le meilleur comportement de Wall Street vendredi a contribué d'autre part à entretenir.

Avance de Pricel, Suez, Michelin, Poclain, Ferodo, Auxiliaire d'entreprises, Lafarge, Carrefour, Arjomari, Presses de la Cité, Chiers, Penarroya, Roussel-Uclaf, PUK, Mérieux, Dollfus-Mieg, Sommer.

Sur le marché de l'or, les cours des pièces ont été soutenus avec des échanges accrus. Le napoléon a encore gagné 0,50 F à 235 F. Selon certains professionnels, la clientèle procéderait doucement à des arbitrages lingots contre pièces en vue d'une possible levée de l'anonymat. Le prix du lingot, en tout cas, a fléchi : 20 600 F contre 20 795 F. Le volume des transactions a augmenté : 8,01 millions de F contre 7,50 millions.

Aux valeurs étrangères, nouvelle avance des allemandes et des mines d'or. Reprise des néerlandaises et des pétroles internationaux. Bonne tenue des américaines.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/16 %

LONDRES

Ferme

Encouragé par la hausse de Wall Street, le marché ce mardi se redresse. Bonne tenue des industrielles et fermeté des pétroles.

Recul des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 138 85 contre 138 80

VALEURS	CLOTURE 2/1	COURS 5/1
War Loan 3 ½ %	24 5 8	24 11/16
Beechams	347	346 1 2
British Petroleum	590	594 1 2
Shell	390	391 1 2
Vickers	158	158
Imperial Chemical	337	800
Courtaulds	151	152
De Beers	210	314 1 2
*Western Holdings	23 0/4	23 5 8
Rio Tinto Zinc Corp.	181	181
*West Driefontein	34 8.4	34 7/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1975.)

	2 janv.	3 janv.
Valeurs françaises	100,4	102,5
Valeurs étrangères	101,2	102,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,5	77,5

NOUVELLES DES SOCIETES

P.U.K. — Le déficit pour 1974 sera de l'ordre de 600 millions de francs. Les résultats des filiales étrangères ont été satisfaisants. En revanche, la conjoncture a été très mauvaise dans la chimie et dans le secteur des aciers spéciaux. Le marché de l'aluminium a été un peu moins affecté. L'activité du groupe est en légère amélioration au début de 1976.

ALSACIENNE DE BRASSERIE (ALBRA). — Suite à l'O.P.A. lancée par Heineken, 100 458 actions Albra ont été présentées, soit 34,2 % du capital, ce qui porte à 85,5 % la participation de la firme néerlandaise.

COMPAGNIE DES HAUTS PLATEAUX INDOCHINOIS. — Bénéfice net pour 1974 : 1,18 million de francs contre 1,01 million. Du fait de la réglementation en vigueur, ce bénéfice est intransférable pour 30 %. La société n'a encaissé que 558 738 F. En raison des incertitudes, le dividende sera limité à 7 F par action contre 12 F. Un montant de 882 367 F sera viré à la provision pour éventualités diverses par prélèvement sur le solde disponible du compte profits et pertes. Cette provision se trouve ainsi portée à 1,0 million de francs.

NEW-YORK

Flambée de hausses

L'année a commencé en fanfare à Wall Street. Déjà bien orienté à la veille du week-end, le marché a brusquement accéléré son avance lundi et, à l'issue de la séance, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 19,12 points à 877,83, la plus forte depuis le 28 août dernier (+ 22,45 points). Parallèlement, le volume des transactions s'est considérablement gonflé : 21,98 millions de titres ont changé de mains contre 10,08 millions précédemment.

La promesse de bénéfices records pour les entreprises en 1976 a renforcé la confiance des opérateurs. Mais c'est surtout le franchissement par le « Dow » du seuil de 865, au niveau duquel les cours avaient buté ces derniers temps, qui les a encouragés à prendre position. Ajoutons que la rumeur selon laquelle le président Ford recommanderait un nouvel allégement des charges fiscales dans son message sur l'état de l'Union a également joué en faveur de la hausse.

Sur 1 897 valeurs traitées, 146 ont monté, 193 ont baissé et 238 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 178,57 (+ 2,88) ; services publics, 86,42 (+ 1,58).

VALEURS	COURS 2/1	COURS 5/1
Alcoa	80	41 7 8
A.T.T.	50 7 8	51 1 4
Boeing	24 2 8	25 3 8
Chase Manhattan Bank	28 8 8	28 3 4
Du Pont de Nemours	125 1 4	129 5 4
Eastman Kodak	100 8 8	100 1 8
Exxon	88	81 7 8
Ford	44 1 8	45 1 4
General Electric	48 5 8	47 3/4
General Foods	27 3 4	27 7 8
General Motors	58 8 8	58 1 2
Goodyear	22 1 8	22 5 8
I.B.M.	228 1 3	280
I.T.T.	22 3 4	23 1/8
Kennecott	31	21 1 3
Mobil Oil	42 7 8	50
Pfizer	28 1 8	26 2 8
Schlumberger	77 3/4	79 1 2
Texaco	23 2 8	25
U.A.L. inc.	28 3 8	27 3/4
Union Carbide	60 7 8	62 1 8
U.S. Steel	66 2 8	83 3 4
Westinghouse	13 3.8	14 1 8
Xerox	52 1 8	52 7 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/1	6/1
1 dollar (en yens)	305 20	305 02

BOURSE DE PARIS — 5 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
5 %	31	0 795	France (La)	375 10	380	Lyon-Alleman8	103	103 18	Ita. Imm. France	119	123 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	...	...
E.D.F. parts 1959	...	...
Ch. France 3 %	...	137
Abeille-I.G.A.R.D.	395	405
Abeille (Vie)	166	167 10
Concorde	285	288
Epargne France	224	812
Fonc. T. I.A.R.D.	114	112 50
Foncière (Vie)	261	381
France (I.A.R.D.)	182	193

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
527	4,50 % 1973	534 80	538	534	534
1240	C.N.E. 3 %	1322	1312	1310	1300
430	Afrique Occ.	431	431 90	435	431 80
360	Air Liquide	362 50	363 50	363 50	360
71	Als. Part. Ind	73 50	74	73 50	73
280	Als. Superm.	286	283	293	293
70	Alsthom	77	77 95	78	78 70
30	Autar P. Atl.	80 80	30 40	80 80	30
745	Bis Gle Eaux.	731	771	770	772
425	Eng. Matra	438 10	438	438	438
220	E. J. Lefebvre	248 50	255	255	248 90
51	Esso S.A.F.	81 50	52 95	57 90	52
195	Eurafrance	195	135	164 50	158 80
872	Europe N° 1	384	386 80	283	360
174	Olida-Caby	179 40	178	178 50	179
80	Opfi-Paribas	84 90	85	85 80	88 10
62	Paris-France	113	114 80	114 30	114 80
72	Pechelbronn	75	74 80	74 50	73
99	P.S.K.	104 80	100	108	106 40
48	Penarroya	88	51 95	51 60	51 35
450	T.R.T.	454 80	480 40	468	460
860	Tél. Elect.	840	850	852	849
180	— (obl.)	127 10	126 80	128 80	128 80
770	Tél. Ericss.	775	781	782	767
80	Thomson Bour.	70 10	70 10	70 10	71
250	Thomson-Br.	258	300	260	260
276	— (obl.)	280	281 50	286	281 50
173	U.I.S.	178	178	180 80	180
320	U.C.B.	333	329	329	322 50
200	Gen. Electric	209 50	212 50	212 80	213 50
255	Gen. Motors	261 50	284	283 80	263
19	Goldfields	18 70	18 40	19 45	18 30
35	★ Harm. Co.	28 20	28 40	25 55	37
250	Hoechst Akti	258	260 50	259	260
28	Imp. Chem.	29	30 20	30 20	30
180	Imperial Oil.	101 50	102 70	102 70	102 50
970	I.B.M.	1010	1070	1010	1010
105	Internickel.	110	118	114 80	112 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
118	Chase Manh.	124	126 40	127 10	127
250	C.F.Fr.-Can.	404	400	400	392 60
18	De Beers (S.)	17 35	17 50	17 26	17 18
580	Deuts. Bank	587	692	892	596
150	Dome Mines	163 50	158	180 80	183
555	DuPont Nem.	569	571	572	575
475	East. Kodak.	481	480	483	483 50
28	East Rand.	28	28 80	28 80	29 95
192	Ericsson	101	192	102	101
395	Exxon Corp.	288	407	407	407
192	Ford Motor.	198	198	188 20	196
113	Free State	121 10	122 80	112 80	124
500	Siemens A.G.	525	541	538	531
33	Sony	33 80	34 60	34 50	34 60
13 50	Tanganyika	14 45	14 30	14 30	14
180	Unilever	284 80	208	208	205 50
22	Union Corp.	24	24 28	24	23 25
133	U. Min. 1/10	145 80	148 80	148 50	146
193	West Drief.	204 30	202 50	150	206
82	West Deep	87 80	87 80	85	87
123	West Hold.	134 30	136	132 60	130 80
2	Zambia Cop.	2 25	2 35	2 35	2 40
32	Shell Tr (S.).	34 45	34 60	34 70	34 50

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 484	4 468	4 46
Canada ($ can. 1)	4 408	4 800	4 415
Allemagne (100 DM)	171 025	171 178	170 50
Belgique (100 fr.)	11 358	11 360	11 05
Danemark (100 krd.)	72 770	72 770	72 25
Espagne (100 pes.)	7 506	7 495	7 35
Grande-Bretagne (£ 1)	8 072	8 060	8 065
Italie (1 000 lires)	8 564	8 564	8 608
Norvège (100 kr.)	80 280	58 560	80
Pays-Bas (100 fl.)	167 025	167 240	188 50
Portugal (100 esc.)	18 430	18 425	18 80
Suède (100 krs.)	102 000	102 170	101
Suisse (100 fr.)	171 175	172 ...	171

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/1
Or fin (kilo en barre)	20750	20480
Or fin (kilo en lingot)	20795	20600
Pièce française (20 fr.)	234 60	235
Pièce française (10 fr.)	170	175 50
Pièce suisse (20 fr.)	209	208 30
Union latine (20 fr.)	198	195 80
Souverain	193 60	189 60
Pièce de 20 dollars	978 40	982
Pièce de 10 dollars	482	485
Pièce de 5 dollars	310	...
Pièce de 50 pesos	810	815
Pièce de 10 florins	193	180 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. EUROPE
— ESPAGNE : tribune internationale : « L'avenir du socialisme », par G. Peces-Barba.

3. AFRIQUE
— TUNISIE : huit responsables de l'U.G.T.T. sont exclus de la centrale syndicale.

4. PROCHE-ORIENT
— LIBAN : M. Rachid Karamé laisse entendre que le mandat de l'Assemblée pourrait être prorogé.

4. ASIE
— CAMBODGE : selon la nouvelle Constitution, l'Assemblée populaire comprend 150 paysans, 50 ouvriers et 50 combattants.

5. POLITIQUE
— « Pour une véritable démocratie régionale », une libre opinion de Claude Poperen.

6-7. ARMÉE
— « Pour l'armée de métier » (II), par Sanval.

7-8. POLICE
— M. Marcel Chalet est nommé directeur de la surveillance du territoire.

9. L'ÉVÉNEMENT
— La nouvelle radio-télévision d'État a un an.

10 à 12. ARTS ET SPECTACLES
— THÉATRE : l'Arménoche à Vincennes.
— CULTURE : la petite vie de la troupe Z à la Cartoucherie.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
PAGES 13 ET 14
— L'obstétrique en 1976, par le professeur Claude Sureau.
— Les praticiens, la liberté et l'argent, une libre opinion du docteur Christian Bourde.
— Alimenter les malades vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

15. L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE
— Olivetti aborde la fabrication de mini-ordinateurs.

15. ÉDUCATION
— Étudiants 1976 : « Silence au syndicalisme », une libre opinion de J.-M. Le Gaen et de J.-A. Steisfeld.

16. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— WASHINGTON : le « procès public » de Concorde.

17. LES RÉGIONS
— Le Roussillon se veut l'artisan d'une communauté catalane.

24 à 26. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— La réunion monétaire de la Jamaïque : « Une réforme bâtie sur le sable » (II), par Paul Fabra.
— BILLET : les curieuses conséquences juridiques d'une « grève patronale ».

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (18)
Annonces classées (18 à 23) ; Aujourd'hui (24) ; Carnet (8) ; Météorologie (24) ; Mots croisés (24) ; « Journal officiel » (24) ; Finances (27).

Le numéro du « Monde » daté 6 janvier 1976 a été tiré à 587 912 exemplaires.

(Publicité)

(Conférences)

LA RÉINCARNATION

— Jeudi 8 janvier à 21 heures. « La logique de la Réincarnation »

— Dimanche 11 janv. à 17 h 30 « La Réincarnation et la destinée de l'homme »

LOGE UNIE DES THÉOSOPHES (entrée libre) 11 bis, rue Keppler - 75116 PARIS

LA BAGAGERIE®
Pré-Soldes de Reptiles

Sac en crocodile véritable pleine peau AP : de 295 F
13, rue Tronchet (8e) - 41, rue du Four (6e)
74, rue de Passy (16e)
Tour Maine Montparnasse (15e)

A B C D E F H

Au Portugal

Le P.C. conserve le poste de vice-ministre de l'agriculture

Lisbonne (Reuter). — Les trois partis de la coalition gouvernementale — P. C., P.S. et parti populaire démocratique — sont parvenus à un accord partiel sur le remaniement ministériel qui fait l'objet de tractations très serrées depuis les événements du 25 novembre dernier. Trois postes ministériels avaient déjà changé de titulaires (*le Monde* du 31 décembre 1975). Un communiste, M. Antonio Bica, conservera le poste de vice-ministre de l'agriculture. *L'un des principaux sujets de friction* entre les formations qui participent au gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo a, ainsi, été éliminé : les socialistes s'opposaient, jusqu'à présent, à une telle solution.

En contrepartie, les communistes ont accepté la création d'un poste de sous-secrétaire d'État à l'agriculture, qui reviendra à un socialiste. M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, a annoncé que les trois partis avaient approuvé un document soumis par le titulaire socialiste du portefeuille, M. Antonio Lopes Cardoso, sur une révision de la réforme agraire. M. Francisco Sa Carneiro, secrétaire général du P.P.D., a expliqué que le document prévoit que la réforme agraire ne sera pas appliquée au *nord de Lisbonne*, que les occupations illégales de terres devront cesser, que les petits agriculteurs devront être protégés et que les abus commis par le passé seront rectifiés.

Un autre point de friction a été réglé. C'est celui qui opposait les socialistes et le P.P.D. pour le poste de secrétaire d'État au Trésor. Les centristes de M. Sa Carneiro *ont* apparemment *accepté* que M. Santos Silva conserve son poste, bien qu'il ait quitté le parti *populaire démocratique* depuis sa nomination. En échange, les centristes obtiendront un poste de vice-ministre des finances.

Enfin, les communistes ont renoncé au contrôle du ministère du tourisme. L'une des principales sources de devises du Portugal sous la dictature de Salazar, le tourisme est aujourd'hui l'un des secteurs les plus touchés par la crise économique.

LA FRANCE NOMME UN NOUVEAU CONSUL GÉNÉRAL A SAIGON

Par décret en date du 31 décembre 1975, M. Jacques Massenet, conseiller des affaires étrangères de première classe, est nommé consul général de France à Saigon, en remplacement de M. Patrice Le Caruyer de Beauvais.

Cette nomination confirme la volonté du gouvernement français de renouveler progressivement son personnel diplomatique comme le souhaitaient les nouvelles autorités et de tirer les conséquences de la prochaine réunification des États vietnamiens. Le consul général en fait, le chef de mission dans l'ancienne capitale sudiste, l'ambassade de France étant située à Hanoï.

[Né en 1921, M. Jacques Massenet a été attaché de consulat à Changhaï, en 1946, puis à Bangkok. Il a été ensuite attaché d'ambassade à La Nouvelle-Delhi, vice-consul à Florence, et occupé divers postes à Rangoun, Phnom-Penh (de 1962 à 1964), Boston et Yaoundé. Depuis 1972, il servait à la direction des Nations unies et des organisations internationales au Quai d'Orsay.]

(Publicité)

70 calculatrices à imprimantes en discount Duriez

Toutes les marques, les meilleures, les plus durables, les moins chères : Olympia, Remington, Rockwell, Sanyo, Brother, Adler, Olivetti, etc., simples (830 F hors taxes) ou non, tanks ou poids plume, silencieuses, à mémoire, %. Pour bureaux, Assurances, Banques, Comptables, Professions libérales, Hôtels, Commerçants...

Duriez vend en discount et en direct sans représentant. Certaines machines sont surfaites, d'autres sont championnes. Duriez vous dit la vérité sur toutes et rembourse dans huit jours si non satisfait. Quantités limitées, 132, boulev. Saint-Germain, 326-43-31, Machines à écrire, matériel de bureau.

Avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 695 F
Prêt-à-porter Homme
Pulls et Pardessus Cachemire
Boutique Femme
LEGRAND TAILLEUR
27, rue du 4-Septembre, PARIS (Opéra)

tout le monde devrait avoir lu ce petit livre gratuit

Surprenantes révélations sur une méthode très simple pour guérir votre timidité, développer votre mémoire et réussir dans la vie.

Ce n'est pas juste : vous valez 10 fois mieux que tel de vos amis qui "n'a pas inventé la poudre", et pourtant gagne beaucoup d'argent sans se tuer à la tâche ; que tel autre, assez insignifiant, qui cependant jouit d'une inexplicable considération de la part de tous ceux qui l'entourent.

Qui faut-il accuser ? La société dans laquelle nous vivons ? Ou *vous-même qui ne savez pas tirer* parti des dons cachés que vous avez en vous ?

Vous le savez : la plupart d'entre nous n'utilisent que le centième à peine de leurs facultés. Nous ne savons pas nous servir de notre mémoire. Ou bien nous sommes paralysés par une timidité qui nous condamne à végéter. Et nous nous encroûtons dans nos tabous, nos habitudes de pensée désuètes, nos complexes aberrants, notre manque de confiance en nous.

Alors, qui que vous soyez, homme ou femme, si vous en avez assez de faire du surplace, si vous voulez savoir comment acquérir la maîtrise de vous-même, une mémoire étonnante, un esprit juste et pénétrant, une volonté robuste, une imagination fertile, une personnalité forte qui dégage de la sympathie et un ascendant irrésistible sur ceux ou celles qui vous entourent, demandez à recevoir le petit livre de Borg : "Les lois éternelles du succès".

Absolument gratuit, il est envoyé à qui en fait la demande et constitue une remarquable introduction à la méthode mise au point par le célèbre psychologue X.V. Borg dans le but d'aider les milliers de personnes de tout âge et de toute condition qui recherchent le moyen de se réaliser et de parvenir au bonheur.

BON GRATUIT
pour recevoir "LES LOIS ETERNELLES DU SUCCES"
Découpez ou recopiez ce bon et envoyez-le à :
X.V. BORG, chez AUBANEL, 5, place St-Pierre, 84028 Avignon
Vous recevrez le livre sous pli fermé et sans aucun engagement d'aucune sorte.
NOM ____________
RUE ____________ N° ______
VILLE ____________
AGE ______ PROFESSION ____________

M. GISCARD D'ESTAING RAPPELLE SON ATTACHEMENT A LA « RÈGLE LIBÉRALE » EN MATIÈRE D'INFORMATION

M. Valéry Giscard d'Estaing a répondu, lundi matin 5 janvier, aux vœux de la presse, que lui a présentés notre confrère Alain Fernbach, de TF 1, président de la presse présidentielle. Après avoir assuré les journalistes que, en matière d'information, le gouvernement reste attaché à « *la règle libérale* » et que celle-ci n'est menacée d'aucun risque de recul, le président de la République a formulé trois souhaits :

1) Que la presse marque plus fortement « *la dissociation entre la présentation du fait et celle du commentaire* »;

2) Qu'elle donne aux Français une meilleure information sur le monde extérieur ;

3) Que s'engage une réflexion sur l'« éthique » de la profession. Il serait bon, a-t-il dit, que « *la France soit le centre actif de cette réflexion* ».

Le chef de l'État, qui s'est dit satisfait du bilan de la réforme de la radio-télévision, a ensuite déclaré à propos de la presse écrite : « *La vocation des pouvoirs publics est de traiter des problèmes globaux et non d'intervenir dans les cas particuliers* ». Il a conclu : « *Mon vœu serait que s'instaure entre vous et nous une forme de coopération un peu plus satisfaisante.* »

Dans l'après-midi, M. Giscard d'Estaing a reçu, pour la deuxième année consécutive, une galette des rois offerte par une délégation de la Confédération nationale de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie, que conduisait son président, M. Francis Combe.

ENLEVÉ LE 31 DÉCEMBRE

Le P.-D.G. de Phonogram ne sera libéré que contre une rançon de 15 millions de francs

La police a révélé, lundi 5 janvier, que M. Louis Hazan, cinquante-trois ans, président-directeur général de la firme de disques Phonogram, avait été enlevé le 31 décembre au siège de la société, 6, rue Jenner à Paris (13e), par six inconnus armés qui réclament une rançon de 15 millions de francs pour le libérer. Depuis cette date, les ravisseurs se sont manifestés à plusieurs reprises, mais l'opération de remise de la rançon a été plusieurs fois reportée, ce qui, ajouté à la mauvaise grâce mise par la famille du disparu à collaborer, aurait déterminé la police à rendre l'affaire publique.

Il était 11 h. 30 le mercredi 31 décembre lorsqu'une demi-douzaine d'hommes âgés de vingt-cinq à trente ans, armés de pistolets et de carabines, firent irruption dans le bureau où M. Hazan présidait un conseil de direction. Après avoir enfermé le P.-D. G. dans une malle en osier chargée à bord d'une Estafette, les inconnus prirent la fuite en emmenant un second otage, M. Daniel Vergne, directeur *financier de Phonogram*, qui devait être relâché une demi-heure plus tard, place Pinel (13e).

Le lendemain, à 13 heures, un premier appel téléphonique parvenait au domicile de M. Hazan, fixant rendez-vous à 13 h. 20 à l'hôtel P.L.M. Saint-Jacques. A l'heure dite, le directeur général de Phonogram, M. Caillart, s'entendait réclamer — toujours par téléphone — une rançon de 15 millions de francs en échange de la liberté du P.-D.G., les modalités devant être précisées ultérieurement.

Plusieurs autres appels sont reçus avant qu'un rendez-vous soit fixé le dimanche 4 janvier, place de la Bastille, près du restaurant « la Tour d'argent », la *rançon devant se trouver dans le* coffre de la voiture de M. Vergne. La rencontre est ensuite reportée dans un hôtel du 8e arrondissement puis ajournée, les ravisseurs estimant que M. Vergne est suivi.

Un autre rendez-vous infructueux a lieu le lendemain. Dans un dernier appel téléphonique, le lundi 5 janvier à 22 h. 15, les ravisseurs promettaient de rappeler ce mardi 6 janvier à 11 heures pour fixer un nouveau rendez-vous. On ignorait toutefois en fin de matinée, mardi, si les inconnus s'étaient effectivement manifestés.

20 % DU MARCHÉ DES MICROSILLONS

Discret, réservé, les manières et l'esprit d'un gentleman d'apparence plutôt froid, guidé par une connaissance approfondie de la musique et du show-business, par une grande culture et un souci constant de qualité, M. Louis Hazan est depuis plus d'un an président-directeur général en France de la société Phonogram — filiale « disques » du groupe Philips, associée à la firme Polydor et à la société audiovisuelle Télécip, — qui contrôle plus de 20 % du marché des microsillons. Parmi les artistes de variétés « distribués » par Phonogram, citons Brassens, Serge Lama, Johnny Hallyday, Catherine Ribeiro, Nana Mouskouri, Claude Nougaro, Yves Montand, Alan Stivell, Serge Gainsbourg.

Phonogram emploie deux cent cinq personnes et réalise un chiffre d'affaires de 208 824 000 F, ce qui fait d'elle la première entreprise phonographique de France. Dans le classement des cinq mille premières sociétés françaises du Nouvel Economiste, *elle vient au huitième rang dans le secteur tourisme-loisirs.*

LE COMITÉ DES USAGERS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ A REMIS CENT PROPOSITIONS A Mme VEIL

Améliorer l'information des usagers, faciliter les rapports entre l'administration et le public, assouplir la réglementation : telles sont les principales recommandations du comité des usagers auprès du ministère de la santé, qui a travaillé tout au long de l'année 1975, sous la présidence de M. Maurice Tissandier, parlementaire en mission, député R.I. de l'Indre. Au cours de la traditionnelle cérémonie d'échanges des vœux avec la presse, lundi 5 janvier, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a indiqué que le comité avait déposé un premier rapport, contenant plus de cent propositions, dont un grand nombre sont très rapidement applicables.

Pour ce qui *concerne* l'information, il a été ainsi décidé de multiplier les brochures explicatives, en langage clair, à destination du public ou des personnels sociaux, par exemple à l'occasion de la publication de nouveaux textes réglementaires. Les imprimés à remplir par les usagers seront entièrement refondus.

Mme Veil a, d'autre part, indiqué que le caractère national de la carte d'invalidité serait confirmé, et que serait simplifié le régime des visites médicales pour les handicapés. La déclaration d'identité antérieurement obligatoire pour la réalisation des tests de grossesse en laboratoire est supprimée. Un décret en préparation rendra possible, sans autorisation préalable, sous certaines conditions, le transport du corps des personnes décédées à l'hôpital.

Enfin, la limite d'âge d'entrée dans la fonction publique pour certaines catégories de personnel (assistantes sociales, infirmières, aides soignantes) sera repoussée, suivant les cas, à quarante ou quarante-cinq ans.

LES JOURNALISTES DE LA RADIO BELGE ONT FAIT GRÈVE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — La R.T.B. (radio-télévision belge) a repris le 6 janvier ses émissions, après une interruption de vingt-quatre heures. Les journalistes de l'équipe du matin avaient décrété le 5 janvier la grève contre ce qu'ils appelaient la « normalisation » de l'information à la radio.

La direction générale et le conseil d'administration de la R.T.B. avaient apporté certaines modifications aux émissions matinales pour les rendre pluralistes. Jusqu'ici, un « Point de l'actualité », à 7 h. 30, et une chronique économique et sociale, à 8 h. 30, étaient confiés à trois journalistes, considérés par une partie de l'opinion comme « trop engagés ». La presse de droite avait, à plusieurs reprises, attaqué les « gauchistes de la R.T.B. ».

Les responsables de la grève avaient publié un communiqué dans lequel ils déclarent que « ces changements ne répondent pas à des nécessités journalistiques, mais sont le résultat de pressions politiques ».

Dans le contexte de crise, ajoutaient les journalistes, ces modifications prennent une dimension particulière : il s'agit de supprimer une *information « souvent jugée gênante »*. Les journalistes de la R.T.B., affiliés au Front commun des syndicats chrétiens et socialistes, s'inquiétaient de cette orientation, « qui marque la volonté d'une politisation partisane de l'information ».

Ce communiqué leur avait valu d'être traités par « la Libre Belgique » et « Radio-Renaissance belge », par comparaison avec les événements de Lisbonne.

Après un entretien du directeur général de la radio avec l'équipe du journal parlé du matin, le Front commun a accepté de suspendre la grève, mais en demeurant « vigilant ». Dans un nouveau communiqué, les journalistes estiment que subsiste le danger de la politisation partisane de l'information.

PIERRE DE VOS.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu mardi matin 6 janvier en audience privée M. Gaston Thorn, chef du gouvernement luxembourgeois, qui a présidé la dernière session de l'Assemblée générale des Nations unies. Dans l'après-midi, le président de la République devait s'entretenir avec M. Michel Poniatowski, ministre *d'État, ministre de l'intérieur*, avant de donner audience à M. Robert Bordaz, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (centre Beaubourg).

BLASÉ?
Alors vivez au moins une fois l'incomparable massage thaïlandais.

C'est une expérience inoubliable. Un massage tout en raffinement et subtilité, pratiqué en bain d'eau tiède et parfumée, par de jolies et délicales masseuses aux mains de rêve.

A découvrir de toute urgence. Comme un nouvel art de vivre pour l'homme d'affaires.

Traitements spéciaux et tous autres types de massages sportifs ou de relaxation.

Institut Corporel Claude Massard
Tél : 261 27 25 - 261 27 26
6 rue de la Paix 75002 Paris

هكذا من الأصل